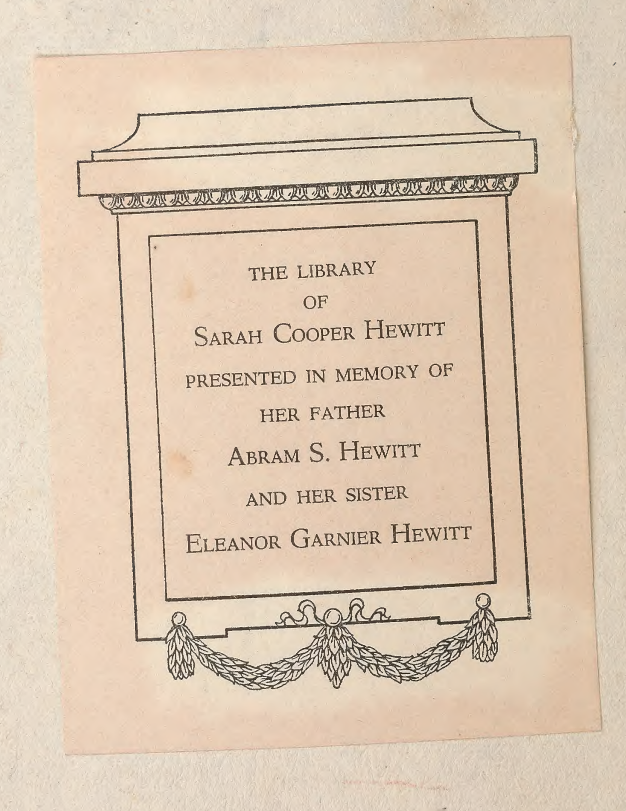
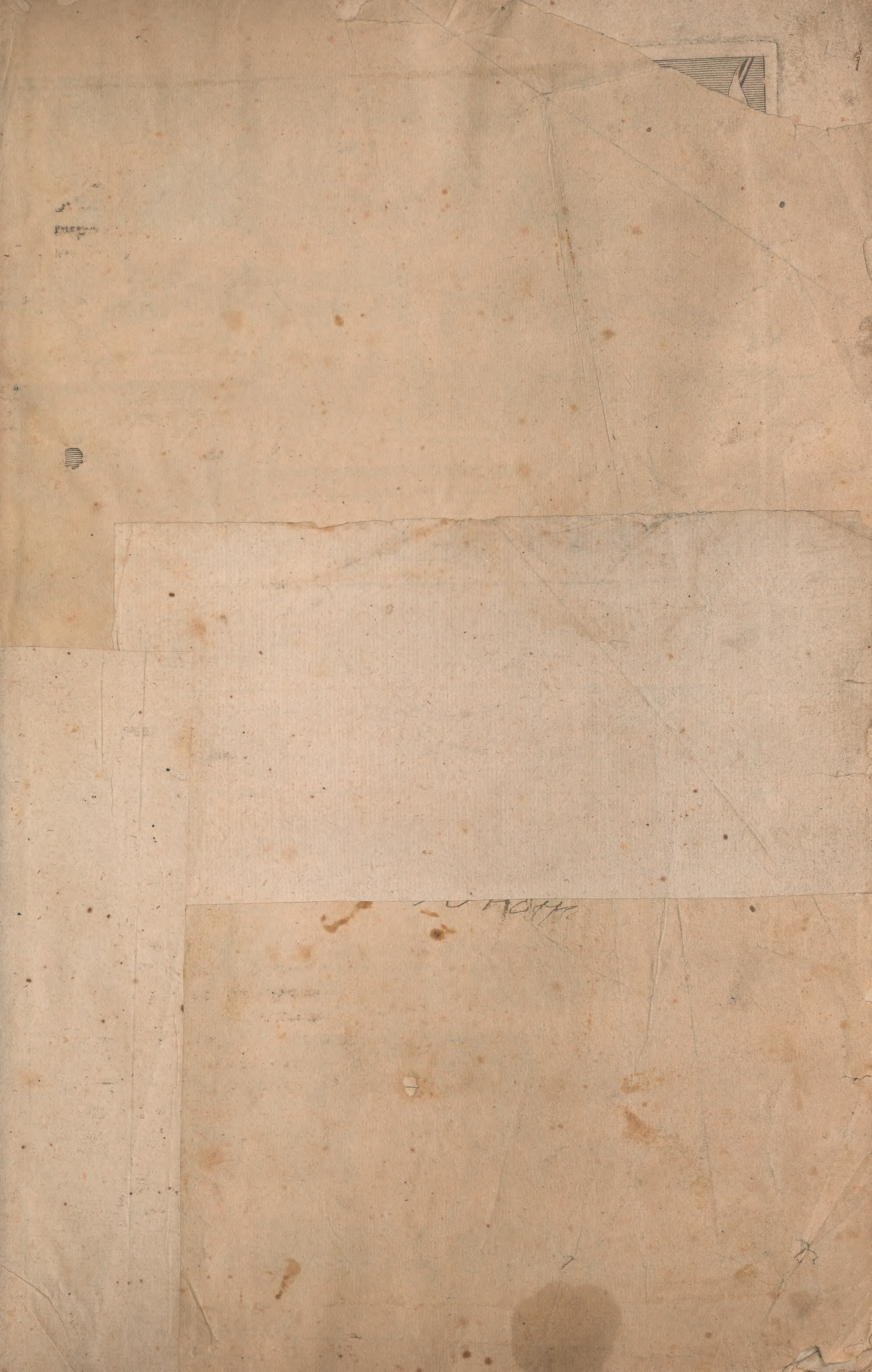

THE LIBRARY
OF
SARAH COOPER HEWITT
PRESENTED IN MEMORY OF
HER FATHER
ABRAM S. HEWITT
AND HER SISTER
ELEANOR GARNIER HEWITT




NOSTER HONOS INDE EST, ET AMORIS GLORIA NOSTRI.
CASTORIBUS.
PROTECTORIBUS.
LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ITALIENNE OU L'art de bien dresser les cheuaux, selon les preceptes des bonnes écoles des deux Nations.
TANT Pour le plaisir de la Carriere, et des Carozels que pour le service de la Guerre
PAR PIERRE DE LA NOVE
Auec priuilege du Roy.
PARENTI
FAVITORI.
A Strasbourg Chez Iac. de Heyden Chalcographe.
ALEXANDRO.
MDCXX.
CÆSARI.

La

Cavalerie françoise et Italienne,

Ov

L'Art de bien dresser les Chevaux, selon les preceptes des bonnes écoles, des deux Nations;

tant pour le plaisir de la Carriere & des Carozels, que pour le Service de la Guerre.
Naivement representée en quatre tableaux

Par Pierre de la Novë.

Premier tableav.

A Lyon, Par Claude Morillon, Libraire & Imprimeur de M. La Duchesse de Montpensier. M.DC.XX. Avec Privilege du roy.

Ai por Empresa en la targeta Vna mano que Con un Jarro riega unas flores, y en el Cerco dice, poco a poco.



AVX CAVALIERS.

SI on peut faire entrer les pauures en comparaison auec les Princes, sans que leurs qualitez en soyent offensées, en tant que tous sont hommes raisonnables & mortels : & si Themistocle publioit que les trophées de Miltiades, le proforçoyent de faire vn trauail sans repos de sa vie, pour en eterniser la memoire au temple d'Honneur; & que les histoires & peintures des hauts faits & victoires du Grand Alexandre tiroyent vn fleuue de pleurs des yeux de Cesar, de regret de n'auoir encore rien fait digne de gloire, en l'âge où l'autre s'estoit acquis par sa valeur tout l'vniuers pour Empire; qui pourra blâmer sans enuie, l'allarme que le retentissement des vertus des Caualiers, qui se sont immortalisez aussi bien par leurs plumes, que par leurs épées, me donne si chaudement, que ie ne respire autre desir, que de faire, à leur patron, voir à la posterité, que ie n'ay point voulu viure en beste, quoy que ie ne parle à present que de cheuaux? Et s'il est vray que celuy-là n'a eu qu'vne vie mornée, qui n'a pas plus laissé de marque d'auoir veu le Ciel, que fait le vaisseau qui va, qui vient, & retourne de mer en autre; & qu'il faille mettre la main à l'œuure pour grauer son nom au liure de marbre de l'Eternité; & que la fille du temps se plaise à se parer & embellir de toutes bonnes actions; pourquoy craindray-ie de m'en approcher, & de luy presenter vn trait de mon mestié, puis qu'elle mesme se tient plus honorée de la Caualerie, que de l'Infanterie? Me voicy donc, mais imitant la prudence de ces Ethiopiens d'Afrique, qu'Herodote appelle de longue vie, dont les principaux Magistrats & Officiers faisoyent toutes les nuicts finement couurir vne prairie proche de leur ville de toutes sortes de viandes bien assaisonnées, à fin de rendre leur territoire, qu'ils vouloyent persuader à tout le reste du monde estre la table du Soleil, d'autant plus aymable & attrayant, tant à qui n'y faisoit que passer, qu'à ceux qui y finissoyent leurs iours, que châcun y trouuoit dequoy contenter son appetit sans bourse délier: me voicy dy-ie, me persuadant aussi pouuoir ainsi complaire à tous, & receuoir du plaisir de leur contentement, representant en ce Tableau tout ce que les Caualiers François & Italiens prattiquent auiourd'huy de plus beau pour la perfection du cheual à l'accomplissement de leurs loüanges; & comprenant en peu de pages (sans affaiterie de discours) clairement, pour me communiquer d'autant plus facilement à ceux qui ne souhaittent rien tant que de se rendre bons Caualiers, tout

¶ 2

te qui est contenu de remarquable en plusieurs volumes, dont les moindres des bons se vendent pour le moins dix ducats en Italie, pour en épargner la lecture à qui veut tout voir, & auoir en trois mots; & les frais à celuy qui a plus de volonté de tout acheter, que de moyen d'en payer la moitié. Que si quelqu'vn y trouue bien à propos à redire, & qu'il s'en vueille toutesfois charitablement taire, ie le supplie de me faire paroistre l'effet de sa prudence par la voye de l'Imprimeur, à fin que faisant mon profit de son auis, i'aye sujet d'honorer ses merites, & de rechercher l'occasion de me reuancher de son honneste courtoisie; Ie dy bien à propos, d'autant que ie sçay desia qu'il ne se voit rien de si parfaict parmy les gens d'esprit & d'entendement, qu'il ne soit neantmoins fort défectueux aux yeux de ceux qui ont plus de bouche, que d'éperon; d'enuie, que d'experience; & de ialousie, que de science; à la folie & rage desquels ie laisse la Beauce ouuerte, pour s'y donner carriere iusques à S. Maturin; & la forest des Ardenes libre, pour courir presenter leurs chandelles à S. Hubert, pour mieux faire à leur retour. Et pour preuenir le iugement que les flatteurs des Grands Seigneurs pourroyent donner contre moy, sur ce que ie mets en campagne cette Caualerie sans l'aueu de quelque Monarque, ie produis pour ma iuste défense deux respects bien considerables; le premier est, que n'appartenant qu'à l'Aigle de s'approcher quand il luy plaist de Iupiter, sans en craindre les foudres; que ie ne dois pas, comme petit oysillon que ie suis, quitter la paix du village, pour m'enuoler plus promptement que prudemment à la felicité de la Cour, de peur que quelque Tiercelet d'Autour affamé ne se fondist si viuement sur moy, qu'il ne me fist perdre bat & aisles auant que d'en auoir seulement apperceu les girouettes: & le dernier, que Mars, à qui est le Cheual consacré, ne se contentant pas d'vne demie victime, que le Dieu que i'adore ne voudroit non plus que luy voir ny receuoir ce dessein pour vn parfaict témoignage de mon humilité, n'estant que le commencement de l'ouurage, dont les quatre fer̃ot le tout. Et partant, concluant que ce m'est encore trop d'honneur de la faire marcher sous l'ombre de ses Lys, & par son Priuilege, ie me tiendray en mes vœux, clos & couuert du silence, iusques à ce que le temps m'ait donné le moyen de la parfaire, & l'asseurance de la sacrifier aux pieds de son Inuincible, tres-Iuste, & tousiours triomphante Majesté, comme le plus humble & obeïssant de tous ses subjets & seruiteurs.

L'Imprimeur aux Marchands estrangers.

ENcore qu'il ne soit pas défendu de faire son proffit à qui le peut; si est-ce toutesfois, qu'il n'est pas permis de le faire au preiudice d'autruy; & pource prie-ie tous ceux qui, sans cét auis, voudroyent faire le leur à mes dépens, contrefaisant ce premier Tableau de Caualerie, de s'en deporter iusques à ce qu'ils voyent la fin du quatriéme, où ils pourront lire les Priuileges de leurs Princes, touchant la Traduction mesme de tout l'œuure, aussi bien que le present du Roy Tres-Chrestien, qui ne feront moissonner aux contreuenans, que repentir & dommage, au lieu de ioye, de gain, & d'honneur.

LA



LA CAVALERIE FRANÇOISE ET ITALIENNE,

OV

L'ART DE BIEN DRESSER LES CHEVAVX, SELON LES PRECEPTES DES BONNES ESCOLES DES DEVX NATIONS,

Tant pour le plaisir de la Carriere, & des Carozels, que pour le seruice de la Guerre.

Des manteaux, balzanes, & autres marques exterieures des Cheuaux.

TITRE I.

CHACVN sçait que le Cheual est composé des quatre Elemens: mais peu entendent bien comme ils le maintiennent en sa perfection par leurs propres & particulieres qualitez également peslemeslees; ce qui me faict dire, que le feu contribue à sa generation, sa chaleur & siccité; l'air, son humidité & sa chaleur; l'eau, sa froideur & son humidité; & la terre, son aridité & sa froideur; sous la predomination desquels il est naturellement ou colere, ou sanguin, ou flegmatique, ou melancholique, plus & moins selon que la nature luy en fournit de matiere, qui s'est pleuë d'en reuétir quatre especes d'autant de differentes couleurs, pour nous faciliter la connoissance tant de leurs humeurs & inclinations, que de leurs forces; nous specifiant par la robbe rouge de l'vne, le feu & la colere; par le manteau bay de l'autre, l'air & le sang; par la blancheur de la troisiéme, l'eau & le flegme; & par la liuree noire de la quatriéme, la terre & la melancholie.

Et pour mieux découurir ses secrets à nos sens, & à nostre iugement, elle nous a signalé l'estime qu'elle faict de chaque indiuidu de ces especes, par la viuacité & ternissement de leur teint, donnant sous l'empire du feu, le prix de son poil à l'Alezan bruslé, au dire de ces prouerbes François & Espagnol: Alezan bruslé, plustost mort que lassé: *Alazzan tostado antes*

muerto que cancado ; le faisant colere, fougeux, de grand' haleine, infatigable, & parfaictement bon à la campagne ; & doit estre doüé de crins roux & frisez, auoir les extremitez noires, & le dos parsemé de quelques poils blancs, pour faire paroistre que le feu de sa complexion est temperé, par la prouidence de son humidité.

L'Alezan clair le suit de pres en bonté, mais la colere luy faict meilleure compagnie que le sang, & porte (comme on dit) communément la raye de mulet sur le dos, les crins blonds & roux, & la queuë noire, entremeslee d'autres couleurs, pour preuue de la bonne disposition de sa bile, qui s'efforce continuellement de se placer sur les plus hautes parties de cét animal.

Il y a vne autre sorte d'Alezan entre le brun & le clair, qui est naturellement sauteur & dispos de ses membres, mais bizare & fantasque, qui pour estre bien marqué, doit estre balzané aux pieds de derriere, & auoir les crins blancs, & le dos moucheté, pour témoigner que son cœur & son foye se sont déchargez de l'excessiue colere qui autrement les embraseroit.

L'Alezan obscur a esté iusques icy fort peu estimé de plusieurs bons Caualiers, à cause que la nature l'a fait trompeur ramingue & vitieux, impatient, & consequemment indocile & obstiné en ses fantasies, ioint qu'il ne peut ny ne veut receuoir les aydes non plus que les chastimens des éperons en bonne part, quoy que ce soit l'vne des conditions qui surhausse en tous lieux le prix du cheual.

Or bien qu'on die communément qu'il y ait de tous poils bons cheuaux, aussi bien que de bons leuriers de toute taille; si est-ce que les plus experimentez tienent d'vn commun consentement, que le Bay chatain surpasse tous les autres en perfection & bonté, & que la colere qui l'accompagne purifie & desseiche tellement la superfluë humidité de son sang, qu'elle le rend assez sensible, & d'assez bonne volonté, valeureux, vigoureux & hardy, ne s'épouuantant ny pour blesseure qu'il reçoiue, ny pour quelque perte de sang qu'il face, & l'estiment grandement balzané seulement au pied gauche, attendu que telle marque signale la gentillesse de son cœur, & ayant les autres extremitez noires, l'étoile au front qui luy descende iusques sur le nez, auec la raye noire tout le long de l'eschine, comme signes euidens, que le foye, le cerueau & la ratte se sont purgez de toutes mauuaises humeurs pour se fortifier en vn bon temperament.

Le Bay doré est selon la demonstration de son poil, vif & ardent; à raison de quoy il doit auoir le dos parsemé de blanc, les extremitez noires, & le nez marqué de l'étoille qui boit, pour faire voir que la seicheresse ny la chaleur naturelle qui predominent en luy n'ont encore consommé toute son humidité.

Le Bay clair est naturellement adroit & sauteur, differant seulement en son temperament du gris pommelé, en ce qu'il tient autant du chaud & sec, que le pommelé du sang & de l'humide; il doit auoir le dos rayé, les crins gros & épais, l'étoille au front, & les deux pieds de derriere balzanez, pour representer que la chaleur naturelle a desseiché la superfluité de son flegme; le cheual de Bellerophon a enrichy ce poil, au rapport des Poëtes qui l'ont mesmement aislé, pour mieux décrire sa vitesse & dexterité.

Le Blanc, vray portrait de l'eau, de son humidité & de sa froideur, est d'humeur lache & foible; & encore qu'il s'en trouue quelques fois d'assez vigoureux & de bonnes forces; si sont-ils neantmoins le plus souuent doüez de quelque vice, qui les rend de peu de prix parmy les bons Caualiers.

Le Noir, domicile de la melancholie, est ordinairement malicieux, vindicatif, & d'autant plus vil qu'il est noir, à cause du peu de sang qu'il a, & s'appelle coleric adust, ayant les flancs roux, & moreau, lors qu'il les a noirs, participant du flegme & de la melancholie : Et quoy que les Espagnols le prisent extremement Zain, & qu'ils luy facent porter cette deuise pour signal de sa perfection, *Morzillo Zitto y sin senal, mucos lo queren, y pocos lo han.* Plusieurs cherchent le moreau Zain, & peu l'ont, si est-ce que iamais ne fut que les Italiens, non plus que les

François

François, ne l'ayent tousiours pos-posé à celuy qui a eu l'étoille au front, le pied gauche, & le droit méme de derriere balzanez, & les flancs & le boyau quelque peu parsemez de poils blancs.

De ces quatre premiers poils la nature en a faict vn meslange, dont elle en a qualifié plusieurs cheuaux, ainsi que nous voyons qu'elle fait porter le blanc & le noir au gris pommelé, pour enseigne d'vne humeur flegmatique & melancholique, & par consequent d'vne pesanteur & foiblesse extreme, qui le feroit mal receuoir en tous lieux, n'estoit que l'experience le fait voir le plus souuent sanguin & flegmatique, de grande aleine, & de bon trauail, plus propre pour la campagne & pour la guerre, que pour quelques menus passe-temps & pourmenades, pour estre bon coureur, de grande force, sensible & de longue vie; & peut-on le mettre au nombre des parfaittement bons, lors qu'il a le dos tauelé de noir, d'autant que tels signes monstrent que sa chaleur naturelle a dissipé les fumeuses vapeurs, qui s'efforçoient de suffoquer les facultez de ses parties nobles.

Le gris d'Estourneau, tient du chaud & de l'humide, & est le plus souuent lâche & de peu de nerf, à cause que la chaleur qu'il possede s'en va en vapeurs, & fait que la vigueur luy manque au besoin, & que ses esprits se refroidissent tellement, qu'il ne reconnoit pas mesmement le mords ny l'éperon.

Le gris blanc est accompagné de sang & de flegme, & doüé de grande vigueur & santé, & arriue communément au poinct de la perfection par sa facilité & franchise, & ne manque que de veuë & d'ongles pour estre preferé à tous autres en bonté.

Le gris laué monstre par sa couleur semblable à la cendre, qu'il est naturellement colere & melancholique, & est assez aymable, portant la raye de mulet sur le dos, parce qu'elle signifie que sa bile a vomy sa colere, & ayant les parties basses bien vergées de rayes noires; & tirant sur le poil de cerf, il sera d'autant plus estimable, que plus il aura la teste noire, & sera coutumierement viste & de grande aleine.

Le gris louuet est de son temperament melancholique & pesant (quoy qu'il s'en rencontre aussi d'assez legers & de bonne esquine) ainsi qu'on peut reconnoistre par la couleur qu'il reçoit du meslange du sang adust & du flegme qui le domine, ce qui est cause qu'il n'est pas de longue vie, parce que le peu de chaleur naturelle qu'il possede, ne peut subsister longuement parmy vne si grande froideur.

Le Fauue est fort peu prisé des bons Caualiers, tant parce qu'il a naturellement mauuaise veuë, que pour n'estre pas de beau rencontre, encore qu'il soit ordinairement viste, de grande aleine & de longue vie, pour estre assisté de peu de flegme & bien temperé de sang.

Le teste de More, qui est vne espece de Roüan, & duquel les Espagnols disent: *El caueca de Moro si tu viesse vnghia valria mas que l'oro*, Teste de More, si tu auois de bons ongles, tu vaudrois mieux que l'or; est communément superbe & deliberé, & doit auoir la teste & les extremitez noires, les flancs mouchetez, & la queuë parsemée de blanc & de rouge.

Le vray Roüan tire sa couleur blanche & rouge d'vn sang mal cuit, & d'vn flegme mal digeré, d'où on preiuge qu'il est d'humeur colere & flegmatique, & partant bizare, foible, vitieux, traistre, & de peu de memoire, iaçoit qu'il s'en trouue toutesfois d'assez paisibles, de bonnes forces, & attentifs à la volonté de leurs Caualiers.

Les Pies sont naturellement bizares, cauteleux, ennemis de l'homme, retifs, & de peu de force, ainsi qu'on peut iuger sur l'apparence des grandes marques & balzanes qu'ils portent, lesquelles monstrent pareillement pour proceder d'humeurs intemperees, qu'ils ont le plus souuent faute de veuë; & tient-on que les meilleurs sont ceux qui tirent plus vers le brun, que vers le noir, témoignant par telle couleur estre assistez d'vn assez gracieux temperament.

A propos des balzanes, & parce quelles procedent d'vne superfluité d'humeurs corrompuës, & par ainsi qu'elles affoiblissent les membres sur lesquels elles se placent, on peut dire

qu'elles ſont mauuaiſes d'elles meſmes, & neantmoins bonnes par accident, parce qu'elles deſſeichent & temperent és parties baſſes cette ſuperfluité qui les rend blámables en elles meſmes.

Les remolins & épis prouiennent ou d'exalaiſon d'vne humeur ſeiche & fumeuſe,ou d'vne vapeur froide & humide : ceux qui ſe font d'exalaiſon,qui a cette proprieté de purifier & deſſeicher l'immoderée humidité du cheual, ſe logent touſiours ſur les plus hautes parties,comme ſur la teſte, le col & les hanches; & ceux qui s'engendrent de vapeur, ſe retirent à la poitrine, au ventre,& aux parties baſſes qu'elles affoiblit par ſon humidité & froideur.

Mais parce, qu'il n'y a reigle ſi generale qui ne reçoiue quelque exception,ie dis qu'il ne ſe faut point tant fier au rapport du poil, qu'on y doiue perpetuellement aſſoir vn iugement infaillible & irreuocable; d'autant qu'il s'en trouue plusieurs de chaque eſpece, qui démentent ſouuent leurs robbes, ou par les effets de leur naturelle bonté, ou par ceux de leur mauuaiſe inclination, ou à faute de forces; de ſorte que pour ne ſe point tromper en ſa conſequence, il n'eſt rien tel que de la tirer tant de leurs actions que de leurs marques.

Car comme celuy-là ſe trouueroit ſans doute fort éloigné de la verité, qui voudroit maintenir indifferemment que tous Alezans ſont naturellement coleres, impatiens,fougeux & de bonne eſquine, attendu qu'à l'experience on en a conneu beaucoup d'vn naturel ſtupides, peſans, laches, foibles & du tout deſaggreables: Que tout Bay eſt touſiours ſanguin, ſenſible,vaillant,hardy & docile, ſans auouër auſſi qu'il y en a d'humeur bizares, ombrageux, ramingues, & tout a fait retifs; Qu'il n'y a point de cheuaux blancs qui ne ſoyent debiles, ſans cœur & ſans courage, rejettant ceux de ce poil,qui font bien parler d'eux par leurs forces & vigueur au preiudice de leur humide manteau : Que generalement tout cheual noir eſt melancholique,vil,& malicieux, ſans excepter ceux qui ſe trouuent doüez d'allegreſſe & de gentille humeur: Ainſi de meſme celuy ſe fouruoiroit des principes de Phyſique, qui voudroit aſſeurer que tout cheual d'Eſpagne eſt colere, fort,hardy,braue & courageux, & d'vn temperament chaud & ſec, conformément à celuy du lieu où il eſt né & éleué, parce qu'en effet il s'en rencontre pluſieurs flegmatiques, apprehenſifs, foibles & poletrons; Que le Barbe eſt touſiours de longue aleine, bon à la guerre, ſenſible, vigoureux, ſain & vif, puiſque l'vſage nous faict voir & toucher au doigt & à l'œil, qu'il y en a quantité de ſi delicats, qu'ils ne peuuent ſupporter vne fatigue, & beaucoup de pareſſeux & melancholiques qui ne vont que comme on les pouſſe, ny ne ſe reueillent qu'à coups d'éperon : Que le cheual d'Italie eſt perpetuellement obeïſſant à la volonté du Caualier, de bon nerf, patient aux chaſtimens, plaiſant à la main, & capable de receuoir toutes ſortes d'airs & maneges, ſi tant eſt qu'il s'en voye bien ſouuent de ramingues & obſtinez en leurs caprices; de ſi ſuperbes, qu'ils ne prenent ny aydes ny chaſtimens en bonne part; de ſi vicieux qu'ils n'ont forces que pour porter leurs hommes par terre, & de ſi entiers en leurs fantaſies, qu'ils ne font que ce qui leur plaiſt: Que tout rouſſin d'Allemagne eſt naturellement flegmatique, peſant, endormy & melancholique, tant à cauſe de l'air & de ſa nourriture,que du lieu de ſa naiſſance qui eſt froid & humide,puis qu'à la verité il s'en trouue en grand nombre de coleres, ſenſibles, & diſpos, d'impatiens & vindicatifs, de vigoureux & neantmoins déloyaux.

C'eſt pourquoy ie tiens pour concluſion,qu'on peut ſeulement coniecturer, & non pas iuger au vray des inclinations naturellement bonnes ou mauuaiſes des cheuaux, de quelque lieu qu'ils ſoient, chauds ou froids, par la ſimple apparence de leurs robbes,ny par la demonſtration des étoilles, balzanes, grandes ou petites, remolins, épis, épee Romaine, pieces d'autres coleurs que celles de leurs manteaux,en quelque part qu'elles y apparoiſſent, ny par le rencontre des yeux verons & inegaux, ny autres marques exterieures, & qu'il n'y a que leurs œuures & effets qui puiſſent naiuement & au vray donner vne entiere connoiſſance de leur nature, force & inclinations.

DE

De la beauté de chaque partie du Cheual.

TITRE II.

D'AVTANT qu'vne belle ame ſe loge rarement en vn laid corps, & que la beauté nous conuie & nous porte en meſme temps à bien iuger du ſujet où nous la voyõs regner ; & au contraire mépriſer celuy qui en eſt dépourueu, de telle ſorte que nous croyons le plus ſouuent que peu de vertu ſe rencontre en vn corps mal baſty & deſauenant à nos yeux : cela fait que quand nous voyons vn cheual beau de rencontre, bien fait & formé en tous ſes membres, que nous nous aſſeurons tout auſſi toſt que la nature n'aura rien oublié à la perfection de ſon courage & generoſité, & qu'elle aura eſté pluſtoſt iniuſte maratre que bonne mere à celuy qui manque de beauté.

Si bien que marchant ainſi de l'exterieur à l'interieur, nous preiugeons que le beau eſt né ſeulement pour le ſeruice des plus valeureux Caualiers en guerre & en carriere, & le laid pour la charge, & la charrette : Ce qui a fourny de tout temps de curioſité & de loüable deſir à tous ceux qui ont aymé & chery la Caualerie, & qui s'en honorent encore auiourd'huy d'en éleuer quantité, & de ſe monter touſiours ſur les plus nobles qu'ils ayent peu poſſeder pour leur argent, à fin de ioüir du plaiſir & de la commodité tout enſemble d'vn animal, ſi parfait & neceſſaire.

Et parce qu'il arriue peu ſouuent qu'vn meſme corps ſoit doüé de toutes les graces de la nature, qui s'eſt pleuë d'en faire part indifferemment à toutes ſortes de creatures ; les plus ſpeculatifs voulant repreſenter au vif toutes les qualitez qui accompliſſent en beauté chaque partie du cheual, ont emprunté & employé ce que pluſieurs animaux portent de beau & de parfait en leurs eſpeces, pour l'en enrichir & le rendre aymable : Car apres en auoir proportionné le corps à ſes pieds, & la teſte & le col, à l'vne & à l'autre de ces parties, ils ſont venus à particulariſer ſur tout ce qui fait au merite de chacune en particulier ; & commançans par la teſte, ils l'ont décharnée pour la décharger comme celle du mouton, pour mieux repreſenter l'abſence de l'abondance du flegme ; fait le front large & tenant du cercle pour marque d'vne humeur ſuperbe & furieuſe ; ils luy ont donné deux gros yeux noirs & brillans, comme ceux du bœuf & du loup, pour découurir la ſyncerité de ſon ame & la generoſité de ſon courage : & planté deux petites & pointuës oreilles ſur la teſte, pour ſignaler par leur droitture & éleuation, l'attrempance de ſon humidité ; & l'abondance de ſa chaleur & ſiccité ; ils l'ont déchargé de ganaces & de machoires, à fin de le mieux brider, luy affiner l'appuy de la bouche, & de luy faire porter la teſte en beau lieu : Ils luy ont fort ouuert les narrines, pour luy faciliter d'autant plus la reſpiration ; leſquelles ils ont vermillonnées pour faire paroiſtre la viuacité de ſes eſprits vitaux, & la force de ſa chaleur naturelle : Ils luy ont fendu mediocrement la bouche, pour y loger plus commodement l'emboucheure ; fait la langue longue, delicate, ſubtile & fretillarde pour s'en iouër ſeulement, & non pour s'en defendre les barres & empécher le bon appuy de la main ; & la bande petite & ſeiche, à fin d'y mieux arreſter la gourmette, & d'en receuoir l'effet qu'ils en attendent : ils luy ont formé le col long, déchargé, grélé pres de la teſte & débandé pour la luy mieux ramener, lequel ils ont embelly de crins longs, creſpez & éparpillez, pour vn aſſeuré témoignage de force, de vigueur, & de bon temperament ; fait la garot haut & droit, & ſi bien dilaté qu'on puiſſe ayſement voir la ſeparation des épaules ; l'eſquine courte & ronde pour luy faire mieux vnir ſes forces & ſe comporter plus gaillardement en ſes actions & mouuemens ; le boyau gros & rond, & proprement logé ſous les coſtes, à fin d'en cuire & digerer mieux ſes alimens, & d'en eſtre plus aiſé à retenir ſous la ſelle ; la poitrine enflée comme le iabot d'vn pigeon, & large comme la iube ou le deuant d'vn lyon, pour

monstrer l'assistance de la chaleur naturelle & la viuacité de ses esprits; les hanches larges, pour s'y mieux appuyer; la crouppe ronde & cauë par le milieu; le tronc de la queüe long & & sec,& bien fourny de poil,pour marque de nerf & de bonne esquine; ils luy ont donné les iarets & faux du cerf, pour plus prestement courir; les iointures des genoux & des parties basses du bœuf, à sçauoir grosses & nerueuses; les pâturons cours, & non plus courbez que les a la cheure,pour s'y maintenir fort & ferme; & fait la couronne des mains & des iambes subtile & peu étoffee de poil,pour en representer l'absence de l'humidité;la corne seiche,noire, lissée, creuse & ronde, & luy ont éleué le talon pour mieux depeindre son agilité & legeresse: Bref aucun Caualier n'a épargné son industrie pour richement parer cette noble creature, car l'vn luy a souhaitté l'oreille,la queüe & le trot du renard; l'autre l'œil & le boyau du loup; qui le courir,le sauter & le tourner du lieure,& qui l'esquine, la bouche & les pieds du mulet, quelques vns la poitrine & le cœur du lyon,quelques autres le deuant & le derriere,le pas & la douceur de la femme; & d'autres qu'il releuast les pieds en marchant comme le coq,& qu'il mangeast & s'engressast comme le porc,à fin de mieux conseruer sa chaleur naturelle, & tous ensemble ne luy ont desiré tant de perfections, sinon qu'ils ont creu que tout ce qui estoit naturellement beau,estoit par consequent bon,& que la beauté du corps estoit le coing & le clair miroir qui representoit le mieux au vif la bonté & les merites de l'ame.

De la bardelle,& comme il la faut donner au Poulain.

TITRE III.

C'EST vn dire assez triuial, que ce que poulain prend en domteure, qu'il le retient autant qu'il dure, & partant doit-on soigneusement employer l'œil,le iugement & la main à le mettre droit au chemin qu'on luy doit faire prendre pour le reduire à raison, & le soumettre à l'obeïssance du Caualier: Car comme pour mal enfourner on fait les pains cornus,aussi pour le mal entreprendre & commencer à l'instruire,on le détruit de telle sorte,qu'au bout du temps de son apprentissage, & qu'il deuroit bien faire esperer de son naturel & de ses forces,on le voit desia ou retif, ou entier, ou auec vne disgratiee posture de teste,ou de col,ou pour tout dire,tout à fait rebuté & ruiné.

Et d'autant que ce malheur procede aussi tost de l'incapacité & impatience du Caualcadour que de la mauuaise inclination du poulain,qui se voyant attaché à sa discretion, n'épargne ny courage ny force,pour se degager de ses mains, & en fuïr la discipline, & ne respirant que son auant liberté se parforce par tous moyens & tant qu'il se sent de vigueur,à s'en defaire à quelque pris & peril que ce soit; il faut premierement qu'il s'arme d'vne grande & continuelle patience qui l'empesche d'en venir aux prises auec luy,pour quelque mauuaise volonté qu'il luy témoigne par ses premiers & rebelles deportemens,se representant perpetuellement qu'il n'y a que l'incertitude du bien & du mal qui luy face fournir tant de trauerses pour se dépestrer de ce qui s'imagine en ce changement de train, estre plustost le commencement d'vne cruelle tyrannie,que d'vn doux & plaisant gouuernement, parce que si la retenuë luy échappoit iusques à en venir à quelque vengeance, les coups qu'il en reecuroit feroient, qu'il se confirmeroit tellement ceste apprehension en son foible iugement, qu'il la retiendroit à iamais pour vn veritable supplice,& n'occuperoit de là en auant son esprit qu'à inuenter continuellement nouueaux moyens de le confondre, comme celuy qu'il croiroit estre plustost son mortel ennemy,que son sage maistre.

Et à fin qu'il ne les puisse offenser du derriere, il luy fera lâcher la corde si longue qu'il ne puisse tirer iusques au pilier, où tant plus qu'il y aura de liberté, tant moins y aura-il de danger pour tous: Car son intention n'estant que de leur échapper, ils ne doiuent point craindre qu'il s'en approche, ny qu'il reçoiue autre déplaisir de leur part, que celuy qu'il en voudra prendre luy mesme, & par consequent qu'il ne les blessera du derriere, non plus que du deuant: Et pour farouche & obstiné qu'il paroisse, il ne luy monstrera ny chambriere ny gaule, se souuenant que les poulains ne s'appriuoisent iamais par brauades, non plus que les bestes sauuages à coups de baston, ains luy fera autant de caresses de la voix qu'il pourra, pour appaiser sa colere, durant laquelle il le retiendra patiemment au pilier, & ne l'en retirera point qu'il n'ait repris son bon sens, & ne se soit laissé facilement approcher.

Au lieu de ce pilier les Italiens se seruent ou de la force de deux hõmes, ou d'vne boucle de fer cramponnée dans vne muraille; & quand ils y employent les bras de ces hommes, ils veulent que l'vn & l'autre tienne les cordes du caueſſon le plus pres de la teste du poulain qu'ils peuuent, tandis que le Caualcadour luy met la bardelle, & iusques à ce qu'il ait le bout de celle du milieu en main auec eux, s'ils redoutent sa force & sa malice, à fin qu'il ne leur eschappe, & qu'il puisse gambader à son plaisir sans encourir autre risque, & puis venant à manquer d'aleine & de force pour effectuer les forces de son courage, ils le pourmenent quelque temps par le droit & le remmenent à l'écurie: Et quand ils l'attachent à cette boucle de fer, ils le rangent le plus pres de la muraille que faire se peut, où ils le retiennent par force iusques à ce qu'il soit bardelé, puis luy ayant laissé passer sa furie, ils l'en retirent, l'vn tenant & tirant la corde du milieu du caueſſon à cinq ou six pas deuant luy, & les autres l'animant à le suyure, & apres l'auoir fait cheminer tant que bon leur semble, ils luy vont oster sa bardelle à l'écurie.

Mais d'autant que l'experience m'a appris que le poulain se voyant ainsi pres de ses ennemis n'épargne les pieds ny ses esprits pour s'en dépestrer, & qu'il s'en trouue de si ruzez & vindicatifs, que venans à s'imaginer qu'ils sont ainsi retenus pour perdre tout à fait leur liberté, qu'ils feignent de reculer, & tout d'vn coup s'eslancent sur eux, auec tant de colere & d'impetuosité, qu'ils les bouleuersent par terre le plus souuent, ou du moins le trauersent tellement qu'ils sont contrains de ceder à leur furie, pour se sauuer eux mesmes de leurs dents aussi bien que de leurs ruades; & qu'il y en a d'autres si capricieux & soupçonneux, qu'au lieu de prendre patience à cette bouche, & d'attendre patiemment ce qu'on leur voudra faire, qui sortent si éperdument d'eux mesmes, que s'ils ne peuuent forcer celuy qui leur donne la bardelle à les quitter, que tout à l'instant qu'il les a sanglez, choquent si rudement la muraille, & s'y battent la teste qu'ils en sortent estropiez de ceruelle pour toute leur vie, ou se font tant de force en tournant deça & delà, qu'ils s'y faucent le col, & en reçoiuent vn vray moyen de se faire durs & entiers à quelque main; cela m'oblige d'en laisser la practique libre à quiconque voudra la hazarder, au peril d'en estre estropié ou du moins bien blessé, ayant à faire à quelque poulain ennemy capital de l'homme, ou de le perdre & ruiner pensant l'asseruir à sa volonté.

Supposé donc que le Caualcadour en ait fait tout, ou vne bonne partie de ce qu'il ait voulu ce premier iour là, & découuert par son bon traittement beaucoup de ses volontez, il le fera amener le lendemain au mesme pilier s'il est d'humeur docile, & s'il s'y est auparauant reduit sans grande cõtestation: mais s'il craint qu'il l'ait remarqué pour son fleau, & qu'il n'en vueille pas approcher, il le fera conduire en vn autre lieu, où il y aura deux piliers distãs l'vn de l'autre de trois pas, à chacun desquels il attachera l'vne & l'autre corde du caueſſon, & puis le l'y caressera de la main & de la voix, & selon qu'il s'y asseurera, il prendra le temps de luy mettre

la bardelle le plus doucement qu'il pourra, à fin de le moins étonner, & apres l'auoir sanglé il se retirera à l'vn des piliers, & passera souuent de l'vn à l'autre pardeuant luy, comme s'il estoit entre ceux de l'écurie, en luy donnant vn peu d'herbe & le flattant, à fin de luy oster tout soupçon & sujet de s'y allarmer; & connoissant à son asseurance, qu'il le pourra pourmener sans inconuenient, il le détachera d'vn pilier, & luy alongera la corde de l'autre, pour sonder plus viuement son intention, & persistant ainsi en sa bonne volonté sans se mettre en fougue, il l'ostera de l'autre pilier en le flattant fort, & le pourmenera paisiblement là où il voudra, & tant qu'il luy plaira, puis le menera reconnoistre le pilier, où il luy aura donné la bardelle la premiere fois, là où il la luy leuera en luy faisant caresse pour le luy appriuoiser, & puis l'emmenera à son écurie: ce qu'il doit continuer iusques à ce qu'il pretende le pouuoir monter sans peril, & sans le par trop partroubler, & le sangler tous les iours petit à petit de plus en plus, à fin qu'apres que le temps & sa prudence l'auront releué de ses douteuses imaginations, il se laisse gouuerner paisiblement sous l'esperance d'vne mesme composition, & l'attente d'vn semblable traittement.

Comme il se faut comporter pour monter le Poulain sans danger.

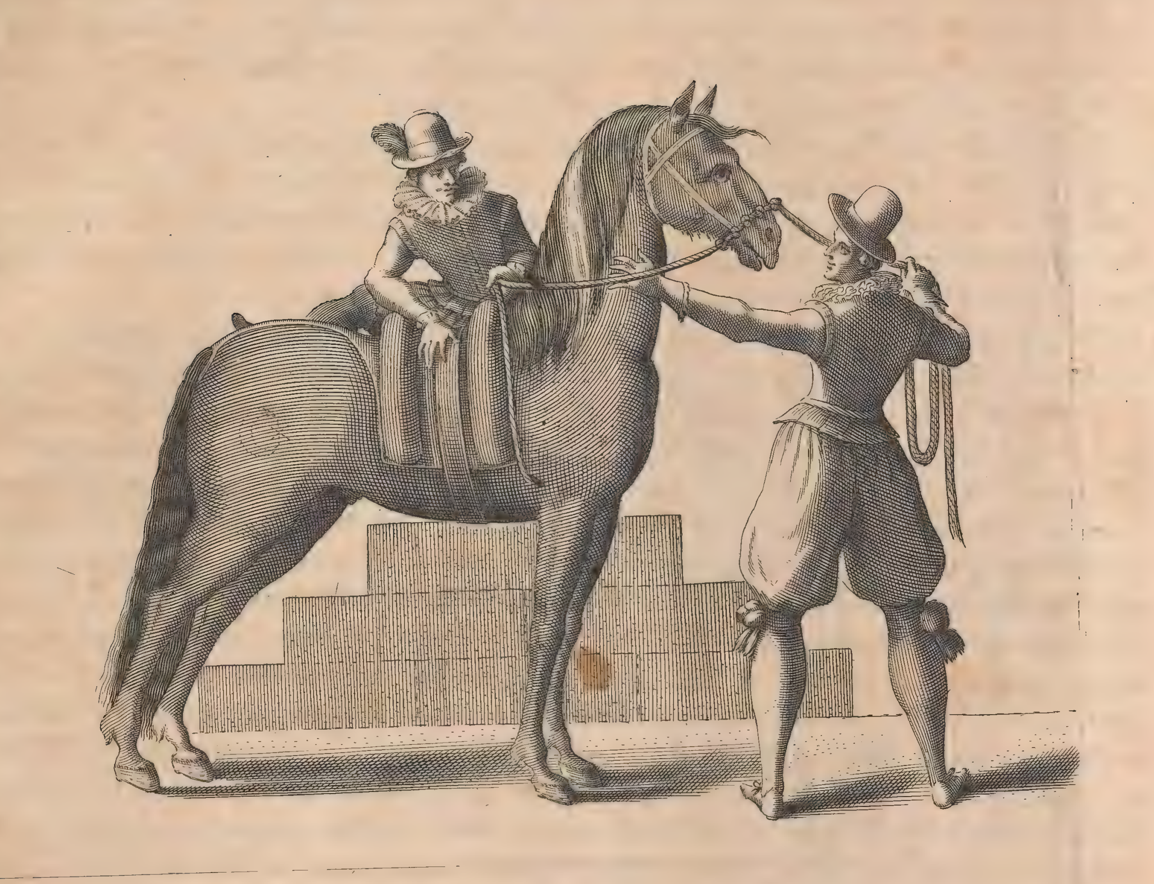
TITRE IV.

ENCORE qu'on tienne, que qui a bien commencé, a demy fait, & qu'il semble que le Caualcadour ait desia comme à demy eteint les feux de son poulain, par sa patience; si est-ce qu'il n'en est encore iusques icy, qu'à la leçon qui enseigne que celuy là n'a pas fait qui commence: car outre la bardelle bien sanglée, & son caueßon bien en teste, si faut-il qu'il ait pourueu à le renforcer d'vne bonne & forte corde longue de six pas pour le moins, & à se faire accompagner de quelque homme robuste, bien entendu en cét exercice, & qui ait bons pieds, bons yeux, & bons bras, tant pour en pouuoir retenir la fougue & furie sur ses sauts & ebalançons, que pour les preuoir & l'auertir de se tenir prest à les receuoir, d'autant que s'il le pensoit mettre sans secours, & croyoit le pouuoir seul maistriser, il se trouueroit bien tost à bas en propre personne pour le moins, si tant estoit qu'il eust à faire à quelqu'vn de grand courage, & d'asse[illegible] force pour en faire voler les effets.

S'estant donc ainsi fortifié contre le mal qui en pourroit arriuer, il le fera pourmener le long du montoir, ou de quelque grande poutre de bois couchée pres d'vne muraille, où il se tiendra & le flattera tant & si longuement que celuy qui le conduira l'ait tellement asseuré par ses allées & venuës, & en l'arrestant tantost en vn lieu, & tantost en l'autre, il le luy doit tousiours caresser en luy frappant de la main sur la bardelle, iusques à ce qu'il connoisse y pouuoir entrer sans grande incommodité, & tandis qu'il s'accommodera les deux cordes du caueßon en main, de telle sorte qu'il en puisse prendre tout d'vn coup l'vne en la main droitte, son second le tiendra court & ferme, & l'amusera auec vn peu d'herbe iusques à ce qu'il voye le Caualcadour dessus, qui luy laissera le caueßon aussi lâche & abbaissé pour se soutenir, que son guide l'aura serré pour l'empécher de luy échapper & de l'emporter, & qui prendra bien garde que cette corde de laquelle il le conduira ne luy puisse non plus ambarrasser les iambes que les siennes, pour euiter toute disgrace qu'ils en pourroient encourir.

Mais pour plus grande asseurãce de l'vn & de l'autre, ie trouue qu'il n'est riẽ tel que de l'attacher entre deux piliers, dont l'vn se puisse oster facilemẽt & qu'à lautre y ait vn hõme qui tiẽne la corde du mitã du caueßõ, cõme elle se voit en la figure precedẽte faisãt trois tours, & de luy mettre vn bissac de toile assez grãd qui ait les deux bouts à demi plains de sable sur la bardelle,

dans



dans laquelle le Caualcadour le pourra arrester de telle façon qu'il n'en pourra tomber pour quelque rage qu'il puisse faire, en cousant les deux aisles ensemble auec quelque fort lasset de cuir ou fisselle, auant que de la luy mettre sur le dos, ou apres la luy auoir sangiée, mais en l'vne & en l'autre façon il faudra qu'il en fasse soutenir les deux bouts, par deux hommes dont l'vn sera d'vn costé, & l'autre de l'autre, iusques à ce qu'il l'ait sanglé seulement si le bissac est desia dedans la bardelle, ou iusques à ce qu'il le luy ait cousu s'il n'y est pas, & le tout bien fait, le pilier leué, le trou d'iceluy recomblé, & les deux cordes ordinaires du caueſſon bié attachées à la bardelle auec quelque forte éguillete de cuir, qui les luy laissent aller tout doucement tandis qu'il se retirera au pilier pour luy rendre autât de corde qu'il luy en faudra par raison pour y tourner tout au tour, & s'efforcera de l'appaiser s'il s'en met en colere & en fougue, parlant à luy plaisamment & s'en accostant le plus pres qu'il pourra, à fin de le caresser de la main apres qu'il aura fait tout ce qu'il aura peu pour s'en décharger, & voulant mettre fin à sa leçon il le menera accoster le montuer, là où il luy fera force caresses, & luy ostera sa premiere portee, & le landemain il le luy ira monter selon l'ordre que i'ay desia dit.

Et d'autant que la cause pourquoy on luy donne la bardelle plustost que la selle est tant pour luy laisser les mouuemens du corps libres, que pour plus aysément luy dresser la teste & le col, & les luy mettre en belle posture, il faut que l'vn & l'autre tienne les cordes du caueſſon hautes pour les luy faire porter en beau lieu, pour l'empescher de se ramener trop bas, & d'auoir moyen de s'y trop appuyer pour incommoder son Caualcadour.

Or venant sous cette charge non accoustumée à employer ses forces pour s'en défaire, pendant que le Caualcadour prendra patience & la peine de se bien tenir, son homme employera ses bras pour l'empescher de se mettre en liberté par ses furieux deportemens, sans toutefois que l'vn ny l'autre luy donne autre déplaisir, que celuy qui se causera de luy mesme; & apres qu'il aura éuaporé les feux de sa colere, & qu'ils le voiront au bout de ses malices, ils le meneront en quelque chemin assez long, applany & estroit, là où ils le feront trotter autant de pas par le droit, qu'ils luy sentiront de bonne volonté & de force accompagnée de gaillardise, & puis l'arresteront le plus droit & doucement qu'ils pourront, où le Caualcadour n'oubliera pas à le flatter de la main & de la voix, ny le guide à luy dóner de l'herbe, tant pour luy faire prendre aleine, que pour luy donner à connoistre qu'ils ne luy veulent point faire de mal; & apres ces faueurs ils poursuyurôt leur chemin en la mesme façon, sans le tourner d'vn costé ny d'autre, bastant pour cette premiere fois de le trotter seulement par le droit, pour tâcher de decouurir à plus pres ce qui est de son courage & inclination; & cela fait, ils le reporteront là où il l'aura monté, & luy feront prendre le tour pour y arriuer fort large & rond, de peur qu'en le tournant trop court, il ne fust contraint de plier le col pour ietter la teste dans vne si étroitte espace, dont il se le pourroit faire faux, & prendre sujet de se tenir entier sur telle main, & là le Caualcadour le démontra & remontra plaisamment & plusieurs fois, à fin de le luy asseurer, & de le rendre aussi facile à l'vn de ces effets qu'à l'autre.

Et parce que tous poulains ne sont pas de mesme humeur, non plus que de volonté & de forces, & qu'il y en a qui de leur naturel sont plus adroits & dociles que les autres; & que la nature en a fait les vns legers & reueillez, & les autres lourds, pesans & endormis; pour ne faire pas comme ces Medecins qui n'vsent que de leur antimoine preparé pour guarir toutes sortes de maladies; il faut commencer à les dresser & les conduire selon leur volée, c'est à sçauoir les escarbillats & chatoüilleux, le plus mignardement qu'on pourra, & simplement par le droit, pour leur oster toute occasion de se mettre en fougue & furie, sans leur demander autre chose qu'vn doux arrest, iusques à ce qu'ils y vienent librement & iustement: n'estoit qu'abbusant de la courtoisie du Caualcadour, ils prinssent la fuite trop licentieusement, qui lors leur doit faire éprouuer qu'il a les bras assez nerueux pour les retenir subiets à sa discretion & bonne discipline, & les faire mesmement reculer s'ils continuoient leurs escapades pour leur faire

faire paroistre qu'il est leur maistre,& qu'il se soucie fort peu de leurs coleres. Et les pesans & paresseux tout autrement ; car arriuant, comme naturellement il se peut faire, qu'ils tirent & pesent à la main,ou s'appuyent tout à fait sur le caueſſon, il sera necessaire de les parer souuent,ne trottant mesme que par le droit, & de les ramener à toute force sur les hanches, à fin de leur releuer,ou leur ramener la teste,& pour leur rompre le faux appuy qu'ils y cherchent, & qui pis est, de les faire reculer auant qu'ils soient seurs au parer, quand on les sentira trop obstinez en leurs láchetez & malicieux dédains des premiers chatimens.

Et d'autant que le Caualcadour ne se peut seruir de gaule ny d'éperons, pour pousser ou chatier son poulain selon son merite, de peur de luy fournir de sujet de ioüer de la queüe dés le commencement de son apprentissage,dont il en pourroit faire vne mauuaise habitude, il doit auoir son recours aux cordes du caueſſon,& l'en battre sur le costé qu'il aura failly, & sur l'vn & l'autre pour le chasser auant plaisamment ou rudement selon la fantasie qu'il luy sentira, & comme il estimera qu'il le pourra souffrir sans s'en dépiter & ressentir par quelque facheux trait de sa vindicatiue humeur.

Apres l'auoir ainsi traitté en ses premieres leçons,& qu'il cheminera droit de teste & de col, & qu'il repondra librement aux auertissemens & chatimens des cordes du caueſſon, il commencera à luy faire connoistre le gras de la iambe & les talõs au mesme temps qu'il l'en poussera & l'en chatira, & à le faire reculer par le secours d'icelles selon qu'il voira estre à propos, en l'en inquietãt d'autant moins qu'il les prendra à cõtre-cœur, pour luy faire entendre qu'il l'en veut plustost soulager que facher,ayant tousiours la douceur en singuliere recommandation, comme le plus asseuré remede qu'on puisse appliquer à tout mal qu'il pourra faire, iusques à ce qu'il soit capable de prendre en bonne part des chatimens plus sensibles, & ne le hátant ny ne le precipitant en ces commencemens de leçons pour tant bien qu'il les luy voye fournir,d'autant que iusques à ce qu'il y soit bien asseuré ce seroit temps & peine perduë de l'auancer à d'autres sur lesquelles on pourroit éprouuer, que comme dit ce prouerbe Italien: *Il gatto per auer fretta fece la prole cieca.* Le chat pour trop se haster fit ses petits aueugles, qu'aussi pour trop luy vouloir faire faire,qu'en fin il ne voudroit rien fournir du tout, consideré mesmement qu'il n'y a que le temps & la bonne école qui le puissent reduire à perfection.

Comme il faut mettre,retenir, & s'asseurer le Poulain dans la main.

TITRE V.

SI celuy à qui on soutient le menton peut hardiment nager, comme on dit communement, celuy aussi peut courageusement asseurer son assiete en bardelle à qui on tient le poulain par les cordes du caueſſon qu'il a en teste; & comme celuy là ne s'ose tant auanturer que de trajetter vn gros fleuue à la nage de peur de faire naufrage sans l'assistance de celuy qui luy a monstré le mouuement des bras & des iambes; aussi nostre Caualcadour n'a pensé iusques icy à entreprendre de le trotter & moins galopper seul en pleine liberté; mais comme le premier n'apprehende plus les flots apres qu'il en a éprouué plusieurs fois,& surpassé heureusement l'impetuosité en la presence de son maistre, & qu'il y retourne par apres tout seul & sans rien craindre: Ainsi celuy-cy retiendra encore pour cette fois son conducteur aupres de luy,à fin de le secourir au besoin, en cas qu'il se trouuast en hazard de sa personne par les furieuses fougues de celuy qu'il pretend s'asseruir en esperance de ne le plus démonter qu'il n'en soit entierement demeuré le maistre.

Pour paruenir donc ſain & ſauue au but de ſes pretenſions, & ſans mettre ſon poulain en deſordre en ce changement,il faut qu'eſtant deſſus il ſe faſſe conduire par celuy qui luy a ſeruy de lumiere iuſques icy,au lieu où il a accouſtumé de le trotter par le droit,où eſtant arouté, il fera retirer quelque peu à quartier ſon guide du coſté qu'il ſe defend le plus, ayant toutefois touſiours ſon cordeau en main pour l'employer au beſoin pendant qu'il le retiendra,& l'obligera de ſuyure ſa premiere piſte ; & ſi le bon heur, ou ſon bon naturel porte qu'il trotte en cette maniere ſans difficulté & deffy de quelque nouueauté, il ſe retiendra encore vn peu d'auantage à coſté,& neantmoins pas ſi caché qu'il ne le puiſſe voir ſans courber le col,ou ſans tourner la teſte,qu'il doit perpetuellement porter haute & droitte,& allant auſſi franchement ainſi que quand il le voyoit plus auancé, lors il ſe reculera tout à fait de ſa veüe,le ſuyuant cependant de pres ſans quitter ſa corde pour luy eſtre à temps au deuant s'il s'arreſtoit à faute de ne le plus voir,comme il peut facilement arriuer venant à ſe repreſenter le train qu'il tenoit en ſa premiere liberté,qui luy permettoit d'aller tantoſt le pas, tantoſt le trot & le galop, à droit & à gauche, deuant, à coſté,ou apres ſa mere,ou autres cheuaux,& tantoſt de donner carriere à ſes eſprits auſſi bien en tournant que courãt par le droit,& de s'arreſter à ſa poſte en quelque part qu'il vouloit : Car cét arreſt procedant pluſtoſt de ce reſſentiment, que meſme il ſe ramanteuoit pour auoir eſté continuellement iuſques là guidé par ſon homme,que de volonté deliberée de ne paſſer pas outre, ſi le Caualcadour vouloit s'oppiniaſtrer à le vouloir faire partir de la main,& aller auant à coups de corde & de talon,ſans luy redonner premierement celuy qui luy a fait auparauant eſtorſe, ou infailliblement il luy falſifieroit le col, & le luy endurciroit du coſté qu'il le tourneroit pour reuoir ſon homme,ou il le rendroit tout à fait retif, en quoy ſon honneur ſeroit intereſſé,pour ne luy auoir ſceu pourſuyure les effets de ſa patience iuſques au bout où elle auoit pouuoir de le rendre ; Et au cas auſſi qu'il aille ſon droit chemin ſans contredit & ſans chandelle, il le luy doit entretenir ſans luy faire aucun deplaiſir, & apres le luy auoir fort flatté, le remener ſeul à la maniere accouſtumée au montoüer pour le demonter auec toutes ſortes de careſſes.

Et comme la ſoury qui n'auroit qu'vn trou ſeroit bien toſt priſe ; ainſi le Caualcadour qui n'auroit qu'vn ſeul moyen de s'aſſeurer de ſon poulain ſe trouueroit le plus ſouuent décheu de ſon eſperance,& braué de celuy qu'il pretendoit manier à baguette ; & pour ce ſujet faut-il qu'il ſoit pourueu d'autant d'inuentions, qu'il en ſera de ruſes & malices, à fin d'auoir recours en temps & lieu à celle qu'il connoiſtra eſtre la plus expediente pour le reduire à ſon deuoir & le retenir dans ſa main ; de ſorte que s'il ne ſe veut rendre par la ſuſditte,qu'il le pourra poſſible plus ayſement gaigner par la preſente ; c'eſt à ſçauoir en luy faiſant ſuyure vn autre cheual deſia dreſſé,dés qu'il partira du montoüer,& conduit par quelqu'vn qui ſçache l'auancer & le retenir, le parer & le repartir ſelon que fera le ſien,auquel il fera ſuyure l'autre de plus pres qu'il pourra,ſans qu'aucun neantmoins en puiſſe receuoir de l'incommodité, & quand il connoiſtra qu'il le ſuyura franchement, il faudra par apres faire marcher le fait aſſez bellement,& cependant qu'il tâche à le luy faire deuancer,à fin que du moins il viene à l'accoſter, & cheminer ainſi droit de front par tout où l'autre ira, & à l'arreſter où il parera, & à partir quand il partira.

Ayant gaigné ces deux points ſur luy, il fera tout doucement & au dépourueu arreſter le dreſſé pour luy faire prendre le deuant, à fin que le ſien n'ayant point preuenu cette ſurpriſe face au moins quelques pas auant que de s'en apperceuoir, apres leſquels l'autre ſe remettra ſur la piſte & le talonnera de fort pres pour le raccoſter ou le deuancer, s'il faiſoit difficulté de pourſuyure ſon pas ou ſon trot, & s'il ſe vouloit obſtiner à s'arreſter ; pour luy faire reprendre ſes eſprits & luy dõner courage de le ſuyure & de le coſtoyer, pour puis apres qu'il ſera bien en train luy faire bien à propos éprouuer tant de fois l'effet de cette tromperie qu'il ne s'en puiſſe plus imaginer ny en redouter quelque mauuaiſe partie qui le diuertiſſe d'obeïr à ſon Caualcadour,

cadour, qui ne luy doit estre iamais chiche de caresse tant qu'il se maintiendra au chemin de bien faire, mais bien luy épargner toute seuerité, iusques à ce qu'il l'ait tout à fait dans sa main; se souuenant que comme il faut endurer des chiens iusques à ce qu'on soit aux pierres, que c'est pareillement vn faire le faut de patienter auec luy iusques à ce qu'il ait la gaule en main & les éperons aux talons pour s'en defendre, & rompre tout à bon escient les efforts de sa mauuaise volonté, de maniere que dés qu'il l'aura reduit à telle obeïssance que de le voir passer & aller librement deuant l'autre, il ne luy doit plus rien demander dauantage, puis qu'il en a ce qu'il en desiroit, ains luy faire ressentir le contentement qu'il receura de son obeïssance, en le reportant au montoir, où il luy ostera luy mesme le caueßon, & le pourmenera quelque peu en le flattant & luy donnant quelque friandise pour vn asseuré témoignage de sa bienueillance.

Comme il faut donner, & faire reconnoistre la premiere bride au Poulain.

TITRE VI.

LA bouche du cheual est vn membre si delicat que les meilleurs Maistres se trouuent bien souuent fort empeschez à la conseruer saine & entiere, pour quelque sorte d'emboucheures qu'ils y puissent loger: car comme la nature les a faits differens en humeurs, forces & inclinations, aussi leur a elle donné la bouche de mesme; aux vns si bonne qu'ils se maintienent sous ce qu'on leur donne; & aux autres si delicate & si fauce, que pour tant douce que puisse estre l'emboucheure, qu'ils ne la peuuent souffrir, ce qui est cause que tels cheuaux sont plus inutiles à la selle que de seruice, pour quelque beauté & bonté qu'ils puissent auoir, pour ne se trouuer artifice par lequel on ait moyen de suppléer à leurs defauts quoy que sans iceux ils se rendroient capables d'estre employez à bonnes expeditions, & encore à d'autres si forte qu'il n'y a mords si rude qui les puisse retenir en bon appuy.

Et d'autant que ceux qui l'ont naturellement bien disposée au bon appuy peuuent tomber entre les mains de maistres, qui la leur pourroient perdre à faute de ne la leur sçauoir pas conseruer dés le premier iour qu'ils luy donnent la bride, pour mieux s'en asseurer qu'auec le caueßon, sous la rigueur desquels ils pourroient par succession de temps se defendre des chatimens & tout à fait de l'école, il faut que le Caualcadour ne se departe iamais de l'anciene coustume, qui ne donne aux ieunes cheuaux pour premiere emboucheure qu'vn canon simple & ordinaire & mesmement à demy vsé, ou fort poly s'il est neuf, auec vne branche droitte & longue à l'auenant de sa taille, & vne gourmette de trois grosses esses bien rondes & proportionnées à la capacité de sa barbe, à fin de ne la luy offenser non plus que les barres, ny les genciues, ny la langue, ny le palais, ny les leures, & ne le bridera iamais la premiere fois, qu'il n'ait auparauant emmiellé ou saupoudré l'emboucheure de sel, pour donner saueur à sa langue & suiet de s'y ioüer, & d'en receuoir du plaisir, au lieu d'importunité, & dés aussi-tost qu'il l'aura dans la bouche & la testiere en teste sans la sou-gorge, ou si láche qu'elle ne l'empesche point de la baisser, & sans gourmette, il l'attachera comme de coustume aux deux piliers de l'écurie auec les cordes de son caueßon, où il le laissera ainsi bridé deux heures le iour, & deux ou trois iours consecutifs sans le monter, à fin de luy en faire perdre l'aprehension, auant que de la luy faire sentir.

Et quand il le montera auec la bride, il ne le doit point gourmer pour lors, & luy doit suffire de le tenir sujet à la main, & de passer le maistre doigt entre les rénes pour les tenir plus iu-

stes

stes & egales sur son col; & à fin que le mouuement des bras & des mains qu'il fera, pour mieux faire ioüer le caueßon, la réne droitte ne soit plus tirée que la gauche, il le menera ainsi simplement au pas par le droit, táchant doucement à luy ramener la teste s'il la hausse ou l'allonge trop, & la luy releuer s'il la porte trop bas, tant auec icelles mediocrement tenuës, qu'auec les cordes du caueßon, qui doit tousiours estre le plus employé à l'œuure, pour luy faire moins de mal & de dommage que la bride, & le tout sans aucune caueßade, pour quelques folastres mouuemens qu'il pourra faire de la teste, de peur qu'il ne les prist pour ebrillades: car qui voudroit du premier coup luy en faire sentir áprement les effets, il est bien certain qu'on luy romproit quelqu'vne, ou peut estre toutes les susdites parties de la bouche, ou qu'on le troubleroit en telle sorte, qu'il en apprehenderoit toute sa vie la subiettion, à cause de ce premier torment, & apres l'auoir ainsi tellement pourmené, qu'il connoisse qu'elle ne luy deplaist pas, il pourra commander à son homme de se presenter à luy auec de l'herbe qu'il luy laissera macher tandis qu'il mettra la gourmette en sa maille, & luy le doigt annulaire entre les rénes, & les ajustera auec les cordes du caueßon, & puis continuera son pas & sa pourmenade pour l'aller plaisamment demonter.

Le landemain il le remontera, & luy mettra la gourmette en la mesme maille qu'estoit le crochet le iour precedent, & le remenera là où il a accoustumé de le trauailler, tenant les rénes auec le doigt annulaire & le pouße iustemét ordonnées sur le milieu du col, & si bien proportionnées auec celles du caueßon, que s'il venoit à se facher de se voir reduit à telle subjettion, il luy puisse aysement lácher la bride, & le retenir seulement d'iceluy, iusques à ce qu'il se soit rendu, & la reporter & retirer peu à peu au lieu où il ne l'aura pas voulu souffrir, & l'entretenir doucement sous tel appuy, fuyant continuellement l'occasion de luy donner sujet de s'y opposer, en voulant boire le mords, ou passer la langue par dessus, ou táchant de s'en desarmer les barres & les genciues, ou faisant les forces, ou tournant la teste & la bouche plus d'vn costé que d'autre, & bref faisant plusieurs desaggreables postures, qu'il pourroit par telle rigueur & succeßion de temps faire passer comme en vn autre nature incorrigible si on n'y pouruoyoit prudemment & de bonne heure, par vne douce & legere action de main.

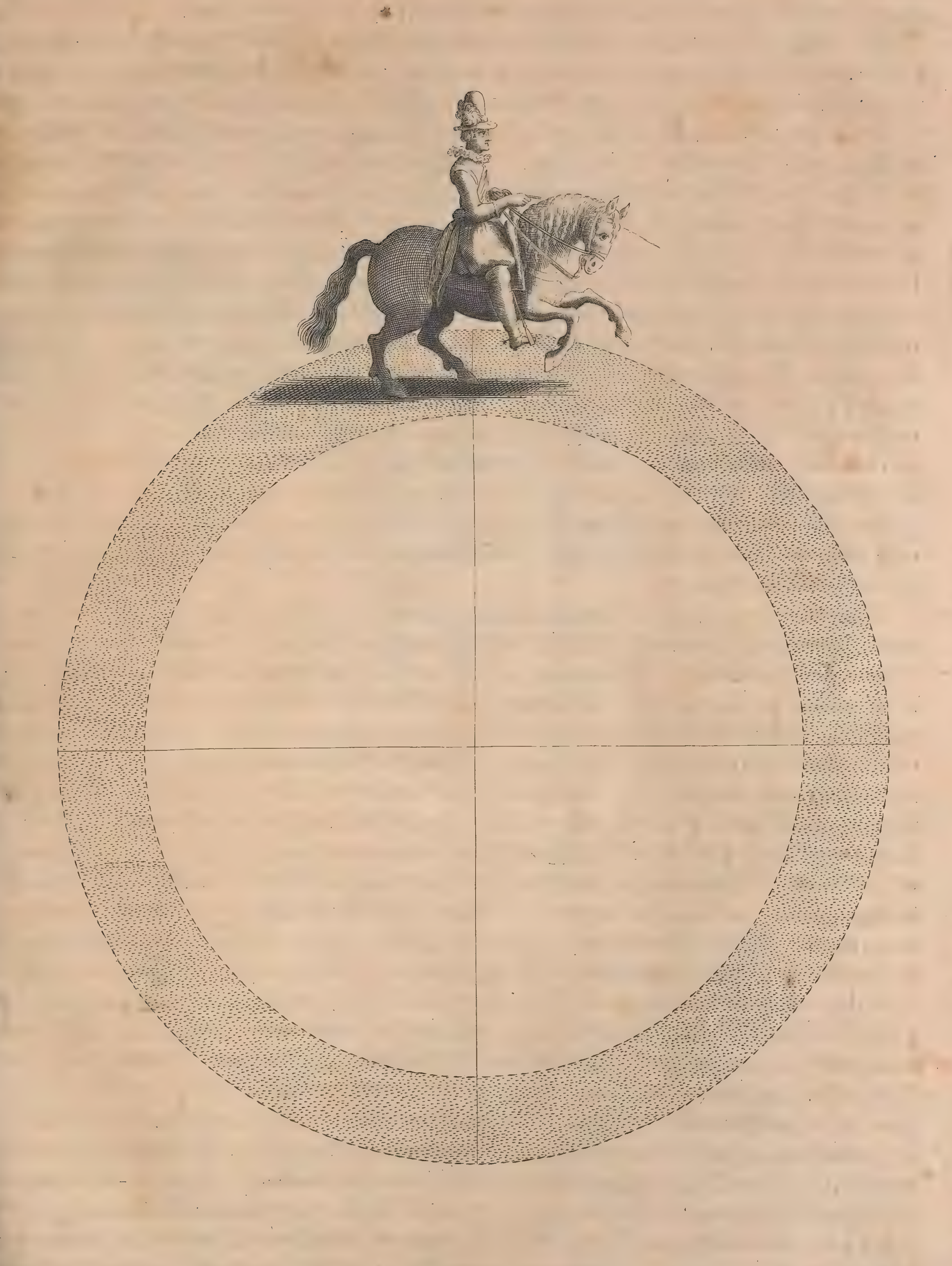
Et lors qu'il se sera reduict à quelque mediocre appuy, il commencera à le mettre au trot selon son humeur & ses forces, à sçauoir court & plaisant s'il est fougueux & impatient, & long & gaillard s'il est pareßeux, ou fingard, tant à fin d'en reueiller l'vn que de ne donner loisir à l'autre de s'arrester, & vigoureux & soutenu de la bonne main à celuy qui s'y abbandonnera, à fin de luy delier les épaules & les hanches, & continuant cette metode auec patience & iugement, allant par le droit il luy pourra en peu de temps faire prendre tout à fait le bon appuy pour luy faire puis apres reconnoistre la proportion des voltes.

Des parties de la volte, comme il faut ayder au Poulain à la bien arondir, & à changer de main.

TITRE VII.

LE Caualcadour ayant tant fait par le droit que de s'estre rendu maistre de son poulain, voulant commencer à luy faire connoistre les ronds, pour luy apprendre à tourner librement à toutes mains au trot & au galop, doit sçauoir que toute volte comment qu'elle se face, ou terre à terre, ou à mezair, ou par haut, est composée de quatre angles, sur le point de chacun desquels il luy doit faire vn temps de la main de la bride en la tournant dans la volte, & l'accoster de la iambe hors d'icelle au mesme instant, & les reporter

ter



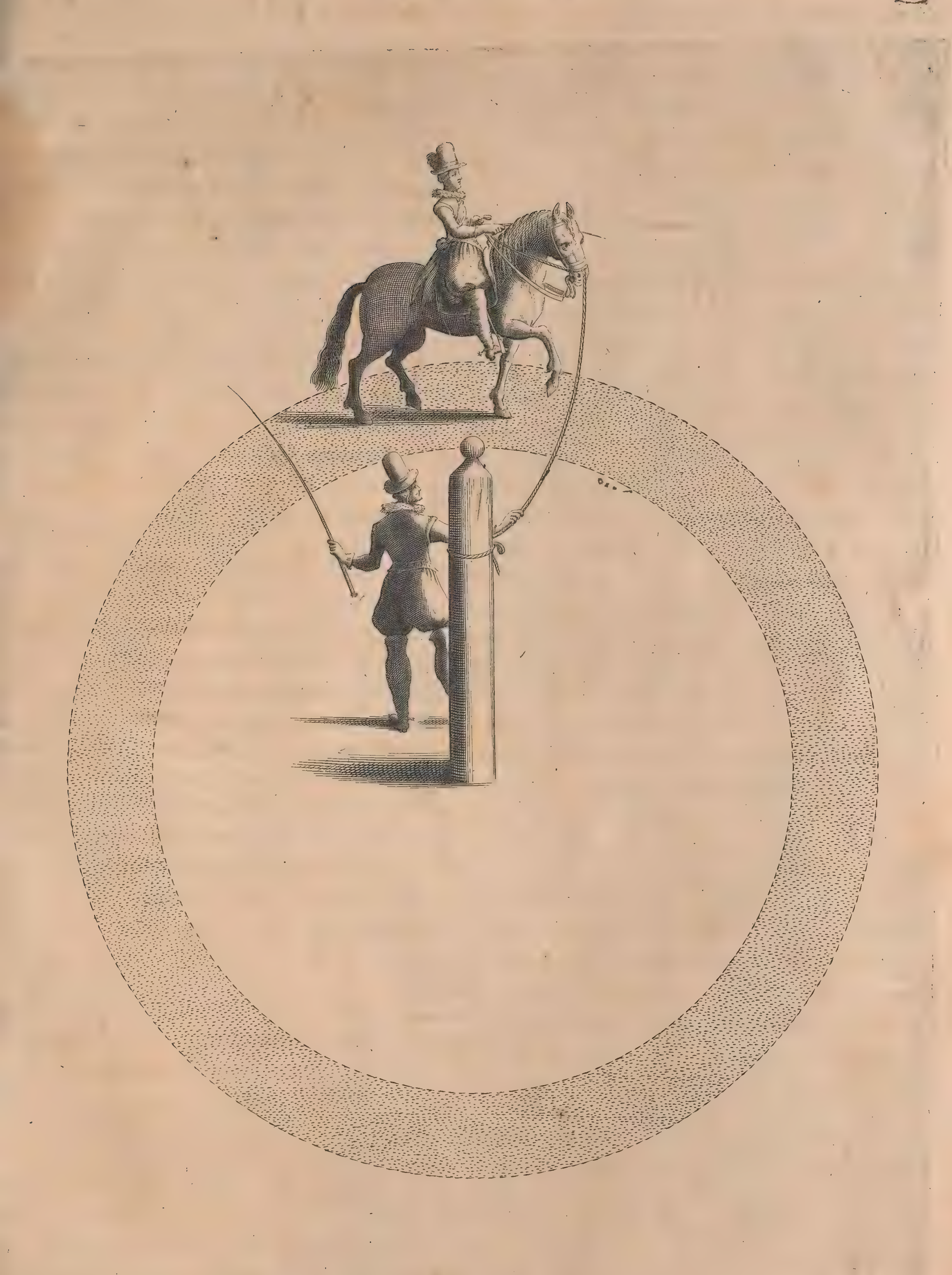
A TRES NOBLE ET TRES VAILLANT CAVALIER MONSIEVR IOSEPHO ROMENY LONDOIS.

ter à l'ordinaire dés qu'il y conſent,à fin de le diuertir par cét auertiſſemẽt d'aller par le droit, apres en auoir fourny le premier quartier,ainſi qu'il ſe voit en ce deſſein.

Et d'autant que les Italiens ne ſe ſeruent point de piliers pour faire tourner leurs cheuaux, tant ieunes & farouches puiſſent-ils eſtre,& qu'ils n'y employẽt que leurs bras,ou tout au plus vne longue corde,qu'vn homme tient eſtant à pied,& demeurant ferme en vn lieu tandis que le Caualcadour le trauaille, i'auiſe icy le Caualier qu'encore qu'il monſtre ſon cheual à demy dreſſé,ou qu'il l'exerce ſous les preceptes de quelque bon Caualerice qui le tiene ſeulement en main auec la caueſſane, ou eſtãt attaché au pilier, qu'il ne doit iamais manquer à l'auertir de la main & de la iambe,& meſmement d'vn ſifflement de gaule,toutes les fois qu'il arriuera ſur le poinct de chaque angle,à fin que le laiſsãt ſous ſa foy il ne mãque point à obeïr à l'action qu'il luy en fera ; encore qu'on puiſſe repliquer qu'eſtant au pilier bien attaché qu'il ne peut faire autremẽt que de tourner rondement, ſi celuy qui eſt deſſus le peut bien à propos chaſſer & retenir ſur la circonference du tour qu'il luy pourra dõner ſelon la longueur de la corde,à quoy ie repars, & dis, que le pilier ne fait pas le cheual,& que biẽ que s'y voyant attaché il ſoit contraint d'y faire la volonté du Caualier, qu'il faut toutefois que ce ſoit luy qui luy face reconnoiſtre que c'eſt luy qui le domte & nõ le pilier,ou celuy qui tient la corde, autremẽt dés qu'il s'en voiroit hors,il voudroit vſer de ſes premiers droits,& ſe remettre en frãchiſe à beaux ſauts &gambades au preiudice de qui il appartiendroit,par où il ſe connoiſtroit qu'on n'auroit rien gaigné de le luy aſſubjetir,s'il n'entendoit qu'il luy faut répondre à cette actionde main qui ſe doit touſiours faire dans la volte, & à l'auertiſſement de la iambe hors d'icelle, de peur qu'il n'en derobbaſt la crouppe.

Cela preſuppoſé,& que le Caualier l'ait ſur vn rond bien battu, ſi le Caualerice ne le tient auec la caueſſane,il cõmencera à le luy faire recõnoiſtre au petit pas à main droitte,luy portãt la main de la bride tournée dedans la volte,luy couchant & croiſant la gaule ſur le col de telle ſorte qu'il en puiſſe apperceuoir le bout,& l'accoſtãt du gras de la iambe gauche iuſques à ce qu'il ſoit arriué ſur l'vne des lignes qui diuiſent le rond en quatre parties,où au meſme inſtant qu'il luy fera ce tẽps de poignet dãs la volte,il l'auertira pareillement de la main de la gaule en luy en dõnant tout doucement ſur l'épaule gauche;& luy tirãt la corde du caueſſon, il luy fera ſentir ſon talõ hors la volte cõme à trois doigts par delà les ſangles, pour l'empeſcher de ietter la crouppe hors la piſte d'icelle, & l'arreſtant de quartier en quartier le plus droit qu'il pourra dés auſſi toſt qu'il aura obey à ces aydes, à fin de luy donner le loiſir d'en conceuoir le ſujet,& de ſe l'imprimer en ſa memoire pour s'en faciliter la practique ; & apres en auoir tiré trois ou quatre tours,dõt le dernier ſoit tout d'vne alene, il luy fera faire le plus bel arreſt qu'il pourra, ſur lequel il le flattera fort,puis le chaſſera deux ou trois pas ſur la meſme main,en luy portant celle de la bride fort dedans la volte,luy tirant la corde droitte du caueſſon, luy dõnant de la gaule ſur l'épaule de dehors,& luy tenant touſiours le talon au ventre iuſques à ce qu'il ſoit du tout entré dans le rond,par le milieu duquel il le conduira le plus droit & doucemẽt qu'il luy ſera poſſible ſur l'autre piſte , pour luy faire entendre & receuoir les meſmes aydes tournant à gauche,à ſçauoir le tour du poignet, & l'auertiſſemẽt de la corde du caueſſon dedans la volte, luy monſtrant la gaule fort étenduë ſur la main droitte, & l'accoſtant de la iambe & du talon en pareil lieu hors d'icelle,iuſques à ce qu'il luy ait fait faire autant de tours que ſur la droitte, ſur laquelle il le remettra apres l'auoir paré & careſſé ſur la main gauche, de meſme façõ qu'il le luy auoit apporté;& apres l'auoir exercé ſelon cét ordre ſur l'vne & l'autre main autant qu'il aura peu & deu par raiſon , il luy fera mettre fin à ſa leçon ſur la main qu'il le trouuera le plus dur,& donner quelque peu d'herbe auant que de le ramener au montoir.

Or s'il ſe veut ſeruir du pilier,il faut que celuy qui y tiẽdra la corde ait l'œil au guet,& fort attẽtif au deportemẽt du cheual,&qu'il ne mãque pas à biẽ prẽdre le tẽps de l'auertir deſquartier en quartier à jetter ſa veüe ſur la volte au meſme inſtãt que celuy qui ſera deſſus le luy aydera,



A TRES NOBLE ET TRES BRAVE CAVALIER
MONSIEVR IEAN WOLFFGANG DE SCHNECKENHAVS. &c.

tant de la main de la bride & de la gaule que du talon, & quoy qu'il ait moyen de le soliciter plus diligemment en cét estat que s'il le retenoit seulement sur le rond à force de bras, si est-ce qu'il se doit contenir és termes de la douceur, ne plus ne moins que s'il le trauailloit hors du pilier, à fin de luy oster tout sujet d'en redouter la subjetion, & ne s'en preuaudra pas d'auãtage, sinon qu'il luy pourra faire faire les trois derniers tours de sa premiere leçon au trot, au lieu qu'il ne les luy demanderoit qu'au pas s'il n'estoit assisté du Caualerice, & fortifié du pilier.

Et lors qu'il le voudra parer pour changer de main, il aura tant qu'il pourra égard à sa complexion, de peur de luy partroubler l'esprit & la fantasie par quelque retenuë trop forcée, s'il estoit fort sensible ou apprehensif, & de ne consentir point aussi à sa lâcheté & pesanteur s'il luy forçoit la main en y tirant ou pesant, d'autant que telles fautes ne sont pas plus tolerables en ses commencemens, que si tel cheual estoit plus auancé, & n'en doit auoir tant de respect, qu'il ne luy donne à tout le moins vn mediocre chatiment du caueßon, qui doit desormais estre de fer, & des deux talons, & mesme de la gaule s'il le merite pour mieux le reueiller & le chasser auant, iusques à ce qu'il le tienne en bon appuy pour le parer, & venant à s'y ramener sur les hanches selon la capacité de ses forces, il luy rendra la main, & lors le Caualerice l'attirera à soy en luy presentant de l'herbe ou quelque autre douceur; mais il faut aussi que le Caualcadour ne manque pas à l'en aẽrtir tout doucement tant de la gaule que du talon, sur le costé contraire à la volte, & apres luy auoir fait assez de caresses pres du pilier, il le portera tout bellement sur la piste du rond pour luy faire faire autant de tours à main gauche, qu'il en aura fourny à droitte, & luy continüera l'ordre de son exercice selon l'ordre precedent.

Le lendemain il le remettra derechef au pilier, où apres luy en auoir fait reconnoistre le premier tour au pas, sur la main qu'il l'aura reconneu plus dur le iour precedent, & puis fait le semblable sur le changement de main, il luy fera fournir toute sa leçon au trot, ne le parant sur quelque main qu'il le trauaille, qu'il n'ait pour le moins fait trois ou quatre bonnes voltes, & à mesure qu'il s'y rendra facile, il luy en accroistra le nombre, ou la vigueur, à fin de luy accroistre son aleine, & de iour en iour il tachera de luy faire changer de main sans l'arrester ny sans luy interrompre son trot, commençant à l'auertir d'entrer dans la volte, tant de la main de la bride, & de la corde du caueßon, que de la gaule, & du talon contraire à icelle, dés qu'il luy aura fait faire deux ou trois tours, & en cas qu'il y réponde mesmement la premiere fois, il le parera tout à fait à deux pas pres de la piste qu'il deura prendre pour changer de main, là où s'il le sent pesant, ou abbandonné sur le deuant, il le fera reculer deux ou trois pas en arriere, & l'y reportera auant que de luy rendre la main; & apres en auoir tiré la mesme obeïssance de deux ou trois, en deux ou trois voltes tant à droitte qu'à gauche; il luy en fera autãt fournir sur vne main, que sur l'autre, auant que de le parer droit sur le milieu de la ligne qui couppe le rond par le point de son centre, en la figure precedente, où il pourra le demonter pour faire fin à sa leçon, s'il est paisible au montoir, sinon il le luy menera pour l'accoustumer à y receuoir patiemment son Caualier.

Apres l'auoir bien dégourdy au trot selon cét ordre tant sur vne main que sur l'autre, & qu'il voira qu'il aura les membres assez deliez pour le mettre au galop; il le luy pourra donner plaisamment releué, l'empeschant tant qu'il pourra de le precipiter, à fin de luy oster toute occasion de peser & tirer à la main, ou de s'y abbandonner & chercher le moyen de s'armer & se defendre les barres de l'effet de l'emboucheure, & pour ce faire il le retiẽdra sous le plus doux appuy de main qu'il pourra, s'il a la bouche delicate & sensible, sans la hausser ny baisser plus qu'il ne la pourra souffrir sãs en estre offensé ou inquieté, ce qu'il cõnoistra facilemẽt prenant garde à l'action de sa teste, laquelle il ne pourra tenir ferme sous l'appuy sans le hausser & baisser, s'il y est trop contraint, & lors il recherchera le vray lieu de la tenuë & du bon appuy de la main, à fin de luy faire porter beau; & s'il est dur de bouche, plus luy tiendra-il la main haute & gaillarde, qu'il sera pesant & endormy, & ferme, basse & auancée sur le col, qu'il y tirera, de



colere ou d'impatience, se tenant au reste ferme sur l'estrieu du dedans de la volte bien étendu,& l'accostant du gras de la iambe hors d'icelle de telle sorte qu'il l'en puisse empescher d'en dérobber la crouppe,& l'aider & chatier du talon selon son besoin, sans luy épargner aussi le sifflement de la gaule lors qu'il le voudra allentir,ou s'arrester en quelque quartier que ce soit, gardant le mesme ordre pour le parer & changer de main que celuy du trot, attendant patiemment que le temps & la bonne école luy en ayent dóné vne entiere perfection,auant que de le traitter seuerement,pour quelque faute qu'il puisse faire en ses premieres leçons.

ET d'autant que les François, aussi bien que les Italiens,se seruent encore de deux ronds semblables à ceux de ce dessein, tant pour leur degourdir plus plaisamment les membres, & leur accroistre l'aleine, que pour leur faciliter le mouuement des épaules au changement de main,le Caualcadour aura egard à le trotter tellement que le bras de dehors la volte cheuale continuellement celuy de dedans,& à le galopper de telle sorte,que celuy de dedás cheuale celuy de dehors:car c'est vne maxime que le premier temps de tout changement de main qui se fait au galop,se doit faire du pied de deuant du dedans de la volte,pour empescher que le cheual ne s'abbate,ou du moins ne se taille,cóme il arriueroit si celuy de dehors le primoit.

Pour le bien donc trauailler sans desordre & confusion sur iceux,tant au trot,qu'au galop,il aura en singuliere recommandation,outre tous les auis precedens, de luy conduire si bien la teste,tant de la main de la bride,que de la corde du cauesson, qu'il tienne tousiours sa veuë arrestée sur la piste de la volte ; & pour cela,quád il voira,ou sentira qu'il l'en voudra retirer, ou qu'il regardera ailleurs,il luy tirera doucement la corde en dedans, ou preuiendra sa distraction par vn temps de poignet aussi promptement effectué,que bien iugé, à fin de l'obliger à se tenir attentif à comprendre & retenir ce qu'il luy voudra monstrer : car c'est vne chose bien asseurée,que la memoire ne peut rien receuoir ny conseruer,si l'esprit & la fantasie n'y consentent,ce qui ne peut toutefois estre quand deux ou trois objets se presentent confusement aux yeux,& consequemment au sens commun , qui ne peut faire autre part de ces varietez au iugement, non plus qu'à la memoire que d'vne idée si legere qu'elle n'y fait que passer sans s'y arrester.

Et parce que c'est vne reigle generale receüe de tout temps és bonnes écoles,qu'il faut tousjours commencer & finir l'exercice sur la main droitte, le Caualier doit sçauoir qu'elle se practique seulement auec cheuaux qui n'ont point de creance,ny ne reçoiuent point de deplaisir de se volter plustost sur l'vne que sur l'autre, & partant qu'il doit commencer & finir sa leçon sur celle sur laquelle il aura auparauant reconneu son cheual plus dur & difficile,à fin de le reduire au poinct de la perfection requise en vn cheual de combat,qui est d'estre libre, resolu & deliberé à se volter à toutes mains,aussi bien que prompt au partir, & obeïssant à l'arrest : Et qui plus est, attendu que c'est aussi l'ordinaire de ne luy demander pas plus de voltes sur l'vne que sur l'autre,sans changer de main y estant bien determiné,il s'en peut neantmoins dispenser en cét endroit, ayant specialement à faire à vn cheual difficile à se volter aussi gaillardement à droitte qu'à gauche,& à gauche qu'à droitte : car puis qu'il ne tend qu'à le dépoüiller de sa liberté naturelle,pour le retenir tousiours & par tout obeïssant à sa volonté,la raison veut qu'il le luy reduise par vn trauail d'école iudicieusement practiqué,& tel que celuy qui est approuué de tous les meilleurs maistres, sçauoir est par vn plus grand nombre de voltes sur la main de son imperfection,ou refus,que sur celle sur laquelle il va de luy-mesme & sans contredit ; de maniere qu'en tel cas, il luy en doit faire fournir trois, voire quatre à main droitte s'y tenant entier,encore qu'il ne luy en ait fait faire que deux à gauche,sans s'en deporter qu'il ne luy ait entierement osté cette dure difficulté.

Et d'autant aussi que le cheual qui a quelque dureté de col, ne le peut pas aysement plier pour regarder la volte sans en ietter la crouppe dehors, & qu'il faut toutesfois qu'il accompagne

gne perpetuellement du derriere le maniment des épaules, sans sortir de la piste pour le fournir iustement, & que de toutes les imperfections celle-cy est celle qui se corrige auec le plus de temps, de peine & de patience, le Caualier se donnera bien garde de le galopper en façon quelconque qu'il ne le luy ait auparauant amoly au trot, à cause qu'il se pourroit tellement preualoir de la gaillardise de ses forces, aussi bien que de celle de cét air, & specialement s'il estoit dur de bouche, qu'il s'y rendroit inuincible.

Or pour le luy redresser, & luy retenir quant & quant la crouppe sur la piste de la volte, il la luy fera premierement reconnoistre au pas, ne luy donnant que peu ou point d'appuy sur l'emboucheure, tant pour luy conseruer la bouche saine & entiere, que pour luy oster toute occasion d'y chercher, & peut estre trouuer le moyen de se defendre de la subjetion de la corde du caueſſon, laquelle il luy doit tenir fort basse & bien tenduë du costé qu'il le voudra ramener, & de trois en trois pas la luy rendre quelque peu, & tout aussi tost la retirer, si tant est qu'il recourbe le col, maintenant rudement & tantost doucement, s'accommodant à son humeur & inclination, l'auertissant aussi souuent du sifflement de la gaule, l'accostant de la iambe, & luy faisant par fois sentir le talon & la gaule tout ensemble pres du flanc & de la fesse du costé qu'il est libre, pour l'empescher de dérobber la crouppe de la piste, & pour l'en chatier à temps s'il ne vouloit obeïr à l'aide de la iambe; & à mesure qu'il s'apperceura qu'il en fera son profit, il pourra luy faire faire trois quartiers de la volte au pas auerty, & le dernier au trot, & puis de iour en iour il tachera d'en tirer deux, puis apres trois, & en fin de luy faire fournir la volte toute entiere au trot; & lors qu'il le luy aura ajusté par ce moyen, il commencera à luy faire prendre l'appuy de la bonne main en le passegeant au pas au commencement, & le mettant du pas au trot, sur lequel il l'entretiendra tant & si longuement qu'il y soit bien faict, & puis le l'y voulant determiner au galop, il le luy mettra doucement apres l'auoir trotté sur les deux premiers quartiers, à fin d'en tirer le troisiesme au galop, & de luy faire serrer la volte au trot, & la recommencer & poursuyure le plus accortement qu'il pourra tousiours au petit galop, qu'il ne luy fera renforcer, que premierement il ne le luy ait bien asseuré, tant au redoublement qu'au changement de main, de peur que la precipitation de ces leçons, ne luy fist rechercher quelque moyen dē luy forcer la main pour reprendre son premier train, qui seroit vn retour de plus penible correction, que n'auroit esté le premier mal.

Pour le regard du changement de main, il l'en auertira dés aussi tost qu'il mettra les pieds de deuant dessus la piste qui conjoint les deux ronds, en luy monstrant la gaule bien étenduë du costé droit s'il veut volter à gauche, & la luy croisant sur le col voulant le remettre sur la main droitte, de laquelle il luy tirera la corde du caueſſon pour le luy attirer, laquelle il luy laissera libre pour le porter à gauche, luy presentant aussi le temps, & l'aide de la main de la bride en tournant seulement le poignet du costé qu'il voudra prendre, & l'aidant de la iambe droitte pour aller à gauche, & de la gauche pour changer à droitte, s'aneruant fort sur l'étrieu du dedans de la volte, bien étendu sur le deuant.

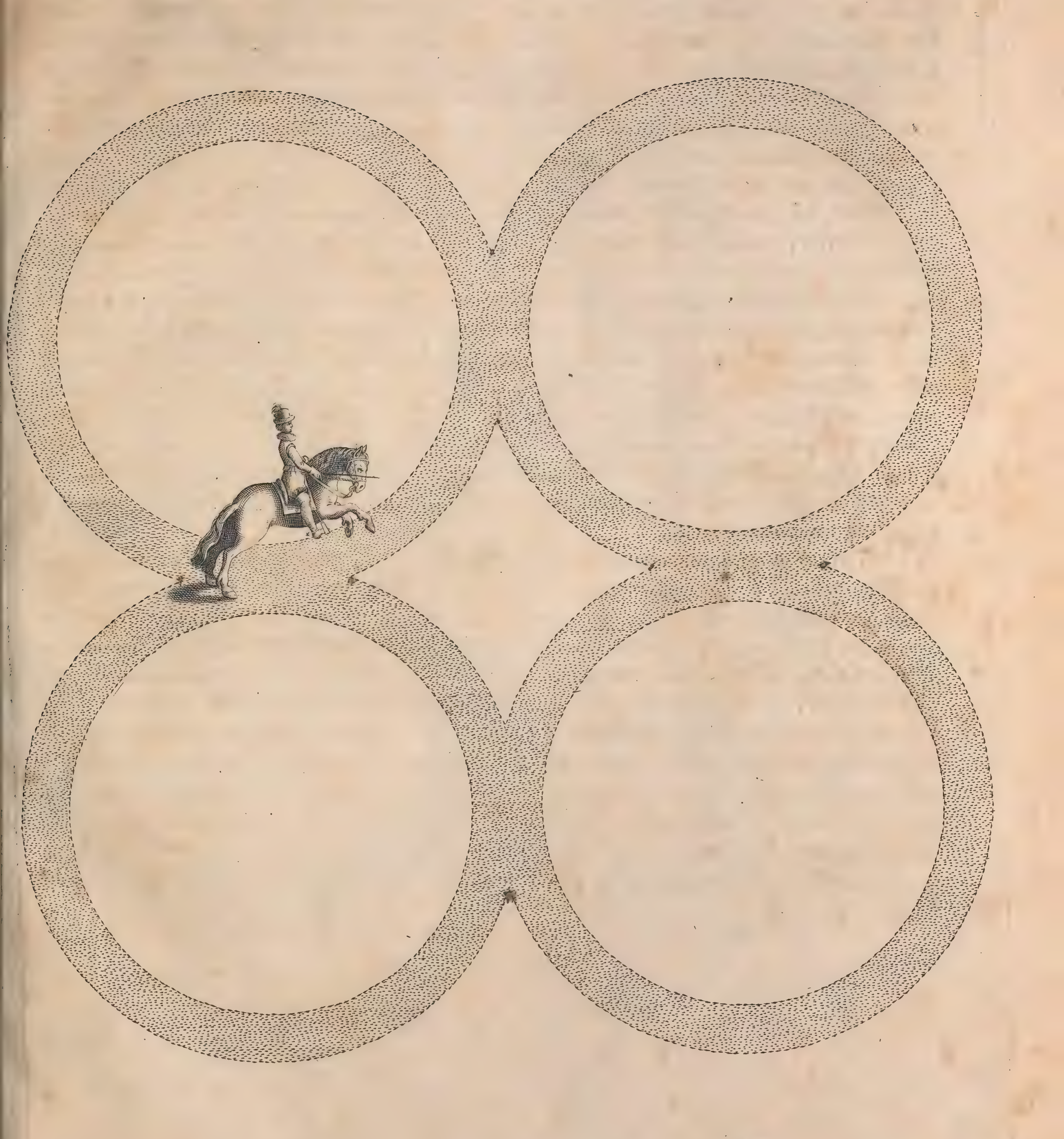
Et lors qu'il le voudra parer ou pour luy faire prendre son aleine, ou pour mettre fin à l'exercice, il auisera à ne l'en requerir point qu'il ne le tienne libre & paisible sous l'appuy de la bonne main, & n'attendra pas aussi iusques à ce que l'air & la force luy faillent à le luy presenter, ains il le parera lors qu'il luy connoistra gayement vnir son courage & sa volonté pour luy obeïr, maintenant entrant entre les deux ronds, tantost voltant à droit, tantost à gauche, & bref là où il le l'y trouuera le mieux disposé, prenant garde pareillement à ce qu'il ne trotte ny ne galoppe pesant, ou tirant à la main; & arriuant qu'il la luy incommodast, il emploira toute son industrie & sa puissance, à luy releuer ou ramener la teste en bon lieu, soit en l'arrestant à force de bras, & le faisant reculer iusques sur le lieu où il aura commencé à le trouuer en defaut, soit à bonnes caueſſades, tant d'vn costé que d'autre, haussant la main s'il y pese, & les baissant toutes deux s'il y tire.

L'ayant

L'Ayant reduit à bien prendre le temps, & receuoir les aydes tant de la main & de la gaule, que de la iambe & du talon, pour changer facilement de main, sans rompre son trot ny son galop sur les deux ronds precedens, pour luy en faciliter l'vsage encore d'auantage, ils luy presentent ce dessein qu'ils luy font reconnoistre au pas & au trot, auant que de le l'y rechercher au galop, tant à cause que les ronds en sont plus étroits, & par consequent plus penibles à y fournir quelques bonnes voltes, que pour la subjetion qui en dépend: car arriuant au poinct qu'il les pourroit fermer sur vn mesme rond, il se trouue, comme on peut voir, en estat d'estre chassé sur l'vn des deux autres, & tellement qu'encore qu'il y ait iustement satisfaict au desir du Caualier, qu'il ne laisse pas pour tout cela de se voir poussé tout aussi tost sur le troisiéme, & de plus, remis sur le premier ou le second, qu'il les a parcourus tous trois, sur quoy il se peut aysement imaginer, que c'est à luy de se tenir tousiours en ceruelle, & prest de luy obeïr pour bien faire & en estre plaisamment caressé.

Et d'autant que telle nouueauté pourroit étonner le cheual apprehensif, & mettre en fougue le colere, si de plein abbord le Caualier les vouloit contraindre de s'y volter indifferemment, il se contentera pour la premiere leçon de leur mõstrer au pas d'école, & au trot racolt & releué, qu'il n'y a rien à craindre ny à faire, qu'ils ne sçachent desia, & pour ce regard il les passagera simplement de l'vn à l'autre, sans neantmoins obseruer autant de tours, sur les vns, que sur les autres, non plus que de suitte de l'vn à l'autre, en leur aydant en temps & lieu, tant de la main de la bride & de la gaule, que de la iambe & du talon, comme il aura fait sur les precedens pour changer de main, & les parera où il les trouuera plus attentifs à sa volonté, soit qu'il leur vueille laisser prendre aleine, ou les demonter.

Pour reconnoistre quand il les y pourra galopper asseurement sans trouble & sans confusion, il les trottera seulement vne fois sur chacun d'iceux, pour commencer l'exercice, sur lesquels il les conuiera puis apres, & sans les arrester à prendre d'eux mesmes le petit galop, & à le l'y continuer au moins vne fois, sans neantmoins les y forcer, & s'ils y répondent gayement, tant à l'auertissement de la main de la bride que de la gaule, & à l'aide de la iambe & du talon, il les parera doucement pour les caresser auant que de les y soliciter d'auantage, à fin de leur faire paroistre, qu'il ne desire autre chose d'eux, qu'vn libre changement de main, & sans les y enuoyer pour cette seconde leçon, il luy suffira de leur en faire faire deux ou trois fois autant pour le plus, tenant pour tout asseuré, qu'ils en ont compris le temps & le moyen d'y obeïr: Mais aussi s'ils s'y tiennent si difficiles qu'ils ne les puissent fournir entierement sans reprendre leur trot, il aura patience pour ce coup, & pour ce iour là, recherchant soigneusement la cause de leur difficulté, qui pourra proceder ou de leur peu d'esprit, ou de leurs membres qui ne seront pas encore bien déliez, ou conjointement de ces deux sujets, & quoy qu'il en soit, au lieu de les y precipiter, il cõtinuera à les y trauailler le plus discrettement qu'il pourra, moitié au trot & moitié au galop, iusques à ce qu'il leur y ait fait comprendre tout ce qui est requis au changement de main, & les ait si bien dégourdis, qu'il n'y ait point de danger de les y contraindre s'ils s'y vouloient faire entiers: Et en fin les ayant reduits à en faire autant que les premiers, il leur en continuera la practique, suyuant l'ordre precedant, leur y faisant doubler les voltes, & leur affinant leur manege, selon qu'ils s'y comporteront de iour en iour.



OR pour leur faire paroistre tout à fait qu'il n'y a plus de liberté pour eux à l'école, qu'au bout de la leçon bien fournie, on les trauaille ordinairemét sur ces quatre ronds, dont la proportion est égale, mais la circonferéce plus étroitte que celle de tous les autres precedens, à fin de ne les confondre point sur le retrecissement des voltes, non plus que sur le chãgement de main, le Caualier les doit tousiours auertir tant de la main de la bride, que de la gaule, & les y ayder, ou de la iambe, ou du talon, ou des deux ensemble, iusques à ce qu'il les ait rendus parfaits, d'autant que ce seroit mal procedé de les vouloir contraindre d'obeïr à vne surprise de changement, deuant que de leur auoir appris à le bien faire naïuement & iustement: si bien que pour ne les y point mal-mener sans raison, il les y doit discrettement exercer au trot & au galop, non seulement selon la capacité de leurs forces, mais aussi de leurs ceruelles comme le siege de leur memoire, le rendéuou de leurs imaginations, & le domicile de leur iugement, auparauant mesme que de penser à essayer s'il leur pourroit faire faire quelque changement de main au depourueu, & lors qu'il les y aura reduits dans la main & dans les talons, il pourra leur monstrer à se tenir sur leurs gardes, de peur d'y estre surpris, en les mettant du galop au trot, à deux ou trois pas pres de la conjonction de chaque rond, sur la piste desquels il ne les auertira point de sa volonté comme il aura fait auparauant, qu'au mesme instant qu'il voudra changer de main, & tout d'vn temps les animant de la voix, il leur aydera tant de la main de la bride & de la gaule, que de la iambe & du talon, à s'vnir & fournir à cette surprise alaigrement, & à reprendre le galop, qu'il leur laissera continuer vne ou deux voltes sans les surprendre au changement, & puis les ira parer sur le lieu mesme où il les aura surpris, & apres les y auoir bien flattez, il en partira au petit galop, & leur fera faire deux voltes sur les deux ronds, où il leur aura changé de main à l'improuiste; & voulant les porter sur l'vn des deux autres, il les mettra au trot comme deuant pour les surprendre, & tout d'vn coup il leur presentera derechef le temps & les aydes du changement, à quoy obeïssant il les parera dés qu'ils auront galoppé vn ou deux quartiers de la volte, & continuera l'ordre de cette leçon iusques à ce qu'ils y soient bien aduits.

Mais si la surprise les étonnoit tellement qu'au lieu de suyure la piste de la volte du changement qu'ils luy forçassent la main pour s'enfuyr, ou que les hanches n'accompagnassent pas les épaules, lors il leur changera leur galop au trot, & leur trot au pas auerty, & les y exercera tant qu'en fin ils en conçoiuent la ruze & y fournissent, au galop & au trot: Et pour la leur faciliter au galop, il leur commencera la leçon au trot iusques au dernier quartier de la volte, qu'il leur fera faire au petit galop, pour leur presenter la surprise, le temps & les aydes d'y répondre; & auenant qu'ils y obeïssent, ils les parera quatre ou cinq pas apres pour leur donner de l'air & les caresser, à fin de les encourager à la iustement parfournir; & en cas aussi qu'ils y cedent difficilement, il les y attendra patiemment, si ce n'estoit qu'ils s'y voulussent tenir entiers de méchanceté pourpensée, ou qu'ils s'y feignissent de lâcheté; car alors il les y fera obeïr par toute voye de rigueur, & continuant la practique de cette reigle aussi iudicieusement que patiemment, il en receura dans peu de iours tout le contentement qu'il en pourra souhaitter.



Cette figure doit estre où est la precedente, & la precedente icy.

Des Calates ou Baſſes, & comme il y faut mettre le ieune cheual.

TITRE VIII.

LE Caualcadour ayant aduit ſon ieune cheual à librement trotter & galopper par le droit, & ſur les figures precedentes, à s'arreſter & reculer, & repartir ſelon qu'il en eſt auerty, & luy ayant fait connoiſtre les effets du caueſſon, & prendre vn doux appuy ſur l'emboucheure, a accouſtumé de luy donner en Italie pour derniere leçon, & pour ſa bonne bouche deuant que de le laiſſer tout à bon eſcient entre les mains du Caualerice, l'intelligence des calates, ou baſſes tant au trot qu'au galop, pour luy apprendre à parer, ſe ramener & retenir ſur les hanches, & pour luy ouurir à demy la carriere ſous telles conditions & conſiderations.

Premierement il luy fait fournir ſur ces deux ronds deux voltes à main droitte, deux autres à gauche, & derechef vne à droitte de trot au commencement doux & retenu à celuy qui eſt prompt & impatient, & auerty, & delié, au lache & ramingue, ſi la raiſon ne le conuie à faire autrement, & à luy en demander autant ou plus à gauche qu'à droitte, ſelon qu'il le ſent dur, luy faiſant touſiours tenir la veüe ſur la piſte d'icelles, leſquelles bien faites & ſerrees au trot ou au galop, il le pouſſe par apres comme à ligne droitte longue & panchante, pour le parer au fond ſelon ſa vigueur & ſa force, n'attendant pas que l'aleine luy faille auant que de l'en requerir, & arriuant à cinq ou ſix pas pres du lieu où il le veut parer, il luy ſoulage ou charge les hanches, ſelon qu'il a de courage, bonne ou mauuaiſe bouche & de forces ou de foibleſſe, le ſoutenant de meſme de la main pour le ramener peu à peu ſur les hanches, à raiſon dequoy telles calates ne doiuent pas trop droittement tenir du panchant, à cauſe auſſi que s'il s'y abbandonnoit trop, ou s'enfuyoit, qu'elles luy égareroient la bouge, & cela arriuant il doit aſſez auancer ſes iambes, ſe pancher en arriere, & le ſouleuer à force de bras, & auec le caueſſon ſeulement; & abbaiſſer les mains tant qu'il pourra s'il tire à la main pour s'en defendre, à fin de luy ramener la teſte, & le contraindre d'y prendre ſon bon appuy.

Que s'il y va à contrecœur, & ſe plante ſur les deux pieds de deuant pour euiter le parer, ou de crainte ou de lâcheté, ou de foibleſſe, ou de mauuaiſe volonté, il luy doit à l'inſtant rendre la main & le chaſſer auant, tant des talons que des cordes du caueſſon, en luy en donnant au trauers des flancs le proforçant de paſſer outre, mais ces baſſes doiuent autant tenir du plan que du panchant, & au bout il le parera le plus doucement qu'il pourra, ſe ramanteuoyant touſiours que le parer violant eſt fort preiudiciable aux ieunes cheuaux, & meſmement de quatre ans, ſi bien qu'encore que le ſien le fuye, qu'il ne doit point pour cela luy donner de caueſſades, ains le ſecourir amiablement, de peur de le rebutter & le rendre irreſolu & defuny au partir de la main, pour apprehenſion qu'il pourroit à iamais retenir de telles ſeueritez mal executees.

Et pour le releuer du déplaiſir qu'il pourroit receuoir d'eſtre ainſi mal mené continuellement en vn meſme lieu, il le faut ſouuent changer de place, tant pour l'empeſcher de remarquer le lieu du parer, que pour luy interrõpre la fantaſie qu'il pourroit auoir de s'en fuir, pour la crainte de la rigueur de la main qu'il aura auparauant éprouuée trop ſeuere à ſa bouche, & pour le diuertir de parer ſans en eſtre requis, pour en auoir ſouuent reconneu le lieu, qui le luy feroit touſiours premediter & redouter.

Quand à la courſe, il la luy faut donner ſelon ſon naturel, ſa force & inclination, d'autant qu'elle eſt fort nuiſible aux vns, comme au fuyard, ſenſible & impatient, qu'il ne doit faire cou-

rir



rir qu'vne fois le mois, tout au plus, & s'il n'obeïssoit pas librement au parer de trot, il le luy amenera au galop en vn chemin assez long, à fin qu'au mesme temps qu'il le voudra parer il le trouue plus obeïssant: car c'est chose toute asseurée que tels cheuaux prenēt plustost asseurance au galop, qu'au trot, d'autāt que son propre est de leur faire prendre vn bō appuy, & de délier les contrains, & les rendre libres de leurs membres: Et au contraire elle sera fort proffitable au cheual fingard, arresté, láche & de peu de cœur, qu'on doit faire courir de tēps en temps, & accompaigner ordinairement du chatiment de la gaule ou du nerf, des talons & de la voix, selon qu'ils en auront besoin; & sera bon aussi de les accoster d'vn faict, qu'il ne faudra pas toutesfois faire courir plus viste qu'eux, à fin qu'ils se resoudent auec luy à la course, & se disposent à la faire de iour en iour auec plus grande furie; mais il n'en faut pas faire coustume, d'autant que d'vne action si violente, il leur viēdroit bien à la fin vn desir de s'enfuir pour l'éuiter, & se veyroient aussi plustost égarez de bouche que bien asseurez, & plustost ruinez que dressez; ioint aussi que le cheual ne se fait iamais plus viste ny determiné pour courir souuent, attendu mesmement que, comme enseigne ce prouerbe Italien: *Correre e' caminare, il cauallo per natura lo sa fare*, le cheual sçait cheminer & courir de nature.

Or pour luy donner bien à propos cette course, le Caualcadour le tiendra au commencement & auant que de le faire partir, arresté droit, iuste & ferme de corps & de teste regardant la carriere, & le fera partir premierement au pas, & au trot, puis au galop, & finalement luy donnera la plus grande furie qu'il pourra, l'entretenāt iuste & droit de col, de teste & de corps, iusques à la fin d'icelle, où il doit commencer à le ramener sur les hanches, iusques à la fin de son parer, apres lequel il s'y doit tenir ferme & retenu sans aucun mouuement, & s'auancer auec obeïssance s'il en est de besoin, & reculer ou se tourner, selon qu'il en sera requis, sans le trop fatiguer, sur peine de le faire deuenir vicieux, traistre, paresseux, demesuré, & mesmement de le fouler ou détruire tout à fait par imprudence, plustost que par sa faute ou mauuaise inclination.

Quand, & comment il faut donner les éperons au ieune Cheual.

TITRE IX.

SI les Italiens practiquoyent aussi prudemment tous les airs & maneges, qu'ils donnent accortement les éperons aux ieunes cheuaux, sans mentir ils en auroient plus de centaines de sains & bien dressez, qu'ils n'en ont de dizaines de bōs & bien faits: car pour les trop & confusement trauailler, ils les estrapassent si fort, qu'apres les auoir fait vn long temps suer sang & eau, ils n'en reçoiuent que perte & déplaisir de les voir foulez & ruinez lors qu'ils pensent les auoir reduit au poinct de faire du seruice à leurs maistres à la carriere, ou à la campagne, à faute, comme i'ay remarqué en leurs écoles & depuis deux ans, d'autre science, que d'vne routine inueterée, d'autant qu'entre cinq cens Caualcadours & Caualerices qui sont auiourd'huy en Italie, & ailleurs, en peut-on rencontrer trois qui sçachēt seulement écrire leurs noms; & à plus forte raison moins lire, ny faire leur profit de ce que leurs anciens maistres leur ont laissé de necessaire & remarquable, qui me fait franchement dire que telles gens meritent mieux le nom de maquignons que Caualerices, & palefreniers que Caualcadours, pour estre dépourueus de la meilleure partie requise à bien faire vn si noble exercice, à sçauoir de science, fondement solide & incorruptible de toute perfection, sans laquelle il n'y a routine qui puisse estre si exactement practiquée qu'elle ne laisse tousiours quelque

quelque marque d'ignorance de l'ouurier, au corps, ou en l'esprit de l'ouurier: Et croy que c'est plustost l'vsage que la discretion, qui leur fait attendre que leurs cheuaux ayent pris pour le moins quatre ans, & quelquefois cinq, auant que de leur faire sentir ce qu'éperons valent.

Car il me semble que dés que le Caualerice sçauant & bien experimenté tout ensemble, aura reconneu que son ieune cheual, ne fust-il que de trois ans, ira ferme & iuste de col & de teste par le droit, & qu'il se voltera librement à toutes mains, obeïssant à la main & au talon, qu'il n'y aura plus de danger de les luy donner selon son poil, son courage & sa patience, ne me pouuant persuader par aucune apparente raison, qu'estant doüé des dites vertus, qu'il ne sçache bien discerner la rigueur d'auec la mediocrité, & que pour l'en trop battre il le pourroit faire rétif, fougueux, colere & impatient; & que par consequence contraire, il ne l'en puisse rendre plus gaillard, vigoureux, vny & obeïssant en le traittant selon son merite; de sorte que se mesurant à son humeur & à la necessité, il les luy pourra faire connoistre à tel âge qu'il l'en estimera capable.

Et venant à auoir à faire à quelque cheual pesant ou paresseux, de mauuais cœur, & dur au talon, lâche & abandonné, il le pourra mener sur vn terrain spacieux & bien applany, & là de ferme à ferme luy donner gaillardement cinq ou six vertes éperonnades, retirant promptement ses talons de son ventre, attendant ce qu'il en pourra pourpenser, l'auançãt doucement, si tant est qu'il les essaye patiemment; mais s'il s'en met en fougue & en fuitte, c'est à luy de s'aneruer fort sur le deuant, de peur qu'il ne luy dérobbe les éperons, & de le retenir paisiblement sans luy rien demander qu'il ne l'ait premierement bien remis & du tout repatrié, à fin que selon son desordre ou patience, il les luy puisse redoubler, auant que de le quitter.

Que s'il s'en defend en baissant, ou mettant la teste entre les iambes, allant de trauers, & iettant la crouppe ça & là, il les luy redoublera si dru & menu, que l'vne n'attende pas l'autre, lesquelles il accompagnera de la voix, à fin de luy rompre sa méchanceté, & de le contraindre à passer outre, luy releuant la teste à force de bras, & non débrillades, ou de caueßades, de peur de luy rompre la bouche, & de l'émpescher de penser à son deuoir s'il luy tormentoit la teste qui est le domicile de ses bons esprits, & les luy continuera sans pitié iusques à ce qu'il les souffre patiemment, ou du moins qu'il reconnoisse qu'en donnant treue à ses talons, & ouurant ses iambes il fasse demonstration de vouloir partir franchement de la main, comme auparauant, & lors il le laissera en cét estat pour la premiere fois, & quelques iours apres reuenant au mesme effet il se comportera auec luy selon ce qu'il connoistra estre à faire par deuoir & raison, & sans aucunement le dedaigner, le releuant de tout soupçon d'vn mauuais traittement à l'auenir, en le flattant & caressant pour luy en faire perdre l'apprehension.

Quand à l'aide & chatiment de l'éperon, il se porte en trois lieux, le premier est pres des sangles, tant pour soulager le cheual, que pour l'obliger d'auancer & porter les épaules où voudra le caualier; le second est comme à deux doigts hors les sangles & en arriere, qui est le vray lieu où il doit faire sa batterie ordinaire; le troisiesme est de deux autres doigts plus tirant vers les flancs que le second, pour luy conduire la crouppe & les hanches sur l'vn & l'autre costé en dedans & dehors la volte, comme il faut qu'il les porte & s'y maintienne.

De la posture & assiette du Caualier.

TITRE X.

LA grace est si necessaire au Caualier, que sans icelle il se trouue plustost moqué, que loüé és bonnes compagnies, où il veut aller au pair auec ceux à qui le Ciel semble en auoir esté prodigue, pour les rendre admirables & aymables en toutes leurs actions, quoy qu'il les puisse surpasser en l'intelligence des plus beaux airs & maneges, & que s'il se failloit aussi bien monstrer couuert, que desarmé, qu'il se peust promettre beaucoup d'auantage sur leurs dexteritez ; ce qui me fait dire que celuy qui veut faire profession de Caualerie doit sur toutes choses se former vn beau maintien, à fin de complaire autant à ceux qui le voiront trauailler, qu'ils en cheriront & honoreront l'exercice.

Et d'autant que ce n'est pas assez au Caualier pour paroistre de bonne grace, d'estre bien vétu & adroit de sa personne, mais qu'il faut que l'équippage de son cheual ait de la correspondance auec ses habits, pour ne point donner de sujet de parler à ceux qui par faute de lance & d'experience, se veulent maintenir bons hommes de cheual du plat de la langue ; il faut que son œil face vne visite generale sur tout son harnois auant que de prendre les rénes en main pour mettre le pied en l'estrieu.

Commançant donc par la teste, il auisera s'il est bridé de telle sorte, que la sou-gorge ne soit trop láche ny trop serrée, à fin qu'il n'en soit point diuerty de ramener la teste en son iuste lieu; si la patelette est placée droittement sur le crin & par le milieu de ses oreilles ; si la muzerolle est assez ouuerte ou serrée pour suruenir à la necessité de sa bouche ; si l'emboucheure y est si bien logée, qu'elle puisse y auoir son deu appuy, sur les barres sans luy faire rider les ioües & sans battre les écaillons ; si la gourmette est en sa maille ordinaire pour bien s'arrester sur sa barbe ; si le cauesson est autant éleué par dessus l'œil de la branche comme d'vn petit doigt qu'il luy faut de liberté pour son ieu & pour l'effet de la gourmette, qui toutesfois se connoist mieux sous la main, qu'à la veüe; si les courroyes d'iceluy, dont l'vne luy sert de testiere & l'autre de muserolle, sont en leurs points & bien arrestees dans leurs passans, sans luy battre les oreilles, & bransler au tour des yeux, s'il est tellement sellé, que la pointe des arçons de deuant luy arriue bien pres des pallerons des épaules : si les sangles sont assez auancées, fort serrées & les bouts des contre-sanglots cachez; si les étriuieres sont bien passées dedans leurs boucles, & leurs bouts auec ceux des port'-étrieux couuerts; si le poitral monte assez haut, & si la crouppiere est de bonne mesure.

Cela aussi tost finy que commencé, & apres auoir découuert és yeux de son cheual ce qui peut auoir de bien & de mal au cœur, prenant les rénes en main, il doit aller en selle le plus legerement qu'il pourra, la frappant de la main droitte au mesme temps qu'il porte le pied à l'étrieu, le retenant ferme & droitte iusques à ce qu'il se soit bien agencé, sans affaitterie ny passion, monstrant plustost vn visage riant, que seuere & refroigné, regardant droit entre les oreilles du cheual, panchant tant soit peu le corps en arriere, tenant tousiours la teste haute & droitte, les épaules également auancees, sans que la droitte soit plus en arriere, ou en auant que la gauche, pour quelque mouuement qu'il puisse faire du bras & de la gaule.

Et pour mieux representer par le menu & sans confusion chaque partie particuliere du corps du Caualier, il en faut faire trois, deux mobiles, & vne sans mouuement ; la premiere est le corps entier iusques à la iointure des reins & des hanches qui doit estre mobile, & délié, mais non violent ny forcé, tant pour retenir ou auancer le cheual, que pour le chatier ou le caresser de la main ; la seconde sont les cuisses, qui doyuent estre comme colées dans la selle iusques aux genoux sans faire fenestres ; la troisiesme sont les iambes, qu'il doit tenir tantost re-

tenuës

La Posture du Cavalier

A tres Illustre et genereux Seigneur, Monseigneur George Baron de Stubenberg Seigneur en Kapfenberg Stubegg et Guettenberg &c

tenuës pres des sangles, tantost fort auancées, tantost quelque peu reculées des sangles, selon que le cheual en aura affaire pour son ayde, ou pour son châtiment.

Pour manifester l'office de la premiere, il faut sçauoir que voulant accoustumer le cheual, à vne subjetion ou liberté de main, qu'à cause des aides & châtimens elle se peut employer en trois façons, l'vne sera pour le vaincre & pour le reduire à obeïssance, ce qui se fera quand le cheual ira trop lachement, ou trop haut de teste, & faudra tenir la main ferme & basse dessous l'arçon; l'autre quand le cheual ira bas de teste, ou qu'il s'armera, pesera & tirera à la main, il faudra la tenir plus haute & auancée que le deuoir, pour le releuer, à sçauoir à la hauteur du pommeau de l'arçon; la troisiesme & ordinaire est, que le cheual estant en droitte posture, qu'il faudra la tenir trois doigts plus haute & deux plus auancées qu'iceluy, qui est vn lieu si temperé, qu'il en pourra naistre en vn instant, liberté, subjection, & toute iustesse sans peril & sans difformité du Caualier: Car le voulant parer, il n'aura qu'à plier le poing vers sa ceinture, & le voulant pousser auant il ne pourra pas seulement porter librement la main iusques aux crins du cheual; qu'ains par droitte ligne il la pourra rapporter iusques au pommeau: & pour n'oublier rien, lors qu'il le voudra volter à main droitte, ou à gauche, il n'aura qu'à tourner le poing, pour l'auoir tout aussi tost comme il le voudra, sans accompagner la bride du bras, sans ouurir les iambes, ny se pancher sur l'vn ou sur l'autre costé.

Il doit donner au bras droit vn mouuement libre & aïré, tel qu'il le feroit se seruant de l'epée, & allant au pas, au trot, ou au galop par le droit, le coude en doit estre tellement auancé & hors du flanc du Caualier, que la main s'en trouue à l'égal de celle de la bride, sans la tenir appuyée ny abandonnée, mais ferme & separée d'icelle, & que la pointe de la gaule aille tomber vers l'épaule droitte; & voltant à droit, qu'il la laisse tomber de ce mesme lieu sur le col du cheual en le trauersant sans le partir du mesme lieu, & que le poing face seulement l'effet du mouuement pour l'aide necessaire au cheual, mais quand il le voudra châtier, il leuera si haut & de si bonne grace son bras, qu'il luy puisse donner vn coup pesant comme plomb, à fin que puis apres il vienne au moindre signe à entẽdre & faire sa volonté, sans falsifier ou rester auec deux cœurs à cause des irresolus, foibles & timides châtimẽs: Et voulant volter à gauche, il doit releuant sa gaule de dessus le col du cheual, la laisser tomber quelque peu plus bas que l'œil du costé droit, tenant le bras étendu de telle sorte que venant, à changer de main, il n'ait qu'à le rehausser, pour rapporter la gaule au mesme endroit qu'elle estoit auparauant sur l'autre volte: Et pour ne paroistre ny bossu ny vouté, il doit auancer quelque peu l'estommac, & auoir les reins droits & fermes, les cuisses serrees & sans mouuement dedans la selle aussi bien que les genoux, attendu que de ces deux derniers membres depend toute la force qu'il peut auoir pour resister gaillardement aux sauts, croupades, ébalançons & boutades du cheual, qui ne le pourra iamais desarçonner s'il sçait prendre le temps & la cadance de son air.

Et quand aux iambes, il les doit porter selon sa taille, car estant fort, ou mediocrement grand, il les doit auoisiner le plus pres qu'il pourra du cheual, & tellement étenduës, qu'il semble les auoir comme s'il estoit droit en terre; & s'il est petit, tant plus il les tiendra auancées & proches des épaules du cheual, plus en aura-il de grace; le talon droit & vn peu plus bas que la pointe du pied, qu'il doit appuyer sur le milieu de la planchette de l'étrieu, ne l'outrepassant que fort peu de la botte, le droit desquels doit estre tousiours de demy point plus court que le gauche, tant pour mieux donner & soutenir les coups de lance & d'épee, que pour plus facilement monter à cheual.

Comme le Caualcadour doit commencer à dresser le ieune Cheual à qui on ne fait que donner la premiere selle.

TITRE XI.

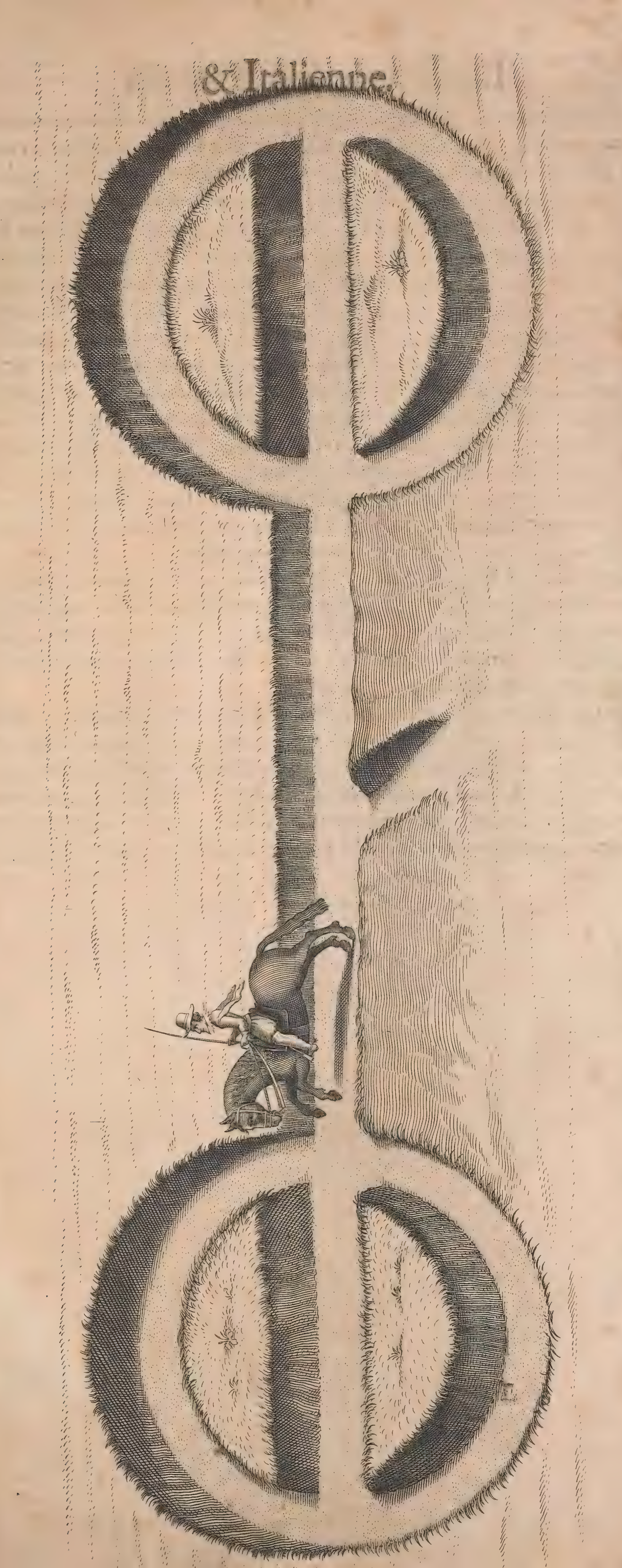
QVoy que le poulain change son nom en celuy de cheual, sortant des mains du Caualcadour pour entrer en celles du Caualerice, si est ce qu'il ne change pas pour cela de leçons ny de manege en Italie, encore qu'il ait esté mesmement trauaillé deux ans sous la bardelle, d'autant que le Caualerice ne se fie point tant en son Caualcadour, & eust-il la barbe blanche comme neige de fatigue, qu'il ne veuille luy mesme éprouuer, s'il l'a si bien fait qu'il n'y ait que redire en la iustesse de sa course, de son parer & tourner librement à toutes mains, qui fait que quand on le luy presente auec sa premiere selle, il commence à le faire repasser sur toutes les leçons precedentes, auant que de le voüer à quelque air gaillard, ne se deportant point de ces fondemens qu'il ne le luy ait encore entretenu autant de temps qu'il en faut au François pour en dresser vn à perfection : qui fait qu'on ne peut voir és écoles d'Italie vn cheual bien faire de son air, qu'il n'ait pour le moins six ans, encore qu'on luy done la bardelle dés qu'il a atteint deux ans, pour le plus tard, de sorte qu'ils le trauaillent quatre ans sans luy donner aucun repos, au bout desquels ils s'en trouuent chargez de plus d'estropiez, de borgnes, d'aueugles & d'inutiles, que pourueux d'autres qui leur puissent faire quelque bon seruice en cas de necessité : Ce qui a depuis cinquante ans tellement ouuert les yeux aux François, qu'ils ont recherché & trouué vne si courte & douce voye, qu'en deux ans, ils s'en peuuent preualoir en tous lieux, & faire voir que l'esprit vaut mieux que la force, & qu'il n'y a rien si difficile qui ne se rende aysé à faire à celuy qui a de l'inuention en sa teste, & la resolution de l'effectuer en son courage.

LE François donc pour promptement dreſſer & conſeruer les forces de ſon cheual, ayant découuert ſon inclination, ſa capacité & ſon defaut en le trauaillant doucement au pilier, l'aide à quitter ſes imperfections ſelon qu'il en a beſoin : car s'il a remarqué qu'il s'élargiſſe, ou ſe ſerre trop, ou iette la crouppe hors la circonference du rond, il le met ſur cette école limitée : qui eſt vn vray moyen de châtier ſans grâde peine tous cheuaux de quelque complexion qu'ils puiſſent eſtre, de telles imperfections ; d'autant que ſi c'eſt vn cheual qui tire à la main, le Caualier aura moyen dans icelle de le faire reculer tant qu'il voudra, auſſi bien par le droit, qu'en tournant, pour luy ramener la teſte en belle poſture ; & s'il ſe retient trop, il le pourra chaſſer auant au pas, au trot & au galop, ſelon ſa neceſſité ; & s'il peſe à la main, il le pourra allegerir du deuant & luy former vn bon & temperé appuy de bouche, en le faiſant partir gaillardement, & le parant & ramenant ſur les hanches, & le faiſant reculer ſelon qu'il luy obeïra, ou qu'il ſe voudra maintenir entier.

Or cette école doit eſtre en terre profonde d'enuiron trois pieds, & la ligne droitte qui couppe les deux ronds, large de deux & demy, longue de vingt-cinq, à trente, & les ronds larges de trois pas en diametre, en châque partie deſquels doit auſſi demeurer la terre en ſon plan ordinaire, à fin que la piſte du rond ſe limitant entre l'extremité & hauteur du terrain qui l'enuironne, & celuy qui reſte également éleué en l'vne & l'autre piſte de dedans, on puiſſe contraindre le cheual, de tenir touſiours l'œil & le courage, auec les quatre pieds ſur la piſte de la volte & de la ligne droitte par le moyen de l'eleuation du terroir, ſans l'intelligence deſquelles choſes, il ne ſe peut bien reſoudre à aucun manege, ny employer ſes forces, à fournir à quelque air releué.

Mais auant que de le mettre dans cette école, tant pour le châtier plus à propos de ſes fautes, que pour luy faciliter ſon manege, le Caualier luy doit auoir mis la teſte en belle & ferme poſture, & fait prendre vn doux appuy ſous la bonne main allant par le droit ; & le luy ayant reduit conſiderer, que s'il a le cerueau foible qu'il luy faut plus ſouuent changer de main, que s'il l'auoit forr, à fin de le maintenir en eſtat de bien tourner à chaque main, toutes & quantes-fois qu'il l'en recherchera ; Et s'il eſtcit naturellemẽt fingard, ou timide, il ne le luy deuroit trauailler que pour l'empécher de s'acculer, à cauſe que cette limitation luy oſteroit tout moyen d'en chaſſer l'vn auant, s'il ſe retenoit, & donneroit tant d'apprehenſion à l'autre qu'il ſeroit en vn perpetuel défy de quelque torment, au lieu de ſe tenir attentif à ce qu'il luy demanderoit.

Et



ET s'il luy a reconneu les membres si bien disposez qu'il le puisse exempter de cette subjection pour le reduire à la perfection des voltes, au lieu de le mener changer de main à l'autre bout de la ligne de la passade, il commence à luy monstrer à les coupper par le milieu sans partir du circuit du rond, pour deux fins, la premiere pour mieux chatier le cheual en voltant, qui est dur de col & fort chargé d'épaules, & lors il faut que ce changement soit accompagné de l'éperon de dedans, d'vne secousse de caueſſon, & d'vn tour de poignet de la main de la bride portée dans la volte, & quelquefois des deux costez ensemble, auec vn coup de nerf ou de gaule donné sur l'épaule hors d'icelle, & par fois sur le bout du nez du mesme costé subtilement effectué, lors qu'il l'auance trop contre l'aide de la main pour aller auant, & pour empescher aussi qu'il ne se retiene obstinément sur la piste du rond pour s'acculer plustost que de la vouloir coupper ; ce que peut facilement effectuer le cheual ou ramingue, comme ennemy d'obeïssance de iustesse, & d'air proportionné : La seconde est pour luy faciliter le manege de la passade, qui n'estant composée que d'vne ligne droitte & d'vne demy volte à chaque bout d'icelle pour changer seulement de main, & se remettre par le droit, se trouue à demy proportionnée par ce couppement de volte, qui se fait à droitte ligne tirée par le milieu d'icelle pour aller changer de main de volte en volte, ou de demye en demye, ou mesmement de quart en quart, comme on peut voir en ce dessein.

Et pour empécher que les cheuaux de grãde memoire ne remarquent le lieu où elle se couppe, le Caualier le luy pourra changer selon qu'il s'apperceura qu'il s'en voudra preualoir, & ne le parera non plus tousiours en vne mesme place soit sur la droitte ligne qui couppe la volte, soit sur la piste d'icelle, à fin de luy oster tout sujet de s'y arrester, & de le tenir par ainsi en perpetuelle subjetion & obeïssance.

Pour le regard de l'action des pieds de deuant du cheual, le Caualier doit bien auiser à luy faire prendre le premier temps du changement de main, soit qu'il entre dans la volte, soit qu'il se porte par le milieu d'icelle, allant de droit fil pour se remettre sur la piste du rond, à sçauoir entrant pour coupper du pied de dedans la volte, & pour la reprendre du mesme pied, tant au trot, qu'au galop, l'aidant au surplus de la main de la bride, de la gaule, des iambes & des talons, tant en couppant, qu'en reprenant la volte de celuy de dedans, & l'arrondissant de celuy de dehors.



SI le Cheual a la crouppe legere, mais mal asseurée, il est necessaire de le changer de main, sans changer de rond, pour luy tenir les hanches subjettes sur la piste d'iceluy, & par consequent de l'empescher de hausser le derriere & d'éparer, à fin de luy conseruer l'esquine, qu'il se pourroit détruire si on vouloit consentir à ses ruades auparauant qu'il eust la crouppe bien asseurée, & qu'il répondist aux aides des éperons, aussi bien qu'à la gaule, & partant pour bien faire ce changement de main, le Caualier luy doit porter les épaules tellement auancées hors la volte, que les pieds de derriere n'abbandonnent point la piste du rond, à fin que par cette surprise, il soit contraint de les tenir fermes & vnis sur icelle, iusques à ce qu'il ait remis ceux de deuant sur la piste de la volte changée.

Or ce changement se peut faire pour les raisons susdittes : mais qui voudra luy tenir la crouppe plus subjette & la luy mieux asseurer, il sera besoin, apres qu'il sera libre apres ce premier changement sur cháque main, de le luy faire reconnoistre & bien practiquer comme en forme de passade, telle qu'elle se voit en ce dessein ; d'autant que par cette leçon bien entenduë & discrettement exercée, il se rendra si libre du deuant, & s'affermira tellement sur le derriere, qu'il le trouuera tousiours obeïssant à tous les auertissemens de la main, & aides des iambes qu'il luy voudra donner, sans qu'il soit contraint de s'appuyer plus qu'à pleine main sur la bride, pour se releuer du deuant & tourner, ny qu'il doyue dérobber la crouppe du circuit de la volte pour en accompagner le deuant en changeant de main, ioint que la distance qu'il y a de l'vn à l'autre de ces petis tours, luy sert comme de ligne de passade, sur laquelle on luy peut donner telle furie qu'il l'a merité, à fin de le rendre plus obeïssant au parer & au partir de la main, qui se fait ordinairement sur les passades, pour mieux commencer les demy-voltes qui se font à cháque bout, & pour plus furieusement repartir apres qu'il les a iustement serrées.

Mais en quelque façon que le changement de main se face sur les voltes, le Caualier doit obseruer trois choses : la premiere est qu'il faut que le Cheual face la premiere actiō du changement, ayant l'œil & le cœur portez sur la piste sans plier le col, ny tourner la teste du costé qu'il doit changer, sur lequel il faut qu'il se porte seulement par vn libre & leger mouuement des épaules : la seconde est de ne le laisser tant auancer hors du circuit de la volte pour changer de main, qu'il ne s'y puisse remettre dans trois temps tout au plus bien pris & bien suyuis : la troisiéme est que pour quelque changement de main qu'il face, qu'il ne luy laisse rompre la mesure, ny le ton de son air à la reprise de la volte changée, mais qu'il la luy face fournir iustement & de mesme cadance : car comme les voltes doyuent estre égales en toutes proportions, aussi les reprises en doyuent estre pareilles d'air, de iustesse & de mesure, autrement le cheual venant à les changer ce seroient plustost confusions, que voltes d'aucun air.

Pour rendre libre à toutes mains le Cheual, qui est plus dur toutesfois sur l'vne que sur l'autre.

TITRE XII.

QVOY que tous cheuaux ayent naturellement plus d'inclination à tourner ou volter sur vne main que sur l'autre, & qu'ils soient plus durs de col d'vn costé que d'autre par consequent ; si est-ce toutesfois qu'on peut accroistre leurs imperfections à faute de les leur sçauoir bien faire quitter, & les rendre si entiers à quelque main, qu'il est puis apres tres difficile de leur faire perdre telle creance.

Pour le regard du defaut de nature, si le Caualerice est iudicieux & doüé d'industrie, il y pourra pouruoir par quelques moyens qu'il inuentera de luy mesme sans en emprunter ailleurs,

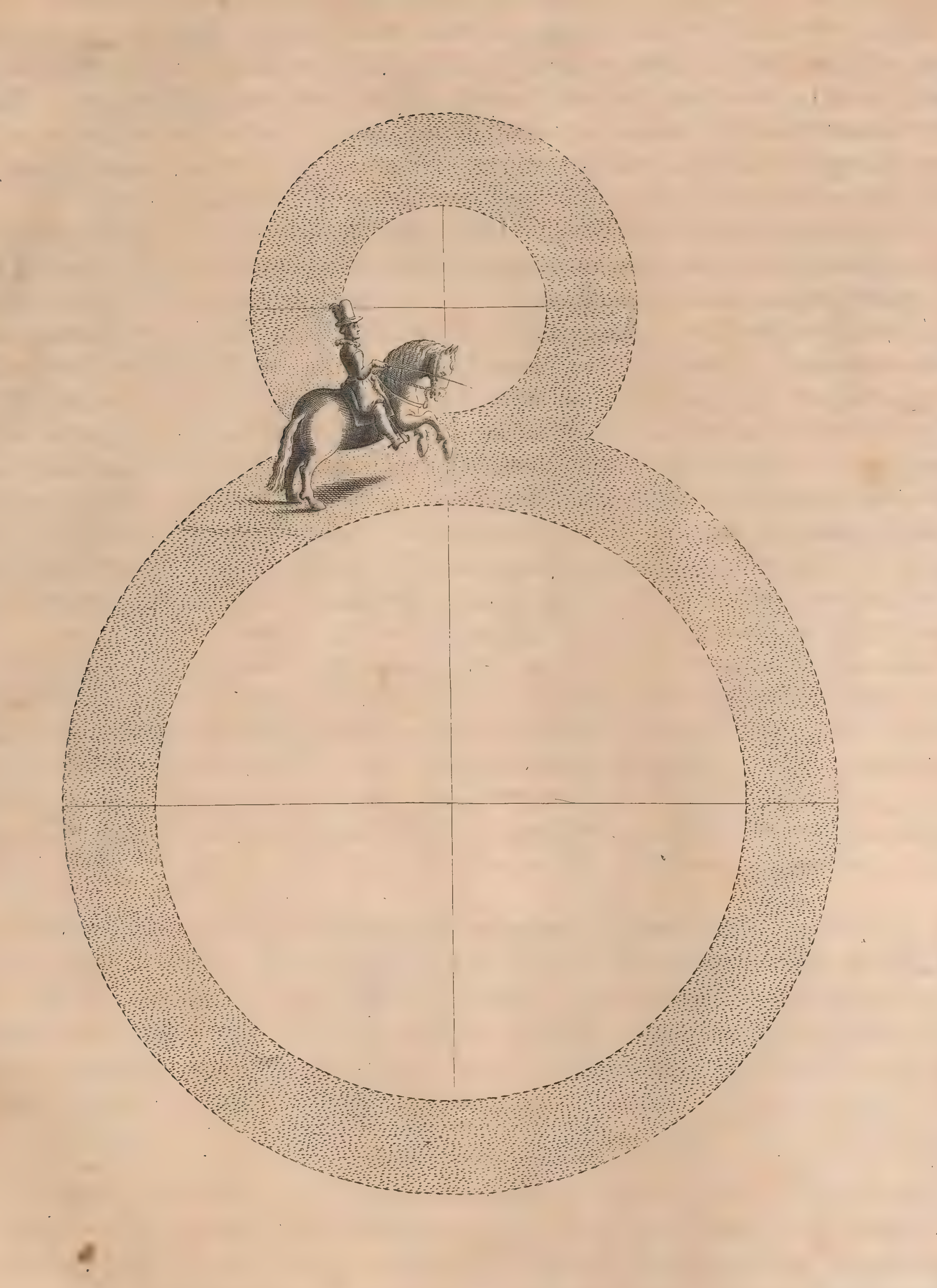


A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALIER
MONSIEVR WOLFFGANG SEBASTIAN DE SCHAVMBERG &c.

leurs, mais s'il aymoit mieux se tenir aux remedes approuuez par l'ancienne practique, que d'experimenter le merite de ses inuentions, à tout le moins le voudrois-je prier d'en moderer la rigueur, & les appliquer si à propos que son cheual en peust faire son profit plustost que son dommage, à fin de ne se trouuer point au nombre de ceux qui pour leur peu de ceruelle croyent que toute imperfection se peut corriger és cheuaux, pourueu qu'on ait bons bras, bonnes perches, bons éperons & toute autre sorte d'instrumens propres à effectuer leurs cruelles passions, sans autre fondement de raison que cette fauce maxime, Que si le cheual ne se veut chátier de ses vices pour les bastonnades & coups d'éperon qu'on luy donne, qu'à moindre raison les quittera-il par la voye de douceur, s'appuyans aussi sur cette vieille resuerie qui porte: Que fol est celuy qui bien éperonné dit à son cheual hay: car ceux qui ont reconneu par le temps & l'experience combien il importe de sçauoir se preualoir de la seuerité, & de la douceur à l'endroit des cheuaux, reprennent leurs temeritez par contraires effets: d'autant que quand il leur vient entre les mains des cheuaux tout à fait rebutez sortans de l'école de ces corsaires, ils ne trouuent aucun remede plus conuenable au desir qu'ils ont de les repatrier & leur faire perdre leurs fauces creances, que de les peu & plaisamment mettre sur les premieres leçons qu'ils estiment propres à leurs forces & naturelles inclinations, & au lieu de leur tenir le col & la teste courbée & pliée iusques aux sangles du costé contraire à leur mauuaise habitude, par le moyen de la corde du caueßon qu'ils y attachoient à fin de les proforcer librement, ils la leur conduisent seulement de la main, & peu à peu les auertissent de leurs fautes en leur tirant la corde du caueßon du costé contraire à celuy sur lequel ils plient le col; & au lieu des éperonnades continuelles, ils se contentent de les chatoüiller du bout de l'étrieu pres du coude, ou de luy en donner doucement sur l'épaule, pour l'obliger de regarder ce qui les importune plustost que ce qui les tormente en telles parties, lesquels n'y ont pas plustost l'œil ny la teste, qu'ils ne se sentent si fort caressez, que dés aussi tost qu'ils y reçoiuent par apres les mesmes auertissemens, qu'ils y regardent promptement en esperance d'y estre encore flattez: de sorte que par cette douce leçon prudemment practiquée par le droit, ils font voir en effet que la douceur surpasse la seuerité, & que comme Mercure ne se fait pas de tout bois, qu'ainsi le cheual ne se corrige pas par toutes sortes de chátimens rigoureux, mais bien par la science & la patience de ceux qui les ont à corriger & dresser.

Car si tant est que l'homme doüé de raison, pour comprendre, apprendre & faire toutes choses, ne peut rien conceuoir ny retenir parmy les coups, qu'vn ardent desir de s'en venger & de se defaire de son ennemy à quelque peril que ce soit; à plus forte raison le cheual qui n'a que la seule nature pour luy former la volonté, se voyant subjet à vne main plus inhumaine que raisonnable, & se sentant plus mal traitté que sa complexion ne le peut souffrir, se proforce il de resister à la cruauté d'vn tel maistre, & de luy témoigner par son obstiné courage qu'il n'est pas né seulement pour les coups de baston, mais pour faire seruice à l'homme qui le sçaura bien employer selon ses forces & son humeur.

APres qu'il aura redressé & refait le col du cheual qui l'auoit dur & qu'il sera iuste & ferme allant par le droit, attendu que les imperfections inueterées, & de nature & d'vne habitude forcée, laissent tousiours quelque souuenance de soy en la memoire de l'animal, & & que lors que le Caualier luy presentera les ronds, qu'il pourroit se ressouuenir de l'affliction qu'il y auroit auparauant receüe, & qu'il en pourroit tirer vne volonté de retomber en son opiniastreté pour s'en defendre, apprehendant le retour des supplices passez, il faut qu'il le face volter les premiers iours en quelque place dure & bien applanie, où il ny ait aucune apparence d'école, à fin que ne voyant aucune piste deuant luy, il n'ait point d'occasion de redouter ce qui l'auoit fait deuenir entier, & luy changer souuent de main; & de volte en volte le remettre par le droit, iusques à ce qu'il connoisse qu'il trotte & galoppe libre-
ment



ment, ſans ſe deſunir le col ny tourner la teſte, ſur ces ronds qui doyuent eſtre fort larges & ſpacieux; & voulant l'ajuſter ſur le retréciſſement des voltes, il ſe pourra ſeruir bien à propos de ce deſſein, où ſe voyent vn grand & vn petit rond, deſquels il en faut vſer ainſi.

Premierement, il faut demander à tels cheuaux deux voltes de trot au commencement ſur le grand rond, tant ſur vne main que ſur l'autre, & puis ſelon qu'il s'y plaira & s'y rendra obeïſſant, à fin de luy oſter quaſi inſenſiblement tout à fait ſa premiere apprehenſion, le Caualier recommencera à luy faire faire vne volte ſur iceluy, & puis le portera ſur la piſte du petit rond pour changer de main, & à meſure qu'il en comprendra la proportion, & qu'il s'y rendra facile, il luy en fera fournir deux ou trois voltes auant que de reprendre le grand.

Et d'autant qu'entrant du grand rond dans le petit, il ne ſe fait aucun changement de main, reprenant la piſte du grand apres en auoir tiré quelques voltes, ſelon qu'il le trouuera diſpoſé il le pourra remettre dans le grand, pour y aller coupper la volte, apres la luy auoir fait fournir vne fois, à l'vn des quatre poincts des deux lignes qui le couppent par ſon centre, & dés qu'il l'aura remis ſur la piſte de la circonference d'iceluy, il le luy trottera vne ou deux voltes, ou vne & vn quart ſeulement, ſelon qu'il l'aura bien ou mal couppée, & arriuant au petit rond, il luy demandera autant de voltes ſur cette main, qu'il en aura fait ſur la changée; & s'il va coupper la volte au poinct de la ligne qui paſſe par le centre des deux ronds, il vaudra mieux qu'il aille changer de main tout d'vn train, ſur le point où ſe finit cette grande ligne ſur la piſte du petit rond, que de prendre celle du grand; d'autant que rentrant par là ſur les voltes qu'il y doit fournir, il faudra qu'il y porte l'œil & le courage d'vne action plus auertie que s'il y rentroit par la piſte du grand, ce qui fera que peu à peu il ſe déliera les épaules & s'allegera du deuant pour luy complaire en s'y voltant librement pour mettre fin à ſa leçon.

Mais ſi le Caualier reconnoiſt que ce changement luy ſoit trop difficile, il le luy fera rentrer le plus ſouuent ſortant du grand, à fin de luy donner moins de ſujet de s'y déplaire; & comme il voira qu'il s'y auancera, il luy preſentera ce changement de main, & apres qu'il le fera librement, il pourra encore pour éprouuer ſa facilité & ſa bonne volonté luy changer de main, par l'vn des poincts de la petite ligne qui couppe la grande par le milieu du petit rond, & ſelon qu'il y trottera librement, il pourra commencer à luy donner le galop, & l'ajuſter ſur ſes proportions, gardant l'ordre qu'il aura tenu au trot.

OR d'autant qu'il ſe peut rencontrer des cheuaux rebutez par l'imprudence ou inſuffiſance de leurs premiers maiſtres, & qui ont encore outre cela le col dur, ſi fougueux & impatiens, que quand meſme ils n'auroient autre imperfection de nature que la colere & l'impatience, ils ſe depiteroient d'vn changement de main ſi limité, que celuy qui ſe fait en couppant la volte par l'vn des poincts des lignes qui diuiſent le grand rond du precedent deſſein, i'ay troué par experience que pour leur donner du plaiſir en leur manege, & pour les retenir toutes-fois ſur les voltes, il n'y auoit point de meilleur remede que de les trauailler ſur le proiet de cette figure: car de quelque complexion que le cheual puiſſe eſtre, le Caualier a moyen de luy donner leçon large ou eſtroitte, ſelon le merite de ſes forces & de ſon cœur.

Et pour bien practiquer le tout, ſi c'eſt vn cheual fort colere, on le pourra entretenir ſur le grand rond, iuſques à ce qu'il ait éuaporé ſa fougue, & puis commancer à changer de main dés auſſi-toſt qu'on le trouuera appaiſé, prenãt la piſte d'vn des petits ronds, au meſme temps qu'on reconnoiſtra qu'il ſera en eſtat de comprendre quelque proportion de leçon, ſur lequel on la luy pourra donner s'il eſt deſia ſi libre ſur le grand & à toute main, qu'il faille la luy étreſſir; & s'il n'eſtoit pas auſſi ſi auancé que de la meriter ſi contrainte, on a moyen de le remettre ſur le grand, & le luy trauailler ſelon ſa capacité; & au lieu de luy faire coupper la volte pour luy changer de main s'il y vouloit reſiſter en ſe retenant, on peut au meſme inſtant le chaſſer auant, & en changer ſur l'vn des petits ronds.

Mais



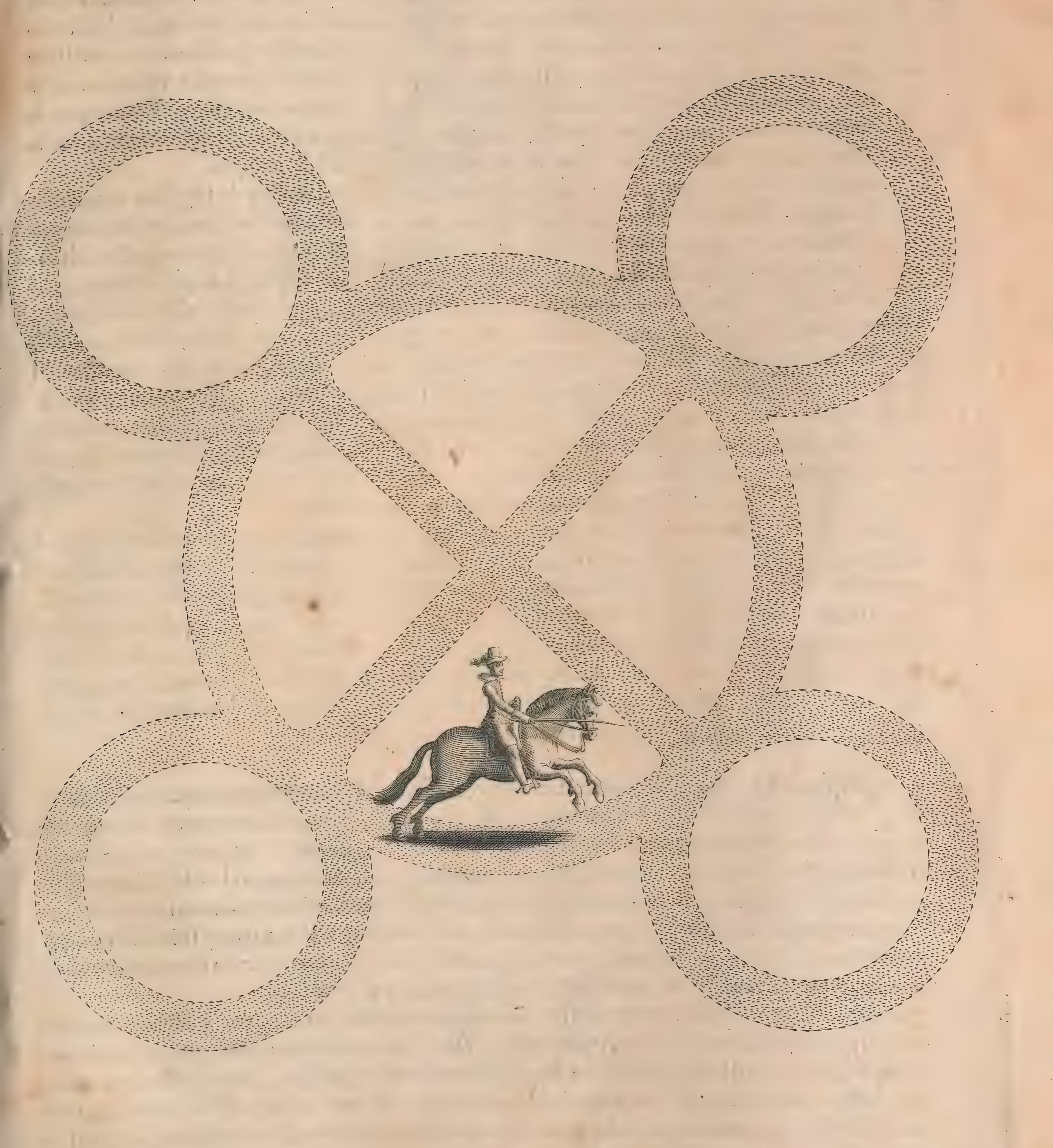
Mais à cause que ce changement de petit rond ne change pas la main sur le grand, & qu'il ne sert par consequent que pour le retenir en plus grande subjetion, & pour le faire consentir au libre changement de la main sur laquelle il estoit, ou se voudroit faire & se maintenir entier, on peut toutesfois encore par ce moyen le reduire à coupper plaisamment la volte sans luy donner aucun ennuy: car sortant de l'vn de ces petits ronds, il se trouue sans aucune incommodité tout prest à suyure la ligne qui trauerse le grand rond, au bout de laquelle on le peut mettre à main gauche, supposé que pour y paruenir on luy ait fait prendre ce petit tour, pour aller seulement de main droitte à main gauche; & pour coupper la volte à main gauche pour se remettre sur la main droitte, on se peut seruir duquel qu'on veut des deux autres, selon qu'on trouuera le cheual disposé pour bien changer de main: comme par exemple si le Caualier s'apperçoit qu'il ait tout à fait quitté sa fougue, & qu'il soit plaisant à la main, apres qu'il luy aura fait faire vne volte entiere sur le grand rond, il le pourra changer sur le petit le plus proche, ou luy en faire faire encore vn tiers, s'il ne le sent pas assez appaisé & délié; & par cét ordre practiqué sans confusion & de bon iugement, il se preuaudra tellement auec le temps de l'ardeur du cheual, qu'il la luy fera conuertir en allegresse & legere obeïssance.

Et si le cheual se trouuoit ramingue de son humeur, il auroit moyen de le chasser auant sans confusion, d'autant que s'il ne vouloit point aller sur le grād à la main qu'il desireroit, il pourroit facilement la luy changer sur l'vn des petits, & reprenāt la piste du grand, il tanteroit sans incommodité, s'il s'y voudroit volter, & ainsi on feroit d'vne pierre deux coups: car auenant qu'il refusast le grand, & qu'il prist à plaisir le petit, on éuiteroit le cours des longs & fácheux chátimens qui se font ordinairement pour le chasser auant, qui sont le plus souuent cause, qu'il se fait retif tout à fait, & s'y rebute, & toutesfois on le chátieroit par quelques bons coups de gaule & d'éperon, pour le pousser iusques sur le petit rond, où on le feroit volter autant de fois qu'on voudroit.

Mais parce que cela ne luy oste pas la mauuaise volonté qu'il a de ne point tourner sur le grand, à la main qu'il fait le refus, il faut sortant du petit, prendre la ligne qui diuise le grand, & le remettant sur la piste d'iceluy, prendre la mesme main, à fin d'éprouuer s'il aura quitté son opiniatreté: car il faut sçauoir qu'il ne refuse point de s'y volter, pour quelque dureté de col qu'il puisse auoir, ou pour quelque foiblesse de cerueau, mais bien d'vne inclination naturelle qui porte son cœur, & le retient, où & selon que sa fantasie le prend, de sorte que s'il refuse à present d'aller à main droitte, & neantmoins qu'il obeïsse librement à la gauche, on pourra experimenter que tantost il quittera cette volonté pour volter à droitte, & qu'il se defendra de la gauche.

En quoy n'y ayant que de l'inconstance en son erreur, & qu'vne difficulté de se resoudre à fournir à vn bon manege, toutes les surprises qui se font par ces changemens reiglez, me semblent luy estre plus douces & auantageuses, que les longues & ordinaires esquiauines des Italiens, qui ne se font qu'en confusion, & desquelles le cheual ne reçoit que mille tormens, au lieu que par cette voye, il ne laisse pas de receuoir quelque discret chátiment, & d'estre tousiours sur quelque proportion d'école conuenable à sa necessité pour le reduire à raison.

ON se peut aussi seruir de ce dessein, où se voyēt quatre petits ronds, sur les quatre poincts des quatres angles du grand, premierement pour reduire le cheual à trotter & galopper aussi librement à droit qu'à gauche: car s'il auient qu'il soit difficile à main droitte, on peut le mettre sur le grand à main gauche, & de quart en quart, le porter sur la droitte prenant le petit rond, & au contraire s'il est dur à main gauche, on le peut trauailler sur le grand à main droitte, & le volter à gauche sur chácun des petits; de maniere que pour ne luy donner point trop d'ennuy sur la main qu'il est difficile, apres qu'il a fait tout le petit, on reprend le grand iusques à l'autre, & ainsi par ce changement on luy empéche toute la mauuaise volonté qu'il pourroit



prendre de ne se point volter sur la main de son defaut, & petit à petit il trouue moyen de s'y rendre libre, sans en venir à grands châtimens, mais il ne luy faut point faire redoubler les voltes sur pas vn de ces petits ronds qu'il ne les fournisse gayement simples auparauant, & suffit de le luy disposer selon qu'il s'en rend capable.

Et luy voulant changer de main, il luy faut faire faire vne volte entiere, au commancement sur le grand rond, & puis la coupper sur l'vne des lignes qui le diuisent selon qu'on le sent libre à la main, & apres de quart en quart, reprendre les petits ronds, y gardant le mesme style de la main changée, & connoissant qu'il s'y fait libre, au lieu de luy demander vne volte sur le grand rond, pour changer de main, il faut entrer dedans le petit par la ligne qui le couppe, & aller prendre l'autre petit au bout d'icelle, trauersant le grand par le milieu, & l'ayant mis sur la piste du petit rond, le trauailler selon cét ordre iusques à la fin de sa leçon.

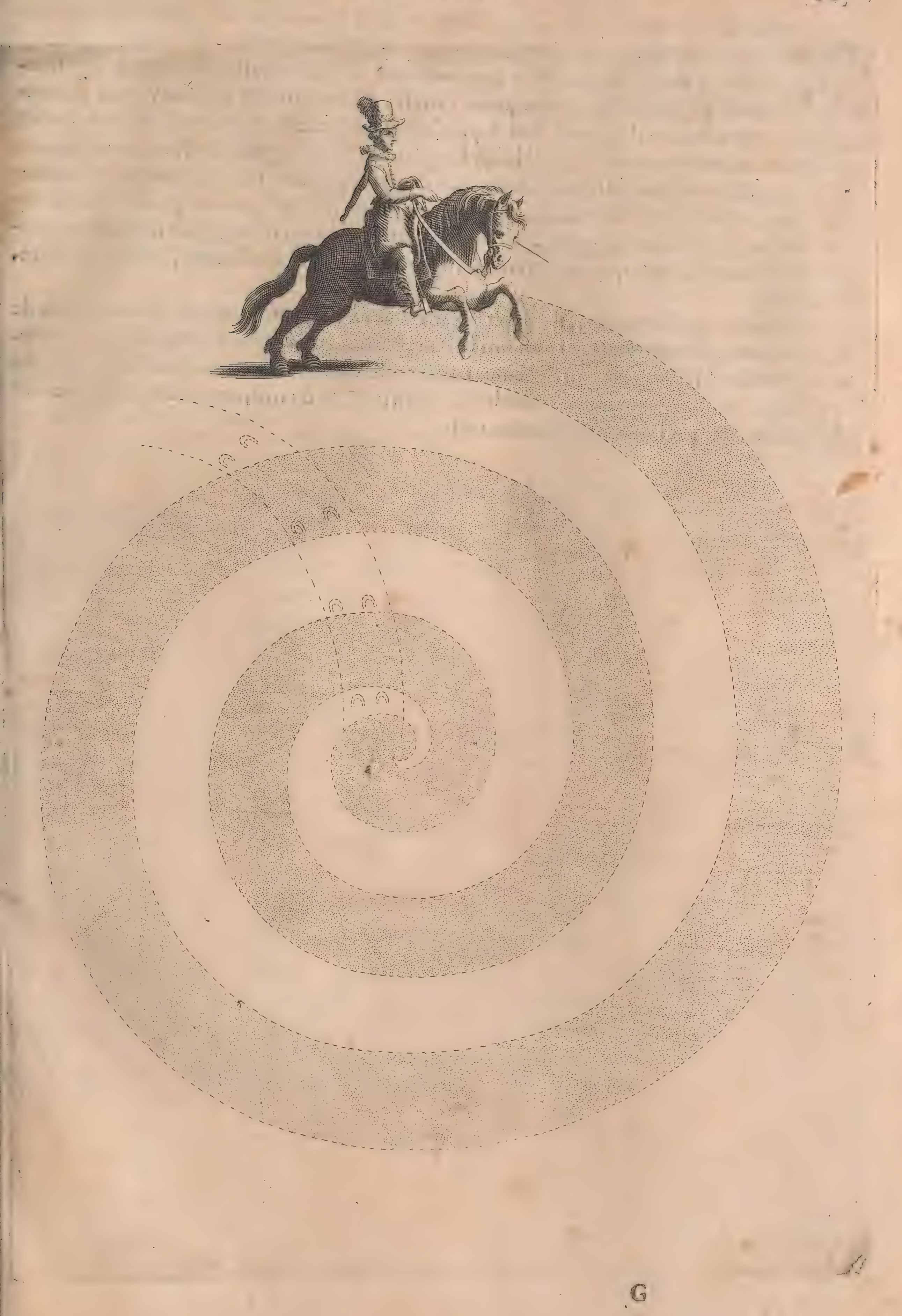
A mesure qu'il comprend & fait librement ce changement, au lieu de luy faire reprendre la piste du grand, sortant du petit, il faut le porter par la mesme ligne sur l'autre petit rond, où luy ayant fait faire trois voltes pour le moins, le remettre sur la mesme ligne pour aller changer de main à celuy d'où il estoit party, & par ce moyen on le dispose à la passade sans qu'il puisse fuïr la discipline de la bonne école: car si on ne le trouue pas encore assez délié pour y répondre, on peut reprendre le grand, tout aussi tost qu'on s'apperçoit de son defaut, au lieu que si on le vouloit contraindre à faire plus que ses forces, ou son sçauoir ne le porteroient, il s'en pourroit dépiter & fuïr la volte, qui se fait à cháque bout de cette ligne, par quelque licentieuse escapade qu'il pourroit auec le temps conuertir en vne habitude, pour se defendre tout à fait d'obeïr à la recherche que le Caualier luy feroit de sa leçon, si specialement il y auoit esté trop tormenté, ou s'il estoit colere & impatient de sa nature, & si on la luy auoit permise sans rude châtiment, s'il estoit pesant & paresseux de son humeur.

Par ainsi donc sans sortir de cette école, il se voit clairement qu'on peut reduire le cheual de quelque complexion qu'il soit, à fournir librement à toutes mains, & à redoubler les voltes, ou les faire seulement simples à cháque bout de ligne; d'autant que s'il est fingard ou ramingue, on a moyen de le pousser contre son gré, ou sur les ronds, ou par les droittes lignes qui les couppent par le milieu, au bout desquelles on peut aussi le remettre sur la piste des voltes, & l'obliger à les fournir sans aucune contestation, & s'il est de bonne volonté, on peut le luy trauailler selon son merite, soit qu'on le veuille étressir ou élargir sur les voltes, ou luy apprendre à changer de main sur vn mesme rond.

QVi plus est, on le peut encore exercer sur cette forme de limaçon, tant pour luy assouplir le col quand il l'a trop dur, ou trop tendu, que pour le rendre libre au retrecissemẽt des voltes, mais cela se doit faire auec vne grande discretion & patience, attendu que telle contrainte luy pourroit si fort déplaire, estant principalement colere, apprehensif & impatient; que si on le luy demandoit trop precipitément, qu'il n'y voudroit aucunement entendre; & par tant comme les tours different en étenduë, aussi faut-il que le manege y soit different, & que le Caualier s'en voulant seruir, prenne garde à le faire si accortement reconnoistre à son cheual, qu'il n'en reçoiue aucun déplaisir, ce qu'il pourra par ce moyen.

Premierement, il le luy mettra au trot du commencement sur les deux plus grands tours, qu'il luy allentira sur le troisiéme, pour luy faire faire le quatriéme au grand pas, & le reste au petit, iusques sur le dernier poinct, sur lequel il le retiendra quelque peu en le flattant auant que d'aller changer de main, ainsi que les fers luy demonstrent, sur laquelle il l'exercera tout de mesme façon, que sur la precedente, ne luy ranforçant le trot ny le pas, qu'à mesure qu'il s'y rendra libre: Et apres qu'il luy témoignera par sa facilité & obeïssance, qu'il en aura bien compris la proportion, il commancera à luy changer, son trot, au galop; & son pas, au trot, selon les tours precedens, luy faisant finir ce limaçon sur cháque main au petit pas, ne luy épargnant

point



point les careſſes dés qu'il arriuera ſur le centre, ny ne luy accroiſſant aucunement la gaillardiſe du galop, ny la vigueur du trot, qu'en tant qu'il en fera ſon profit.

Que s'il veut changer de main ſans luy donner air au lieu accouſtumé, apres qu'il y fournira librement au galop & au trot iuſques à l'arreſt, il faut qu'il luy reláche vn peu de cette grande contrainte, où il ſe voit reduit depuis le lieu où il ſe remet au pas iuſques ſur le poinct du centre, & que tout auſſi toſt qu'il le luy fait prendre, qu'il luy preſente le temps de la main de la bride, & l'aide, tant de la gaule & de la iambe, que du talon, pour retourner ſur le premier rond, au lieu de le luy laiſſer parfaire au petit pas, & qu'il le luy porte au grand, à fin de luy donner moyen de conceuoir plus ayſément le temps du changement, pour luy faire reprendre & continuer le galop plus gayement, le trot plus vigoureuſement, & le pas plus reſolument.

Et pour le regard des aydes, il ne doit pas manquer à les luy preſenter de quart en quart de chaque tour, à chaque main, & ſelon ſon beſoin, & auec autant plus de douceur que cette leçon eſt celle où il trouue le plus de peine, tant à cauſe du retreciſſement & de la diſparité des ronds, que du changement qui ſe fait du galop, au trot, & du trot, au pas d'école, ſçauoir eſt leger & retenu ſous l'appuy de la bonne main.

Côme il faut apprendre au cheual, à marcher sur les hanches par le droit, & à se Volter, tenant tousiours la crouppe dans la volte.

titre XIII.

De toute ancienneté on s'est seruy de la muraille, pour monstrer au cheual à cheminer sur les hanches, ou de costé, & mesmement auiourd'huy, les Italiens ne se seruent encore d'autre chose pour y aduire les leurs, qu'ils y trauaillent en cette façon; leur ayant fait acoster la muraille, ils les y font cheminer au pas tout du long, de telle sorte toutesfois qu'ils iettent la crouppe hors d'icelle le plus qu'ils peuuent, iusques où ils leur veulent changer de main, là où ils les retiennent fermes la teste vers la muraille, tant qu'ils leur ayent ramené toute la crouppe pres d'icelle, comme s'ils les y vouloyent pourmener de droit fil, puis les flattent, s'ils le meritent, & apres leur auoir fait faire vn ou deux pas en auant, ils la leur font ietter hors de la droitte ligne, tout de mesme que sur l'autre main, iusques au lieu d'où ils sont partis, où ils les retiennent aussi quelque temps apres les y auoir redressez, pour changer de main; & selon qu'ils s'y rendent durs ou faciles, ils les obligent d'y aller au trot dés le premier iour, par les aydes qu'ils leur donnēt, tant de la main de la bride, de la voix, & de la gaule, que de la iambe & de l'éperon; & s'ils ont affaire à quelques Caualerices fantasques & impatients, ils les y font contraindre par quelqu'vn qui les accompagne auec vne bonne gaule en main, ou vn nerf, ou la chambriere de laquelle il leur en va battant sans pitié le flanc du costé de la muraille, tandis qu'ils les retiennent sujets à la main & leur donnent des flancades iusques au bout d'icelle du mesme costé: mais les plus sages s'en abstiennent pour la premiere fois, & ne tâchent tout au plus, que d'en tirer au pas auerty vn changement resolu à chaque bout, differant toute seuerité au lendemain, & à l'occasion qu'ils auront de les y reduire par force.

Pour le regard des aydes, le Caualier doit tenir la main de la bride droit sur le col, & conduire la teste de son cheual du poignet seulement, le tournant vers le lieu où il voudra aller changer de main, sans faire aucun mouuement du bras, à fin de ne luy point falsifier l'appuy de l'emboucheure, non plus que celuy de la bonne main par quelque mauuais tour de bras, comme font ceux qui sans considerer & iuger qu'il n'y a rien qui force ny qui fauce plus la bonne bouche, que l'action dereglée de la main, ne peuuent, ou ne sçauent autrement trauailler les leurs qu'à force de secousses de bras, & de coups d'éperon: & pour bien employer sa iambe & son talon, auant que de les mettre en besoigne, il doit reconnoistre si son cheual est aussi leger & délié du deuant que du derriere; & le trouuant tel, il la tiendra aualée tout ainsi que s'il estoit à terre sur ses pieds, & l'en-auertira du plat simplement: mais s'il est plus libre de la crouppe que des épaules, il faut qu'il luy donne du bout de l'étrieu sur l'épaule, & qu'il l'auertisse du talon pres de la premiere sangle, du costé gauche pour aller à droit, & du costé droit pour aller à gauche, luy presentant le temps de ces deux aydes l'vn apres l'autre, acompagnez toutesfois en mesme instant de celuy du poignet, & d'vn petit coup de gaule sur la cuisse du costé contraire à celuy sur lequel il le porte, & gardant cét ordre tant sur vne main que sur l'autre sans precipitation, il le l'y determinera bien tost auec plus de plaisir que de peine.

On peut aussi failement faire entendre & prendre au cheual, le temps, l'aide & l'auertissement de la iambe & du talon, l'attachant à vn pilier, ainsi qu'il se voit en ce dessein, mais il le l'y faut trauailler fort discrettement, de peur de luy partroubler le cerueau, qu'il doit tousiours auoir sain & net, pour bien comprendre ce qu'on desire luy apprendre; si bien que pour s'en preualoir auec raison, il faut luy en tenir la teste assez esloignée au commancement, & l'arrester de quart en quart du tour que le Caualier luy voudra faire faire, en l'aydant tant de la main & de la gaule, que de la iambe & du talon, selon qu'il aura besoin, qui se souuiendra de ne le point forcer sur cette leçon les premiers tours, s'il ne veut auoir le plaisir de le voir s'abbattre dessous luy, à faute d'auoir le cerueau assez fort pour en supporter la contrainte: ce qui me fait dire qu'il n'y a pas moins de peril de le luy trop trauailler, qu'il y en a de trop longuement luy faire fournir à son air sans luy donner aleine & relache: car comme l'excez de l'vn le destruit de vigueur & de force, ainsi celuy de l'autre le ruine, d'esprit & de memoire, attendu que c'est en la teste où les sens & l'entendement font leurs operations, qui vne fois blessée au dedans n'est plus capable de raison, ainsi que l'experience la monstré en plusieurs bons cheuaux, à ceux qui pour la leur auoir trop tormentée, les ont veuz deuenir aueugles, ou si étourdis qu'ils ne pouuoient plus rien faire qui ressentist son cheual dressé.

Or pour le bien faire cheualer, tant sur vne main que sur l'autre, il le doit tenir le plus droit de tout le corps qu'il pourra, à fin de le contraindre d'enjamber plus qu'il ne feroit s'il luy permettoit d'auancer le deuant plus que le derriere, & le passeger patiemment & plaisamment tout au tour, sans luy precipiter le pas, pour luy faire prendre le trot, ny le trot pour le faire galopper, qu'il n'y fournisse gaillardement & sans contrainte, se souuenant qu'il n'y a que le temps & la bonne discipline qui luy en puissent failiter la praitique, n'attendant pas à l'arrester iusques à ce qu'il luy sente alentir sa vigueur, ains preuentant l'affoiblissement de son cerueau qui le pourroit contraindre à s'arrester de luy mesme, il luy donnera le temps de se le fortifier en luy faisant prendre souuent aleine, & pourra reconnoistre le besoin qu'il aura d'air lors qu'il s'apperceura qu'il tâchera de luy forcer la main, & qu'il iettera tout d'vn temps la crouppe, comme en droitte ligne, sur le costé qu'il le porte pour châger de main, ou pour s'arrester de luy-mesme; & alors il l'accostera de la iambe, du talon & de la gaule, pour luy remettre la crouppe en estat de pouuoir obeïr à ce changement preuenu, pour l'empécher de s'en preualoir par aprés, s'il le l'y arrestoit sans luy faire faire pour le moins quelque quart de volte auant que de luy rendre la main & le caresser, pour continuer à le l'y trauailler autant qu'il estimera qu'il y pourra fournir, auant que de le remettre sur la main qu'il se sera apperceu de sa debilité, sur laquelle il l'entretiendra moins & plus doucement que deuant, à fin de la luy faire aggreer autant que l'autre en le l'y demontant auec force caresses.

Le



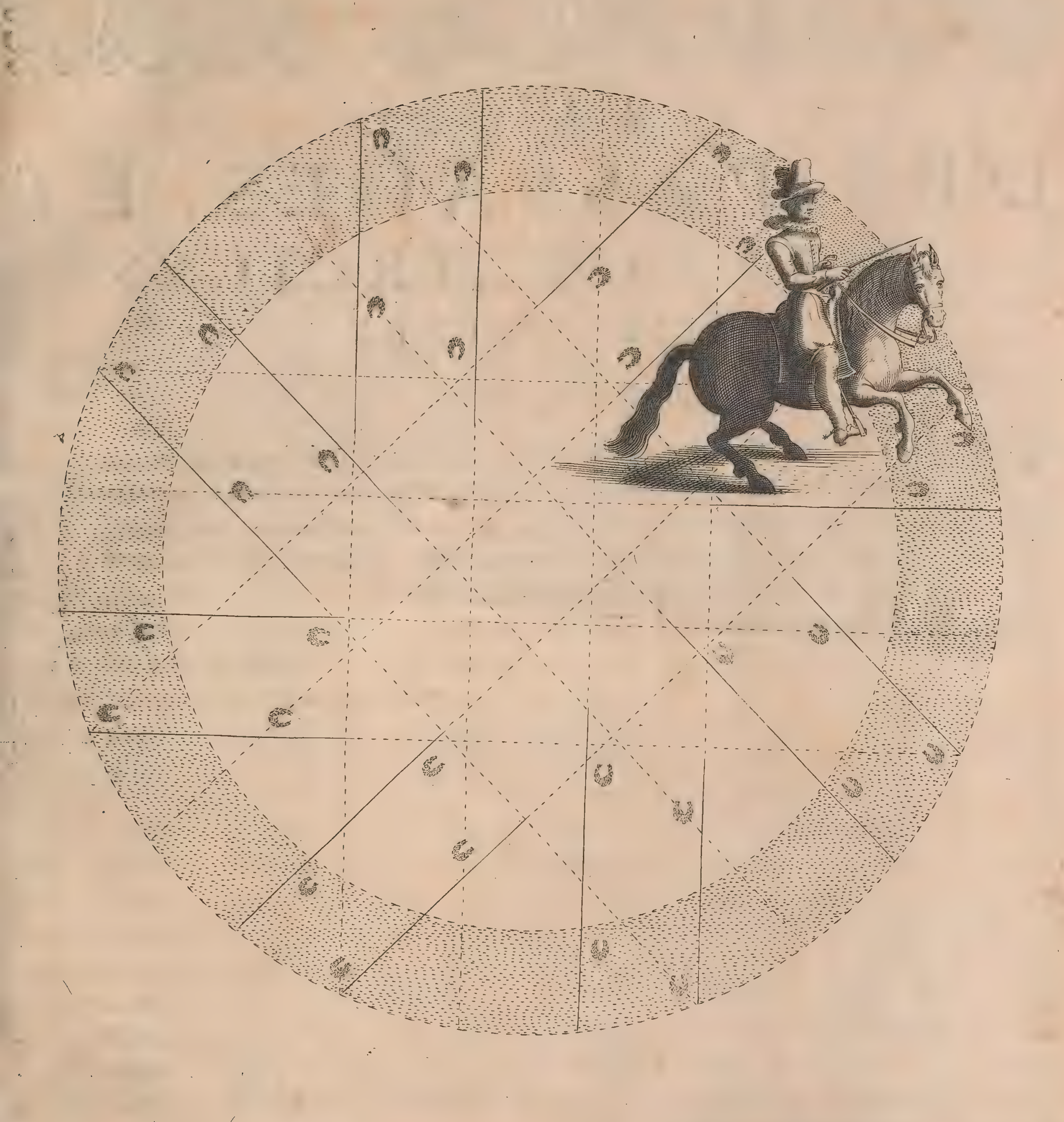
Le Caualier sortant son cheual de ce pilier pour commancer à luy affiner & parfaire ce manege, il le mettra sur vn rond de moyenne grandeur, qu'il luy fera reconnoistre au pas vne fois à chaque main sans le contraindre, ny mesme l'auertir de porter la crouppe en dedans, puis tout doucement il luy presentera l'ayde de la iambe, & du talon, & de la gaule quant & quant si besoin est, pour l'obliger à quitter la piste des pieds de derriere, & de se volter selon la posture que ce dessein represente, par les lignes duquel il se voit que le deuant doit estre tousiours quelque peu plus auancé sur la circonference de la Volte que le derriere, tant sur vne main, que sur l'autre, à fin qu'il se ramene & se retienne plus seurement sur les hanches: & par la disposition des fers il appert que les deux pieds du contraire à la main qu'il va, doyuent cheualer les deux autres par dessus, & non par dessous.

Et d'autant qu'il est fort difficile d'y entretenir le cheual longuement en vigueur, & en volonté de bien faire sans luy donner de l'air, il le faut aux premiers iours arrester de Volte en Volte, puis de deux en deux, & en fin de trois en trois, ou de tant en tant qu'il en pourra fournir sans déplaisir & incommodité, sans les luy faire redoubler ny changer de main tout d'vn temps & d'vn trait, qu'on ne le l'y sente auparauant bien disposé; & prendre aussi soigneusement garde à le parer tousiours droit sur les hanches, tantost en vn lieu, & tantost en l'autre, pour le diuertir de se retenir de luy-mesme sur celuy qu'il pourroit remarquer deuoir prendre aleine, qu'on ne luy doit donner s'il tire, ou pese à la main en parant, qu'on ne l'ait fait auparauant reculer deux ou trois pas, & reporté sur la place de son défaut, à fin de luy ramener & releuer la teste en beau lieu, & luy faire prendre vn doux appuy sous la bonne main.

Et l'ayant rendu aussi libre sur vne main, que sur l'autre selon cét ordre & le nombre de ces Voltes, si le Caualier luy en veut faire changer sans l'arrester, il faudra, apres luy auoir fait faire vne Volte sur la droitte, qu'il luy face vn temps de poignet comme s'il le vouloit parer, & qu'il lui en présente vn autre quasi entre bond & volée, dés qu'il reprendra terre, pour luy faire fournir vne seconde battuë, à fin de luy mettre cependant, & par ce moyen, la crouppe en tel estat, qu'à la deuxiéme il luy puisse faire prendre l'ayde de la iambe, du talon, & de la gaule, pour obeïr au temps de la main de la bride, qu'il luy presentera au mesme instant, pour en faire vne autre à main gauche; & lors qu'il reconnoistra qu'il changera ainsi de main gaillardement, il luy en demandera deux sur chacune d'icelles pour derniere leçon auant que de le parer, l'aydant comme deuant, sans le l'y presser plus qu'il ne meritera, ayant perpetuellement égard à ses forces, aussi bien qu'à sa volonté, & à l'entretenir sur cette école d'autant plus long temps & plaisamment, que la pratique en est necessaire pour le combat d'homme à homme, tant pour gaigner la crouppe de l'ennemy, que pour empécher de se la laisser gaigner en luy tenant tousiours teste.

Trai-

VOLTE A CROUPPE EN DEDANS.

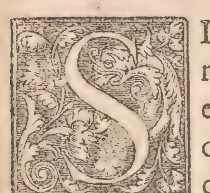


A TRES NOBLE ET TRES VAILLANT CAVALIER, MONSIEVR FRIDERIC DE GELHORN ET SCHWENGNIGK IN PSCHIDROWITZ &c.



TRAICTE DES PASSADES, ET AVTRES EXERCICES MILITAIRES.

TITRE I.



SI nous prisons les choses pour leur vtilité & le profit que nous en retirons, & nous nous en portons affectueusement à la recherche, pour le besoin que nous en auons, ie n'estime pas qu'aucun Caualier puisse contredire à ce que ie dis, qu'il ne sçauroit faire vn bon coup, ny bel exploit de sa main, qu'il n'ait vn cheual bien iustement fournissant autant de passades qu'il en aura besoin, pour sauuer son honneur & sa vie; qui luy est si necessaire, qu'il ne se peut monstrer ce qu'il est, ny signaler son courage és lieux mesme de plaisir, s'il n'y est bien dressé; & d'auantage qu'il ne peut en guerre défaire, ou se sauuer de son ennemy que par le moyen des passades, qui pour ces raisons nous seruent de pierre de touche, tant pour reconnoistre le merite du cheual, que la valeur & l'adresse du Caualier: car si elles sont longues, comme par les reigles des bõnes écoles elles le doyuent estre, le cheual y monstre tout ce qu'il a de vistesse, d'hardiesse, & d'obeïssance; & si elles sont courtes, on y voit & au Caualier & au cheual, la repartie & la retenuë, l'esquine & l'obeïssance de sa bouche, sa prestesse à se volter librement à châque main par l'art & l'industrie du Caualier, qui l'ayant bien dressé à ce manege se peut ainsi facilement defendre, assaillir & gaigner la main & la crouppe de son ennemy, pourueu aussi qu'il le sçache faire partir comme il doit, luy donner furie en temps & lieu, le parer iuste & droit de corps selon qu'il luy conuiendra: l'attendre en quelque façon qu'il le faudra prendre, le volter auec plus & moins de haste, & le retenir ferme, ou le repartir; parce que comme l'épée pour bien tranchante qu'elle soit en la main du soldat, ne blesse point s'il ne la sçait employer; ainsi tel pourroit auoir le meilleur cheual du monde, qui toutesfois ne fera aucun effet s'il ne l'en recherche, par les voyes ordinaires de la Caualerie.

Comme il faut mettre le cheual sur les passades au trot.

TITRE II.



LE Caualier ayant bien alegery son cheual du deuant par le moyen des calates ou basses, & luy ayant donné le mouuement des hanches ferme & libre, pour accompagner celuy des épaules, rendu iuste & obeïssant au parer, & à se volter droit de col

& de teste à l'vne & à l'autre main, tant au pas, qu'au trot & au galop, & patient à l'éperon, il pourra puis apres le mettre sur les passades, luy en donnant premierement la connoissance au pas auerty, retenu & leger, trois ou quatre fois, tant de la longueur que de la rondeur des voltes qui se font à cháque bout d'icelle, à fin de luy oster tout sujet de confusion; & puis le l'y porter de trot vigoureux & soustenu, tant pour l'accoustumer à prendre de mieux en mieux l'aide de la main, que celuy de la iambe & de l'éperon, venant au bout de la passade pour faire la volte entiere, ou la demye; que pour se remettre sur la piste d'icelle, auec les hanches qui doyuent tousiours bien accompagner le maniement du deuant.

Quand à la longueur des passades, les vns l'ont arrestée à vingt pas, & les autres à trente, & fait les voltes larges de six, & de quatre passant à droitte ligne par le centre : mais i'en remets quant à moy le tout à la prudence du Caualier, qui le doit mesurer à la force, inclination & courage du cheual qu'il y voudra mettre, n'estant pas raisonnable, de la demander aussi longue & furieuse à vn cheual foible & delicat, qu'à celuy qui sera doüé de grand nerf & de bon courage, estant chose asseurée, que pour quelque bonne volonté que puisse auoir le foible, qu'il faut toutesfois que son courage cede à la necessité de ses forces, & que par tant le sage Caualier en doit vser en bon ménager pour le conseruer & maintenir sain & net de toutes tares, qui pour le bien trauailler selon ces considerations, la pourra donner longue de vingt pas, au cheual colere, impatient & foible, ou à celuy qui s'abbandonnera sur la main, auec la volte large de six, tant pour luy abbattre sa fougue par vne mediocre distance des voltes, que pour luy donner moyen de repartir plus gaillardement de la main pour se porter prestement au bout d'icelle, & pour prendre l'appuy tel qu'on le luy desire sous la douce main : Et s'il est ramingue ou paresseux & toutesfois de bonne force, il me semble que ce ne sera point le fouler de le pousser trente pas, & le faire volter sur des ronds larges de cinq ou six, attendu que c'est vne reigle approuuée de tous, qu'il faut trauailler ordinairement les ieunes cheuaux au long & au large, auant que de les étressir & accourcir sur leurs maneges; d'autant qu'il est bien plus facile de les étressir ayant esté vne fois bien dressez au large, que de les élargir quand on leur a retranché dés leurs principes la commodité de cette premiere leçon.

Et d'autant que la iustesse du cheual estant sur les passades, dépend des effets de la main, de la iambe & de l'éperon du Caualier, il faut qu'arriuant au bout pour le volter, qu'il l'auertisse ou de la corde du caueſſon, ou de la gaule à prendre la volte, & de tenir quelque peu la teste sur le costé qu'il voltera vn peu auparauant ou au mesme instant qu'il l'en auertira de la main de la bride, qu'il doit porter en telle sorte que le poignet se trouue si bien disposé, que le petit doigt se puisse facilement découurir; ce qui suffira pour luy faire porter la teste & les épaules iustement sur la piste de la volte, l'accostant du talon gauche, comme à deux petits doigts des sangles tirant vers les flancs, pour luy retenir & entretenir les hanches sur icelle; se prenant bien garde d'accompagner la bride du bras, en le passant fort auant du costé qu'il le tournera, d'autant qu'il doit tousiours estre droit & ferme tendu par le milieu du col, tant pour luy conseruer les barres saines & entieres en n'en battant pas plus l'vne que l'autre, que pour ne se découurir à l'ennemy, qui outre ce qu'il pourroit facilement iuger de l'intention du Caualier, & le preuenir en son dessein en luy voyant faire ces tours & retours de bras, luy pourroit encore à sa perte & confusion coupper les rénes au poing, qui luy resteroient seulement pour defence, pour témoignage de son incapacité : & voltant à gauche, il n'aura qu'à retourner dextrement le poignet de la main de la bride, & ouurant la iambe gauche pour s'en appuyer sur l'étrieu, porter en mesme temps le talon droit à pareil lieu du costé droit qu'il tenoit le gauche voltant à droitte, & ne l'en oster point qu'il ne l'ait iustement remis sur la ligne droitte pour continuer sa leçon ; ayant pareillement égard à prendre son premier temps de volte, de telle façon que le cheual allant à main droitte cheuale la

main gauche sur la droitte, & la droitte sur la gauche voltant à gauche, tant pour rendre le manege parfait que pour oster toute confusion, & éuiter le peril qui s'en pourroit ensuyure sans cét ordre.

Et pour ne laisser rien à dire de ce qui fait à la perfection de cette premiere leçon, le Caualier ayant porté son cheual droit & ferme de teste & de col, iusques au bout de la ligne, où il le veut volter, suyuant l'vsage de la bonne école il luy fera faire deux ou trois voltes de trot sur chaque main, à sçauoir à vn bout sur la main droitte, & à l'autre sur la gauche, luy tenant tousiours la bouche sous vn appuy temperé, & le luy entretenant continuellement sans alterer ny diminuer en quelque façon que ce soit la vraye battuë de son trot, iusques à ce qu'il l'aura comprise, & qu'il ait reconneu par son obeïssance qu'il le deura parer & caresser pour le renuoyer à l'écurie.

Et parce qu'il y en a encore qui par vne vieille routine practiquent tousiours le tout temps, le demy temps & le contretemps, & qui arriuans à vn pas pres du rond, arrestent & leuent le cheual pour le luy porter, ils me pardonneront s'il leur plaist, si ie dis que le braue Caualier ne doit iamais arrester son cheual ny le releuer, toutes & quantesfois qu'il luy sent ses forces bien vnies, & assez d'aleine & de courage pour fournir vigoureusement la volte entiere, ou simplement la demye, qui est la perfection à laquelle il le veut conduire, & que iamais aussi il ne luy doit presenter la volte venant au bout de la passade desuny, ou tirant, ou pesant à la main, & abandonné sur les épaules & sur l'appuy de l'emboucheure, ains l'arrester tout à fait & le faire reculer, iusques à ce qu'il l'ait redressé, ou ramené, ou releué, & allegery du deuant & fait reprendre vn iuste appuy de bouche & de main : Car c'est vne chose tres-veritable que s'il l'accoustumoit à ces temps, qu'il luy donneroit occasion d'y penser pour y fournir dés qu'il partiroit de la main, & de s'arrester de luy mesme, lors qu'il arriueroit au lieu qu'il deuroit l'en rechercher, contre la maxime qui veut que le cheual ne se tienne attentif qu'à la seule volonté du Caualier; & qui pis est c'est que si vne fois il l'en recherchoit & l'autre non, qu'il ne s'asseureroit iamais d'auoir bien fait, s'imaginant que cette retenuë pour faire l'vn de ces temps, seroit pour l'auertir de se tenir prest vne autre fois d'y fournir, auant que de se mettre sur la volte, ou de ne tirer pas la passade de là en auant si prestement, qui toutesfois ne peut estre trop viste ny vigoureuse.

Pour redresser le cheual qui se couche sur les voltes des passades, l'élargir, quand il s'y étrecit; & pour luy rapporter & retenir la crouppe sur la iuste piste, quand il l'en iette hors.

TITRE III.

D'AUTANT que pour la perfection de la volte, le cheual la doit fournir iuste, de teste & de col, & bien égal des hanches qui doyuent tousiours accompagner le mouuement des épaules, & que neantmoins il s'en trouue qui s'y couchent & s'y abbandonnent par pesanteur naturelle ou par lâcheté; l'étrecissent, ou pour estre plus durs d'vn costé que d'autre, ou par vraye malice, & iettent la crouppe hors de la piste; le Caualier les pourra redresser les trauaillant selon le projet de ce dessein, non seulement en les châtiant de l'éperon pres des sangles du costé qu'ils se coucheront, venans à se volter à chaque bout de la passade; mais encore portant la main vn peu plus haute qu'il ne feroit, s'ils estoient droits & hors la volte, s'y aneruant fort sur l'étrieu, & luy faisant sentir vertement l'éperon, en reportant toutesfois promptement la iambe en auant, & luy redoublant de temps en temps les éperonnades, selon qu'il connoistra qu'elles leur seront profitables; & les élargir en leur rendant la main, & les chassant auant en les aydant de l'éperon de dedans la volte, ou les en châtiant s'ils accompagnent leurs defauts d'vne mauuaise & obstinée volonté; & en cas qu'ils ne se voulussent pas élargir, ou pour l'aide de la main, & du talon, ou pour ce seul châtiment, alors il y employera les deux éperons, & les en battra en mesme temps des deux costez si viuement qu'ils viennent à s'apperceuoir du sujet de ce traitement, & qu'ils se deportent de leurs malices pour euiter telle rigueur.

QVant à ceux qui iettent la crouppe hors la piste de la volte, il se comportera auec eux en cette façon, pour la leur remettre & retenir dedans; sçauoir est, si le cheual voltant à main droitte la dérobbe en dehors, & n'en accompagne pas le mouuement des épaules comme il doit, il l'accostera premierement de la iambe que du talon gauche, tirant vn peu vers les flancs, pour éprouuer s'il obeïra à cét auertissement auant que d'en venir à la rigueur; & auenant qu'il ne face pas son profit de cét ayde, il luy fera sentir du mesme costé ce que peut son éperon, luy en donnant à trois ou quatre doigts arriere les sangles, qui est le vray lieu où se doit donner l'aide, ou le châtiment; le soutenant aussi de la main de la bride, & l'accompagnant d'vn mouuement de poignet contraire à celuy qui se doit faire pour le maintenir iuste & droit sur le circuit d'icelle, & tel qu'il le faut faire quand on le veut chasser auant, sans neantmoins le laisser sortir de la piste, s'il ne connoissoit qu'il s'y voulust retenir pour s'y acculer; en quoy il faut qu'il prenne garde à bien rapporter l'action de sa main au châtiment qu'il luy donnera, tant pour luy conseruer l'appuy de la bouche, que pour ne le point soutenir mal à propos en son defaut.

Et soit qu'il l'ayde de la iambe, ou qu'il le châtie de l'éperon, il doit plustost la tenir auancée qu'en arriere, & s'appuyer sur l'étrieu, que le negliger, parce qu'outre ce qu'estant ainsi fermement auancée elle l'empéche de se coucher sur la volte, & luy fait la grace plus belle, il luy en peut porter vn châtiment plus vif & pesant, que s'il en estoit tout proche, estant chose certaine que les coups de l'agent, font plus d'effet, quand il est mediocrement distant de son sujet, que quand il le touche; & s'il estoit chatoüilleux, il pourroit encore employer le bout de l'étrieu, pour luy reünir le derriere auec le deuant, en l'en chatoüillant quelque peu pres du coude, qui est vne partie si sensible qu'il ny pourroit estre si peu importuné, qu'il n'y voulust tout aussi tost ietter l'œil, pour reconnoistre ce qui le presse, & qu'il n'y tournast la teste pour remarquer ce que se peut estre pour s'en defendre, ou pour se déporter de la faute, pour raison de laquelle il y seroit affligé; ce que ne pouuant effectuer que fort difficilement si le Caualier le tient ferme sous l'appuy de la main, sans reporter la crouppe sur la piste de la volte, cét ayde seruiroit autant qu'vn fort seuere châtiment.

S'il fait le mesme desordre voltant à gauche, il l'auertira seulement de la iambe droitte, auant que de luy parler de l'éperon en pareil lieu que dit est, sans toutesfois s'obstiner pour les premiers iours à la l'y vouloir porter & retenir à force de coups, parce qu'il y a des cheuaux qui veulent beaucoup de temps pour conceuoir ce qu'on leur demande, & pour s'apperceuoir de leurs fautes, lesquelles ils ne peuuent quitter que par la patience du Caualier, & par la longue practique des reigles de la bonne école; & d'autres qui font plus d'vn aide bien donnée, que de mille flancades, comme ennemis mortels de la seuerité, ausquels il ne faut que la douceur pour gaule, nerf & éperon: & d'autres qui demandent tantost des aydes, & tantost des coups, pour s'asseurer, se resoudre & s'affermir en leurs actions; de maniere que c'est au Caualier de sonder bien au vif, ce que c'est que du naturel des vns & des autres, pour les traitter tous en particulier selon leurs merites, sur peine de n'en moissonner que du déplaisir & n'en receuoir que du repentir, de les auoir entrepris & long temps trauaillez, pour toutes sortes de fruicts de ses labeurs.

A propos du naturel des cheuaux, & parce qu'il s'en trouue de si impatiens, qu'ils ne peuuent prendre le temps ny la patience de fermer iustement la volte, ains qui se courbent, ou s'acculent, ou se proforcent de reprendre la ligne droitte de la passade, de peur de redoubler les voltes sur la mesme main, & pour en aller changer à l'autre bout, à fin de mettre plustost fin à la leçon; pour remedier à leur confusion, le Caualier leur fera changer de main au mesme lieu qu'ils la veulent finir en desordre, & les y retiendra, voltant tantost sur l'vne & tantost sur l'autre, iusques à ce qu'il leur ait fait passer leur ardeur, les remettant puis apres tout aussi tost sur la piste de la main changée; comme par exemple, si le cheual voltant à droitte, vou-

loit

soit reprendre la ligne de la passade pour aller promptement changer de main, sans auoir iustement serré la volte à main droitte; dés aussi-tost qu'il le sentira en cette volonté, il le voltera à gauche au mesme lieu, & luy fera bien arrondir la volte, tant du derriere que du deuant, auant que de le remettre sur la passade, & s'il persistoit impatiemment en son opiniastreté de partir de luy-mesme, tant s'en faut qu'il le deust porter à l'autre bout, qu'au contraire il le doit rechasser sur la main droitte, & l'entretenir là sur l'vne & sur l'autre, iusques à ce que pour le moins, il en ait fourny vne entierement iuste, pour pouuoir reprendre la ligne de la passade, à fin d'aller changer de main selon l'ordre de la bonne école, qui ne permet iamais au cheual de se volter, repartir & finir à tours contez à la façon des bœufs de Suze, qui finissoient leurs iournées à pas nombrez & sans passer autre.

Pour le regard des ronds, ils se doyuent ordinairement faire en lieu où le terroir panche, & en telle sorte qu'au bout de la ligne droitte on puisse commencer la volte en descendant, & la serrer en montant pour reprendre la passade, d'autant que le cheual commençant à se volter contre bas, est quasi contraint d'en ramener & soutenir l'action sur les hanches, à fin de se retenir sur la piste du rond, qui est cause que s'il vouloit en ietter la crouppe hors estant au plus bas du terrain, qu'il ne le pourroit pas facilement, attendu qu'il en doit également accompagner le deuant pour bien vnimant monter en tournant, & pour se soulager les épaules, & se conseruer la bouche entiere sous vn bon appuy de main; & telles voltes sont fort propres à dégourdir le cheual de grand nerf & de bonne force.

De toute ancienneté les bons maistres se sont encore seruis de deux ronds en lieu bien applany, my-partis par la droitte ligne de la passade, au bout de laquelle il faut commencer la volte par l'vne de ses parties, & la finir par l'autre, pour remettre le cheual sur la mesme piste de la passade, iustement par où il aura pris la volte, qui est vn manege fort propre pour soulager le cheual foible, & neantmoins de bonne volonté, à cause que les voltes en sont plus larges que celles du precedent dessein, & qu'elles sont en vn lieu bien vny, là où les autres sont sur vn terroir panchant, où le cheual a beaucoup plus de peine à s'affermir sur les hanches en descendant & montant, qu'il n'a pas icy, & où il le faut ayder non seulement du gras de la iambe, mais aussi du talon hors la volte, & de la gaule ou du nerf, sur le mesme costé, & du caueçon en luy tirant la corde de celuy de dedans la volte, & luy portant la main de la bride s'il estoit pesant & abandonné, le chassant en auant auec les deux gras des iambes, ou les deux éperons pareils, ou luy donnant de la gaule sur l'épaule hors la volte, pour luy resoudre le deuant en icelle, plus & moins selon qu'il sera sensible: car estant fort courageux, le seul sifflement de la gaule le pourra corriger en la luy abbaissant sur l'épaule, & practiquant accortement cét ordre, tant sur vne main que sur l'autre, le Caualier aura bien tost son cheual faict à la passade.

Or pour satisfaire à la curiosité de ceux, qui ne se voudroyent pas persuader l'inutilité de tout temps, demy temps & contretemps, qui se practique encore en quelques lieux d'Italie sur les passades, & qui aymeroient mieux sçauoir comme ils se font, que pourquoy les bons Caualiers les ont bannis des bonnes écoles; ils faut qu'ils sçachent que pour aduire le cheual à faire celuy de touttemps, qu'il le faut leuer & soutenir deux fois en l'air, & le porter sur la volte, comme il veut prendre terre pour finir la troisiéme pesade; & celuy de demy temps le leuer & soutenir vne fois, & le porter sur la volte, lors que leué pour la seconde fois, il veut prendre terre pour finir la deuxiéme pesade, & que pour fournir au contretemps, que le Caualier le doit mettre sur la volte dés aussi-tost que l'ayant paré il se leue pour faire vne pesade entiere, & qu'il est prest de reprendre terre, pour en faire vne autre.



Comme il faut mettre le cheual du trot, au galop sur les voltes redoublees des passades.

TITRE IV.

TOVT ainsi que le trot a la proprieté de dégourdir le cheual nerueux & de beaucoup de force; de releuer le pesant & abandonné, & de mettre en aleine le lâche & paresseux; Ainsi le galop a la vertu d'asseurer la bouche de celuy qui l'a foible & trop sensible, si le Caualier le luy sçait donner large & libre sans retenuë qui le puisse offenser en aucune partie d'icelle; de releuer d'apprehension celuy qui par trop de fougue & impatience ne veut attendre ny l'auertissement, ny le temps du partir, ains qui se met licentieusement en fuite, apprehendant l'action du parer quand specialement il l'a quelquefois éprouuée trop rude en le galoppant doucement & plaisamment, pour luy oster par cette douce leçon toute crainte de rigueur & de douleur, à fin que sous vn doux appuy de main, il ait moyen de reprendre ses esprits, & de s'y asseurer celuy de la bouche; de rompre les effets de la mauuaise volonté du fingard, qui se pourroit arrester & s'acculer à tous momens plustost que de poursuyure sa course, & de partir sans contre-cœur librement de la main; & bref d'abattre les forces superfluës de celuy qui par gaillardise, ou à mauuais dessein se voudroit defendre de son air, si on l'en recherchoit auant que de le luy auoir disposé par vn galop leger & retenu.

Or pour commencer à mettre le cheual du trot au galop sur les voltes de la passade, il faut sçauoir que comme le Caualerice luy en a donné les premieres leçons au pas auerty & retenu, pour luy en faciliter l'action qu'il le doit aussi trauailler sur les deux precedens desseins au trot viuement battu & diligemment releué, & le luy entretenir en bonne aleine iusques à ce qu'il luy sente les membres assez libres & déliez, & qu'il se presente quasi de luy mesme au galop deuant que de l'en rechercher, à fin que le prenant franchement il ait moins de peine de la l'y determiner,& lors il suffira au Caualier de l'aider ou de la voix,ou du sifflement de la gaule, ou de la jambe,ou du talon, pour l'obliger arriuant à quatre pas pres du rond à le commencer gaillardement,& à s'y volter plaisamment toutes & quantes fois qu'il en sera auerty de la corde du caueßon, de la gaule,de la jambe & de l'éperon si besoin est, & à fournir à tout le moins le premier quartier de la volte sans falsifier, congediant toute sorte de châtimens pour ce premier coup d'essay,se souuenant qu'apprentifs ne sont pas maistres & que celuy-là est plustost digne de pardon, que de peine, qui peche plustost par ignorance que par mauuaise volonté; & qu'il se releuera facilement de sa faute lors qu'il l'aura reconneuë par sa douceur & prudence, parce que les châtimens qui se font hors de temps & de raison,peuuent aussi tost étonner le cheual flegmatique & craintif, & desesperer le colere,sanguin & sensible, que les corriger des fautes qu'ils commettent par faute de science & d'experience; & apres ce quartier, ou ceux qu'il aura bien-faits, il le remettra à son premier trot dont il luy fera fournir deux ou trois voltes bien arrondies; & bien finies quelles seront, il le remettra sur la ligne de la passade pour aller changer de main au bout d'icelle par ce mesme ordre, qu'il gardera soigneusement en toutes ses leçons, luy augmentent seulement le galop de quart en quart discrettement, iusques à ce qu'auec le temps & la practique bien reiglee, il fournisse entierement les voltes & les passades sans rompre l'air du galop,ny la proportion du manege.

Et d'autant que i'ay dit que l'vne des proprietez du galop estoit d'asseurer la bouche du cheual, soit qu'il l'ait trop delicate, ou qu'il tire à la main, le Caualier doit sçauoir qu'il pourra le ramener & le resoudre à l'appuy de l'embouchеure & de la main, en le galoppant sur le mesme

mesme terroir panchant quelque peu du costé de la volte, qu'il l'a deu trauailler cy-deuant au trot, à cause que la descente l'obligera de receuoir l'appuy & le support de la main, & à se ramener sur les hanches de peur de s'offencer de luy mesme les barres & genciues en s'opposant à l'action de la bride.

Or comme le cheual, qui a la bouche foible, galoppant contre bas est contrainct de s'appuyer sur l'emboucheure pour se ramener & s'asseurer sur les hanches; au contraire celuy qui pese, & qui en a l'appuy plus dur qu'à plene main, s'y abbandonne & s'y appuye tout à fait en descendant, & s'allegerist du deuant en montant, & partant le Caualier de bon iugement le trauaillant sur cette école tant au trot qu'au galop, doit changer de metode, pour luy conuertir cette pesanteur en legeresse soit qu'elle luy soit naturelle, ou fortuite; & au lieu de luy presenter la volte en descendant, il le luy portera en montant, luy en faisant pareillement fournir trois ou quatre, gardant au reste la mesme proportion qu'il a tousiours tenuë en descendant, & le remettra droit sur la piste de la passade serrant la volte en descendant, contre le commun vsage qui la finist en montant pour changer de main,& volter comme sur l'autre en montant,& serrer la volte en descendant.

En fin ie laisse à la discretion du judicieux Caualerice de se dispenser de la prattique des reigles generales selon l'occasion, sçachant bien qu'vn seul remede ne peut guarir plusieurs differentes maladies; qu'il faut aller à la seignée selon le bras, & que tous cheuaux ne sont pas propres à tous airs, & que par consequent s'en trouuant qui naturellement tournent plus librement d'vn costé que d'autre, qu'il les faut seulement trotter sur la main de leur liberté, mais galopper sur celle sur laquelle ils semblent estre entiers; ou les galoppant sur l'vne & l'autre, que pour vne volte qu'ils font sur celle de leur creance, qu'on leur en doit faire fournir trois voire quatre sur celle qu'ils se rendent difficiles, qu'on la leur doit faire prendre large sur l'vne & serré sur l'autre; qu'il faut les pousser quelquefois à toute bride sur les passades, & quelquefois les y mettre simplement au trot ou au galop, tantost les haster, tantost les retenir, tantost les parer, tantost les faire reculer, si bien que c'est à luy seul de leur varier judicieusement le manege selon qu'il les y connoistra entiers & obeïssants.

Comme il faut reduire le cheual aux passades simples.

TITRE V.

CEux qui tiennent pour maxime, que pour commencer à mettre le cheual tant au trot, qu'au galop, quil, qu'il ne luy faut donner que demy volte à chaque bout de passade, la fonde sur deux raisons; l'vne est qu'il faut en tout art & science passer par ce qui en est de plus facile, auant que d'entreprendre la connoissance de la cause qui y produit des effets les plus difficiles, & qu'y ayant plus de facilité & moins de trauail en la demy volte, qu'en l'entiere & redoublée, que par bonne consequence il y faut dresser le cheual, auparauant que de luy ouurir le pas à l'entrée & à son redoublement à la fin de chaque passade: l'autre regarde la necessité, qui leur fait dire, que puisque le plus necessaire manege que le Caualier puisse apprendre au cheual, est la passade simple, que c'est temps perdu de l'exercer sur les voltes entieres & redoublées, attendu que c'est assez qu'il sçache faire & justement fournir la demy volte, pour changer seulement de main à chaque bout, & repartir.

A la premiere, ie produis la prattique pour valable réponſe, qui vous fait voir tous les iours des cheuaux de ſi bon ſens, que depuis qu'ils ont vne fois compris & remarqué ce qu'ils s'imaginent, qu'il faut qu'ils facent pour touſiours le bien faire, à fin d'éuiter le châtiment de leurs fautes, & pour pluſtoſt finir l'exercice qu'ils ſe confirment tellement cette fauce penſée en la fantaſie, que quand on les veut employer à autre choſe, qu'on n'en peut rien tirer d'auantage, ſinon vne conteſtation forcenée, & vne ſi grande opiniaſtreté, qu'on eſt contraint de les changer de lieu, & de leçon meſme, pour leur faire perdre la memoire de leurs fauces impreſſions, où il s'en va beaucoup plus de temps, qu'on en auoit employé à les y dreſſer.

Ie me ſeruiray pareillement de la neceſſité pour reſpondre à la ſeconde, & pour faire perdre l'opinion à ceux qui la tiennent comme la baſe & la vraye perfection des paſſades, qui eſt, que ſi on ne peut ny ne ſe doit dire, que le cheual ſoit bien fait & dreſſé, qui ne fournit ſon air que par nombre & meſure contée, & qui ſe met en fougue & en impatience dés auſſi toſt qu'on luy veut faire redoubler les voltes, pour ſe maintenir entier en ſon obſtinée volonté, & que le principal but du ſage Caualerice eſt de l'en dépoüiller du tout, pour le ranger & tenir ſujet à la ſienne ; qu'il faut donc par neceſſité luy oſter cette routine de demy volte, pour luy apprendre à la faire entiere, & redoubler de telle ſorte, qu'il ne puiſſe reconnoiſtre combien ny comment il les doit faire à chaque main : Car puis qu'il eſt neceſſaire pour l'auoir parfaict, qu'il ſoit indifferemment auſſi libre ſur les voltes redoublées, que ſur les ſimples, & ſur les ſimples, que ſur les demies, & au parer, à ſe ramener & retenir droit & ferme ſur les hanches, que prompt & leger à partir de la main, & que n'en ſçachant faire qu'vne partie, ou les pouuant toutes, qu'il ne les vueille toutesfois pas fournir, pour s'eſtre trop enuieilly en cette inueterée prattique, il faut donc que ſon ignorance, ou ſa deſobeïſſance ne procedant que des mauuais commencemens qu'on luy a donné en luy apprenant ce ſeul & ſimple manege, que pour l'en corriger, & pour mieux dire, à fin de mieux faire à l'auenir, & luy oſter l'occaſion de tomber en telles fautes, qu'on ne commence pas ſeulement à le mettre par le droit, en luy faiſant faire la volte, & la redoubler à chaque bout des paſſades ſimples terre à terre, mais auſſi à la fin de la leçon la luy faire fournir & doubler pour luy former vne habitude d'obeïſſance perpetuelle en ſa memoire, & de le maintenir en bonne aleine, attendu que ce redoublement de voltes qui ſe fait au bout des paſſades de guerre ne tend à autre fin qu'à le rendre plus libre & leger à commencer & ſerrer cette ſeule demie volte.

Or comme la plus grande difficulté qu'ait le cheual à fournir iuſtement & de meſme cadance, les voltes entieres, eſt non ſeulement de les commencer & pourſuyure droit de tout le corps, mais auſſi de les finir & ſerrer auec telle proportion, qu'il accompagne de la crouppe, touſiours le mouuement des épaules ; auſſi en ce retranchement des demy-volte eſtre où il ſe trouue le plus en defaut, parce qu'elles doiuent eſtre plus ſerrées & plus diligemment fournies que les voltes doubles, encore qu'il y ſoit aſſez bien determiné au trot & au galop, ce qui eſt cauſe qu'on le voit ordinairement repartir és premieres leçons, ayant les mains ſur la piſte de la paſſade, & les jambes hors la circonference de la demy-volte ; qui fait que partant ainſi de coſté il s'abbandonne par force ſur les épaules, iuſques à ce qu'il ſe ſoit remis droit du derriere comme du deuant ſur la droitte ligne de la paſſade ; de ſorte que pour l'aider & corriger tout enſemble en cét acceſſoire, le Caualier ſe doit ſeruir du terroir precedent où il puiſſe commencer la volte en deſcendant, ou en montant, auec le meſme reſpect qu'il a eu, ou deu auoir aux forces, au courage & au naturel de ſon cheual ; & ſi c'eſt à main droitte, il doit vn peu tournant le poignet de la bride en haut, & en ſorte qu'il luy puiſſe ſouſtenir la teſte droitte & ferme auec la corde du caueſſon hors la volte, l'accoſter de la iambe le plus pres qu'il pourra, à fin que par ſon action du bras, & de la main de la bride, il le

il le tienne si sujet du deuant, que pour quelque fougue qui le saisist qu'il ne luy peust échapper, & par celle de la iambe accompagnant celle de la main, il luy oste tout moyen de s'acculer, & luy preste toute ayde pour s'accoustumer à faire & serrer iustement la demy volte, en portant presque aussi tost dessus la droitte ligne de la passade les pieds de derriere, que ceux de deuant, pour se trouuer tousiours prest, droit & bien disposé à repartir vigoureusement; & venant à prendre la gauche en rehaussant la main de la bride, & le soutenant auec la corde droitte du caueßon ferme & droit de teste & de col, il l'auertira du talon droit plus ou moins pres des flancs & des sangles, que plus il iettera la crouppe hors de la piste de la demy volte, portant au reste la iambe contraire à la volte, la mieux étenduë & plus ferme sur l'étrieu qu'il pourra, sans oublier l'ayde ou le châtiment de la gaule ou du nerf qu'il luy doit donner iudicieusement & par discretion, tantost sur la cuisse hors la volte, & tantost là où doit battre l'éperon du mesme costé.

Comme il faut faire les passades au long de la muraille.

TITRE VI.

PARCE que chaque cheual a naturellement son vice plus ou moins grand qu'il y a d'inclination, & qui s'accroist de iour en iour selon qu'il y est entretenu par quelque foible respect que ses premiers maistres ont de sa ieunesse & de ses forces, qui les empesche de l'en châtier à point & à plomb; les bons Caualerices sçachant bien qu'il faut preuenir le mal pour ne l'éprouuer point, & que les playes inueterees sont incurables, ou si fascheuses à guarir qu'il est impossible de les consolider sans y laisser des cicatrices pour marque de leur domicile; & qu'il n'est rien tel que de dresser l'ante pour auoir l'arbre droit, se sont preualus de la muraille pour les cheuaux tant ieunes & foibles ont il peu estre, qu'ils ont reconneux à l'école ne se vouloir point tenir iustement par le droit, ny commencer ny finir les voltes entieres ou demyes à chaque bout de la passade, sans s'abbandonner sur le deuant en pesant ou tirant à la main, & sans ietter la crouppe en dehors.

OR ce n'est pas d'auiourd'huy que la practique de la muraille, nous a fait voir qu'on y peut non seulement alegerir par son moyen les cheuaux qui forcent l'appuy de la main par leur pesanteur de teste, mais aussi resoudre à vne vraye iustesse & perfection ceux qui sont naturellement coleres, bizares, impatiens & ramingues : Mais comme ce n'est pas assez au Capitaine d'auoir de toutes sortes d'armes, s'il n'y sçait bien adresser & faire ses soldats ; aussi ne suffit-il pas au Caualier d'auoir force murailles, s'il ignore comment il y doit reduire ses cheuaux ; ce qui me donne sujet de dire, pour complaire à ceux qui n'en sçauent l'art ny l'vsage, que la ligne de la passade doit tellement estre ordonnee, qu'elle soit à tout le moins éloignée de deux pas de la muraille pour le commencement, sauf à l'en approcher ou éloigner encore d'auantage selon que le cheual en fera son profit, & ce pour deux raisons : la premiere, pour continuer droittement la ligne de la passade depuis le partir de la main, iusques au premier temps & mouuement qui se fait pour resoudre & fermer la volte : la seconde, pour donner moyen au cheual de porter l'œil & la teste du costé qu'il la doit faire & finir pour l'empescher de se faire entier à quelque main.

Et d'autant que les lieux premeditez du parer & du volter donnent souuent occasion au cheual de bonne memoire mais colere, sensible, apprehensif & impatient, fingard & tirant à la main de s'y retenir, s'estressir, s'acculer, & d'y faire autres desordres, si on le veut pousser outre; il faut que le Caualier alonge ou accourcisse la longueur de la passade, selon le courage & l'obeïssance qu'il luy reconnoistra, à fin que tant en la luy donnant tantost longue, tantost courte, & tantost d'vne mediocre longueur, selon qu'il s'auancera, se retiendra, & s'abbandonnera, qu'en le voltant large ou estroit à cháque bout d'icelle, qu'il l'ait tousiours libre & obeïssant à la main & au talon.

Commençant donc à luy donner cette premiere leçon, il luy fera reconnoistre la ligne de la passade au trot vigoureux & resolu, au bout de laquelle il le parera s'il est pesant & abandonné, ou s'il tire à la main, pour le disposer à prendre la demye volte sur telle main qu'il conuiendra ; & selon qu'il se sera retenu ou abandonné à l'arrest, il le chassera discrettement peu ou beaucoup par le droit, pour luy donner puis apres doucement la demye volte au pas, en le tournant du costé de la muraille, & luy faire serrer la demye volte en l'aydant tant de la main que de la iambe, du talon & de la gaule selon qu'il en aura besoin, sans y employer aucun châtiment tant doux qu'il peust estre & le reporter le plus droit & vny sur la piste de la passade qu'il pourra pour reprendre son trot, & pour aler changer de main sans alterer ce mesme ordre.

Que si le Caualier a affaire à vn cheual qui se tienne entier sur ces demy voltes, ou qui soit naturellement trop colere ou trop sensible, il tiendra la ligne de la passade plus éloignée de la muraille que de deux pas, s'il connoist qu'il y aille à contre-cœur, de peur que cette subiection de tourner si contrainte ne le face entrer en quelque fougue & capricieuse inquietude qui le conuiast en fin ou de s'enfuyr, ou de s'en defendre par toutes sortes de malices qu'il pourroit inuenter ; & au lieu de le parer arriuant au bout d'icelle, il luy fera prendre la demye volte au mesme trot qu'il le luy aura apporté depuis le partir de la main, si tant est qu'il n'y pese ny n'y tire ; car cela estant pour quelque colere qu'il peust auoir, il le faudroit arrester, reculer, ou auancer auant que de le luy presenter selon qu'il s'obstineroit, peseroit & tireroit à la main.

Et parce que les cheuaux qui ont l'appuy de la bouche plus dur qu'à plene main, & qui y tirent ou pour l'auoir trop sensible, ou pour s'en preualoir se l'endurcissent en trauaillant, & s'en defendent auec le temps, pour ne pouuoir pas promptement conceuoir, ny par consequent obeïr à ce qui est du dessain du Caualier, pour leur esguiser l'esprit, & leur fortifier la memoire, il les doit mettre au commencement de quelque leçon qu'il leur voudra donner, soit par le droict, soit sur les voltes, sur vn dessein marqué & premedité, à fin de les disposer

& resou


A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALLIER MONSIEVR
HENRY SEBASTIAN DE WATTZDORFF. &c.

& resoudre plus facilement à fournir à quelque bon manege par la practique de cét artifice.

Apres l'auoir reduit à faire la passade iuste & droitre, & à serrer la demy volte sans s'y élargir du derriere, & sans rien craindre la subiection de la muraille, le sage Caualerice sondera ce qui sera de sa force, & de sa volonté au petit galop en le conuiant plaisamment à prendre & finir la demy volte sans rompre l'air ny la mesure de son galop : Mais s'il auient qu'il s'y rende difficile, il le parera selon qu'il aura reconneu auparauant la qualité de sa bouche & selon son refus, à sçauoir à demy s'il l'a fort sensible & delicate ; & puis apres le portera discrettement par le droit trois ou quatre pas au trot, auquel il luy fera faire tout doucement la demy volte, & apres l'auoir bien serrée, il luy fera reprendre la piste & le galop, pour aller changer de main tout de mesme façon ; & s'il pese ou tire trop à la main, il l'arrestera tout à fait, & puis luy fera seulement faire vn ou deux pas par le droit, plus outre que le lieu, où il l'aura paré pour prendre le temps de le tourner ou au pas auerty, ou au petit trot ; & apres auoir serré la demy volte, il le remettra sur la droitte ligne de la passade pour reprendre le galop, & le trauailler continuellement de cette façon sur chaque main, iusques à ce qu'il fournisse la passade & la demy volte de mesme galop.

Pour remedier au desordre que quelques cheuaux impatiens font apres auoir commencé à bien prendre le temps de la demy volte se laissans emporter à vne si grande inquietude, qu'ils en perdent la memoire & la volonté de la bien serrer auant que de repartir, & s'y precipitent si confusement si on n'y prend garde, qu'ils se trouuent plustost sur la piste de la passade, qu'on ne les ait retenus & aiustez sur celle de la demye volte, il leur faudra faire fournir la volte entiere au trot, apres qu'ils auront fait la demye au galop, tant sur vne main que sur l'autre, & la leur faire mesmement doubler s'ils ne vouloyent se déporter de leur impatient desir de partir ; car puis qu'il n'y a rien qui diuertisse tant le cheual adust & impatient de ses fougues & escapades, que la patience du sage Caualier qui employe le temps & la raison pour le vaincre & le reduire à perfection, & que cette patience demande de l'exercice & non vn arrest contraint & retenu, il me semble qu'il n'y a point de meilleur expedient pour la luy faire connoistre, que de changer son galop & sa demy volte au trot & aux voltes entieres & fournies sur le mesme lieu que l'inquietude luy aura saisy l'esprit, à fin que venant par ce changement de train à en rechercher la cause, il perde par cette douceur l'apprehension qu'il auoit du galop pour se remettre au trot, auec lequel il le faudra reporter sur la droitte ligne de la passade sans aucune precipitation, sur laquelle il doit estre arresté & retenu paisiblement, tant & si longuement qu'on luy sentira de l'impatience & vn desir de partir à sa fantasie, deuant que de luy faire reprendre le galop pour aller changer de main, & mettre fin à la leçon, sans luy augmenter la vigueur de son manege, que selon qu'il s'y fera obeïssant.

Et comme il n'y a pas moins de peine à entretenir vn cheual sur quelque bon manege, qu'à le luy dresser, & qu'il auient souuent qu'il s'en degouste par la trop longue continuation d'vne mesme leçon, iusques à se transporter à quelque mauuais effet, quand il est colere & sensible, & à se desesperer & se precipiter s'il est timide ; il faut que le Caualier luy change discrettement la leçon, le lieu & le terroir, & l'exerce d'ordinaire sur celle à laquelle il aura naturellement plus d'inclination, & le l'y maintienne patiemment, auec toutes les iustesses necessaires à la perfection du cheual aussi bien que des passades viues & determinees, lesquelles il finira selon la facilité & le naturel de son cheual ; comme s'il est naturellement colere, sanguin & impatient, & s'il pese ou tire à la main, il les finira quelquefois au petit ou mediocre galop, & quelquefois au trot, selon qu'il y sera disposé ; & s'il est ramingue de son temperament, il les luy faudra faire finir en luy accroissant plustost la fougue qu'en diminuant la longueur ny la course, d'autant qu'il ny a rien plus fauorable à son desir que la parade qui luy est donnée apres le partir, ny rien qui le corrige & auance plus que la course continuë qu'on luy fait faire par le droit : si bien que la ligne de la passade n'ayant communement que trente pas de lon

de longueur, feroit fort contraire pour le determiner, attendu, que venant au bout pour y changer de main, qu'il pourroit auoir le temps & le moyen de s'acculer ſur la demie volte, & s'y tenir ſi entier, qu'il ſeroit difficile de le remettre ſur la paſſade pour le faire repartir, & partant la luy faudra-il donner longue, & la luy faire fournir vigoureuſement de toutes ſes forces.

Comme il faut ſerteger en biſſe, ou faire les paſſades à la ſoldate.

TITRE VII.

IL n'y a ſi petit compagnon qui ne vueille paroiſtre bon gend'arme dés qu'il ſe voit le cul ſur la ſelle, qui faict que dés auſſi toſt que telles gens ſont deſſus leurs cheuaux, que c'eſt à eux à trouuer leurs iambes, pour paſſader à la ſoldate, diſent-ils, ne ſe ſouciant-pas s'ils vont d'école ou non, ce leur eſt aſſez de les faire aller ſelon qu'ils l'entendent, & qu'ils ſe perſuadent qu'il faut faire pour ſe monſtrer vaillant & courageux: Mais attendu qu'ils ne conſiderent-pas que leurs confuſions, tours, & détours à droitte & à gauche, ſont contraires à l'art militere, qui fait tout par bel ordre & bonne meſure; il faut qu'ils ſçachent comme ceſte paſſade, qu'ils appellent à la ſoldate, ſe doit faire pour eſtre parfaicte.

Premie

PRemierement, il faut que le cheual qu'ils veulent mettre sur ce manege de guerre, soit desia si bien fait à la main, qu'il en entende le temps, & le prene pour bien partir, auec les aydes des iambes & des talons, en si bonne part, qu'il leur obeïsse toutes & quantesfois qu'ils le voudront tourner à droitte ou à gauche; & supposé qu'il soit tel, ils luy en feront comprendre la proportion au pas, luy faisant tirer les lignes qui se voyent en cette figure en forme de serpent, droittes, & longues de quinze pas, au bout de chacune desquelles, ils luy feront faire cette demie volte, qui les fait entresuyure iusques à la sixiesme, apres laquelle ils le rapporteront iusques au lieu où ils l'auront fait commencer par vne septiesme, au bout de laquelle, au lieu de tourner à main droitte pour fournir le huictiesme, ils luy feront prendre la gauche pour le remettre sur la piste de la sixiesme, & puis ils le volteront à droict, pour r'entrer sur celle de la cinquiesme, & ainsi changeant de main à chaque bout des autres; en fin ils se retrouueront sur leur premier pas, là où apres l'auoir volté, ils le repousseront dix ou douze pas par le droit où ils le pareront & le caresseront.

Luy ayant fait reconnoistre leurs pretensions en cette façon, ils luy feront fournir le reste de la passade, qui sera cinq, ou trois pas au trot, pour luy faire prendre la piste de la premiere, au bout de laquelle ils tourneront à gauche, & suyuront cette leçon de trot comme ils auront fait celle du pas, & luy en continueront la prattique iusques à ce qu'ils reconnoissent qu'il en entend bien la perfection; puis ils commenceront à le luy mettre au petit galop, luy renforçant la fougue du partir, & de toute la ligne de la passade, à mesure qu'il se rendra preste à chaque tour d'icelles.

Et le luy ayant si bien fait, qu'il tourne, reprene, & parte à toutes mains & à toute bride, ils luy pourront accourcir la ligne de la passade de trois ou quatre pas au petit galop, sans se departir de la iustesse de l'ordre precedent; & comme de iour en iour il s'y rendra prompt & preste, ils luy en diminueront la longueur peu à peu, iusques à ce qu'il n'ait que deux pas par le droit pour changer de main, lesquels en fin ils luy conuertiront en vn temps, & vn petit pas.

Or pour le faire par apres serpeger selon ce dessein, ils luy feront fournir la premiere passade de quinze pas, & luy diminueront la longueur de toutes les autres d'vn pas à chaque bout, alentissant aussi la furie de son galop, selon qu'il arriuera à la fin d'icelles, lesquelles il doit finir au trot s'il est pesant de sa nature, & au pas, s'il est leger & colere; & pour le reporter à son commencement, dés qu'il aura pris son temps pour se tourner, & faire cette derniere demy volte, ils le pousseront par le droit iusques au poinct de la longueur de la premiere, & luy feront changer de main selon l'ordre du trot & du galop, n'oublians iamais de l'ayder de la main, de la gaule, & de la iambe en cette sorte.

Estans sur le lieu où ils le voudront faire partir au galop, ils luy rendront la main, & arriuans à deux pas pres du lieu où ils luy voudront faire changer de main, ils commenceront à l'appuyer tout doucement, à fin qu'il en prene mieux l'ayde & le temps de se volter, le tenant cependant tousiours sous vn bon appuy, iusques à ce qu'il ait les quatre pieds sur la ligne de la passade, où lors ils luy rendront derechef la main, en luy en continuant ces aydes iusques à la fin. Pour le regard des iambes, ils se fortifieront droits sur les étrieux, & tout aussi tost qu'ils luy presenteront l'appuy de la main pour prendre le temps d'en changer, si c'est à droitte, ils l'accosteront de la iambe gauche, s'appuyans sur la droitte; & si c'est à gauche, ils l'ayderont de la droitte, & se soutiendront sur l'étrieu de la gauche; & dés qu'ils l'auront remis droit sur la ligne de la passade, ils l'esporteront en cette façon iusques au parer, où ils les tiendront bien egalement auancées. Quant à la gaule, allans par le droit, ils la tiendront haute, & la coucheront sur le col du cheual, au mesme instant qu'ils luy presenteront l'ayde de la main pour se recueillir & en changer, ne l'en ostant point qu'il ne soit iuste & droit sur la piste de la passade; & voltant à gauche, ils l'étendront basse du costé droit, la luy retenant iusques à ce



K

A TRES NOBLE ET VALEVREVX CAVALIER
MONSIEVR PAVL RANTZAW. &c.

qu'il ait repris la droitte ligne, & puis ils la releuront, continuans à la porter ainsi iusques à l'arrest de laquelle ils luy en donneront sur l'épaule gauche pour l'obliger à se bien ramener, & se retenir sur les hanches, & faire vne belle fin de leçon.

Combien le cheual peut fournir de passades, & cm-o me on les doit commencer & finir.

TITRE VIII.

C'Est bien vne maxime, qu'en tous maneges circulaires on doit commencer & finir l'exercice sur la main droitte, selon laquelle il seroit bien à point que le cheual fist tousiours trois, cinq, ou sept passades deuant que de le parer; mais attendu qu'outre l'art & le iugement qu'on doit auoir pour le luy porter, qu'il faut encore auoir égard à sa taille, à sa force, à son aleine, à sa patience, à son habitude, & à sa bouche, cela fait qu'on ne la peut pas tousiours, & sur tous airs tenir pour reigle generale, ny la faire pratti-quer qu'aux cheuaux qu'on croira estre naturellement pourueus d'assez de vertu pour y satisfaire.

Mais presupposé que le cheual ait en soy dequoy y fournir, & moyen d'y monstrer sa vigueur, son courage, & sa volonté, il sera fort bon de le mettre seulement au galop sur la premiere passade; le luy renforcer sur la seconde, commencer à luy donner furie sur la troisiesme, la luy doubler sur la quatriesme, & luy faire fournir la cinquiesme de toute sa force.

Et si le Caualier veut faire paroistre son cheual faict, il le doit tellement faire partir de la main sur la premiere, qu'on y voye vne grande prestesse; en la seconde vne vraye furie, & luy faire employer tout ce qu'il aura de force & de vigueur en la troisiesme, tant pour se signaler bon Caualier par la distinction de ses diuers temps, bien pris, poursuyuis & finis, que pour faire voir la vistesse, la force, & l'obeïssance de son cheual.

Or comme le cheual prend plus de fougue pour fournir la derniere passade que la seconde, & plus encore pour faire la seconde que la premiere: Aussi le Caualier en doit-il accompagner l'air de si bonne grace, qu'il l'ait tousiours libre à la main & aux iambes, à fin que sous son doux appuy il ne pense qu'à employer ses forces & son courage pour finir la leçon en luy complaisant, sans apprehender la rigueur du parer, qu'il se pourroit promettre d'vne main rude & intemperee; & qu'il faut aussi qu'il luy face prendre la volte si bien proportionnée à la furie de son galop, qu'il ne soit proforcé de s'y abandonner sur les épaules, ny de si trop ramener sur les hanches, à faute de le luy soutenir par vn appuy temperé de bride & de cauessõ.

Et pour representer naiuement le deuoir du Caualier en cét endroit, ie dis, que s'il sent, arriuant à trois ou quatre pas pres du bout de la passade, que son cheual ait tant de fougue, qu'il ne se puisse tourner que difficilement sans s'abandonner sur la volte, qu'il le doit retenir auãt que de la luy presenter, & le reduire en vne si bonne disposition, qu'il la puisse fournir & serrer de mesme ton & mesure qu'il l'aura commencée: & au contraire, s'il reconnoist en quelque part de la passade qu'il se retiene & n'aille-pas franchement & rondement au bout changer de main, c'est à luy de le soliciter viuement de l'éperon, ou de la gaule, pour luy faire vnir ses forces, & se resoudre à commencer legerement la volte, & à la fournir & serrer iustement pour reprendre diligemment la ligne de la passade.

Quant au parer, la perfection en depend du iugement du Caualier, qui s'y doit comporter selon la fougue du cheual, les forces qu'il aura, & selon la fermesse de sa teste & de son col, & la disposition de sa bouche; & le luy ayder si bien de sa personne, qu'il n'ait point de sujet de la

de la craindre, & encore moins de le fuïr ny de s'y rebuter; & se doit faire celuy du galop en tenant les rénes également droittes en la main, & en tirant discrettement la bride & le caues-son, s'il en a vn, sans luy ébranler ny desordonner l'appuy de la bouche, & tenant les coudes fermes pres du corps, specialement celuy de la bride, lors qu'il n'a point de caueßon, & le droit libre, & non toutesfois trop éloigné, en reculant vn peu les épaules en arriere pour soulager celles du cheual, & se fortifier le bras & le poing de la bride, & pour se maintenir en belle posture par cette action contrepesée, faisant ce temps de bras & de poignet, & se panchant quelque peu sur le derriere au mesme instant qu'il donne des mains en terre, à fin qu'il se trouue iustement appuyé sur les hanches dés qu'il releura le deuant, & non lors qu'il l'a en l'air, ou qu'il auance les épaules pour reprendre terre, de peur qu'il ne s'y abandonnast, & ne luy endurcist l'appuy de la bouche par telle surprise, qui luy pourroit mesmement fournir de sujet de faire quelques desagreables mouuemens de la teste, en roidissant & serrant les cuisses & genoux, en étendant fermement les iambes pres du cheual, & s'aneruant sur les étrieux également pour le retenir droit & ferme sur la passade par l'apprehension qu'il aura de receuoir quelques éperonnades s'il n'obeyt iustement à l'arrest.

Et pour aduire le cheual à conioindre la volte auec la parade, il faut que le Caualier tempere l'action de sa main & de son corps, selon qu'il reconnoistra qu'il en prendra & prattiquera le temps & la mesure, qu'il obeyra au reculer & au partir, & qu'il sera patient à l'arrest: Car encore qu'il se presente bien au parer vne ou deux fois, si est ce qu'il doit éprouuer son obeïssance en reculant & en auançant; & sa patience en attendant sans mouuemens en vne place l'auertissement qu'il luy donnera de sa volonté par plusieurs fois & en diuers lieux, auãt que de le resoudre à faire l'vn & l'autre sans intermission & de mesme vigueur; d'autãt qu'vne fois n'estant pas coustume, il pourroit arriuer que quelque inquietude saisissant le cheual fougeux comme entre bond & volée sur le parer, qu'au lieu de prendre le temps de fournir legerement à l'vn & à l'autre, qu'il feroit le tout en desordre & confusion, qui le contraindroit de chatier son impatience, apres auoir mal serré la volte en le retenant dés aussi-tost qu'il auroit repris la passade, le faisant reculer iusques où il auroit finy la volte, & le luy tenant iuste & droit, rongeant son frain auec son impatience, sans le laisser partir qu'il n'eust auparauant repris son bon sens pour éuiter vne mesme escapade à l'autre changement de main.

Que si le cheual ramingue vient à se retenir de soy-mesme sur le lieu qu'il aura remarqué, que le Caualier le pare ordinairement, tant s'en faut qu'il doiue prendre cette action pour témoignage d'vne vraye obeïssance, & qui merite d'estre aydée à commencer la volte pour mettre bien tost fin à sa leçon, qu'au cõtraire il le doit à bons coups d'éperon & de gaule faire passer outre, iusques à ce qu'il le cõnoisse deliberé & disposé à se tourner de quelque costé qu'il luy plaira, & à s'arrester & repartir libremẽt, sans plus auoir d'autre volonté que d'obeïr.

Et s'il a affaire à cheuaux tellement attentifs à l'action du parer, qui bien qu'ils soient assez vigoureux, & de bon nerf, n'osent toutesfois se porter ny se resoudre à la volte, ou pour auoir naturellement trop de legeresse aux épaules, ou à la teste, ou la bouche trop sensible & delicate, il ne doit qu'auec grand respect l'esparer qu'à demy, & sans retirer les épaules en arriere plus qu'il ne conuient pour embellir son assiette, & puis le reporter quelque peu par le droit, pour luy mieux donner & faire prendre l'ayde de la main pour bien commencer, poursuyure & finir la volte.

Pour le regard de la fin de ce manege, elle se doit faire par vn arrest qui ramene & retiene le cheual sur les hanches selon la capacité de sa bouche & de ses forces, droit & ferme de teste & de col, sans ioüer de la queuë, sans forcer le bras ny l'appuy de la bride, sans aucun mouuement dereiglé, & sans autre apparence, que d'vne perpetuelle obeïssance.

Or d'autant que le cheual ne se dresse aux passades que pour l'vsage de la guerre, ou du combat d'homme à homme, dés que le Caualier luy en aura fait reconnoistre la longueur

auec la largeur des demies voltes, és lieux premeditez & marquez, & qu'il les y fournira librement pareilles d'espace, de vistesse, de temps & de mouuemens; il commencera à l'en rechercher en lieux non accoustumez & incogneus, & mesmement parmy d'autres cheuaux, tant à fin de le retenir plus attentif à faire ce qu'il luy demandera, & plus sujet à sa volonté, que pour auoir plus beau moyen de le determiner & resoudre à la iustesse qu'il luy desire apprendre en ces lieux non limitez, mais qui luy permettent de le prendre sur tel temps & à la fin de telle course qu'il luy plaira, & d'vser de tels chatimens qu'il meritera par ses fautes, soit qu'il le trauaille au trot ou au galop, ayant auec tout cela neantmoins autant d'égard à son inclination qu'à ses forces; attendu que s'il est ramingue, qu'il luy pourra donner la passade tant longue & courte qu'il voudra; & s'il est trop ardent & desireux de partir, rien ne l'empechera de le retenir, ny de le faire reculer pour luy abatre sa fougue, & attendre qu'il soit en état de le faire partir; & s'il se serre & se couche trop à vne main, ou s'élargist, ou iette la crouppe trop en dehors à l'autre, il a la clef des champs pour l'élargir, le redresser & le serrer tant qu'il sera necessaire, tant en luy faisant redoubler les voltes sur chaque main, & l'auançant ou reculant selon qu'il le sentira dans sa main, qu'en preuenant son desordre, & luy rompant sa fantasie par le mouuement du poignet de la bride, & par l'action de ses iambes, ou par l'éffet de la gaule, comme il luy viendra plus à propos, sans se departir de la iustesse ny de l'exercice, qu'il ne l'ait reduit à vne parfaicte obeïssance, & ne luy ait fait prendre cét appuy à plene main que les Caualiers desirent aux cheuaux du combat de l'épée.

Pour faire perdre les ombrages que le cheual prend de tout ce qu'il voit à la campagne.

TITRE IX.

IL faut sçauoir que le refus que le cheual fait d'approcher, ou de passer dessus ou dessous ce qui luy est suspect, procede en partie du defaut de veuë, & en partie du sens commun, qui ne peut promptement découurir ny receuoir les especes des objets telles qu'elles se representent à ses yeux, si bien qu'en cette confusion ne se pouuant resoudre ny s'imaginer ce que s'en est, il les vient tellement à redoutter pour l'apprehension qu'il a d'en receuoir du deplaisir, qu'il s'éforce de les fuyr de tout son pouuoir, & non de mauuaise volonté qu'il porte à son Caualier, qui le doit d'autant plus épargner qu'il connoistra que son apprehension sera grande.

Or pour reconnoistre quand cette peur luy arriue à faute de veuë, & quand elle procede de la foiblesse de son esprit, le Caualier doit diligemment prendre garde à tous les mouuemens qu'il fera dés aussi-tost qu'il apperceura quelque sujet qui le mettra en allarme; car c'est de ses deportemens qu'il découurira la cause de son apprehension, de sorte que luy voyant dresser les oreilles, & tirer à la main de tant loing qu'il puisse voir ce qu'il redouttera, sans pour tout cela s'arrester, il pourra tenir pour tout asseuré, que c'est vn defaut de veuë, qui le fait marcher auant, desirant découurir au vray ce qu'il ne peut bien recõnoistre ny discerner: Et s'il remarque que tout aussi-tost qu'il apperçoit quelque chose qui luy donne du soupçon, qu'il s'arreste tout court, soit loin ou pres de ce qu'il craint, ronflant & se disposant à faire quelque estrauagance, & mesme se iettant à cartier, ou reculant contre son naturel, c'est vn témoignage tres-certain d'vne debilité de cerueau, & qu'il a l'imaginatiue si foible, qu'il ne se peut resoudre qu'auec grande difficulté à se departir de son apprehension; ce qui se peut fort facilement prouuer, attendu qu'encore qu'il soit en la compagnie de quelque autre sans peur,

peur, & qui passe librement dessus & dessous ce qu'il redoute, & qu'il s'y retient asseurement, neantmoins il ne le suit qu'en incertitude, & ne s'y peut arrester qu'en inquietude, au lieu que celuy qui n'apprehende qu'à faute de veuë, se resout de luy mesme, & s'en approche, & s'y retient pour s'y asseurer, & se fortifier l'imagination.

Le Caualier donc ayant reconneu par ces moyens d'où vient que son cheual apprehende quelque chose pour auoir la veuë courte, & luy voulant oster toute occasion de redoutter ce qui le rend & le retient entre la peur & la hardiesse, il luy doit doucement rendre la main dés aussi-tost qu'il sent qu'il y tire, d'autant que cette action ne part que d'vn desir qu'il a de s'éclairsir du doute de la chose qu'il ne peut pas clairemẽt remarquer, & n'auãce ainsi le nez que pour mieux le découurir, ne plus ne moins qu'vn bon arquebusier qu'on voit alonger la teste pour mieux viser, & la luy laisser iusques à ce que de luy-mesme il luy face quelque signe par lequel il puisse remarquer qu'il soit hors d'incertitude, soit ou en releuant la teste, ou en la ramenant à son deu naturel, ou en reportant les oreilles à sa façon accoustumée; & s'empéchera tant qu'il le voira en cette action de le frapper aucunement, de peur qu'il ne se persuadast que tels coups prouinssent du sujet qu'il apprehende, & qu'il ne vinst à le redouter tout à fait cõme la cause de son torment: Et quoy que ce qu'il craint soit à costiere de son chemin, si ne doit-il pas le faire passer outre sans le luy mener reconnoistre, estant encore ieune, & luy donner le loisir de le considerer y estant arriué; & s'il est d'âge, ce sera assez de le retenir vn peu dans le droit chemin, & droit à droit de ce qu'il soupçonnera, auant que de suyure son entreprise, si ce n'estoit que ses affaires le luy contraignissent; & continuant à le mener souuent à la campagne, & en lieux où il puisse auoir diuers objets, tels que peuuent estre les lieux sombres & ombrageux, ie le puis asseurer par experience qu'il luy fera bien tost perdre cette apprehension, & qu'il ira librement par tout où il le voudra mener.

Pour le regard de celuy qui redoute la diuersité des objets qu'il rencontre à cause de la foiblesse de son esprit, le Caualier le doit traitter aussi patiemment que prudẽment, d'autant que son defaut est bien plus grand procedant de l'imaginatiue, que celuy qu'il se forme du defaut de veuë, & vaudroit mieux quelquefois que tels cheuaux fusset aueugles qu'ainsi timides: car pour le moins ils se laisseroyent conduire, ou bien on s'en pourroit seruir à la charge ou à la charette, au lieu qu'ils ne veulent, pour la grande peur qui leur frappe & saisit le cœur, passer ny approcher seulement au pres de ce qu'ils s'imaginent faucement estre fatal à leurs vies; si bien que pour en tirer raison, il doit premierement se resoudre à ne luy toucher en aucune partie de son corps où il y peust receuoir quelque douleur, d'autant que ce seroit tout à fait le reduire à perdition, soit qu'il se retienne & qu'il recule mesmement au lieu de passer outre, ou qu'il se iette à cartier de peur de l'auoir droit deuant ses yeux, pour le regard desquelles actions differentes il se comportera pareillement diuersement; Car s'il s'arreste seulement sans faire autre mouuemens que de la teste, sçauoir est en la haussant & la ramenant en belle posture, dressant & pointant les oreilles, & regardant fixement ce qui luy donne de l'étonnement, c'est signe qu'il tient sa veuë & son imagination bandée à découurir ce qu'il doit attendre de tel objet: qui me fait dire que le Caualier le voyant en cét accessoire, qu'il le doit releuer de soupçon le plus plaisamment qu'il pourra, en le caressant de la main sur le col, & le flattant de la voix tout ainsi qu'il a accoustumé en le trauaillant au manege apres auoir bien fourny sa leçon, & tachera de l'auancer petit à petit iusques au lieu suspect, en le chassant tout doucement du gras de la iambe, ou en l'auertissant simplement de la gaule pres des flancs, & effectuant bien à propos ces preceptes, il voira que son cheual prendra peu à peu la hardiesse d'y arriuer, là où il ne luy sera point chiche de caresses; & apres le luy auoir retenu iusques à ce qu'il ait repris ses premiers esprits il poursuyura son chemin.

Mais s'il arriuoit qu'il fist le difficile, & qu'il ne voulust pas passer outre, lors apres luy en auoir presenté les moyens susdits, s'il est en campagne il fera marcher celuy qui sera auec luy

droit au lieu suspect, & le suyura le plus pres qu'il pourra allant coste à coste s'il peut, à fin d'en fortifier d'auantage l'esprit de son cheual: Et s'il est seul, il faut qu'il mette pied à terre,& qu'il le luy mene par la bride, & qu'il le luy remonte apres le luy auoir laissé si longuement considerer,qu'il le voye, le sente, le touche du nez,& le souffre sans s'en émouuoir; & estant dessus,il poussera outre quelque cinquante ou soixante pas; & prenant par apres la trauerse, il le rapportera au mesme endroit où il aura conceu son apprehension, & puis s'en ira droit à l'objet precedent; & auenant qu'il ne face aucun refus d'y arriuer, il ne le luy arrestera plus, mais passera outre, & le pourmenera en tous les endrois qu'il pensera trouuer quelque sujet qui luy puisse donner de l'ombrage, obseruant tousiours la patience & les moyens susdits, & ainsi il luy ostera tout sujet de crainte en peu de temps,& luy asseurera l'esprit.

Que si dés aussi-tost qu'il apperçoit quelque chose qui luy trouble la fantasie, il s'en recule & la regarde hagardement & s'en étonnant fort, encore qu'il luy rende la main & le solicite doucement d'aller auant, soit de la gaule en la luy faisant sentir au trauers du ventre, soit en l'animant de la voix & en l'asseurant du gras des iambes, ou de quelques petis coups d'éperon, c'est chose asseurée qu'il auoit l'esprit occupé ailleurs qu'à suyure son chemin, & que cette si inesperée & soudaine rencontre luy aura surpris & saisy tellement la fantasie,qu'à faute d'auoir eu le loisir d'y penser,& de s'arrester pour la contempler, qu'il ne peut resoudre son imagination, qui partroublée de cette frayeur le laisse ainsi reculer en émoy pour gaigner le temps & le moyen de découurir la cause mouuante de sa peur; & pour cette occasion, il tachera de le retenir tout court,& de l'empécher de reculer beaucoup, parce que ce reculement estant forcé,& n'ayant point de sentiment de son objet, il se pourroit imaginer que ce qu'il a ainsi inopinément rencontré,luy representeroit continuellement quelque chose qui l'obligeroit de reculer de plus en plus, & specialement s'il auoit la veuë basse ou égarée; de sorte que pour le diuertir de reculer, il faudra qu'il luy presente plustost la volte du costé qui luy sera plus commode, que de contester à le faire passer outre, de peur qu'il n'en tirast quelque sujet de se faire retif; & ne faut point aussi qu'il ait égard à luy faire garder toutes les iustesses & proportions de la bonne volte en cét accident; car il se doit representer que ces tours tant à droitte qu'à gauche ne sont pas pour l'entretenir sur la iustesse de son air,mais seulement pour le releuer de la peur qu'il a,& pour luy permettre de r'entrer en soy, à fin de reconnoistre son erreur, & apres quelques tours il l'arrestera vis à vis de ce qui luy aura donné tant de frayeur, & le luy laissera considerer à son aise, en le caressant le plus plaisamment qu'il pourra, & puis l'obligera de tout son pouuoir à s'y porter sans le redoutter, & de s'y arrester sans aucune apprehension.

ET s'il faisoit refus d'y aller tout à fait, il tachera de le faire tourner tout au tour, commençant à l'enceindre fort au large, & l'estrecissant petit à petit,allant seulement le pas, si c'est en lieu qui le puisse aysément faire tourner, sinon il l'en écartera quelque peu, & le passegra tout au long de telle sorte qu'à chaque passade il le luy puisse faire accoster, cõme il se voit en ce dessein, l'arrestant aussi apres l'auoir tourné au bout de chacune d'icelles de telle façon qu'il la puisse bien voir, & continuant amiablement cette leçon, il se peut asseurer qu'il en receura tout contentement, & que son cheual s'y asseurera tellement, que de là en auant pour quelque surprise que ce soit, qu'il ne fera aucune ou bien peu de resistance d'aller voir & toucher tout ce que luy aura donné de la peur auparauant.

Pour le regard de ceux qui se iettent à cartier dés aussi-tost qu'ils auisent quelque chose qui leur donne de la frayeur, cette imperfection leur procede coniointement,& du defaut de la veuë & de la foiblesse de leur cerueau, comme le Caualier pourra remarquer en leurs yeux s'il les veut considerer attentiuement, esquels il verra sans doute de petites nuées faites quasi comme la toile d'vne aragnée, qui sont cause qu'ils ne peuuent-pas mieux voir que ceux qui

sont



A TRES NOBLE ET VALEVREVX CAVALIER
MONSIEVR IEAN DE ZETERITZ &c.

sont voilez de quelque crespe, qui pour tant fin qu'ils puissent estre, ne voyent iamais si bien que quand ils ont les yeux découuerts.

Et parce que ce partroublemẽt de veuë procede de l'indisposition du cerueau, cela est cause que le sens commun ne pouuant receuoir les objets qu'en confusion, qu'en fin le cheual ne se peut resoudre à les souffrir deuant ses yeux, s'imaginant continuellement qu'il ne se peut faire qu'en tel meslange il n'y ait quelque chose à redoutter, qui fait qu'en les voyant il commence à ronfler, & à se ietter à l'écart par ébalançons & élans impetueux, encore qu'il n'en ait esté surpris.

Et pour leur faire perdre l'apprehension de tels rencontres, le Caualier se seruira de papier de diuerses couleurs, & de peintures qui representent choses épouuantables, lesquelles il placera & laissera d'ordinaire dans l'écurie de tels cheuaux, & tellement ordonnées, que de quelque costé qu'ils jettent la veuë, qu'ils en voyent les vnes ou les autres, & faire mesmement peindre de la toile, ou en faire des sujets representans diuerses choses, & en attacher les vns assez pres d'eux, & en pendre les autres aux soliueaux, ou à la voute de l'écurie, & de telle maniere que les vns se puissent agiter, & que les autres demeurent fermement arrestez: Et outre tout cela, il les fera pourmener la nuict en des lieux où il y aura beaucoup d'ombrages, comme par les ruës estant en ville, & à costé de quelque bois, & quelquefois dedans estant aux champs, à fin qu'accoustumez de voir sans cesse tels fantosmes, ils vienent à marcher par tout comme s'ils estoyent aueugles, ne reuoquans plus rien en doutte: Et les asseurera aussi beaucoup en leur mettant en leurs écuries plusieurs peaux de diuers animaux, dont les vnes soient remplies de paille, & les autres étendues sur les piliers, & les leur faisant voir mesmement pres des boucheries & autres lieux.

Pour asseurer le cheual à passer librement par dessus les pons de bois, & à ne s'épouuenter non plus du bruit de ses pieds, que de celuy de l'eau qui passe par dessous.

TITRE X.

CE n'est pas sans raison que les Espagnols disent communément, que *à los oios tiene la muerte quien à cauallo passa la puente*: celuy a la mort deuant les yeux qui passe vn pont à cheual; car il s'en rencontre qui apprehendent tellement le bruit & le retentissement des concauitez, que quand il leur faut passer quelque pont de bois, qu'ils en prenent vne telle frayeur, qu'ils se precipitent dedans l'eau à corps perdu, & sans que le Caualier les en puisse diuertir: ce que ie puis asseurer pour l'auoir vne fois éprouué sur vn cheual si craintif, que s'il n'eust esté de grand cœur, & doüé de beaucoup de forces pour s'en retirer à la nage, i'estois pour y perir; ce qui depuis me donna sujet de trouuer quelque moyen de le luy asseurer sans aucun hazard: Et sur la science que i'auois, qu'il n'y a que le temps & l'habitude qui puisse exempter le cheual aussi bien que l'homme, de l'apprehension que l'vn & l'autre peut auoir d'vne chose inconneuë, voyant que son écurie estoit pauée de pierres froides, qui ne rendoient qu'vn son plat à ses oreilles; ie m'auisay de luy faire éleuer la place où on l'établoit de trois pieds de haut auec des essis larges d'vn pouce, à fin qu'il en peust partir quelque bruit correspondant à celuy

d'vn pont, toutes & quantesfois qu'il la battroit de ses pieds, où il ne fut pas plustost, qu'il commença à s'en mettre en allarme & trepigner, se leuer & tirer si fort, que si ie n'eusse pourueu à le l'y retenir, comme s'il eust esté dans le trauail d'vn maréchal, qu'il n'eust eu licou ny corde si forte, qu'il n'eust rompuë pour s'en dégager; si bien, que me voyant auoir desia quinze de ce jeu, ie continuay si bien mes coups en le flattant pour le l'y asseurer, qu'en moins de demye heure ie luy fis quitter tellement sa fougue, que depuis il n'en perdit pas vn coup de dent.

Auec cela huict iours durant ie le menay à vn moulin, où ie le retins attaché deux heures apres midy entre deux piliers que ie fis plâter vis à vis de la rouë, à fin qu'il s'asseurast aussi bien au bruit de l'eau, qu'à son mouuement, & que repassant par apres sur quelque pont, il ne s'en partroublast plus pour auoir experimenté que tout ce qui bruit n'offense pas, non plus que tout ce qui bransle ne tombe pas.

Et apres ce temps-là ie le remenay au pont duquel il s'estoit precipité, accompagné d'vn Caualier monté sur vn cheual qui ne redoutoit rien, le faisant à l'arriuée marcher deuant moy au pas, où m'attendoit vn homme de pied pour me secourir au besoin, & m'ayder à le retenir s'il eust voulu derechef se lancer dans l'eau; & dés que ie commençay à entrer dessus ie luy allenty quelque peu l'appuy de la main, à fin que lors qu'il eust cherché luy mesme le temps de se ramasser pour faire le saut, cét homme eust moyen de le saisir au cauesson; mais là il me témoigna que mon inuention l'auoit du tout asseuré, d'autant que ie ne reconneus autre mouuement hors de raison en luy, sinon qu'il tira vn peu quelquesfois & quelquesfois me pesa à la main, & qu'au bout du pont il fit vn élans assez gaillardement, comme s'il m'eust voulu faire paroistre de gayeté de cœur l'aise qu'il auoit d'estre passé sans affliction, apres lequel ie le caressay fort, & repris le costé de mon Caualier à fin de nous pourmener quelque peu d'vn costé & d'autre pour reuenir au point du desir que i'auois de le luy faire passer & repasser au pas & au trot aussi bien seul qu'en sa compagnie, pour à quoy paruenir ie le luy fis prendre le deuant, & me retins à quelque cent pas en arriere, de sorte qu'il l'auoit desia passé tout à loisir auant que i'y arriuasse, non toutesfois qu'il s'en fust si éloigné que mon cheual ne vist tousiours le sien de veuë, qui ou pour l'enuie qu'il auoit de l'attraper ou pour s'estre tout à faict deliuré de sa vaine peur ne fist aucune difficulté de passer librement, qui fut cause qu'apres quelque courte pourmenade nous y retournasmes, & le passames coste à coste & au trot sans que ie m'apperceusse qu'il s'en dépleust, puis à quelque cinq cens pas de là feignant prendre congé de luy, ie le fis demeurer derriere, & m'en retournay seul & le repassay pour le remener à l'écurie sans qu'il en fist aucun refus, ny sur quelque autre que depuis ie luy aye voulu presenter.

C'est encore vn bon moyen de gaigner tels cheuaux de les tenir souuent au bout des ponts, & leur en faire voir passer & suyure d'autre par dessus, & de les attacher mesmement au cul d'vne charette sans qu'il y ait personne dessus pour obuier à tout le mal qui en pourroit arriuer, mais il faudroit que ce derriere de charette fust tellement accommodé, que sautans, ou se leuans contre, ils n'y peussent passer les pieds de deuant, & que les licous auec lesquels ils y seroit attachez fussent assez forts pour les y retenir par force, de peur que venant à se rompre, ils ne se blessassent voulans s'en affranchir soit en la costoyant ou en se precipitans d'effroy dedans l'eau, ou s'en empestrans tournans teste pour s'en fuir, ou faisans quelque autre effort dont il en peust reüssir quelque malheur.

Comme il faut châtier le cheual qui ſe couche en l'eau, pour luy en faire perdre la couſtume.

TITRE XI.

ENCORE qu'on tienne qu'il ſoit quaſi impoſſible de corriger les vices que la nature depart à chaque creature ; ſi eſt-ce toutesfois que ſi on ne les peut tout à fait faire perdre au cheual, qu'on luy en peut tellement diminuer, ou tout à bon eſcient empécher la prattique, qu'on peut dire par ſes bons effets qu'il en eſt libre, n'y ayant ſi grande imperfection en luy, que la prudence & l'induſtrie du Caualier ne puiſſe éfaſſer.

Or l'vne des plus grandes qui ſe puiſſe trouuer au cheual de campagne & de guerre, eſt de ſe coucher en l'eau, & d'y eſtre naturellement encliné, laquelle luy procede de la communication de la chaleur du Lyon celeſte ſous lequel il eſt né, qui l'enflame ſi viuement, que cette influence le proforce de recourir à l'eau pour s'y rafreſchir. Et peut-on reconnoiſtre que le ciel luy a fait cette diſgrace lors que ſans auoir eſté trauaillé ny à la chaleur, il s'y couche auſſi bien l'hyuer que l'été : ie dis ſans auoir trauaillé, parce qu'il ne faut pas iuger de meſme de celuy qui pour auoir accidentairement trop de chaud, y cherche ſon rafraichiſſement par force, & non d'inclination qu'il y ait.

Pour donc en corriger celuy qui y eſt naturellement porté, ie ne trouue point de plus ſeur remede que de luy rompre vne bouteille, ou flacon de verre couuert d'ecliſſes d'oſiers ou de paille, & plein d'eau entre les deux oreilles lors qu'il fait ſemblant de s'y coucher, & la luy faire diſtiller dans l'vne & dans l'autre le plus & le mieux que pourra celuy qui ſera deſſus, d'autant qu'outre le bruit & l'étonnement du coup qui luy fera plus de peur que de mal, il ſe trouuera ſi incommodé du bourdonnement qu'elle fera dans ſa teſte, qu'il s'imaginera que tel deplaiſir procedant pluſtoſt de l'eau que de la main de ſon homme, que l'apprehenſion qui luy reſtera d'en receuoir encore autant s'il perſiſte à ſa mauuaiſe volonté, qu'il s'abſtiendra de là en auant de plus y chercher ſes delices, de peur d'y trouuer pour vn plaiſir mille douleurs.

Il y en a qui l'en diuertiſſent encore ſe faiſans ſuyure dedans l'eau par deux forts hommes, qui luy puiſſent tenir la teſte quelque temps toute dedans lors qu'il s'y couche, & qui eſtant releué l'en font ſortir à coups de baſton & à cor & à cry, mais cette voye eſt ſi penible, que ie la laiſſe à prattiquer à qui voudra ſe donner beaucoup de peine pour ce regard.

D'autres luy attachent vn lacs courant aux coüillons, & en font tenir la corde à quelque homme qui du bord de l'eau la luy rende à meſure qu'il y entre, & qui la retire quand il fait apparence de s'y vouloir coucher, à fin de l'en empécher par la douleur qu'il y ſent ; mais les mieux auiſez en vſent tout autrement ; car ils tiennent eux meſmes le bout de la corde eſtans deſſus, & l'enſerrent ou la luy lâchent ſelon qu'ils connoiſſent qu'il en fait ſon profit ; & d'autant plus que ce remede eſt dangereux, auec autant plus de prudence le doit employer celuy qui s'en voudra ſeruir, pour ne s'en point repentir.

I'en ſçay auſſi qui ſe ſeruent de deux bales de plomb tellement perſées, qu'on les peut tenir en main auec vne petite fiſſelle, & lors qu'ils voyent que le cheual s'y couche, ils les luy laiſſent tomber dedans les oreilles, & les en retirent quand il s'en releue, ſoit qu'il ne s'y baigne qu'à demy, ou qu'il s'y ſoit du tout trempé, en le traittant fort rudement tant de la voix que du nerf & des éperons iuſques à ce qu'il ſoit hors de l'eau.

Comme

Comme il faut monſtrer au cheual à ſauter les barrieres, les hayes & les foſſez.

TITRE XI.

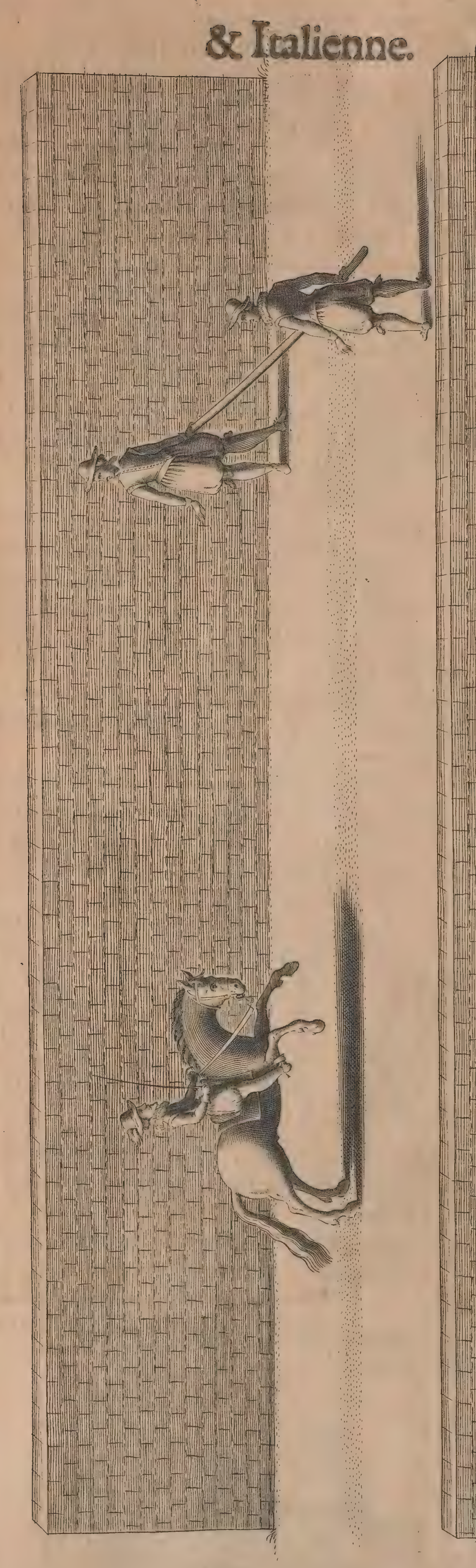
CHACVN ſçait que l'vne des parties qui rend le cheual de campagne & de guerre de prix & d'eſtime, eſt de le voir diſpoſtement ſauter vne barriere & vne haye, & franchir gaillardement vn foſſé, attendu que ſi en pourſuyuant l'ennemy fuyant, il s'en rencontroit ou de propos deliberé, ou pour empécher que les beſtes ne fiſſent quelque degaſt au labourage, on auroit beau auoir l'auantage ſur luy ſi on n'auoit des cheuaux qui fuſſent faits pour les ſauter, il ſe ſauueroit toutesfois à cauſe de ce defaut, & pour le meſme auſſi ſi on eſtoit contraint de faire vne retraitte à la ſourdine, ou de ſe rallier apres vne deroute, on ſe trouueroit ordinairement en tel acceſſoire, qu'il vaudroit beaucoup mieux eſtre à pied, que monté ſur vn cheual, fuſt-il d'Eſpagne, qui demeuraſt tout court planté ſur le dos d'vn foſſé, ou le nez contre quelque haye ſans vouloir paſſer outre.

ET d'autant que de tous les Caualiers qui deſirent poſſeder tels cheuaux, il y en a peu qui leur ſçachent apprendre l'vn & l'autre, ſuppoſé qu'il ſe rencontre quelque cheual de grãd nerf & de bon courage, deſia ferme & aſſeuré de teſte & de bon appuy, qui parte determinément & rigoureuſement de la main, & qui ſe porte legerement à l'arreſt, qui ſont les parties qu'il doit auoir & ſçauoir bien prattiquer deuant que de le mettre à cette leçon de ſauts; ie dis qu'il le faut premierement releuer fort du deuant & du derriere auparauant que de luy preſenter aucune barriere, ou haye, ou foſſé; (en quoy le Caualier de bon iugement reconnoiſtra par la ſuite de ce diſcours, combien les airs releuez ſont neceſſaires au cheual de guerre, & ſpecialement celuy des courbettes, balotades & d'vn pas & vn ſaut) & puis quand il luy ſentira ſes membres aſſez deliez, & vne gaye diſpoſition pour le faire fournir à ſon deſſein, il choiſira quelque lieu long & eſtroit enfermé de chaque coſté de murailles, ou de groſſes hayes, au trauers duquel & comme au milieu d'iceluy, il fera tenir vne perche de bonne groſſeur, qui trauerſe de longueur tout le chemin, par deux hommes qui la tiendront au commencement de telle hauteur que le cheual ait de la peine de la paſſer, ne leuant qu'vne iambe l'vne apres l'autre, & qui ſe doit meſurer à la taille du cheual, & à laquelle il le portera au pas, luy preſentant à l'abord l'aide de la main & de la gaule pour luy faire reconnoiſtre qu'il ſe doit hauſſer vne autre fois, & l'auertiſſant de la iambe au meſme inſtant qu'il paſſera, ſoit qu'il leue tout le deuant, ou qu'il la paſſe vn pied l'vn apres l'autre, à fin de l'auertir à ſuyure du derriere les iambes de deuant; & ainſi paſſé la premiere fois, il pourſuyura ſon chemin iuſques au bout limité, où il le voltera autant de fois qu'il penſera eſtre neceſſaire pour ſon auancement; & delà il le remenera à ſa perche, que les hommes tiendront ſi haute, qu'il ſoit contraint de leuer le deuant pour le paſſer, & y arriuant il l'aidera de la main, & de la gaule, & l'animera d'vne gaillarde voix à ſe hauſſer; & dés qu'il l'aura leué il le ſolicitera des talons pour luy faire leuer, & ſuyure du derriere; & arriuant qu'il la ſaute brauement, il ne manquera point de luy faire entendre par ſes careſſes qu'il eſt fort content de ſon obeïſſance.

Que ſi d'auanture il ne hauſſoit pas tellement le derriere, ny n'en accompagnoit non plus le deuant qu'il n'en touchaſt la perche des pieds; lors ceux qui la tiendront la laiſſeront tomber de peur qu'il ne s'y offenſaſt, & ſi ſon defaut procede de la pareſſe, ou de la negligence des aydes qu'il luy a données, pour l'obliger de le retrouſſer, en luy donnant de la gaule ſur les épaules, il luy chauſſera vertement les éperons pres des ſangles, & non en arriere, attendu qu'il n'eſt queſtion que de le faire hauſſer & trouſſer, & non de le chaſſer en auant: mais s'il eſt naturellement fougeux, ſenſible, apprehenſif & impatient, il donnera treue à toutes ſortes de chatimens pour les premieres leçons, & attendra patiemment qu'il reconnoiſſe luy meſme ſa faute, & s'en corrige auec le temps & la prattique.

Pour la troiſiéme fois l'ayant volté à l'autre bout autant de fois qu'il aura voulu, il le l'y reportera au trot, luy preſentant les aydes comme deuant, & le chatiant auſſi ſelon le merite de ſa faute & de ſa complexion; & s'il la ſaute alaigrement, il ne luy ſera non plus chiche de careſſes qu'auparauant; puis pour la quatrieſme fois il fera tenir la perche quelque peu plus haute que les precedentes qu'il luy fera ſauter au trot, & à chaque changement de main iuſques à ce qu'il y ſoit bien dreſſé, il la fera éleuer de ſaut en ſaut iuſques à la hauteur de quatre pieds; & lors qu'il y ſera bien ſtilé, il la luy fera ſauter au petit galop ſuyuant la meſme methode du trot, commençant à la luy faire connoiſtre aſſez baſſe pour la premiere courſe, & la luy hauſſant ſelon qu'il comprendra & fera nettement le ſaut auec belle diſpoſition & bon courage.

Pour



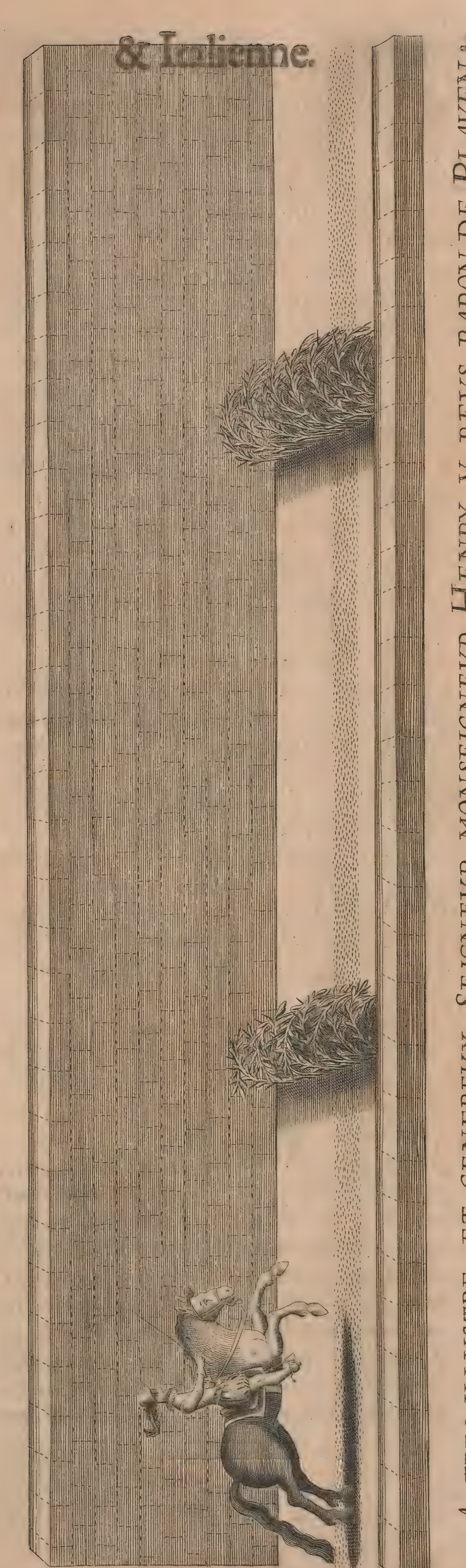
A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS MES SEIGNEVRS IEAN FREDERIC; ET IEAN SIGISMOND BARONS DE HERBERSTEIN. &c.

POur l'aduire à sauter les hayes, ie me sers de l'vne de ces deux choses, & selon les lieux où ie me trouue; si c'est à la campagne, ie me pourmene au pas cherchant quelque petite haye pour la premiere fois, à laquelle ie presente mon cheual, l'aydant & le conuiant à se leuer & à la sauter tant de la main & de la voix, que de la gaule & de l'eperon, & selon qu'il y repond ie le flatte fort, & passe outre pour en trouuer quelque autre vn peu plus haute où ie luy presente les mesmes aydes pour l'obliger de sauter, à fin d'estre caresśé; & apres auoir quelque peu poursuyuy ma pourmenade, ie luy fais tourner visage, & le remene reconnoistre & sauter l'vne & l'autre, prenant soigneusement garde à la liberté de son courage, & à la disposition de ses forces, & selon que ie le trouue en humeur, ou ie le remene à l'écurie, ou ie luy donne encore vne fois la peine de les sauter toutes deux; puis ie le flatte, & le vais demonter par vn autre chemin.

Mais s'il auient qu'il refuse de sauter ou de colere ou de lâcheté; si c'est de colere, ie me comporte en son endroit selon qu'elle est grande & fougueuse, tenant pour maxime, que la colere estant ennemye de la conception & de l'intelligence, que ce seroit hors de temps & de raison de le vouloir forcer de faire chose qu'il n'est pas en état d'entendre, & par consequent, qu'il ne peut effectuer auec connoissance de cause; qui me conuie de tâcher de la luy abattre, ou du moins amoindrir en le pourmenant d'vn costé & d'autre pour luy faire perdre toute sorte d'apprehension, auant que de la luy representer; si bien que le voyant appaisé i'y retourne le plus paisiblement & plaisamment que ie puis, où arriuant, ie fuis tout ce que ie puis excogiter pour la luy faire sauter, & auenant qu'il obeïsse à mes aydes, ie l'arreste tout court pour le mieux caresser auãt que de le conduire à celle qui est vn peu plus haute & plus épaisse, où ie n'obmets rien de tout ce que ie sçay pour en tirer encore vn second saut, apres lequel ie m'en retourne au petit pas en le flattant fort si ie connois qu'il soit naturellement fougueux, de peur de luy donner sujet de se depiter par vn second retour.

Et quand aussi ie m'apperçoy qu'il ne refuse de sauter que pour la trop grande lâcheté de son courage, ie le reueille, & le releue de paresse à bons coups de gaule au trauers des flancs, (sçachant bien que le lyon se bat de sa queuë pour se mettre en furie) d'éperons pareils, & d'vne voix qui reueilleroit-bien les sept dormans, en luy presentant tousiours l'ayde de la main requise pour le leuer, ne m'en départant point que ie ne la luy aye fait sauter & ressauter trois ou quatre fois auant que de luy faire caresse; puis apres l'auoir arresté pour luy faire prendre air, & auiser à ce qu'il a fait, & à ce qu'il faudra qu'il face, ie le conduis à l'autre plus haute, & selon qu'il m'obeït, & que ie luy sens de force, ie m'en vais par vne autre voye, ou ie l'emmene par celle de ces deux hayes, que ie luy fais sauter seulement ces deux tours, de peur de l'ennuyer & de le trop lasser, aymant mieux le laisser en sa bonne volonté, & au milieu de ses forces, que d'en tirer d'auantage à son detriment, differant le surplus au lendemain que ie les remets tous deux en campagne, où ie les entreprens de trot, & en tire autant de sauts que i'en puis auoir par raison; continuant cét ordre iusques à ce qu'ils les sautent de la hauteur que leurs forces le permettent; recommençant par la plus basse à les y faire au galop, leur en presentant de iour en iour de plus en plus hautes selon qu'ils s'y adressent iusques à la vraye proportion de leur courage & disposition.

Si ie me trouue en ville si grande qu'il fallust employer beaucoup de temps pour en sortir, & pour paruenir à quelques lieux propres à mon dessein, i'en suppose d'autres entre deux murailles, où ie me comporte auec eux tout de mesme qu'à la campagne, la leur renforçant de de plus en plus selon qu'ils s'y auancent, allant tousiours des plus petites aux plus grandes, & auec le plus de facilité que faire se peut.


A TRES ILLVSTRE ET GENEREVX SEIGNEVR, MONSEIGNEVR HENRY V. REVS BARON DE PLAVEN &c.

ET pour luy faire franchir les fossez, attendu qu'il s'en trouue qui retienent tellement leurs forces liées & conioîntes, qu'ils ne les peuuent étendre qu'à force de coups, & tousiours à contrecœur pour se bien élancer; & qu'il y en a aussi d'autres qui ont plus d'inclination à sauter les barrieres & les hayes, que les tranchées tant étroites puissent elles estre; ie les y gouuerne selon qu'ils me semblent y estre disposez, ou difficiles à y reduire; si bien que reconnoissant que leur difficulté procede ou d'apprehension qu'ils ont de tomber dedans, ou de lacheté de cœur; si c'est d'apprehension, apres auoir fait faire trois ou quatre petis fossez au trauers de quelque long chemin, ou entre deux murailles, ie leur fais suyure vn autre cheual qui les sçait franchir sans contestation, à fin qu'à son exemple ils prenent courage & resolution de les sauter & de les suyure, leur aydant de la main à se recueillir & ramasser le plus pres du fossé que ie peus, & puis à l'instant que ie les y sens & voy preparez, ie la leur rends, les animant de la voix & des talons à faire le saut, auançant aussi vn peu le corps en auant, & reportant promptement les iambes sur le deuant, à fin de le decharger du derriere & de luy donner plus de facilité à se bien élancer, & d'en accompagner dispostement le deuant; & à la descente du saut ie l'ayde de la main à se retenir selon qu'il a la bouche dure ou sensible, de sorte que s'il l'a forte, ie luy presente l'appuy à plene main, & s'il l'a delicate ie luy en donne peu, parce que c'est vne chose tres-asseurée que s'il y receuoit quelque douleur en ces commencemens, qu'il apprehendoit tellement vn semblable mal, qu'il ne sauteroit par apres qu'en soupçon & en peur, qui en fin à la seconde affliction luy donneroit sujet de s'y rebuter tout à fait, ou de s'élancer si negligemment qu'il pourroit tomber dedans au peril de sa vie, & de celle du Caualier.

S'il est aussi si lache & poltron tout ensemble qu'il ne se vueille hazarder de sauter, pour suyure ce cheual qui marche & saute deuant luy, ie luy fais sentir vne cauale, sçachant bien qu'il n'y a cœur si flasque fust-il de poulpe qui ne méprise tous dangers pour se ioindre à ce qu'il ayme; puis i'y fais monter vn homme qui la sçache faire sauter si elle le peut & sçait faire, sinon qui arriuant au fossé la détourne si accortement par l'vn des bouts d'iceluy, & la remette droit au milieu du chemin si diligemment que le cheual ne se puisse imaginer qu'elle ait passé par ailleurs qu'en la sautant, à fin qu'en luy presentant les aydes susdits y arriuant il se hazarde de sauter ce qui m'a tousiours & plusieurs fois reussy, puis l'ayāt franchy ie la luy laisse plaisamment suyure iusques à ce qu'il ait sauté les trois fossez, d'où tandis que ie le conduis au bout du chemin, ie fais qu'il détourne sa iument d'vn costé ou d'autre de la muraille, ou des hayes iusques à ce qu'il ait eu le moyen de le remettre dedans pendant que ie pousse le mien plus outre pour luy changer de main, & la luy remonstrer pour l'obliger encore vne fois de sauter ces trois fossez, apres lesquels i'entens qu'il s'en aille tout à bon escient la demonter, pour éprouuer ce qu'il voudra faire l'ayant perduë de veuë, le pourmenant en quelque autre lieu pour le reporter au mesme chemin ou allée, y entrant par le bout par lequel il la luy a remise pour s'en aller, à fin que sentant qu'elle s'est retirée par là, qu'il se mette en deuoir de la chercher, & par consequent de sauter, ce que faisant ie le remmene paisiblement auec force caresses, sinon ie m'éforce d'en tirer plus d'obeïssance qu'il m'est possible.

Pour la seconde leçon, à fin de luy faire comprendre qu'il peut aussi bien sauter ces fossez sans iument qu'en la suyuant, ie fais supposer vn cheual de mesme poil que celle qu'il auoit sentie & suyuie le iour precedent au mesme chemin, ou allée, à l'entrée duquel ie l'arreste tout court, & le flatte du bout de la gaule sur le col pour luy donner le loisir d'apperceuoir ce cheual marchant deuant luy, & dés aussi tost que ie connois qu'il se met en deuoir de le suyure, s'imaginant peut estre que ce soit sa mesme iument, ie le laisse partir au trot, & luy permets quelque peu le petit galop, pour luy témoigner qu'il ne tient point à moy qu'il ne le ioigne, & l'aydant comme auparauant à sauter deux ou trois tours ces trois fossez, ie luy laisse par apres alener ce cheual, à fin que découurant l'effet de cette tromperie, il quitte

ses appre



A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS MES SEIGNEVRS PHILIPPE FREDERIC, ET GODEFROY BARONS DE BREINER, &c.

ſes apprehenſions, & prenne reſolution de les ſauter de là en auant librement & ſans chandelle.

Et s'il s'y rend encore dur & difficile, ie recommence à luy faire derechef ſentir cette caualle, & à la luy faire ſuyure comme auparauant, ſinon qu'arriuant à douze ou quinze pas pres des foſſez, ie luy laiſſe prendre tel galop qu'il veut, à fin de luy dénoüer ſes forces par ce moyen, & de luy faire ſentir ſon courage & ſa vigueur, & apres auoir ſauté ie l'entretiens au grand trot le reſte du chemin, & le trauaille en cette façon iuſques à ce qu'il ſoit temps de mettre fin à l'exercice, faiſant touſiours euader l'homme & la jument en quelque lieu retiré de celuy où ie le veux demonter.

Mais de peur que la tromperie de ce cheual ſuppoſé au lieu de cette jument ne l'empeſche de fournir gayement à ſa leçon, ie me ſers de cette ruſe, qui eſt que ie la luy laiſſe encore alener auant que de le monter, & puis l'enuoyant deuant, & la faiſant ſuyure d'vn courtaud, ie m'en vais bellement apres; & arriuant au lieu de l'exercice, ie le retiens le plus droit que ie peus, à fin qu'en les voyant & s'imaginant que c'eſt vn riual qui le deuance il commence à ſe diſpoſer de le primer, & l'entretiens au deſir que ie connois qu'il en a au petit galop, luy laiſſant prendre tel temps & tel auantage qu'il veut pour bien ſauter, ne l'aidant ſeulement qu'à s'appuyer, & au bout du chemin ie fais que l'homme qui eſt deſſus la caualle ſe retire du ieu; & que celuy qui eſt ſur le hongre demeure & reprene la meſme voye par quelque grand tour, & qu'il le pouſſe aſſez viuement, ne le ſuyuant cependant qu'au pas ou tout au plus au petit trot, à fin de luy conſeruer ſa force & ſon aleine pour bien reſſauter ces foſſez, le laiſſant approcher aſſez prés de ce courtaud au bout de ce retour, où ſelon qu'il a de vigueur, où ie l'emmene, ou luy fais encore ſauter vne autre fois ces trois foſſez, faiſant que le hongre le deuance au premier, & que le mien prenne le deuant pour ſauter le ſecond, à fin d'y éprouuer ſon obeïſſance ou ſon refus, & au cas qu'il n'y contrediſe point, ie le pouſſe touſiours le premier iuſques au troiſiéme pour en tirer encore vn ſaut, apres lequel ie ne luy ſuis aucunement chiche de careſſes.

Et s'il refuſe de ſauter ce ſecond, ie fais que celuy qui eſt ſur le courtaud reprend le deuant & le luy fait ſauter, & dés qu'il l'a franchy, ſi le mien ſe retient, ie le luy force à coups de gaule & d'éperon, & pendant que i'en ſuis là & au priſes, qu'il ne va que ſon petit pas, & qu'il s'arreſte quelquefois, à fin qu'il n'arriue pas du tout au troiſiéme que le mien n'ait ſauté ce ſecond, & pour auoir auſſi le moyen d'éprouuer encore ſa volonté à ce troiſiéme, que ie luy fais franchir le premier s'il m'eſt poſſible, ſinon i'ay touſiours recours à ce hongre que ie fais derechef ſauter le premier, & apres l'auoir ſuiuy ie reprens mes erres, & m'éforce d'en tirer vn ſaut auant que de le quitter en repos.

Le iour enſuiuant ie retourne au meſme lieu & auec ce meſme courtaud, faiſant que ſon Caualier le tienne deſia entre le ſecond & le troiſiéme foſſé lors que i'y arriue, où ſans l'arreſter ie l'achemine au grand trot ſans le tenir beaucoup ſujet à la main, à fin qu'il ait occaſion de ſe mettre au galop s'il a deſir de l'attrapper, & de remarquer auſſi de luy-meſme le foſſé, & de prendre bien ſon temps pour le franchir gaillardement, n'obmettant rien à faire pour le luy obliger; & arriuant qu'il les ſaute ſans rebellion & ſans peine, l'ayant ioint au courtaud qui l'attendra au bout du chemin, luy faiſant force careſſes nous tournons bride enſemble, & coſte à coſte nous reprenons noſtre piſte, marchans ainſi iuſques à huit ou dix pas pres du prochain foſſé, là où ie prens le deuant pour faire ſauter le mien le premier, ou en cas de refus toſt apres l'autre: mais s'il ſaute ſans contredit, ie l'arreſte tout doucement & le flatte, à fin de l'encourager à pourſuyure ſon obeïſſance, & luy continuant ſon train, ie luy fais reconnoiſtre que l'autre le ſuit de ſi pres, qu'il le peut quelque fois voir du coin de l'œil, & luy ſentant au bout de ce retour encore aſſez de force & de rigueur, ie le reporte derechef aux foſſez, & fais demeurer le courtaud tout court, iuſques à ce qu'il ait ſauté le premier, & que l'homme qui eſt
deſſus

deſſus voye que i'aye ſauté le ſecond qui commence alors à me ſuyure au petit pas, & de telle ſorte qu'il n'ait paſſé que le premier, lors que i'ay fait franchir le troiſieme au mien,& que ie le retiens & le careſſe ſur la piſte la teſte tournée vers luy, à fin qu'il luy voye ſauter les deux derniers pour me venir accoſter, & qu'il prenne cœur & courage de retourner à l'autre bout touſiours le premier pour faire fin à ſa leçon, où paruenu que ie ſuis, ie le tourne & le remets encore droit ſur la piſte tout ainſi que ſi ie le voulois encore reporter aux foſſez, & apres le luy auoir bien flatté & luy auoir laiſſe reconnoiſtre qu'il y eſt arriué ſans ſon compagnon que le Caualier aura remmené dés l'autre bout, ie le demonte & le pourmene deux ou trois fois iuſques au bord du premier foſſé pour le luy faire remarquer, & puis ie le renuoye plaiſamment à l'écurie.

Le lendemain ie le reporte tout ſeul au meſme lieu, où ie luy commence ſa leçon au petit trot l'aidant à l'accouſtumée, à s'vnir & à bien prendre le temps du ſaut, arriuant à chacun de ces foſſez,& apres les auoir franchis,ie le pouſſe quelques vingt pas par delà où luy changeant de main par deux ou trois voltes & remettant droit ſur la piſte, ie le pare, luy rends la main & le careſſe; puis le faiſant partir ie luy renforce ſon trot d'autant plus, que plus pres il arriue du premier foſſé, où i'employe la main,la voix, la gaule & les talons pour le faire diſpoſtement ſauter, luy continuant cette meſme furie de trot iuſques à ce qu'il ait franchy les deux autres & que ie l'aye remis ſur la meſme piſte pour les reſſauter la troiſieme fois, & apres auoir pris ſon alcine, & receu le guerdon de ſon obeïſſance, ie le pouſſe au petit galop,pour mettre fin à l'exercice par ces trois derniers ſauts,apres leſquels ie le flatte fort, le remene à l'écurie & le fais bien traitter.

Et s'il arriue qu'il face refus de ſauter au commencement de ſa leçon, & qu'il s'y tiene obſtiné, ie fais prendre la corde du caueſſon à vn homme qui paſſe de l'autre coſté du foſſé, & qui la tiene ferme tandis que ie l'anime de la voix, de la gaule & des éperons à ſauter, & que ie luy en preſente le temps de la main de la bride, & ſi pour tout cela il ne ſe veut point élancer, ie fais qu'vn homme luy face ſentir fort & ferme la chambriere par les feſſes,en luy vſant de brauades iuſques à ce qu'il ait obey, & tout auſſi-toſt nous le flattons tous trois à qui mieux mieux; puis ie le chaſſe iuſques au ſecond où ie tache tout ſeul de le faire ſauter, ſinon ie fais encore reprendre la meſme corde par cét homme qui eniambe le foſſé le premier, & luy preſte le ſecours tel qu'auparauant, ſinon que celuy de derriere ne luy touche ny ne luy parle s'il n'y eſt contraint par ſon obſtination: Et dés qu'il a ſauté, ie le fais touſiours mener par le cordeau au troiſieme que cét homme ſaute ſans s'arreſter pendant que ie luy offre les meſmes aydes pour le gaigner,& luy faire entendre par ce moyen, que ie ne luy demande autre choſe que ce ſaut.

Ce que faiſant ie reprens la corde,& fais touſiours marcher quelque peu deuant luy l'homme qui la tenoit tant à l'aller qu'au retour, qui double ſon pas ſelon que le cheual m'obeït de foſſé à foſſé, ou ſe retient en arriere, à fin que ie luy puiſſe faire reconnoiſtre par cét ordre qu'il ne doit rien craindre ny redouter, & ne le laiſſe point ce iour là qu'il ne m'ait au moins fourny trois ſauts de bonne volonté; & puis de iour en iour ie luy renforce ſon trot ou ſon galop ſelon qu'il s'y retient, ou s'y fait libre; & fais élargir les foſſez petit à petit iuſques à la largeur conuenable à ſes forces, & lors que ie voy qu'il les ſaute nettement & ſans peine, ie ne le fais plus ſauter de là en apres qu'vne fois en quinze iours, à fin de luy conſeruer ſes forces,ſa vigueur & ſon courage pour m'en preualoir au beſoin.

Or ſi c'eſt vn cheual naturellement colere & impatient, au lieu de luy donner les premieres leçons de ces ſauts en lieux étroits & ſerrez de hayes ou de murailles, ie le mene à la campagne & où ie ſçay qu'il y en a, & lors que i'arriue pres de quelqu'vn, ie commence à l'auertir de la main de la bride,du deſir que i'ay de luy demander quelque choſe, ſans toutesfois luy ro mpre ſon pas, ſon trot, ou ſon galop ſelon qu'il va, & eſtant temps de luy donner l'ayde

necessaire pour se disposer à sauter ce premier fossé, ie le luy presente le plus conforme à son naturel que ie puis, à fin de luy oster tout sujet de le refuser, & auenant qu'il le franchisse sans apprehension ny contestation, ie le caresse fort en poursuyuant mon chemin; & au lieu de le retourner faire sauter ce mesme fossé, i'en cherche vn autre, où d'abord ie luy donne vn mesme auertissement de ma volonté que le precedent, pour le faire ressouuenir de son obeïssance, m'empéchant perpetuellement de luy faire aucun déplaisir, mais bien l'aydant le plus doucement que ie puis à persister en son bien-faire; & pour luy témoigner le contentement que ie reçoy de sa franchise, ie l'arreste tout court dés qu'il a sauté, pour le mieux flatter auant que de passer outre, aussi bien que pour luy donner à connoistre qu'il ne reçoit telles faueurs qu'à cause de ce second saut, continuant mes caresses auec mon chemin iusques à quelque autre où ie l'oblige de plus belle à me faire paroistre sa disposition, apres laquelle ie ne luy épargne rien de tout ce que i'estime qui luy pourra donner du plaisir, tant sur ce champ mesme, qu'en le menant dedans cette allée enfermée de murailles, ou ce chemin serré de fortes hayes, où d'vn pas auerty ie le porte au premier de mes fossez apostez, le conuiant à le franchir aussi gayement qu'il aura fait ceux de la campagne, ce que ne me refusant ie le caresse encore plus qu'auparauant dés qu'il a repris terre, le conduisant plaisamment au second & au troisiéme auec la plus grande faculté & douceur dont ie me puis auiser, & au lieu de le remettre sur ses voyes, ie le demonte au bout de cette allée, ou de ce chemin, fort edifié de tous ces sauts, de peur de le l'y ennuyer & de luy reueiller sa colere.

Et s'il auient qu'il ne se veuille point resoudre à la campagne à les sauter, pour quelque ayde que ie luy offre, tant s'en faut que ie le luy contraigne pour cette premiere fois, qu'au contraire ie me contente de le luy faire costoyer patiemment attendant qu'il ait perdu sa fougue; & s'il se presente quelque endroit pour le faire descendre dedans & le passer ainsi sans sauter, ie le luy permets, mais dés qu'il commence à le remonter ie ne manque pas à luy donner deux bonnes éperonnades pour luy monstrer que ce n'est pas ce que ie luy demande, & puis sans autre ceremonie i'en cherhe vn autre, auquel ie le presente auec toutes sortes d'aydes pour le faire sauter, & selon qu'il s'y oppose & qu'il est en colere, ie commence à luy faire entendre que son refus me deplaist, le brauant de parolles & de quelques bons coups de gaule qui luy sanglent tout le ventre, luy presentant tousiours cependant l'ayde de la main pour l'attirer à prendre le temps du saut: Mais si pour tout cela il n'y veut point obeïr, ie le luy fais encore costoyer en le rudoüyant de voix & d'éperon selon le merite de son obstination, & trouuant à le luy faire passer comme le precedent, il ne reçoit de moy ny en descendant dedans, ny en le remontant que force bonnes flancades & coups de gaule tout au trauers du ventre; & selon que sa malice s'accroist, ou se diminuë, ie luy renforce les châtimens, ou l'en déliure, le faisant tousiours marcher outre, iusques à ce que i'en aye trouué quelque autre, où apres auoir employé tout ce que peut l'art & l'industrie pour le luy faire sauter, s'il auient qu'il le franchisse encore que ce soit moytié de gré à gré, & moytié par force, ie l'arreste tout bellement & le caresse fort pour luy témoigner que son opiniastreté luy a valu les coups qu'il a receus auparauant, & sans luy demander autre chose ie le remmene à l'ecurie.

Mais s'il persiste en son obstination, au lieu de luy faire costoyer ce fossé, ie commence à l'entreprendre sur les voltes tant sur vne main que sur l'autre sans luy épargner la gaule ny les éperons, & au lieu de le parer entre icelles, ie le pousse droit & de furie au bord d'iceluy, où luy presentant le temps de se disposer à s'élancer ie le l'y conuie plaisamment, & en cas qu'il s'y retienne sans me faire aucune demonstration d'amandement, ie le braue le plus furieusement que ie puis, & le remets sur les voltes sans luy donner aleine, & apres en auoir fait vne ie le repousse iusques au lieu de son refus pour éprouuer tout à fait sa meschanceté en laquelle persistant, les plus rudes châtimens luy seruent de caresses, & puis selon qu'il a de force & d'aleine, ie luy fais encore costoyer ce fossé au petit pas s'il manque d'air & de vigueur, si non au trot;

au trot; mais au lieu de le faire descendre dedans pour le passer comme auparauant, ie le volte vne fois sur la main droitte pour le porter plus commodement au bord d'iceluy, où sans l'inquieter ie le conuie de le sauter sans se plus faire tormenter, ce qui m'a plusieurs fois reussy, & cela arriuant ie le demonte & le remmene en main pour ce iour là.

Et arriuant aussi qu'il n'y obeïsse non plus qu'au lieu d'où ie l'ay apporté, tant de dépit qu'il peut conceuoir de se voir maistriser si imperieusement, que pour la colere qui luy commande, apres luy auoir chaussé trois ou quatre fois gaillardement les éperons, ie le conduis au petit pas pour luy laisser prendre aleine, aux fossez qu'il a passez, tachant en y allant de le rapatrier & de luy faire perdre son mauuais courage, & ne le l'y represente point que ie n'aye remarqué qu'il soit en état d'entendre aux aydes que ie luy veux donner pour le faire sauter, ce qui m'a aussi fort bien succedé en plusieurs cheuaux fort ardens & impatiens.

Que si les forces luy manquent, ou se tient tellement entier qu'il n'y ait pas moyen de le vaincre, pour ne le rebutter point d'vne part, & pour ne le fouler pas de l'autre, ie le remmene au grand trot sans luy faire autres caresses qu'à coups d'éperon, iusques à ce que i'aye mis pied à terre, où pour son herbe ie luy en donne trois ou quatre de ma gaule au trauers des flancs, le faisant au reste pourmener & bien penser iusques au lendemain que ie le remonte en le flattant, & le remene à la campagne, mais non aux mesmes fossez que le iour precedent, où ie fais tout ce qui m'est possible pour en tirer raison, & quelques bons sauts sans l'affliger aucunement, qui est vn vray moyen de gaigner les cheuaux les plus fougueux qui se puissent voir estant prudemment prattiqué, autrement c'est vne voye de perdition.

Ie ne passeray point aussi sous silence les commoditez qui prouienent de la chasse pour resoudre les cheuaux qu'on dresse aux sauts, tant des hayes que des fossez, comme ceux qui ont piqué les chiens, & couru le cerf, & le cheureul, sçauent combien vaut la prattique de ce plaisir pour abattre la colere des cheuaux & pour leur faire estendre leurs forces, à fin de ne tomber pas dans les fossez, & les hausser du deuant & du derriere, de peur de demeurer la teste és hayes: Mais attendu qu'il ne faut pas trauailler vn cheual de guerre comme vn courtaut de chasse, le Caualier s'en doit seruir discrettement, & le l'y doit mener auec vne grande prudence & beaucoup de iugement; d'autant que s'il luy vouloit faire manger du cerf à toute bride, qu'il le rendroit plustost sur les dents qu'il ne seroit seulement arriué à l'ombre ou à l'apparence de la perfection.

Et partant lors qu'il aura vn cheual de grand cœur & de bon nerf, mais fougueux & impatient il luy fera suyure la chasse plaisamment, trottant plustost que galoppant, & suyuant plustost ceux qui vont aux auenuës que la beste; & lors qu'il se trouuera quelque fossé, il ne manquera pas à l'ayder de la main à prendre le temps de s'élancer, ny à le l'y conuier de la voix, sans le battre ny de la gaule, ny des talons encore qu'il en face refus; ou à peine luy desobeïra-il, specialement s'il luy en fait suyure quelqu'vn qui saute premierement: Car le genereux estant en la compagnie d'autres cheuaux, ne peut mesmement souffrir qu'vn autre passe deuant luy, quoy qu'il ne soit point de sa taille ny de sa force; qui me fait dire que si son cheual se retient apres les autres sans sauter librement comme eux, & qu'au lieu d'entendre aux auertissemens qu'il luy en donne, il commence à les regarder, hanir & trepigner, que tel refus ne part point de mauuaise volonté qu'il ait, mais seulement d'apprehension de ne pouuoir pas bien sauter.

Cela estant il l'animera seulement de la voix, à fin de luy oster le soupçon, ou plustost le deffy qu'il a de ses forces, & tachera de le faire sauter au mesme lieu sans en partir, tant qu'il pourra apperceuoir les autres, sans que l'impatience le luy face gourmander, puis qu'il ne le refuse pas de mauuais cœur; & estant contraint de passer outre, il le luy fera costoyer iusques à ce qu'il ait trouué quelque endroit plus facile, que celuy d'où il là osté, & le luy presentera le plus paisiblement qu'il pourra; & auenant qu'il face encore les mesmes contenances

qu'il a faites au premier lieu, & qu'il demonstre par là, qu'il a bien desir de sauter, mais qu'il manque de hardiesse : apres le l'y auoir assez retenu, il le reportera au lieu d'où il est party, où il luy presentera les aydes & le temps du saut comme auparauant, à fin que venant à connoistre qu'il n'y a pas moyen qu'il puisse suyure les autres s'il ne saute, il s'enhardisse & se hazarde de sauter, ou à tout le moins de descendre dans le fossé.

Et si toutesfois il continuoit son trepignement au lieu de se raccueillir & de se disposer à sauter, il le reportera derechef à l'autre lieu plus commode, où il n'épargnera rien de l'art qui le puisse obliger à le franchir ; & persistant en son apprehension, s'il me veut croire il fera prendre l'vne des cordes du caueson de son cheual à vn homme de pied, qui ne le doit point quitter ce iour là, où s'il n'en auoit point qui eust vne corde de laquelle il luy peust faire vn licou, de peur que l'attachant simplement à la muserolle elle ne se rompist, & que le luy ayant mis à la teste sautast, tenant le bout de sa corde en main, & l'attirast à luy cependant qu'il luy donnera les aydes conuenables aux sauts, & qu'il le chassera de la gaule & du talon, à fin de le faire élancer, ce qu'il fera promptement, & apres luy auoir osté ce licou de la teste & l'auoir fort caressé, il le mettra sur la piste des autres au grand trot, luy permettant quelquefois le petit galop, pour luy faire connoistre qu'il n'a pas tenu à luy qu'il n'ait tousiours esté en leur compagnie.

Et si d'auanture il trouue encore quelque fossé auant que de les attrapper, il ne doit pas manquer de le l'y presenter, d'autant qu'il reconnoistra là s'il aura fait son profit de cét ayde, & s'il aura quitté l'apprehension qu'il auoit de demeurer dans le premier, & quoy qu'il trepigne encore y arriuant, ie l'auise que tant plus fort qu'il battra la terre, que tant plus il aura volonté de sauter, ce qu'il fera bien-tost le l'y encourageant & l'aydant à se ramasser pour mieux s'élancer : mais s'il y demeure en vne action à demy éteinte tournant la teste pour voir si l'homme de pied le suit, ou est là ; c'est signe qu'il desire encore son secours, & partant le fera-il haster & le ioignant, au lieu de luy faire encore vn licou de cette corde, il ne fera que luy passer la main sur la teste, & en donner vn bout au Caualier, tandis qu'il sautera auec l'autre, & luy presentant les aydes comme deuant, il verra en ce second saut qu'il luy fera bien-tost perdre ce deffy, & s'il s'apperceuoit qu'il n'eust pas cette corde au tour de la teste & qu'il se retinst pour ce sujet, il faudroit que l'homme repassast promptement, & la luy attachast seulement tout au tour de la muserolle en forme de lacs courant, à fin que s'y sentant pressé il reconneust en estre secouru tout de mesme qu'auparauant, & qu'il reprist la hardiesse de sauter, ce qu'ayant fait gaillardement il ira droit aux autres sans l'en rechercher d'auantage, à fin de luy conseruer ses forces pour le faire sauter en les suyuant à la premiere occasion ; ce qui m'a si bien reussi que i'ose promettre au Caualier de bon iugement, que se comportant tout ainsi que i'ay dit, qu'il pourra en trois ou quatre iours de chasse auoir son cheual bien sautant hayes & fossez ; & à fin que le nombre de ces trois iours ne le trompe point, ie n'entens pas que ces trois iours soyent iours consecutifs, d'autant que ce seroit iouër à perdre son cheual par vn trauail si penible, mais seulement vne fois la semeine, ou deux tout au plus, & seulement vne fois le mois apres qu'il les sçaura pafaittement bien sauter, pour luy entretenir son école, à fin qu'il l'en trouue plus fort & vigoureux quand il faudra qu'il s'en serue tout à bon escient.

Pour asseurer le cheual à ne craindre aucunement ny épees, ny halebardes, ny pertuisanes, ny piques.

TITRE XII.

C'Est peu de chose à vn Caualier d'auoir vn cheual parfaittement bien fournissant à tous airs à l'école, si là où il n'y a aucun danger, il n'y a par consequent que du plaisir; mais c'est beaucoup quand il en faut venir aux mains, & donner dedans vn bataillon bien ordonné, de se voir monté sur vn cheual qui n'apprehende ny piques, ny pertuisanes, ny halebardes, ny épées, attendu qu'il n'y a animal qui ne redoute les coups, & en suitte les instruments dont ils se donnent: Ce qui me fait hardiment dire, que tout Caualier doit plus employer de peine & de temps à aguerrir ses cheuaux, pour en tirer le seruice qu'il en espere en quelque belle iournée, qu'à leur donner tant de trauerses pour leur faire comprendre les iustesses des airs releuez qui sont inutiles en vne meslée.

Et d'autant qu'il ne se void point qu'on prattique cét exercice és maneges, comme il se deuroit, toutesfois à tout le moins tous les trois mois, pour en donner la connoissance aux Escoliers, qui n'apprenent à monter à cheual que pour se rendre plus adroits à seruir leurs Princes & patries en leurs affaires, & esperant que la Noblesse me sçaura bon gré de luy trasser le moyen d'asseurer d'elle-mesme ses cheuaux, pour ne se trouuer point engagée à la mercy de l'ennemy lors qu'il est question de s'en defendre & de le defaire, i'auise le Caualier, que dés qu'il aura son cheual dans la main & dans les talons, c'est à dire, obeyssant à la main & à l'éperon, qu'il doit commencer à luy faire reconnoistre toutes sortes d'instrumens de guerre, & specialement les épées, halebardes, pertuisanes, & piques, attendu qu'elles font plus de monstre & d'apparence pour luy en faire redouter les coups, que les canons & autres bastons à feu: Et parce que l'épée est vsitée tant és batailles & rencontres, qu'és duels; c'est par elle qu'il doit commencer à l'asseurer à n'en craindre aucunement les coups, ains à se porter courageusement droit à celuy à qui il la voirra au poing toute nuë; ce qu'il pourra facilement effectuer s'il y accoustume son cheual en cette sorte.

Premie

PRemierement, il instruira vn homme bien adroit & auisé de tout ce qu'il deura faire lors qu'il le voira sur son cheual aller droit à luy; c'est à sçauoir qu'il se pouruoira de quelque fleuret carré bien poly, & se portera en quelque lieu bien applany, là où il puisse fuir tantost deuant le cheual, & tantost se jetter à quartier comme s'il s'en vouloit dérober, & là y attendre son Caualier, tenant son fleuret au costé comme si c'estoit vne épée, & lors qu'il le voira à quelques sept ou huict pas de luy, marchant son petit trot, il en fera tout ainsi que s'il tiroit son épée hors du fourreau, & se mettant en garde, fera semblant de l'en vouloir frapper, reculant d'autant plus que le Caualier s'auancera, continuant de luy faire perpetuelle demonstration d'ostilité, & apres auoir ainsi contesté, autant qu'il aura eu de force au bras, il s'en fuyra quelques vingt pas, & tout d'vn temps il tournera visage au cheual, recommençant de plus belle à luy faire paroistre sa feinte inimitié, puis apres auoir assez fait de deffence, il s'en fuyra dix pas, & comme par surprise, il se retournera droit au cheual joüant tousiours ses jeus, mais neantmoins sans le toucher; puis tout d'vn coup se iettant à cartier il feindra de se laisser tomber, & au mesme temps le Caualier le poussera au galop vingt ou trente pas, à fin de donner loisir à son homme de respirer, & de se tenir prest de le receuoir apres qu'au bout de sa passade il aura fait deux ou trois voltes à droitte & à gauche, & qu'au lieu de l'arrester il ne luy fera faire qu'vn demy arrest vis à vis de son ennemy, pour le mener droit à luy au grand trot, qui luy ayant fait autant de demonstration qu'il aura peu de s'en vouloir defendre, commencera à ruzer çà & là, à la façon du lieure qui se veut defaire des chiens, & le Caualier de sa part en imitera l'action, à fin de donner courage à son cheual, luy monstrant de sa gaule qu'il ne desire rien tant que de l'attrapper, luy en donnant quelques coups fort legerement; & apres auoir ainsi bien questionné, il s'enfuira droit deuant de toute sa force quelques pas, puis se iettera à cartier pour faire voye au Caualier, qui luy fera tirer vne petite passade pour le venir tout a fait parer aupres de cét homme qui luy ira faire force caresses tenant son fleuret éleué, & luy donner quelque douceur pour témoignage de reconciliation, à fin de l'accompagner plaisamment iusques à l'écurie, où le Caualier luy fera le semblable.

Le l'endemain il fera qu'au lieu d'vn hõme, il s'en trouuera trois ou quatre bien instruicts de son intension au lieu destiné à sa leçon, & tellement dispersez qu'il le puisse porter facilement de l'vn à l'autre, & à mesure qu'il connoistra qu'il s'enhardira, voulant quasi de luy mesme les aller trouuer, il fera que deux ou trois se presenteront de front à luy auec leurs fleurets bien polis, à fin qu'il prenne asseurance à leurs brillans qui sera mesme vne premiere voye pour luy oster tout soupçon des éclats des autres armes, & en contredisans son passage ils se reculeront également ioüans de leurs fleurets, de façon que l'vn rencontre quelquefois l'autre si viuement qu'il en sorte quelques étincelles de feu, puis quand la force de leurs bras aura feint tout ce qu'elle aura peu pour l'empécher de passer outre, ils se fendront & luy feront large, pour auoir moyen d'aller afronter les deux autres qui le receuront & se comporteront en son endroit, tout de mesme que les premiers.

Cela gaigné sur eux, ils se reioindront & le menaceront tant de leurs armes que de leurs cris, pendant que le Caualier, ayãt aussi le fleuret au poing, tournera tout au tour, l'employant comme si s'estoit vne épée, changeant de garde à mesure qu'il changera de main & frappant le plus rudement qu'il pourra sur les autres, à fin de luy accroistre son asseurance, & lors qu'ils le verront libremẽt s'auancer sur eux, ils se reculerõt en escrimant tant qu'ils pourront, & pour reprendre aleine, ils s'ouuriront & le laisseront passer sans luy faire aucun mal, au tour desquels il le pourmenera au pas auerty iusques à ce qu'il les voye derechef en defense, lesquels il entreprendra plus furieusement que deuant, qui tiendront peu, & à fin de mettre fin à l'exercice, qui s'écarteront tout aussi-tost, comme s'ils vouloyent s'en fuïr tout à bon escient, & qui se voyans chaudement poursuyuis, feindront de tomber par terre, à fin que par cette victoire il ait moyen de flatter son cheual & de le remmener paisiblement au montoüer.

Les



A TRES NOBLE ET VAILLANT CAVALIER MONSIEVR THEODORE BARTHELEMY DE PLESSEN

Les mesmes hommes se retrouueront au mesme lieu la troisiéme iournée auec des piques, halebardes, florets, & pertuisanes, où le Caualier menera son cheual bardé, de peur que quelqu'vn ne l'offençast sans y penser ; & tout aussi-tost qu'il les voira en estat de les mettre en besoigne, il les luy fera reconnoistre en les costoyant d'assez loing pour le commencement, l'en approchant pas à pas tout doucement, puis voyant qu'il ne s'en estonnera point il l'animera de la voix à donner dedans courageusment, & apres l'auoir assez retenu en aleine, ils luy feront iour, à fin qu'il le puisse pousser tout au trauers, pour aller prendre air, vne petite passade plus outre, où il le caressera tout aussi-tost qu'il aura tourné visage, pour plus gaillardement retourner à la charge, qu'ils luy feront plus rudement qu'ils n'auront fait à leur premiere rencontre, se souuenants aussi de ne le point tant retenir en contestation qu'ils ne se fendent de telle sorte que le Caualier le puisse faire passer & repasser deux ou trois fois tout au trauers d'eux, & qu'ils ne feignent si accortement vne déroute, qu'il ait sujet de le pourmener sur le champ de bataille comme victorieux, à fin de l'enhardir tellement que de là en auant il n'ait non plus peur d'eux que de leurs armes.

Et tandis que le Caualier l'entretiendra plaisamment sur la place de sa victoire, ils s'iront rallier à quelques cent pas de là, où l'attendans de pied coy & bel ordre, ils ne manqueront pas de tant loin qu'ils l'apperceuront à crier & à faire le plus de bruit qu'ils pourront, à fin que le Caualier ait sujet de les aller trouuer au grand trot, pour prendre le petit galop à quelques vingt pas d'eux, l'encourageant de tout son pouuoir à en tirer sa raison & à les mettre derechef en desordre & en fuïte, laquelle ils prendront plus promptement qu'au parauant, à fin de luy rehausser tellement son courage, qu'il se puisse porter de luy mesme contre tout ce qui luy voudroit faire teste ; & les poursuyuant les vns apres les autres en ce desarroy chacun se tournant tantost d'vn costé, & tantost de l'autre se plaira à luy faire le plus de resistance qu'il luy sera possible ; mais enfin il faudra que pour le dernier adieu tous cedent à sa valeur, en se laissans tomber par terre sans plus se releuer ; & que cependant le Caualier tenant son floret tantost haut, tantost bas, tantost sur vne garde, & tantost sur l'autre, le passage tout au tour de ces hommes se feignant morts, parlant furieusement, & en homme faché de tant de brauades, & le caresse aussi long temps qu'il luy laissera considerer son ennemy abattu ; puis poursuyuant son chemin comme s'il n'auoit plus rien à démesler, il apostera quelque piquier en quelque endroit par où il voudra passer pour se retirer, qui fera ferme de sa gaule tout de mesme que si c'estoit vne pique, & le laissant passer luy en donnera legerement sur la croupe, à fin que ce coup conuie le Caualier de tourner bride, & de luy faire voler sa perche en éclats pour témoigner à son cheual qu'il n'a l'épée au poing que pour le defendre de son ennemy, ce qu'ayant fait il le retiendra encore quelque peu sur le lieu, d'où ce soldat ne se remuera non plus qu'vn tronc d'arbre couché le long d'vn chemin, puis s'en ira pompeusement le demonter auec mille & mille caresses.

Pour



Z

A TRES ILLVSTRE ET TRES GENEREVX SEIGNEVR MONSEIGNEVR ANTOINE HENRY, COMTE DE OLDENBVRG, ET DELMENHORST SEIGNEVR DE IEVERN ET KNIPHAVSEN. &c.

Pour asseurer le cheual qui s'épouuente des coups de canon, mousquets, pistolets, & des autres instrumens de guerre.

TITRE XIII.

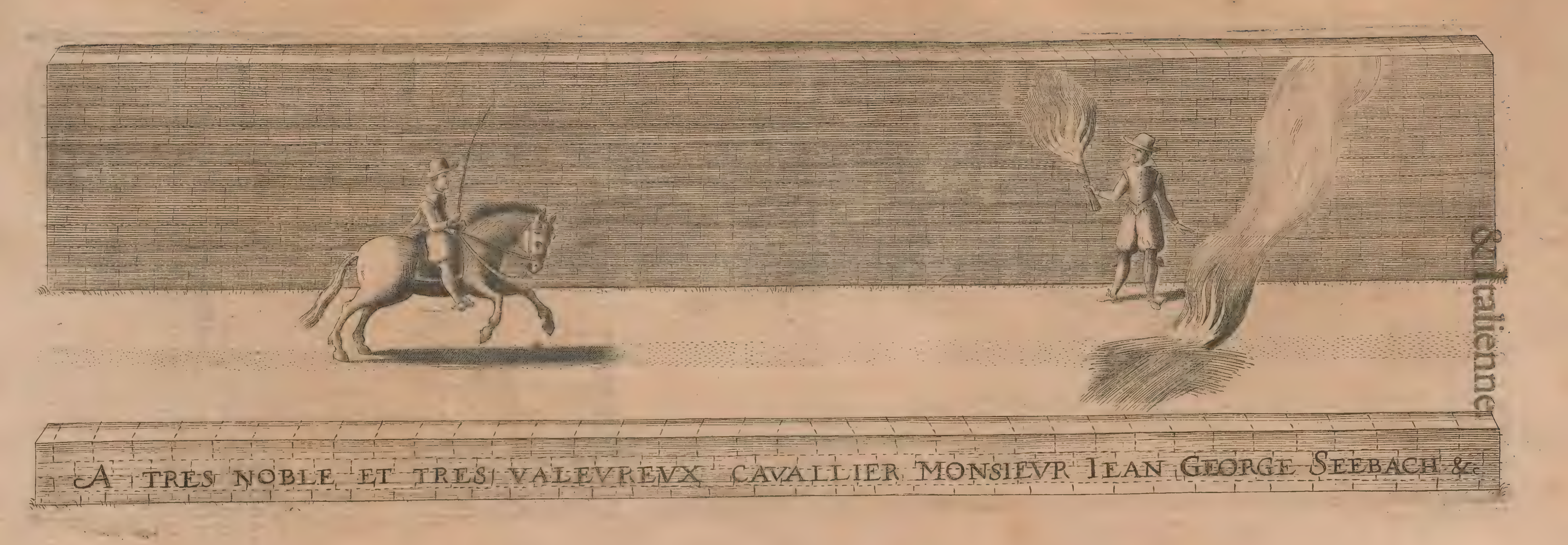


IL y a trois choses touchant l'Artillerie, qui épouuantent grandement quelques cheuaux, à sçauoir le feu, la fumée, & l'odeur de la poudre, & bruit des canons & des autres armes; Et pour le regard du feu, il y en a bien peu qui ne le redoutent naturellement, & qui en veullent approcher & passer au trauers sans difficulté, qui fait, que pour leur en faciliter la souffrance & la prattique, que le Caualier y doit employer tout ce qu'il peut auoir d'industrie & de patience; parce que ce qui plus trouble le cheual n'est pas la peur d'en estre bruslé, pour n'auoir iamais éprouué que le propre effet du feu soit de brusler, mais bien la flame qu'il voit transparente, s'éleuant, & s'abaissant selon qu'elle en a de matiere, & allant d'vn costé & d'autre comme l'air & le vent l'agitent, ce qui me fait dire qu'il n'en a peur qu'à faute d'habitude, & par consequent qu'il est facile par la prattique de l'accoustumer à passer, mesme tout au trauers lors qu'il en sera de besoin.

POur commencer à le luy faire reconnoistre, ie serois d'auis que le Caualier l'attachast entre chien & loup entre deux piliers en quelque longue allée, & que vis à vis de luy, & assez loin pour la premiere fois, il fist tenir à vn homme vn brádon de paille ardente, dont la flame se monstrera plus rouge & effroyable en ce temps obscur qu'en plein iour, où la plus grande lumiere offusque l'autre, & que pas à pas il s'approchast du cheual, s'arrestant souuent tout court assez long temps selon qu'il en seroit partroublé, à fin que par ces arrests il eust le loisir de se resoudre à ne rien craindre; & s'il en fait peu d'estat le voyant venir droit à luy, il se peut promettre de le luy asseurer en peu de temps: Mais si aussi il s'en offence de telle façon que ronflant il se mette en grád fougue, & tâche de se deliurer de la subjection des piliers en reculant, se cabrant & sautant, il faut qu'il diminuë le brádon, à fin qu'il n'en jette pas vne si grosse flame, & qu'au lieu d'aller droit à luy, il s'en arreste loin & coy, iusques à ce qu'il soit reuenu à soy, & puis qu'il s'auance quasi insensiblement iusques à ce qu'il le puisse aller trouuer tãt viste qu'il pourra courir, prenant bien garde en l'abordant de ne s'en approcher pas si pres que la flame le puisse brusler.

L'ayant reduit iusques à ce poinct, le Caualier, qui se sera tousiours tenu pres de luy pour l'asseurer cependant par ses mignardises, tandis que celuy qui aura eu le brandon allumé l'aura leuré, il le montera tout doucement, & au lieu de le luy faire apporter par cét homme, il l'acheminera droit, où il l'attendra auec son feu au petit pas sans l'arrester, si ce n'estoit qu'il vist qu'il voulust entrer en doute, car lors il faut qu'il l'arreste tout à fait, & qu'il le caresse fort pour luy oster le soupçon qu'il en pense prendre, & puis il continuera son dessein le plus plaisamment qu'il pourra; & arriuant aussi pres de l'homme, qu'il s'en est auparauant approché, il fera semblant de s'en fuïr, & le Caualier le poursuyura doublant le pas quelque temps, puis il luy tournera visage pour luy donner de l'herbe ou quelque autre douceur propre au goust des cheuaux.

Cela fait, le Caualier le tournera comme s'il s'en vouloit aller à l'écurie, & se voyant assez éloigné de cét homme & de son brandon, il le remettra droit à droit d'iceluy, où apres l'auoir


A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALLIER MONSIEVR IEAN GEORGE SEEBACH &c.

quelque peu retenu paisiblement & flatté, il le fera partir au trot & le poussera si diligemment qu'il le puisse aborder au galop, mais celuy qui aura le brandon en main le voyant assez pres de luy s'ecartera, à fin que le Caualier ait moyen de le faire passer outre quelques vingt pas sans rencontrer aucune incommodité, luy renforçant le galop d'autant plus qu'il en approchera pres, & puis il commencera à luy ayder à se retenir pour faire vn bon arrest, apres lequel il le retournera vis à vis de son homme qui se sera remis sur sa piste, auquel il le reportera au petit pas, qui le caressera fort de la main & luy donnera quelque friandise, puis il s'en ira le demonter, faisant marcher son brandon tousiours quelques pas deuant luy.

La cause pourquoy i'entends que le Caualier le pousse de cette sorte vers le brandon, & qui le face passer outre au galop, est, à fin que le cheual puisse s'imaginer d'auoir passé tout au trauers sans en auoir ressenty aucune affliction, à fin que le lendemain s'en ressouuenant il ne face aucun refus de partir, ny de passer au trauers du feu qu'il luy fera allumer en cette sorte.

Estant sur ce lieu mesme, il fera que son homme tiendra son brandon bien allumé, & faisant partir son cheual au trot pour l'aller aborder au grand galop, il se preparera de le coucher par terre si dextrement qu'il ne le puisse pas découurir, ce qu'il fera facilement en se baissant petit à petit, & apres l'auoir mis à bas au trauers du lieu où il deura passer, il se releuera bellement & s'en tiendra prest, s'en retirant neantmoins deux ou trois pas pour luy faire voye, & apres que le Caualier l'aura fait passer par dessus, il luy presentera l'aide de la main tout bellement pour le parer, & apres l'arrest il le chassera auant trois ou quatre pas pour le remettre sur sa premiere piste & le rapporter aupres de ce brandon, qu'il laissera par apres tousiours à terre, où l'ayant bien caressé tandis qu'il le considerera à son aise, & le voyant quasi amorty, il le solicitera de le repasser ainsi au petit trot, & pendant qu'il le reportera sur le lieu de son premier party, l'homme épandra de la paille sur le brandon & la fera éprandre tout aussi-tost qu'il voira que le Caualier aura tourné bride, & qu'il retiendra son cheual droit & prest de repartir au petit galop, à fin de le pousser plus gaillardement arriuant aupres de cette paille qui sera toute en flame, pour ne luy donner le loisir d'en reconnoistre la grandeur, & aussi que passant au trauers elle ne luy puisse brusler les iambes, & continuant cét exercice quelques iours, il connoistra en effet qu'il passera dans peu de temps au trauers de quelque grand feu qu'il luy puisse presenter.

MAis d'autant que le feu qui sort des bouches & des lumieres des bastons à feu ne fait que passer, & si viste que le cheual n'en peut comprendre en si peu de temps les causes ny les effets, dont il s'en partrouble dauantage : pour luy en oster l'apprehension il n'y a rien tel que de l'attacher entre deux piliers, & faire que l'homme au brandon tiene vne méche de mousquet allumée en main assez éloigné de luy au commencement, & qui s'en approche tout bellement en le tournant de trois en trois pas deux ou trois tours, iusques à ce qu'il en soit à quatre ou cinq pas pres, où il se tiendra droit deuant luy faisant vn tour, & l'entremettant d'autant de temps qu'il en faudroit à faire vn pas, il fera encore vn tour, & continuera cette action iusques à ce que le cheual n'en ait plus peur, & puis il l'accostera tout à fait & luy donnera quelque peu d'herbe, & pendant qu'il la mangera, il remuera par fois sa méche pour luy faire paroistre qu'il ny a rien à craindre.

Mais s'il estoit si apprehensif qu'en voyant ces premiers tours qui doiuent estre viuement fais, il se voulust forcer à se mettre hors des piliers, lors il faudra qu'il les face fort lentement, à fin de luy donner temps de les considerer, sans les luy precipiter, qu'il n'en reçoiue les premiers en bonne part ; & cependant le Caualier se tiendra aupres de luy l'asseurant de la voix, & de la main, si faire se peut, le mieux qu'il pourra, & ne l'en effrayera point trop la premiere fois, de peur qu'il ne s'en imaginast trop viuement quelque mauuaise issuë qui le peust empescher de s'y resoudre ; & partant s'ils'en tormente par trop, ce sera assez de luy en

faire


A TRES NOBLE ET VAILLANT CAVALIER MONSIEVR IAQVES SCHLEICHER. &c.

faire voir cinq ou six tours assez long temps faits les vns apres les autres, & d'assez loing, apres lesquels cét homme l'ira caresser & asseurer, pour le ramener plaisamment & sans soupçon à l'ecurie.

Le lendemain le Caualier le remmenera au mesme lieu, où il tachera de le retenir; se tenant ferme dessus quelque temps vis à vis de son homme, qui luy fera derechef voir par semblables tours, sa méche allumée sans bouger d'vn lieu, & s'il reconnoist qu'il ait fait son profit de la premiere leçon, lors le flattant il auertira son homme de s'en approcher tout bellement en luy presentant de pas en pas les mesmes tours de sa méche ; sinon il se fera ayder par quelque homme de pied à le l'y retenir sans le frapper aucunement ny le menasser, à fin de luy en faire souffrir autant en cette posture, qu'il en aura receu le iour precedent estant attaché entre les deux piliers.

Et s'il s'y resout facilement sans s'en inquieter, cét homme allumera sa méche par les deux bouts, l'vn desquels il tiendra droit auec la main gauche tousiours deuant les yeux, & tournera l'autre fort brusquement de la droitte depuis son partir, iusques à ce qu'il soit à quatre ou cinq pas du cheual, là où il les tournera tous deux l'vn apres l'autre quelque temps, & puis cessant ce ioüet il le caressera fort & s'en retournera à son quartier, d'où partant plus promptement qu'auparauant, le Caualier semblablement s'auancera aussi vers luy au trot, ou au galop, selon qu'il l'y sentira disposé; & là où se fera le rencõtre, celuy qui aura les méches se tirera à costiere pour le laisser passer, & d'autant plus pres qu'ils s'entreioindront, d'autant plus alentira-il les mouuemens de sa méche s'il va le pas ou le trot, & d'autant plus les renforcera-il s'il galoppe asseurément, & passé qu'il sera il le retiendra tout doucement, pour tourner visage à son homme qu'il luy fera accoster, à fin d'en receuoir sa recompense, apres laquelle il le remmenera demõter, faisant marcher celuy qui aura la méche allumée si pres du cheual qu'il le puisse flatter d'vne main sur le col, & luy monstrer tousiours quelque tour d'icelle de l'autre subtilement & rarement.

QVand au feu & à la fumée de la poudre, le Caualier luy pourra faire voir & sentir l'vn & l'autre en cette mesme place, le lendemain estant accompagné d'vn homme fourny de poudre, & de méche allumée, qui voyant le cheual droit & en belle posture deuant luy mettra le feu à quelque peu de poudre qu'il aura dans sa main gauche, qu'il aura sur son gan, ou quelque autre chose pour éuiter la brusleure, ou que la sueur d'icelle ne l'empéchast de le prendre, puis il se reculera neuf ou dix pas en arriere, où il se preparera de le l'y receuoir derechef, pendant que le Caualier le fera auancer iusques sur la fumée du premier feu, sur laquelle il le retiendra droit & ferme iusques à ce qu'elle se soit dissipée, & que l'homme soit en deuoir de luy faire le mesme office, qui voyant que le cheual se sera assez longuement retenu sur son premier effet, donnera feu à sa poudre & se retirera comme deuant, tandis que le Caualier le portera gaillardement receuoir cette fumée qui doit estre plus grosse que la premiere, & sans s'y beaucoup arrester il repartira pour aller ioindre son homme qui cependant aura encore renforcé sa poudre pour luy en mieux faire voir & sentir l'effet, là où l'vn & l'autre le flatteront à qui mieux mieux.

Et pour luy faire paroistre qu'il ne doit redouter ny feu, ny fumée, il fera tenir six hommes en cette allée mesme, distans les vns des autres de dix pas, tous bien fournis de bonne poudre, & de méche allumée, qu'ils luy menera reconnoistre sans qu'il en reçoiue aucun signe de quelque mauuaise partie, à fin que l'ayant tourné & reporté au petit pas au lieu d'où il voudra partir au petit galop, il en coure plus hardiment & sans soupçon, mais il faut que tous ces hommes tienent vn baston, ou vne fourchette de mousquet en main, pour commencer à l'accoustumer à ne craindre point les armes, excepté le premier & le dernier, qui se tenans deux pas à costé du cheual ferõt feu & fumée, tout aussi-tost qu'ils le voiront à trois ou quatre

pas pres


A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS MESSEIGNEVRS IEAN, E BARTELEMY, BARONS DE ZIEROTINA &c.

pas pres d'eux, & qui se diligenteront de luy en preparer d'auantage tout incontinent qu'il les aura passez, à fin que le Caualier l'ayant tourné & remis droit sur la piste de sa premiere course pour luy donner air & faire caresse, ils ne manquent pas de le receuoir pour la seconde fois auec plus de feu & de fumée que la premiere, dés qu'il le fera repartir, se souuenant de luy diminuer la furie de sa course tout aussi-tost qu'il les aura passez derechef, à fin de luy faire plus doucement tourner teste à ses ennemis, qui pour leur dernier coup de main se remettront en deuoir de luy témoigner qu'ils ne luy veulent pas estre chiches de poudre, lors que le Caualier le repoussera pour luy faire fournir encore cette carriere comme en dépit d'eux, qui par apres se tiendront pres de luy faire autant de caresses qu'ils luy auront fait de feu & de fumée auparauant, tout incontinent qu'il l'aura remis sur ses premieres erres, d'où apres l'auoir bien flatté il le conduira au petit pas de l'vn à l'autre de ces hommes, qui chacun en particulier luy donneront de l'herbe, ou quelque autre douceur, & l'accompagneront iusques au montoüer où ils prendront congé de luy auec force caresses.

POur le regard du bruit des canons, & du cliquetis des armes, le Caualier s'y comportera en cette sorte, pour y asseurer son cheual; il mettra ordre auāt que de le monter, que ces hommes qui tenoyent le iour precedent ces bastons ou fourchettes auec de la poudre & de la méche allumée, se trouuent en quelque lieu assez long, large, & bien applany, chacun d'eux ayant le casque ou bourguignotte en teste, la cuirasse sur le dos, & le pistolet en main, bandé, & émorcé de bon pouluerain seulement pour ce premier coup; Et sçachant qu'ils le luy attendront ordonnez de dix en dix pas, les vns pres des autres, il l'y conduira plaisamment, où le premier de ces hommes sans son habit de teste le receura à trois ou quatre pas pres d'eux, à costiere de luy auec le feu, & le bruit de la detente de son pistolet, comme feront consecutiuement les autres, trottant seulement, le dernier desquels n'aura aussi que son chappeau sur la teste, & tandis qu'il l'ira changer de main à vingt pas de là, ils les chargeront à demy, à fin de luy faire entendre le premier ton de la musique de Mars, le plus proche commençant à delâcher le sien, lors qu'il le voira changer son trot au petit galop à quelques six pas de luy, & les autres faisant le semblable de suite en suite excepté le dernier, qui ayant le sien tout à fait chargé l'en saluëra si proprement que le papier, la bourre, ou le drapeau ne luy puissent faire aucun mal, & puis le suyura pour l'aller flatter tout aussi-tost que le Caualier l'aura remis sur sa piste, pour luy faire prendre aleine, & asseurance auec toute sorte de caresses, pour luy donner courage d'y retourner allegrement, & à fin de leur donner le loisir de recharger tout à bon escient, & les voyant preparez à la charge il repartira au trot, pour prendre le galop plus gaillardement, tout incontinent que le premier d'eux aura enuoyé son pistolet au vent pour conuier ses compagnons de faire de mesme, le luy renforçant iusques au dernier, apres lequel il l'aidera le plus doucement qu'il pourra de la main, pour luy faciliter le moyen de se volter au petit galop, s'il a encore assez de force & d'aleine, ou au trot, ou au pas s'il en manque pour le representer encore à ses ennemys, le flatter & luy donner de l'air, à fin de faire encore hardiment vne course, qu'il commencera comme deuant quand il leur voira les armes en main pour luy fournir de passe-temps, apres laquelle il luy fera paroistre le contentement qu'il aura de son obeïssance, tant de la main que de la voix, & le desir de mettre bien tost fin à cét exercice, par vne derniere carriere qu'il luy donnera lors qu'il le luy connoistra bien disposé, au bout de laquelle l'homme qui aura la teste nuë l'ira trouuer pour luy donner quelque douceur, & apres le luy auoir assez flatté, il l'accompagnera iusques au second qui luy donnera de l'herbe, ou quelque fueille de laituë, ou de chicorée, auec le bout de son pistolet, & puis le suyura iusques au troisiéme, & le troisiéme iusques au 4. & le quatre, & le cinq, iusques au sixiéme qui ne les luy épargneront pas plus que les premiers, & puis le conduiront



A tres Illustre et Genereux Seigneur Monseigneur Guillaume Baron de Gera. &c.

duiront iusques à l'écurie, les vns marchans deuant, & les autres à ses costez, comme vaincus de sa hardiesse.

Le lendemain les mesmes hommes s'y transporteront derechef tous armez, auec chacun vn mousquet & vne fourchette, de la poudre, & de la méche allumée, où ayant repris leurs places du iour precedent, & se tenans en mesme posture que s'ils voulsyent tirer, le Caualier les fera reconnoistre à son cheual l'vn apres l'autre, allant simplement le pas, & ce deux ou trois fois, à fin qu'il ait plus de commodité de les considerer auec leurs armes, & reconnoissant qu'il ne s'en allarme point ou bien peu, lors à quelque bout qu'il se trouue il le portera au trot iusques au premier qui ne luy fera voir, ny ouyr que le feu de la poudre, qui sera dans le bassinet de son mousquet auec le bout du serpentin, puis il le poussera iusques au bout de sa carriere au galop, le long de laquelle les autres feront vne salue sans y rien épargner, & selon qu'il en receura le bruit il le gouuernera au parer & au retour, de sorte que s'il s'en effraye par trop il l'appaisera, le pourmenant le plus amiablement qu'il pourra de l'vn à l'autre, qui luy presenteront quelque friandise pour mieux le repatrier, sans plus tirer qu'il ne l'ait auparauant bien asseuré, & arriuant, qu'il face tellement son profit de tant de caresses, qu'il quitte toute, ou la plus grande partie de son apprehension en sa seconde course, il le remenera encore vne fois à chacun d'eux, receuoir les semblables faueurs, pour éprouuer par vne derniere carriere la resolution de son courage, apres la quelle il luy témoignera son contentement en le flattant & le faisant caresser par ses mousquetaires, qui feront tréue de batterie ensemble pour ce iour là.

Et en cas qu'il ne s'en soit point épouuanté, il se contentera de le flatter luy seul, apres l'auoir remis sur la piste de la carriere, attendant qu'ils ayent rechargé pour luy en faire essuyer encore autant, lors qu'il le poussera à toute bride iusques à l'autre bout, où l'ayant changé de main & remis droit pour faire vne troisiéme course, & fort caressé comme deuant, il la luy fera fournir selon qu'il luy sentira de force & de vigueur, se souuenant de commencer tousiours à l'aider de la main pour se retenir dés aussi-tost qu'il aura passé le dernier, à fin de se volter plus gaillardement & auec moins de déplaisir; & cela fait il le menera démonter à l'écurie, faisant marcher quatre de ces hommes deux à deux deuant luy, & les deux autres à ses costez, à fin de l'accoustumer au bruit des armes, & à les voir sans s'en effrayer, & apres l'auoir démonté s'il est trop en eau, il le pourmenera quelque peu en le caressant, pour asseurance de son amitié, & le visitera deux ou trois fois ce iour là en son écurie auec sa cuirasse & ses brassals, pour luy rafreschir la memoire des effets de son courage & de son obeïssance.

Pour derniere leçon, les mesmes mousquetaires se retrouueront au mesme lieu, mais tellement ordonnez que trois facent vne file d'vn costé de la place, & les trois autres vne autre de l'autre part, & que le Caualier puisse passer auec son cheual tout au trauers sans qu'il en puisse receuoir autre autre incommodité, que celle que le feu, la fumée, & le bruit luy pourront produire; à sçauoir la premiere fois au pas pour y voir le feu, & la fumée des mousquets simplement, & les trois autres au galop, selon le merite de ses forces, de sa vigueur, & de son aleine auec les mesmes aydes & caresses, tant au partir qu'à l'arrest que celles que i'ay desia assez repetées, tant de la main de la bride, & de la jambe, que de la voix, & de la gaule.

Ces trois courses de galop rigoureusement & hardiment parfournies, le Caualier le retiendra droit, & sous vn bon appui au bout de la carriere, où ils l'iront trouuer deux à deux & à huit pas pres de luy, chacun tirera son coup, comme s'il alloit à l'escarmouche & puis se retireront pour faire place aux deux autres, qui les suyuront dés aussi-tost qu'ils auront mis au vent leurs mousquets, à fin que les deux derniers ayants fait le semblable, ils commencent à marcher en rang deuant luy pour le remener à l'écurie, où tous les vns apres les autres luy feront force caresses, & le Caualier bien penser.

De là en auant, si le Caualier est en lieu où il y ait garnison, il ne manquera pas de se trouuer à l'heure qu'vne garde releue l'autre, & de les luy faire suyure tant en y allant qu'en en sortant, à fin de l'habituer aussi bien au son des tambours, & des fifres, qu'au bruit des armes; & assistera à toutes les monstres qui s'y feront en se pourmenant tantost à la teste, tantost à la queue, & tantost sur les aisles, sans s'ingerer de passer parmy les rangs, d'autant qu'elle ne se fait pas à son occasion.

Mais s'il est en lieu de paix, où il ne se face autre bruit qu'à coups de marteaux sur l'

sur l'enclume, ou sur les poëles, & chauderons, ou de mailloches sur les tonneaux, il le menera souuent pourmener par les ruës, où les artisans de tels mestiers passent leur temps; & de quinze en quinze iours il mettra à la Campagne quelque nombre de bons Compagnons, qui luy puissent donner le plaisir de se laisser cöduire par quelque sien amy qui sçache les mettre en bel ordre, & leur commander de tirer selon qu'il en voira l'occasion, & que le cheual luy en donnera de sujet pas ses deportemens, qui en telles parties doit estre bardé, & le Caualier armé pour iouër au plus seur, & qui luy aura fait reconnoistre ce harnois de combat deux ou trois iours auparauant, en l'en tenant couuert quelques heures du iour attaché au pilier, & en le pourmenant quelque autre paisiblement selon la commodité du lieu où il se trouuera, d'autant qu'il est tres-certain que s'il le pensoit mener dés la premiere fois qu'il se voiroit armé à la Campagne, pour donner dedans vne compagnie d'infanterie sans estre accompagné de Caualerie, qu'il s'en allarmeroit si fort qu'il n'auroit force que pour s'acculer, ou s'en fuir, au lieu de partir de la main & d'aller à la charge.

Pour faire reconnoistre au cheual vne Compagnie d'infanterie en ordre de bataille, & l'asseurer à toutes sortes d'armes entremeslées.

tiltre XIV.

Il me semble auoir assez clairement representé les moyens d'asseurer le cheual à chaque instrument de guerre, chacun en son particulier, reste maintenant à les luy faire voir en gros & en ordre de bataille, à fin que quand il sera question de s'en seruir tout à bon escient, le Caualier l'ait tout fait, & obeissant à tout ce qu'il en desirera, qui pour cette cause doit mettre sous la conduite de quelqu'vn qui sçache bien ordonner vne Compagnie, autant d'arquebuziers, mousquetaires, piquiers, & halebardiers qu'il en pourra trouuer à sa deuotion, & qui veuillent faire ce qui leur sera commandé, par ce, quelqu'vn qui aura esté, ou qui sera Capitaine en guerre, qui les disposera à la Campagne à faire les exercices, tout ainsi que s'ils auoyent à combattre quelque ennemy.

Or cependant que les sergens mettront ceste compagnie en bon ordre, le Caualier pourmenera son cheual, tantost à la teste, tantost sur les flancs, & tantost à la queuë d'icelle, & l'arrestera souuent pres des fifres & tambours, le flattant de fois à autre, à fin de luy oster tout sujet d'apprehender vne si grande trouppe: Et s'il auoit esté difficile à se resoudre d'assaillir le petit nombre qu'il luy doit auoir auparauant bien fait reconnoistre & mépriser, il seroit bon qu'il se fist accompagner de six autres bien aguerris pour cette premiere fois; mais tellement disposez, que l'vn se pourmenast d'vne aisle à l'autre; & que tandis qu'vn autre se tiendroit paisiblement pres des siffres & tambours, que les autres passegeassent d'vn costé & d'autre, & qu'il le portast de l'vn à l'autre, à fin d'en tirer asseurance.

Et lors qu'il verra que ce Capitaine fera marcher sa compagnie en belle ordonnance, il se retirera sur l'vn des flancs pour la luy faire suyure selon qu'elle se comportera; & faisant altre, il visitera les rangs les vns apres les autres, prenant bien garde qu'il n'y reçoiue quelque desplaisir, & puis prendra place apres l'Enseigne, pour l'accoustumer à n'en redouter la couleur ny le mouuement, non plus que l'ombre, & la suyura lors qu'elle marchera, conduite du Capitaine, & de deux de ces Caualiers qui feront l'auant-garde, deux autres desquels se tiendront sur les flancs, & les deux autres à l'arriere-garde.

Apres auoir ainsi marché quelque temps, dés qu'elle fera alte, pour la deuxiesme fois, il l'en retirera, & s'ira ioindre aux deux premiers Caualiers, qui puis apres se feront faire large, passans tous trois tout du trauers d'icelle, au grand trot, & iront changer de main à vingt pas par delà la queuë, d'où partans, ils prendront le petit galop tout le long du flanc droit, tourneront au bout de l'aisle droitte, pour tirer vne passade à la teste d'icelle, voltans à l'aisle gauche pour en costoyer le flanc, & reprendre la queuë, à fin de r'entrer de dans pour aller tourner visage, & tenir teste à vingt pas du Capitaine, qui lors enuoyera ses arquebuziers

ziers & mousquetaires trois à trois, ou quatre à quatre (selon qu'il aura de soldats) à l'escarmouche, que le Caualier poursuyura iusques à huict ou dix pas du gros, puis se retirant vers les autres, chacun à leur tour les repoussera, partans quelquesfois tous trois ensemble, mais se retirans differemment, à sçauoir ceux qu'il aura à ses costez à droitte ligne, & luy passegeant en bisse, à fin qu'il soustiene toutes les charges qui s'y feront.

Ces arquebuzades, & mousquetades essuyées, il luy fera prendre aleine sur le lieu de sa retraitte auec les autres, iusques à ce que la moitié de la Compagnie tirera en gros, à fin de leur donner sujet de serpeger d'une aisle à l'autre, au bout de l'une desquelles il le poussera promptement tout le long du flanc où il se trouuera, iusques à la queuë, à vingt pas de laquelle il ira faire sa retraitte, où l'iront trouuer les deux autres feignans de se rallier; mais il faudra que les deux Caualiers qui auront suiuy la Compagnie se portent à la teste dés aussi tost qu'ils l'apperceuront galoppant à sa retraitte, & que le Capitaine s'y trouue aussi pour y faire faire une bonne escopeterie, durant laquelle il fera les plus belles & braues passades qu'il pourra, puis l'ayant assez trauaillé il se retirera pres des autres, tant pour luy faire prendre air, que pour donner loisir au Capitaine de diuiser sa Compagnie en trois ou quatre bataillons; et les voyant bien dressez il les ira faire reconnoistre à son cheual les uns apres les autres, & comme il y voudra retourner, chacun d'eux luy fera une salue de ses armes, à la quelle il se portera prestement de l'une à l'autre, & puis se retirera pres des autres Caualiers, qui attendront son retour de pied coy, pour s'aller rendre tous trois aupres de l'Enseigne, apres auoir repris son aleine, à fin de la suyure au milieu d'eux iusques où il voudra mettre pied à terre pour faire fin à l'exercice; où arriué qu'il sera, chaque rang ira prendre congé de luy qui s'y tiendra coy, iusques à ce que tous s'en soyent ainsi separez pour luy permettre de le démonter, & de luy faire faire bon traittement.



TRAICTE DES AIRS ET MANEGES RELEVEZ.

TITRE I.

TOvs cheuaux ne ſont pas propres aux airs releuez, & partant y va-il beaucoup de jugement & d'experience pour reconnoiſtre ceux qui outre leur inclination auront aſſez de force pour y bien reüſſir; car encore que tous ſoient nez pour le ſeruice de l'homme, ſi eſt-ce toutesfois, que la gentileſſe des vns merite plus de reſpect que la force des autres; & pour le témoigner, nous en voyons qui ſont de courage & d'action ſi releuez, qu'ils ne reſpirent que la campagne & la carriere, & d'autres, qui bien qu'ils ſoient aſſez bien formez, & de bonne taille, pour l'vſage du Caualier, ſe ſentent toutesfois plus honorez du baſt que de la ſelle, tant ils ſont inſenſibles & peu adroits de leurs membres.

Et d'autant que de ceux qui ont le cœur noble, & la volonté portée à quelque bel air & manege, il s'en trouue qui fourniront parfaittement à tout ce qui eſt neceſſaire pour rendre combat, qui ne voudront toutesfois reconnoiſtre ny mezair ny caprioles; & d'autres qui ſe feront aymer & admirer ſur les ſauts & balotades, qui ne ſe pourront iamais determiner au manege de guerre; c'eſt en leur endroit que le Caualerice ſe peut monſtrer capable de ſa profeſſion, en donnant l'air à chacun ſelon que naturellement il y ſera diſposé, outre la peine & le trauail qu'il s'épargnera, attendu que le cheual eſt demy dreſsé qui ſe trouue recherché & porté à l'air de ſon humeur & inclination.

Car encore que le bon Caualerice puiſſe auec le temps, la patience, & la prattique de ſa ſcience, faire reüſſir vn cheual aux caprioles, qui neantmoins n'y aura point de naturel, & determiner terre à terre celuy qui ne demãdera qu'à ſauter; ſi eſt-ce qu'on remarquera touſiours en l'action de l'vn & de l'autre quelque mouuement de ſi mauuaiſe grace, qu'il ſera bien ayſé de découurir qu'il y aura plus de contrainte & d'artifice en leurs maneges, que d'inclination & bonne volonté qu'ils y ayent, qui fait, que pour tant bien dreſſez qu'ils y puiſſent eſtre, qu'il faut neantmoins qu'il les y exerce continuellement, & de iour en iour, ſur peine de ſe voir touſiours à recommencer quand il les aura laiſſez ſejourner ſeulement huict iours ſans leur rien demander; parce que ne ſe pouuans imprimer en la memoire vne choſe du tout contraire à leur naturel, ils ne penſent qu'à trouuer moyen d'en fuir l'exercice, & leur fantaſie leur fournit de tant de diuerſes occaſions de s'y oppoſer, qu'on les y voit ſouuent ſi fort opiniaſtrer, que qui les voudroit violenter pour les y faire ceder pour lors, qu'ils ſeroient en danger d'en mourir, ou du moins de s'y reburer tout à fait; parce que comme l'exercice qui correſpond à la complexion, & aux forces du cheual, l'embellit, & le maintient en ſanté & bonne diſpoſition,

sion estant discrettement effectué, ainsi par consequence contraire celuy qu'on luy donne contre son cœur & sa volonté, le foule, le rebute, & luy cause tant d'infirmitez, qu'il est en fin proforcé de tomber sur les dents, & de demeurer perpetuellement sur la littiere, & entre les mains des maréchaux pour se refaire.

Et quand le Caualier en rencontra quelques-vns qui se porteront naturellement aux airs gaillards, sans beaucoup d'ayde & de peine, il les aura en telle recommandation, qu'il vsera continuellement plustost de douceur que de seueres chatimés enuers eux, pour quelque faute qu'ils puissent faire en leurs maneges, à cause qu'ils sont d'autant plus faciles à rebuter, qu'ils y ont d'inclination, qui ne procede que d'vne certaine gaillardise, ennemye de seuerité, qui les étonne tellement quand ils en ressentent les effets à chaque desordre qu'ils font, qu'ils n'y peuuent consentir, & qu'ils prenent en fin les plus doux chatimens, mesme pour vne peine insupportable, qui fait que ces esprits si gentils & sensibles, ne se peuuent assubjettir à la iustesse des airs releuez, qu'auec le temps, la patience, & la science bien prattiquée.

Quant au nombre des airs gaillards & releuez, on en prattique auiourd'huy quatre, en France & en Italie, sçauoir est, le pas, & le saut, qui est le plus ancien de tous, à l'imitation de celuy du cheureul, les courbettes, le dernier inuenté, & qui trauaille moins le cheual, les balotades, ou groupades, & les caprioles, qu'on appelloit anciennement sauts de ferme à ferme, parce qu'elles se font en vn mesme lieu sans changer de place.

Quels cheuaux on peut mettre à l'air des courbettes, balotades, & caprioles.

TITRE II.

De toutes les impatiences & inquietudes qui partroublent naturellement l'esprit du cheual, celle qu'il tient d'vne colere excessiue, & d'vne humeur fiere & superbe, ou celle qu'il reçoit de quelque apprehension, sont celles qui le peuuent plustost empecher de conceuoir le temps, l'ordre, & la mesure de toute sorte d'airs hauts & gaillards, d'autát que comme la colere le transporte si loin hors de l'attrempence de son sens commun, qu'il ne peut receuoir paisiblement aucune demonstration qui luy puisse faire prendre quelque impression de telles leçons; de mesme aussi la crainte qu'il s'imagine d'y estre mal traitté, l'épouuante tellement, qu'il employe toutes ses forces & son esprit à s'en defendre, & à mettre le Caualier en confusion par ses desordres, aymant mieux s'auilir & se desesperer, que de prendre le ton & la cadance d'aucunes regles qu'il luy vueille faire prattiquer, ou par patience, aydes, & facilité, ou par la seuerité vsitée és bonnes écolles.

De sorte, que pour preuenir tout ce qui pourroit détruire la memoire des cheuaux, subjets à ces imperfections, & par consequent les rendre inutiles à la carriere; l'art & la prudence luy doiuent seruir de moyen legitime pour s'en preualoir en toutes occurrences, sans en precipiter les effets, pour quelque apparence de bonne volonté qu'il voye en quelques-vns de leurs deportemens, de peur que par ces aydes, mal receus toutesfois, ils ne tombassent iustement au plus grand vice que telles complexions leur puissent departir.

Et quoy que les cheuaux de ces deux differentes humeurs soient extremement difficiles à reduire à la perfection de quelque bel air, si est-ce que ceux qui sont coleres, sanguins & superbes, se rendent plustost, & plus facilement au poinct de la raison, pourueu qu'ils ne manquent de forces ny de memoire, que ceux qui sont naturellement melancholiques, láches & vitieux:

vitieux: d'autant qu'auec la patience & la prattique de la bonne école, on peut auec le temps abattre & surmonter la colere des superbes & impatiens, & leur faire reconnoistre les defauts de leur inclination; là où apres auoir employé tout ce qui est de l'art & de la discretion, on se trouue tousiours à recõmencer auec ceux qui sont timides & craintifs, parce qu'ils ont le cœur si couuert, qu'il est presque impossible de découurir leurs mauuaises volontez; ce qui se peut voir clairement en tant qu'ils ne font rien que par force, ruse, & malice couuerte, qui est cause que si le Caualier veut auoir sa raison de leurs meschans desseins, par la violence des chastimens qu'ils se foulent, ou se rebuttent facilement, & s'il les veut épargner, il les éprouue tout aussi-tost, & de plus en plus obstinez en leurs peruerses resolutions.

Or le Caualerice bien fondé en son Art, voulant mettre quelque cheual sur l'air des courbettes, croupades, ou caprioles, ne se contentera-pas seulement de luy voir assez de legeresse, de gaillardise, & de bonne volonté, pour luy en donner le commencement; mais auant que de passer plus outre que cinq ou six pesades à l'arrest, il reconnoistra curieusement la qualité & la portée de ses pieds, attendu que ce sont les bases sur lesquelles il doit edifier ses airs releuez; de maniere que s'il s'apperçoit que le cheual les ait mauuais, foibles, & douloureux, il s'abstiendra de le determiner autrement que terre à terre, d'autant que la douleur qu'il receuroit en retombant allant par haut, l'étonneroit si fort, qu'elle luy en partroubleroit mesmement le cerueau de telle sorte, qu'il en auroit tousiours la teste en desordre, & s'en trouueroit si confus, qu'il ne s'y pourroit iamais resoudre, quoy qu'il luy peust faire pour le luy faire bien reüssir, ainsi que pourra iuger celuy qui en desirant faire l'experience, voudra prendre la peine de sauter de dessus vne table, ou quelque autre chose vn peu éleuée en bas fermement sur ses pieds, où dés aussi-tost qu'il se trouuera, il ressentira que la force de la cheute luy montera fort sensiblement dans la teste, & qu'il sera contraint d'en fermer tout à fait, ou pour le moins tellement les yeux, qu'en ce moment il ne pourra discerner le blanc d'auec le noir, qui est vn signe manifeste de foiblesse de iambes, qui se peut reconnoistre en toute sorte de cheuaux, lors que trottans ou galoppans sur quelque terrain qui soit dur, ou sur le paué, ils vont branlans la teste, & ioüans de la queuë à tous les coups qu'ils le battent des pieds.

Il s'abstiendra tout à faict de les presenter au cheual fingard, d'autant que ne cherchant naturellement qu'à s'acculer, qu'il s'y feroit si entier, qu'il n'y auroit-pas moyen de le mener par le droit, ny de le mettre sur les voltes, ny au pas, ny au trot, & encore moins au galop, apres qu'il auroit vne fois gousté cét air qui luy faciliteroit le moyen de se retenir ferme en vne place pour se defendre de la volonté du Caualier, au lieu de partir determinément & vigoureusement de la main: car puisque pour diuertir le cheual ramingue & retif d'effectuer ses desseins coleriques & malicieux, il le faut trauailler tantost en vn lieu, & tantost en vn autre, & luy donner des courses plus longues & fougueuses, que courtes & limitées; il s'ensuit donc que les courbettes sont en tout & par tout tellement conuenables à son vice, qu'on ne luy sçauroit donner quelque leçon plus propre à le luy inueterer, à cause que les courbettes se font par vne action subjette & retenuë, & par vn ordre & mesure iustement battuë & limitée.

Et d'autant que les inquietudes & impatiences font ordinairement perdre la memoire & l'obeïssance au cheual colere adust, fougueux, & sensible, & que toutesfois ce sont les principales parties qui doiuent accompagner la volonté & les forces du cheual qu'on veut dresser à la carriere, & aux airs releuez & reigles, son vray faict sera la campagne, à cause que la subjection des courbettes & des sauts accroit coustumierement la colere du cheual impatient, qui fait, qu'au lieu d'en prendre l'air & la cadance qu'il trepigne perpetuellement, de rage & de dépit qu'il a de se voir retenu contre son gré sur vne iustesse si soigneusement gardée, que doit estre celle des airs gaillards & releuez, qui est vn vice si difficile à corriger, qu'il sert comme d'vne pierre de touche pour reconnoistre au vray la science, la prattique, & l'experience du Caualier, parce que de toutes les imperfections les plus incorrigibles, le trepignement que le

cheual fait d'ardeur & de colere est si impetueux,qu'il n'y peut qu'à grand peine appliquer les bons remedes de l'art ; ce qui me fait tenir le party de ceux qui ne veulent receuoir ces trepignemens pour courbettes rabattues, puisque ne procedant que d'vn courage ennemy de la perfection d'vn air prestement rabattu, qu'il est impossible qu'en la confusion de ses esprits il ait la patience & la volonté d'obeïr au temps & à la mesure requise à la nette & iuste battuë de telles courbettes,laquelle ne dépend pas de la prestesse & diligence que le cheual employe à rabattre ses pieds de deuant en terre dés aussi-tost qu'il les a éleuez en l'air, mais de ceux de derriere qui doiuent legerement & promptement accompagner ceux de deuant, pour parfaire la iuste cadance des airs gayement rabattus; à quoy ne peut répondre le cheual tant & si longuement qu'il sera maistrisé de la colere,dont les effets sont directement contraires à ceux qui se commencent, poursuyuent, & se paracheuent par vn ordre bien compasé, par vne bonne memoire des aydes bien receux,& par vne perpetuelle obeïssance.

Et pour faire fin, ie dis que les courbettes se peuuent donner aux cheuaux, qui ayans bons pieds, bonne memoire, & assez d'obeïssance, s'appuyeront fort sur la main,à fin de leur asseurer la teste, & faire la bouche, qui est le premier membre qui en reçoit le temps, & qui doit obeïr à l'ayde que le Caualier luy en presente;luy allegerir le deuant,attendu que le cheual ne se peut soustenir en l'air qu'en se ramenant sur les hanches, & se tenant ferme sur les jarrets, qui est vn vray moyen de luy soulager les mains & les épaules quand il vient au parer, sur lesquelles il s'abandonneroit s'il n'en estoit empesché, par l'appuy de la main & de la bride, par l'action desquelles il vnit ses forces pour se retenir droit & ferme sur le derriere.

Comme il faut releuer le cheual, & luy faire faire les pesades.

TITRE III.

APRES que le sage Caualerice aura assubjetti son cheual à l'ayde & au châtiment de l'éperon,tant par le droit que sur les voltes,& allant sur les hanches tant au trot qu'au galop, qui par sa vertu appaise les cheuaux fougueux & impatiens, affermit ceux qui manquent d'appuy;& qui estant court & soutenu de la bonne main, redresse & releue les pesans & abandonnez, il faut qu'il l'allegerisse du deuant, commençant à luy monstrer à faire les pesades par les moyens les plus conuenables à son naturel, & à ses forces, que faire se pourra, parce qu'elles ouurent le chemin à tous airs releuez.

Et d'autant que d'ordinaire on se sert des Calates, comme i'ay desia dit ailleurs, pour les leur apprendre, & qu'il y a des cheuaux qui en sont ennemis, & partant qu'il importe fort de connoistre ceux qui s'y doiuent mettre sans preiudice de leurs forces, & s'y peuuent retenir sans que le Caualier coure risque de sa personne; ie l'auise qu'on tient communément que ceux qui sont paresseux, láches, & pesans, s'y pourront allegerir, en ayant autant de respect à leur ieunesse qu'à la foiblesse tant de leurs esprits que de leurs corps, selon lesquelles il les leur faudra donner, ou gaillardes, ou douces, & faciles,les y trauaillant discrettement,& les en retirant auec plaisir, pour les y reporter en autres lieux au pas & au trot,sans les arrester.

On les pourra aussi faire prattiquer aux cheuaux, qui ne souffriront-pas d'estre releuez de ferme à ferme, & qui pour fuïr les pesades s'en iront confusément çà & là; mais elles doiuent estre proportionnées à leurs forces & courage, parce qu'vn cheual impatient, colere, sensible, & vigoureux, les veut longues & larges, & non courtes & étroittes, esquelles il ne se tiendra

qu'à contre-cœur, & en tachant d'offenser son Caualier pour se voir si resserré, & sa liberté si condemnée:& s'il est foible, tant plus il le luy trauaillera, pensant le luy asseurer auec plus de patience,& luy accroistre l'aleine,il connoistra à la fin, que tant plus il s'y auilira & s'y deplaira tant qu'il s'y rebuttera.

Elles seront pareillement propres aux cheuaux d'esprit vif & legers, qu'on y doit porter seulement au petit pas, les y tentant simplement de la voix, du gras de la jambe,rarement de l'éperon, & quelquesfois en leur donnant du bout de la gaule sur les bras, s'y comportant au reste fort doucement,de peur de les mettre en fougue & en fuite.

Il y faut pousser le cheual ramingue & retif au galop,& de temps en temps,sans en faire vn ordinaire, le haussant, & le chassant gaillardement, ou du gras des iambes, ou des talons, ou de la gaule,ou de tous à la fois,l'animant à passer outre auec tout cela plaisamment de la voix, selon la necessité qu'il en aura,qui fait peu de mal à la verité,mais beaucoup d'effect en temps & lieu, & bien à propos employée, continuant sans intermission iusques à ce qu'il se reduise à raison, & ayant bien fait,il le faudra conduire vn peu plus auant en le caressant,à fin qu'ayant cependant repris son aleine, on puisse l'obliger derechef à se leuer, pour reconnoistre s'il persistera en sa premiere & mauuaise volonté, ou s'il se soumettra tout à fait à l'obeïssance,& selon l'vn & l'autre de ses effets,le faudra-il gouuerner seuerement, c'est à sçauoir, s'il s'y veut aculer,& paisiblement, s'il fait quelques bonnes pesades sans contestation.

Et d'autant qu'il se trouue des cheuaux qui ne s'auancent pas seulement en se haussans, & marchans sur les pieds de derriere, mais qui s'élancent furieusement, forçant la main du Caualier, il faut pour éuiter tout inconuenient, qu'il se face ayder par quelqu'vn bien entendu, qui tiene l'vne des cordes du caueſſon, tant pour l'empécher de s'en defendre, que pour le retenir de peur qu'il ne l'emporte, & qu'à mesure qu'il le haussera, qui le sçache ayder de la gaule,en luy en donnant sur les bras, & le faire reculer selon qu'il se voudra licentieusement auancer; moyen fort propre pour le corriger de son vice, & le rendre obeïssant à la raison.

Il y en a encore d'autres de si mauuais naturel qu'ils se cabrent,pour fuir l'école,si haut que le Caualier est tousiours en peril sur eux, & qui ne peut les reduire seul, ny sans l'aide de deux bons ouuriers,qui tiennent l'vn d'vn costé, & l'autre de l'autre les deux cordes du caueſſon, à fin de les soutenir mediocremẽt leuez,ou de les remettre tout à fait à terre s'ils outrepassent la mediocrité; car quand à la bride, il faut par necessité qu'il la leur laisse tomber sur le col, dés aussi-tost qu'ils se leueront pour se cabrer, à fin que n'estans point soutenus de la main, ils ne se puissent pas facilement renuerser, si ce n'est de méchanceté, & que reprenans terre, ils puissent plus aysement aller auant.

Or de peur que quelqu'vn se persuade de mettre bien-tost vn cheual aux balotades, & caprioles,pour luy voir fournir quelques couppades, entrecouppées, faisant les pesades, il faut qu'il sçache qu'il fait plustost telles gaillardises pour s'en defendre du tout, que pour force ny volonté qu'il ait d'aller par haut; & que celuy qui fonde sur cette seule apparence d'inclination y voudra mettre les cheuaux, qu'il les aura d'autant plustost plantez sur les dents, que plus il les contraindra de tire & eparer.

Des courbettes, & comme il y faut mettre le cheual.

TITRE IIII.



DE tous les airs gaillards, le moins penible & violent, c'est celuy des corbettes, tenant vne iuste mediocrité en tous les temps de sa perfection: car comme on peut remarquer en l'action de la main, & de la iambe, aussi bien qu'en celle de la gaule, il ne s'y voit rien de noûueau que le cheual n'ait auparauant éprouué, consideré que pour le rendre facile & iuste au parer, il luy a fallu faire prendre vn bon appuy, tant de la main, que de la bride, & que pour le releuer du deuant aux calates, il a esté necessaire de le ramener & soustenir ferme sur les hanches; & que pour l'auancer, le faire reculer & parer, il a appris à prendre l'aide de la main, à ceder à la bride, & à obeyr à la iambe; si bien qu'il ne luy reste rien à comprendre qu'vn doux reiglement, par le moyen duquel il puisse sans confusion & torment, conuertir ces pesades en courbettes, qui different seulement les vnes des autres, en ce que les pesades se font lentement & fort releuées, & quasi en vne mesme place, tant le cheual les accompagne peu du derriere; là où les courbettes sont plus basses du deuant à la verité, mais diligemment battuës, prestement auancées & poursuyuies de la crouppe ferme, & bien appuyée sur les iarets qu'il tient fort tendus, portant également les iambes de derriere au ton, & à la vraye mesure d'icelles, sans que l'vne ou l'autre retarde, ou auance par quelque inegal mouuement la iuste cadance de celles de deuant.

De sorte que quand le Caualerice aura bien asseuré la teste, & la bouche de son cheual à l'appuy de la main, & de l'emboucheure, & rendu aussi obeïssant aux châtimens qu'aux aydes de la iambe, & de la gaule, s'il est plaisant & leger à la main, il le menera paisiblement tantost en vn lieu, & tantost en vn autre bien vny & applany, où il le conuiera sans l'arrester à se hausser en le leuant & soustenant de la main, selon la capacité de sa bouche, l'animant gaillardement de la voix, l'aydant du gras de la iambe, & l'auertissant du bout de la gaule, en luy en donnant à temps sur les épaules, mais si discrettement que le sifflement & le coup luy donnent plus d'alegresse, qu'il n'en puisse receuoir d'étonnement & de mal, de peur qu'en cette retenuë, qui n'est qu'vne parade plus auertie & curieusement recherchée que l'ordinaire, pour le retenir plus attentif à faire tout à fait la pesade, & à commencer à conceuoir le temps de la courbette, il ne s'en mist tellement en confusion, qu'il ny voulust entendre ny consentir: & s'il vient à se hausser par ce moyen droit de teste, de col, & de corps, ou comment qui les ait pour la premiere fois, il le flattera, pour luy témoigner que c'est ce qu'il recherche de luy; & puis continuant son pas, ou son trot, selon qu'il l'aura disposé, apres quelque espace de temps, il luy presentera les mesmes aydes pour le hausser deux ou trois fois, & luy fera caresse selon qu'il luy aura répondu, & apres que par cette reigle il luy aura obey au pas, & au trot, il l'entreprendra au petit galop, ayant tousiours respect à sa bouche aussi bien qu'à son bon naturel.

Mais il est naturellement si colere, impatient, sensible, & terragnol, qu'il trepigne au lieu de se leuer, & se defend des aydes en s'acculant, ou se iettant à cartier à dessein de faire pis; pour vaincre sa colere & le releuer d'inquietudes, il le faudra chasser auant, & le changer de place au trot, ou au galop, selon qu'il s'opiniastrera, & se retiendra de peur de luy accroistre sa malice; ioint que tout commencement d'air, & de manege doit estre plus doux, que

seuere,

ſeuere, & qu'il faut touſiours tenter la voye de la douceur, auant que de prendre celle de la rigueur: Et ſi apres l'auoir doucement conuié à ſe hauſſer, il perſeueroit obſtinément en ſa defence, il faudroit tâcher de la luy oſter à bons coups de gaule, ou de nerf, & d'éperons, en luy preſentant toutesfois continuellement le temps de la main, & l'en ſolicitant iuſques à ce qu'il euſt leué le deuant, bien ou mal, pourueu, que ce ne fuſt point en s'acculant, pour mieux effectuer quelque fougue vindicatiue; car il faudroit alors pour accortement preuenir tout ce qu'il voudroit, & pourroit faire pour fuyr l'obeïſſance, le chaſſer pluſtoſt auant que de ſe proforcer à le hauſſer, & puis reuenir aux aydes, & aux châtimens de lieu en lieu, iuſques à ce qu'il euſt tout au moins fait vne peſade, apres laquelle il conuient luy rendre la main, & s'en contenter pour luy faire reconnoiſtre par careſſes, en luy faiſant donner de l'herbe, ou quelque friandiſe, qu'il n'y a eu que ſa colere & ſon opiniaſtreté qui luy ayent fait ſouffrir la peine qu'il aura endurée.

Que s'il eſt chargé du deuant, & peſant à la main, ſoit que le Caualier le tiene au pas, ou au trot, il le parera deuant que de le hauſſer, & ſelon qu'il aura l'appuy dur ou leger, il le hauſſera, ou le fera reculer deux ou trois pas; comme par exemple s'il le ſent à l'arreſt libre, & iuſte de teſte, & de col, il luy preſentera le temps de la main pour le leuer, auec l'aide & l'auertiſſement de la gaule, & des iambes; mais au contraire s'il s'eſt fort abandonné ſur les épaules venant au parer, au lieu de s'allegerir à l'appuy de la main, lors il le fera reculer trois ou quatre pas, & le reportera ſur le lieu de ſon faux arreſt, tant, à fin de l'aſſeurer à l'appuy de la bouche, que pour luy donner le moyen d'aiancer & diſpoſer ſes pieds de derriere, pour ſouſtenir le deuant en l'air, le trauaillant ſpecialement en lieu égal, & bien vny: Mais s'il forçoit le bras tirant ou peſant tant à la main en ces lieux applanis, qu'il s'en defendiſt ſi obſtinément qu'il n'en peuſt tirer, ny peſades, ny courbettes, lors il le mettra à la calate, à fin que par le panchant d'icelle il ſoit contraint de receuoir l'appuy de la main, pour ſe hauſſer & ſe ramener ſur les hanches, & ſe ſouſtenir ferme & droit ſur les iarets pour fuïr la rigueur de l'emboucheure, & à meſure qu'il l'aſſeurera & prendra le temps de la main, & de la iambe, il luy haſtra, ſerrera, & accourcira peu à peu, & auec le temps, & la patience, la meſure des peſades pour les luy faire conuertir en courbettes, gaillardement & iuſtement battuës.

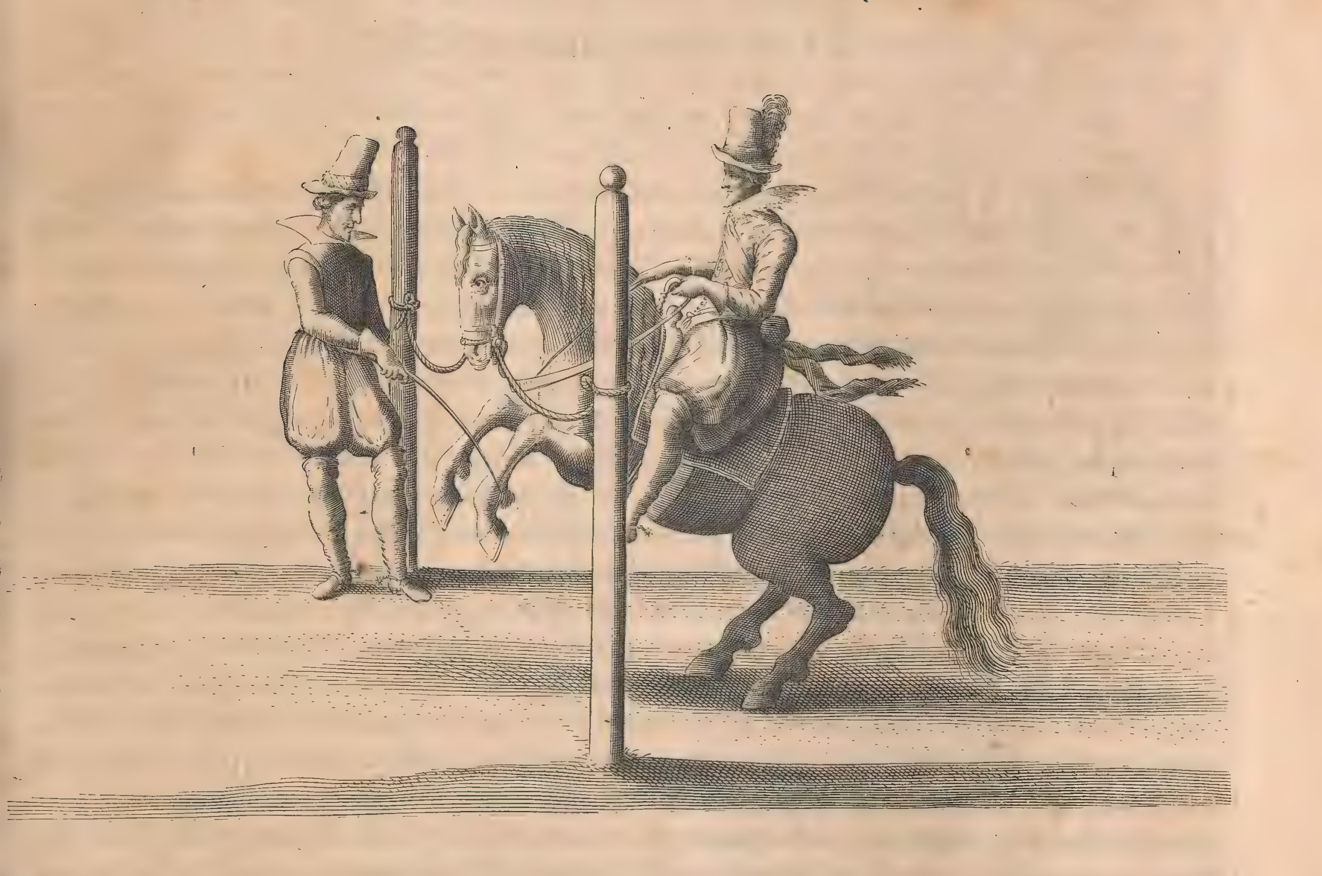
Or il faut ſçauoir que ſi dés que le cheual eſt recherché de ſe leuer, il ſe hauſſe ſi promptement, & comme de luy meſme, qu'il ſemble par ſa diligence vouloir conuier le Caualier à luy en haſter le temps de la main, pour rabattre plus preſtement les battuës de ſes courbettes, qu'il monſtre par cette action precipitée, qu'il n'y a que la colere, & l'impatience qui le poſſedent, & luy facent fournir ſi bruſquement à ce qu'il s'imagine qu'on luy demande pour mettre fin à ſa leçon; d'où on peut aiſément coniecturer que la nature ne luy aura pas aſſez diſtribué de force, pour fournir longuement, & plaiſamment à la cadance de cét air, ainſi viuement rabattu, pluſtoſt par auanture, que par bonne volonté qu'il en ait; ce qui luy fournira puis apres de ſujet de trepigner, comme les forces viendront à manquer à ſon courage, & meſmement de ſe faire entier, lors que le Caualier luy voudra afiner le manege de ſon air, & luy en faire redoubler les voltes: De ſorte que pour vaincre toutes ces impatiences, il faudra dés qu'on le mettra aux courbettes, le hauſſer & le ſouſtenir fort en l'air, à fin de l'empécher de reprendre ſi toſt terre, pour ſe rehauſſer & ſe maintenir entier en ſa fougue, & pour luy donner le temps, & le moyen de s'aſſeurer les hanches, & la teſte, & de bien retrouſſer ſes bras; parce qu'il eſt tout certain que par cette retenuë longuement & diſcrettement prattiquée, que le Caualier luy fera en fin tellement éuaporer les feux de ſa colere, qu'il en quittera toutes ſortes d'inquietudes, & qu'il le reſoudra par ainſi plus facilement à ſe ramener, & s'appuyer ſur les hanches, & à ſe retenir ferme ſur les iarets, pour battre également & nettement la meſure de ſon air, ſans faire aucun faux mouuement de la teſte, & de la queuë, ainſi qu'on voit coûtumierement faire aux cheuaux qui manient plus legerement du derriere, que

du deuant, qui eſt cauſe qu'ils portent les bras droits pluſtoſt que bien pliez, & qui n'ont iamais la teſte, ny la crouppe, ny la queuë bien aſſeurée, de maniere qu'il vaut beaucoup mieux qu'ils ſe hauſſent librement & ſe retienent long temps le deuant éleué, & ſoutenu des hanches & des jarets; qu'ils rabattent le temps des courbettes ſi diligemment, attendu qu'il eſt fort facile de leur faire auancer la meſure de leurs battuës, là où il eſt fort difficile de corriger ceux qui trepignent d'impatience & de colere.

ET parce que les courbettes ne ſont pas moins neceſſaires au cheual qui en eſt capable, qu'agreables au Caualier curieux de ſe faire voir en bons lieux, ie ne paſſeray pas ſous ſilence quelques autres moyens fort faciles à y determiner les cheuaux qu'il preiugera y pouuoir reduire; ſi bien que ayant à faire à vn cheual impatient, & toutesfois bien dégourdy du deuant, & obeïſſant à la main, & au talon, ie me ſuis fait ſuyure allant par le droit, ou au pas, ou au trot, par deux hommes ſtylez en cét affaire, l'vn tenant la corde du caueſſon du coſté droit, & l'autre du coſté gauche, & marchans d'vn meſme pas, & auſſi auancez vers la teſte de mon cheual, l'vn que l'autre, & tous deux ſi attentifs à s'arreſter droits, & fermes dés la premiere ſyllabe que ie preferois pour les en auertir, qu'il ne me reſtoit qu'à luy preſenter l'aide, & le temps, pour l'auoir en l'air, ou du moins diſpoſé à faire quelque peſade, & ſelon qu'il me répondoit qui ſçauoyent le careſſer, ou m'accompagner en le faiſant reculer ou auancer, & me trouuant en lieux où ie ne puis recouurer gens qui puiſſent ſeconder mon deſſein, ſi c'eſt à la campagne ie cherche deux arbres diſtans l'vn de l'autre, de trois ou quatre pas, à chacun deſquels i'attache les cordes du caueſſon, que ie laiſſe plus & moins longues qu'ils ſont gros, & que ie deſire l'auancer, ou le reculer ſelon la neceſſité, & monté que ie ſuis ie le porte le plus doucement qu'il m'eſt poſſible iuſques au lieu, où ie connois qu'il eſt temps de l'arreſter deuant qu'il vienne à receuoir l'auertiſſement des cordes du caueſſon ainſi attachées à ces arbres, & le conuiant de la voix, & des aydes à ſe hauſſer, ie le retiens ſans contrainte, de peur de luy donner apprehenſion par cette nouuelle ſubjection, & ſelon l'humeur où ie le voy, ie l'auance ſi diſcrettement iuſques au bout où ſes cordes doiuent faire leur effet, qu'il n'en reçoit aucun mal que celuy qu'il ſe pourchaſſe, pour ne vouloir pas auſſi-toſt ceder à ma main, que ie luy en preſente l'auertiſſement; Et ſi ſon impatience & deſobeïſſance luy en font reſſentir plus que ſi ie les tenois moy-meſme en main; ce que ie peux reconnoiſtre, ou quand il recule du coup de luy-meſme, ou quand apres iceluy il tache de me forcer la main, ou remuë & branſle la teſte, lors ie luy donne toute liberté, & quitte toute ſeuerité pour l'appaiſer s'il s'en met en fougue, & puis le reprenant peu à peu dans la main, ie prens l'occaſion de le releuer, ne me departant iamais de la patience, & ſelon qu'il ſe rend ie me comporte enuers luy, & de ſorte que par cette prattique i'en viens facilement à bout auant meſme que de le démonter; ce qui m'a fait ſouſſigner à la defence de ceux qui ſe ſeruent en ville de piliers, au lieu d'arbres, pour en auoir éprouué en pluſieurs endroits, & diuers ſujets beaucoup de bons effets en toutes ſortes d'airs & de maneges.

Or quand ie les employe pour reduire aux courbettes, le cheual qui s'abandonne trop ſur le deuant, ou qui tire fort à la main, i'y arreſte les cordes du caueſſon, à telle hauteur que ie voy qu'il doit porter la teſte, pour l'auoir en bon & beau lieu, & les tiens longues ou courtes ſelon qu'il eſt peſant, & endormy, ou colere, ou gaillard, & lors que ie le porte la premiere fois au lieu où ie luy en veux faire ſentir l'effet, ie l'en auertis de la main de la bride, pres ou loin ſelon qu'il m'y eſt peſant, ou qu'il y tire; comme ſi ie ſens qu'il s'y abandonne trop, ou qu'il allonge fort le nez, ie ne l'en auertis point, ny ne l'en ayde que quand il eſt preſt d'en receuoir le coup, à fin de luy faire reconnoiſtre par ce moyen, qu'il deuoit ſe tenir preſt d'obeïr à l'arreſt dés auſſi-toſt que ie luy en preſente le temps: mais ſi ie le ſens aſſez libre & leger à l'appuy de la main, & de la bride, ie le conuie par toutes ſortes d'aydes à s'arreſter, & ſe leuer

à meſure



A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALIER
MONSIEVR IOACHIM DE WALDAW. &c.

à mesure qu'il s'en approche, pour luy témoigner que ce n'est point mon dessein de luy en faire receuoir aucun déplaisir, & en fin persistant en cét ordre auec prudence & patience, i'y fais reüssir quelque cheual que i'entreprene, soit que i'y face monter quelqu'vn, pour plus facilement luy faire retrousser les bras, ou le chátier lors qu'il en ioüe, ou les auance pour preuue de son déplaisir, & de sa mauuaise volonté, soit que tout seul sans autre secours ie le recherche de fournir tout ce qui est requis à la perfection des courbettes.

Pour mettre le cheual sur les voltes redoublées, à l'air des courbettes.

TITRE V.

DE's que le Caualier aura reconneu que son cheual luy fournira librement autant de courbettes par le droit, qu'il luy en faisoit entre les deux piliers sans se fouruoyer de la iuste battuë d'icelle, & qu'il le sentira disposé à prendre tousiours toute sorte d'aydes qu'il luy voudra donner, lors il sera temps qu'il le mette aux voltes redoublées, & pour le luy introduire il luy fera conuertir toutes les courbettes qu'il luy a fait faire, premierement en vn pas auerty allant par le droit s'il est fougueux, & impatient de sa complexion, & en vn trot gay & releué, s'il est naturellement láche, pesant, & poltron, iusques à ce qu'il soit à vn ou deux pas pres d'où il luy voudra faire prendre la demie volte des passades, où il l'obligera à fournir pour le moins autant de courbettes qu'il en faudra pour arriuer à commencer la demy' volte, & selon qu'il sera disposé, tant de force que de volonté, il l'entretiendra en son bon manege en tournant autant qu'il y fournira librement; & quand mesmes il ne feroit que deux ou trois courbettes pour le plus au commencement de la volte, il ne le contraindra pas pour tout cela d'en faire d'auantage, mais au lieu d'icelles il la luy fera finir & serrer au pas, ou au trot, selon qu'il l'aura commencée, à fin de ne luy donner point d'apprehension, ny le mettre en colere en ces premieres leçons; apres lesquelles serrées, le Caualier le reportera à l'autre bout au mesme pas, ou trot, où il le conuiera de finir le reste de la ligne de la passade à courbettes, & d'y prendre la volte, ou demye volte, l'aydant a y répondre tant qu'il pourra pour luy donner courage de faire volontairement dés ces premieres leçons, ce qu'il faudra qu'il face auec le temps, par beau, ou par laid; & selon qu'il luy répondra il le caressera, ou le chassera fort discrettement auant sans le facher aucunement; & continuera cette leçon iusques à ce qu'il fournisse la demye volte, & la serre de mesme air iustement, se souuenant de luy faire faire la passade d'vn trot égal, ferme, & resolu, sans luy en accourcir la longueur qu'il n'y soit bien aduit.

Et pour luy faire bien prendre la demye volte, il doit sçauoir, que s'il s'y veut de luy mesme trop élargir, qu'il la doit vn peu prendre plus étroitte, & assez large, s'il remarque qu'il se vueille serrer, ou acculer; & voulant fermer la demye volte à main droitte, il tiendra la main de la bride vn peu haute, sans toutesfois l'ébranler aucunement, & en tournant le poing vn peu en dedans pour mieux & plus iustement le remettre sur la droitte ligne, il luy serrera au mesme temps la iambe contraire pres l'épaule, & dés aussi-tost qu'il l'aura remis sur icelle iuste & droit, il luy fera faire autant de courbettes en auant, qu'il en aura fourny prenant la demye volte, le portant si bien de deuant qu'il n'ait moyen de haster les battuës droittes, non plus que celles qu'il aura faites sur la demye volte, ny s'acculer, apres lesquelles il le fera partir pour en aller faire autant à l'autre bout.

Que si le cheual est si leger, & docile de sa nature qu'il prenne le temps de son air releué,

dés

dés aussi-tost que le Caualier le luy presentera pour commencer la demye volte, & qu'il la fournisse iustement & gayement au galop, & regardant tousiours la piste d'icelle, à fin d'empécher qu'il ne s'y serre, ou s'y face entier sans se haster, ny s'acculer, lors qu'il la serrera pour le remettre sur la ligne droitte, il luy fera faire par le droit autant de courbettes que sa force, & bonne volonté le permettront, le portant en auant, gardant tousiours vn mesme ton, & mesure, à fin qu'il n'en haste, ny n'en allonge les battuës; & à mesure qu'il s'y rendra facile, il luy accourcira la longueur de la ligne, à fin qu'en peu de temps, & par vne distance bien proportionnée à ses forces, il puisse faire toute la passade & les demyes voltes, à chaque bout d'vn mesme air & manege.

Mais si auec cette legeresse il portoit la crouppe hors la volte, lors il se faudroit seruir d'vn terrain panchant quelque peu du costé, qu'il doit prendre la demye volte, & le soûtenir de la main, d'autant plus qu'il la iettera hors de la piste, & l'auancer en le serrant de la iambe contraire fermant la demye volte, ne se departant ny de cette pante de terroir, ny du port de la main, ny de l'aide de la iambe, qu'à mesure qu'il s'aiustera & ira rondement de tous ses membres.

Or pour luy faire fournir la volte entiere d'vn mesme air gayement releué, le Caualier luy sentant assez de force pour y paruenir, & faisant bien les demyes tant sur vne main que sur l'autre, il le mettra sur vn terroir bien applany, & employera toutes les courbettes qu'il luy aura fait faire auparauant par le droit, à fournir l'autre demye volte, pour en auoir ainsi vne entiere, laquelle iustement fermée, & selon qu'il aura l'appuy de la bouche, fort ou foible, il le remettra sur la droitte ligne de la passade, sur laquelle il luy fera fournir pour le moins trois ou quatre courbettes, de mesme air & mesure, puis il le reportera au pas, ou au trot, ou au galop au bout de la passade selon son aleine, & gaillardise pour en faire vne autre, & changer de main, l'aidant tant de la main de la bride, & de la voix, que de la gaule, & de la iambe à la commancer, continuer & finir aussi vigoureusement que la precedente; & apres l'auoir remis sur la piste de la passade, & luy auoir fait faire trois ou quatre battuës de son air, il le retiendra droit & ferme au mesme lieu, en luy faisant autant de caresses, qu'il en aura merité par sa continuelle gaillardise, & obeïssance. & prattiquant discrettement cette leçon selon sa force & legeresse, il pourra peu à peu la luy accroistre tellement de demye volte, en demye volte, qu'à la fin il luy en fournira deux, voire trois à chaque main; de sorte que s'il veut luy faire redoubler son manege sans changer de lieu, il n'aura qu'à luy conuertir la distance des voltes du bout de la passade, en vn pas par le droit, & ce pas en vne battuë, pour facilement changer de main, sans aucunement interrompre la cadance de son air, & suyure tousiours vne mesme piste, & iuste rondeur, sans neantmoins le contraindre à faire plus qu'il n'aura de vigueur, & d'aleine, sur peine d'estre conuaincu de temerité ou d'ignorance.

ET d'autant que ces precedentes leçons ordinairement assez bien prattiquées des Italiens sembleront trop rudes, & de trop longue aleine (comme elles sont en effet) à ceux qui veulent auoir le plaisir de voir les cheuaux promptement faits à l'air, qui est le plus propre à leur naturel, & à leurs forces: Ceux qui veulent contenter vn chacun, & faire preuue de leur capacité, quittent ces longueurs, à fin d'oster tout sujet au cheual de hayr la volte, qui sera desia tout accoûtumé d'aller seulement par le droit, à cause du déplaisir qu'il receura des nouuelles actions, & mouuemens qu'il luy conuiendra faire pour tourner iustement, & de mesme air, & se seruent de cette brieueté.

Premierement tout aussi-tost qu'ils luy sentent la teste, & la bouche bien asseurée, & qu'il leur répond librement à toutes mains, au trot, & au galop, & qu'il leur fournit sept ou huit pesades, ou autant de courbettes par le droit, ils le passegent sur vn rond assez large, au pas, ny trop abandonné, ny trop auerty, luy faisant tousiours regarder la piste de la volte, & luy tenant pour cét effet tous, & tousiours la teste quelque peu dedans icelle, tant sur vne main, que sur l'autre; & apres luy auoir ainsi fait reconnoistre l'espace de la volte au pas, ils l'obligent par toutes sortes d'aides à faire vne pesade, ou vne courbette de trois en trois pas selon sa patience, ou de quatre en quatre, ou de plus, s'ils le sentent en inquietude, ou apprehension, sans neátmoins l'arrester ny luy permettre de se départir de la rōde piste de la volte, puis luy en ayant ainsi fait faire deux sur vne main; ils l'en rechergent encore d'autant sur la mesme, & au mesme instant & tout d'vne aleine au trot, apres lesquelles ils l'arrestent sans le leuer, & le flattent iusques à ce qu'il ait repris air, & ses forces; & apres ils le changent de place pour luy donner la prattique de la mesme leçon, sur l'autre main, à fin de luy maintenir la vigueur de son courage plus libre, & deliberée par tel changement de place.

Et à mesure que le cheual comprend & fait bien cette premiere leçon, il faut conuertir ces premiers pas l'vn apres l'autre, sans aucune precipitation en courbettes, ou en pesades, selon la patience & facilité du cheual, & gardant inuiolablement le ton, & les battuës des pesades, ou courbettes, on luy fera facilement consentir à fournir de mesme air, vne, deux, voire trois voltes à chaque main, l'en recherchant perpetuellement en ces commencemens au pas, & les luy faisant finir au trot, tant à fin que par cette douce entrée il ait meilleur courage de prendre son air sur la volte, que pour le diuertir de premediter le lieu où il la luy faudroit faire serrer, ce qui luy donneroit sujet de la finir de soy-mesme, contre l'intention du Caualier, ou de s'y faire entier; pour à quoy remedier il ne le faudra iamais parer deux fois de suyte en vn mesme lieu, sur les voltes, & ainsi luy ostant tous les moyens de finir l'air de ses leçons en lieu prefix, & remarqué, on l'accoustumera encore à tourner plus longuement & librement.

Pour le regard de la fin de ces premieres leçons, apres que le Caualier sera party du lieu, où il aura fait fournir la derniere volte de la leçon à son cheual, il luy fera faire quelque nombre de pesades par le droit, tant pour luy conseruer la liberté de sa legeresse, que pour luy accroistre la gaillardise de son courage, à cause que l'air des voltes se finit, & à bon droit en tournant au pas, ou au trot, & non de ferme à ferme, ny par le droit és écoles des bons Caualerices, à fin de le luy rendre plus libre, & pour luy oster toute occasion de s'arrester de luy mesme, & faire ce qu'il ne deura en cét endroit reconneu; ce qui se doit entendre de la fin qui se prattique és écoles, & non de celle qui se fait en lieu de parade, & deuant gens de respect; car en tel cas il luy faut faire finir toutes les mesures, & proportions de son air releué par quelque quantité de courbettes, ou balotades, ou caprioles de ferme à ferme, ou par le droit.

Et pour l'étressir sur l'espace de ces premieres & larges voltes, le Caualier aura tel égard à la capacité du cheual, qu'il ne luy trouble tellement la ceruelle par vne courte subjection, qu'il n'en soit offensé, mais peu à peu & sans precipitation, il les luy étressira sans se départir de l'ordinaire mesure des pesades, ou courbettes, à fin que par vn ordre bien reiglé, il luy puisse faire prendre vne iuste proportion de volte large, ou étroitte selon qu'il aura le cerueau fort ou

A TRES NOBLES ET BRAVES CAVALIERS
MESSIEVRS DAVID, ET VICTOR RABEN &c.

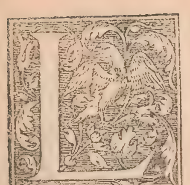
un pas une courbette un pas &c.

fort ou foible, à quoy il pourra paruenir ayſément en le ſouſtenant temperément, & l'accoſtant de ſes jambes fermes, & diligentes en leurs mouuemens, le talonnant ſelon ſa faute, & le flattant ſelon ſon obeïſſance.

Quand au changement de main ſur l'air releué du cheual, le Caualier le doit auancer vne ou deux battues de ſon air, par le droit hors du circuit de la volte, & au meſme temps luy ſerrer & pouſſer la croupe, ou de la jambe, ou du talon, autant dedans la circonference du rond, comme il l'aura porté par le droit, à fin que dés auſſi-toſt qu'il luy aura dreſſé le corps, comme ſur vne ligne tirée en diametre par le milieu d'iceluy, il ait moyen de changer de main, & de reprendre la piſte de la meſme volte deſia bien arrondie, & la redoubler de meſme air, force & vigueur, iuſques à la concluſion d'icelle, qui ſe peut faire, ou par le droit, ou de ferme à ferme, ſelon le courage & la diſpoſition du cheual.

Des balotades, ou croupades.

TITRE VI.



Es balotades, ou croupades ſont ce qu'on appelle mezair, d'autant qu'elles ſont plus releuées que les courbettes, & moins hautes que le caprioles, differant des courbettes, en ce que le cheual balotant tient la meſure de chaque temps, auſſi haute du derriere que du deuant; & des caprioles en ce qu'il n'y épare point, mais retrouſſe ſes iambes de derriere ſous le ventre, pour ſuyure également la battuë de celles du deuant, qui fait que les balotades participent des courbettes, & les caprioles que le cheual épare, pour former le mezair; d'où le bon Caualier peut inferer qu'il faut que le cheual qu'il voudra mettre à cét air, ſoit doüé de plus de force, & de legereſſe, que celuy qu'il veut ſeulement entretenir ſur les courbettes; & moins auſſi de nerf, d'eſquine, & de gaillardiſe que celuy de qui il veut tirer vne grande quantité de caprioles, ſoit de ferme à ferme, ſoit qu'il l'en recherche ſur les voltes ſimples, ou redoublées.

Si bien que lors qu'il en aura recouuert quelqu'vn capable du mezair, & qu'il voudra commancer à le luy monſtrer, apres l'auoir alegery du deuant par le moyen des peſades, & puis apres des courbettes, il eſt neceſſaire qu'il le hauſſe tant du deuant que du derriere, quelque peu moins en ſes premieres leçons qu'il ne luy ſentira de force, à fin que peu à peu il ait moyen de le reduire iuſques au point de la perfection, en laquelle il ſe deura maintenir pour y fournir vigoureuſement, ioint qu'en ces principes il ne pourroit iamais obſeruer le ton de la vraye battuë du deuant, & du derriere, s'il falloit qu'il y fourniſt de toute ſa force, comme il pourra puis apres, quand il en aura compris & prattiqué les temps, & les aydes par le moyen de la bonne école.

A propos des aydes, pour le regard de celuy de la iambe, il ſe doit faire tout autrement qu'aux courbettes, d'autant que pour luy releuer également le derriere, comme le deuant, il faut que le gras, & le talon d'icelle trauaille vn peu plus en arriere des ſangles, & moins diligemment que s'il ne deuoit hauſſer la crouppe, que pour ſuyure la cadance des mains, par vn rabat bas & net, à fin que par ce ſecours qu'il luy preſente hors du lieu ordonné pour les courbettes, il s'auiſe que comme pour luy faire leuer le deuant, il l'auertit ou de la jambe ſeule, ou du talon tout enſemble fort pres des ſangles, qu'auſſi l'en battant, ou l'aidant vers les flancs, cét pour luy faire connoiſtre qu'il doit hauſſer le derriere; & ſuffira le ſeul auertiſſement de la iambe au cheual, qui ſera naturellement gaillard, & ſenſible, meſmement pour châtiment, d'autant que de luy-meſme il ſe mettra plus facilement à mezair, par le conuoy d'vne voix douce, & gratieuſe, & par le ſifflement de la gaule, accompagné d'vn temperament de main

conuenable

conuenable à la capacité de sa bouche, que s'il le luy vouloit forcer à coups d'éperon, & par quelque voye de rigueur.

Mais s'il est d'vn naturel, lâche, pesant, & paresseux, il luy faudra d'autant plus estre seuere, qu'on est facile à l'autre; car au lieu de l'aide de la jambe, il luy faudra chausser les éperons de si pres, qu'il s'en reueille au son, non toutesfois si áprement qu'il en éparast, ou tirast du derriere; & au lieu du sifflement de la gaule, il luy en faudra donner quelquefois si vertement sur le flanc du costé hors la volte, qu'il en soit contraint d'en releuer son action iusques par delà qu'il faudroit qu'elle s'arrestast, s'il y alloit facilement & gaillardement; & luy faudra donner l'aide de la main, plus & moins auancée & éleuée plus libre, & plus sujette selon le besoin; l'occasion & la qualité de sa bouche, & d'autant moins qu'on le forcera, d'autant plus reüssira-il iuste, & obeïssant auec plus grande force & vigueur à l'air des balotades, au grand contentement & honneur du Caualier.

Pour faire redoubler les voltes au cheual sur l'air des balotades, ou croupades.

TITRE VII.

DEVX choses se doiuent perpetuellement rencontrer és cheuaux qu'on veut mettre à l'air des balotades; la premiere est qu'il doit auoir l'appuy de la bouche ferme & leger; & la seconde la disposition naturellement nerueuse, & déliee generalement en tous ses membres, d'autant que cét air doit estre sur tous les autres gayement effectué, & non à coups d'éperon, ou à force d'exercice pour estre plaisant, & pour subsister longuement.

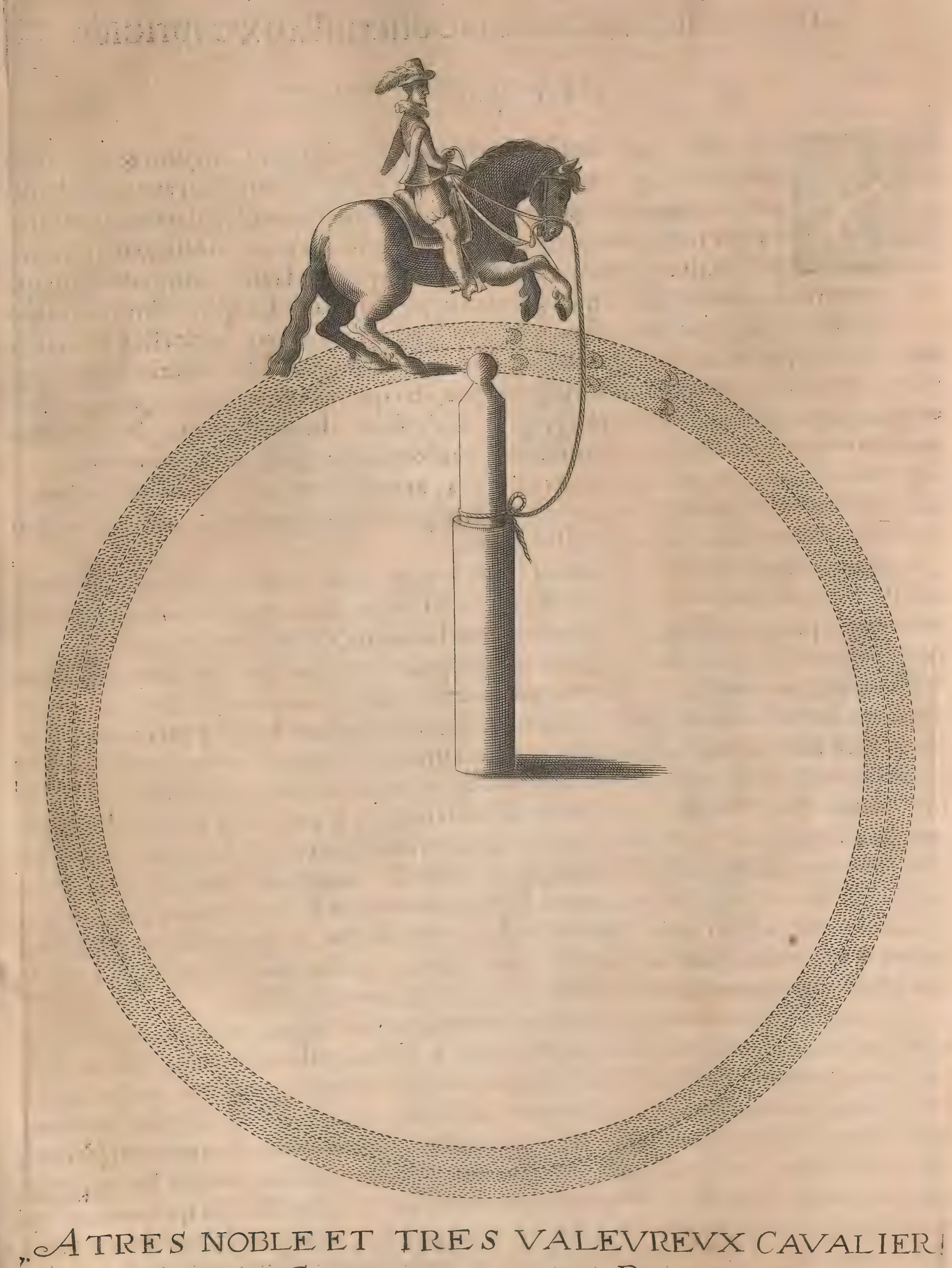
Et parce que la nature donne la force & l'alegresse au cheual, & que l'art & l'vsage luy en facilite le moyen d'en bien vser par la prudence du Caualier, il faut que pour la luy bien ménager,& faire iustement employer qu'il tiene le circuit de la volte quelque peu plus large que celuy des pesades & courbettes,tant pour luy moins contraindre sa legeresse,que pour moins luy releuer le mouuement des épaules, à fin de luy laisser la crouppe en plus grande liberté pour accompagner plus legerement l'action du deuant, & pour fournir par consequent tout son air & manege plus librement & gaillardement:Car puisque les balotades ne different des courbettes,sinon en tant qu'elles sont plus releuées,& battuës plus diligemment que les courbettes,il est necessaire que le cheual hausse moins le deuāt que le derriere,pour bien employer son esquine à suyure la mesure des croupades,autrement quād il viendroit à donner des mains en terre, si les épaules retomboient de trop haut, infalliblement la cheute en étonneroit la bouche de telle sorte, que n'y pouuant trouuer vn ferme appuy, que la crouppe demeureroit tousiours plus basse de beaucoup qu'elle ne doit estre pour bien balotter.

Et pour bien mesurer les aydes qu'on doit donner au cheual selon le vray ton des balotades, le Caualier le doit vn peu moins soûtenir de la main de la bride, & faire le temps de la iambe moins diligent & auancé que celuy des courbettes, en le solicitant du bout de la gaule vers les fesses, & tenant les pieds ordinairement fort pres de luy, sans toutesfois l'ayder du talon plus en arriere vers les flancs que trois doigts pardelà la derniere sangle; attendu que c'est le vray lieu ou l'éperon doit faire son effet en tous les airs releuez & gaillards.

POur le regard des leçons, quelques-vns les luy reiglent ordinairement par le droit de telle sorte, qu'à cháque bout de passade ils luy font commencer & finir vne demye volte de mesme cadance, reprenans tousiours apres icelle la droitte ligne de la passade, poursuyuans cét ordre iusques à ce qu'il la face plaisamment; puis ils l'en recherchent d'vne autre demye, pour en fin auoir la volte entiere, qu'ils accroissent selon la capacité du cheual. Les autres, sans le sortir du mesme rond, le luy trauaillent discrettement iusques à ce qu'ils la luy ayent faict fournir entierement de son air, commençans à en tirer ce qu'ils peuuent, & poursuyuent au pas ou au trot ce qu'il n'a peu faire au commencement, & continuent cette methode si prudemment à cháque main, qu'ils en trouuent en fin la prattique plus courte pour venir au redoublement des voltes, que celle de la precedente leçon.

Quelques autres se seruent fort à propos du pilier, autour duquel ils l'élargissent, l'étrecissent, & l'auancent selon que le cheual répond à leur volonté, gardans toutesfois la mesme mesure des reigles precedentes; de sorte qu'il semble qu'ils n'en vsent que pour retenir le cheual, qui par impatience voudroit fuïr l'école: Et en toutes ces leçons, il faut que le cheual accompagne de la crouppe tellement le deuant, que retombant à terre du derriere, que le pied de dehors la volte se trouue comme sur vne ligne qui passe entre les deux de deuant, ainsi qu'on voit en cette figure.

Comme



A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALIER
MONSIEVR CHRESTIEN DE BELLINCK &c.

Comme il faut dresser le cheual aux caprioles.

TITRE VIII.

SI la nature auoit fait tous les cheuaux égaux en force, vigueur & volonté, ie dirois aussi, que tous ceux qu'on veut mettre & entretenir aux caprioles deuroyent auparauant passer par les pesades, courbettes, & balotades, que d'arriuer aux reigles des caprioles; mais puis qu'il s'en trouue de si legers de nature, qu'il semble qu'ils soyent seulement nez pour les sauts, & non pour les airs qui requierent vne force vnie & bien ménagée; ie dis, que ceux que le Caualier estimera capables des caprioles, s'y pourront fort aysément determiner & resoudre, apres auoir esté bien ajustez aux balotades, qu'ils doiuent vigoureusement fournir auant que d'estre mis aux sauts, si tant est qu'ils ayent l'esquine aussi nerueuse que legere, à fin que venans à renforcer peu à peu d'air en air, celuy auquel ils seront les plus propres, ils s'y foulent beaucoup moins, le fournissent auec beaucoup plus de grace, & si maintienent plus long temps qu'ils ne feroyent, si dés les pesades on leur auoit fait prendre l'air des caprioles, ayant seulement égard à leurs volontez gaillardes & legeres; mais accompagnées de bien peu de force pour paruenir à la perfection des sauts par la voye des courbettes & balotades.

Et d'autant que l'ayde de la main rend l'air & le manege du cheual plus beau & plus facile que si on la luy abandonnoit pour le laisser faire à sa fantasie, il faut que le Caualier luy en presente le temps libre & délié, & l'en soûtiene ferme lors qu'il épare, & l'en releue gaillardement dés qu'il donne des pieds de deuant en terre, tant pour éuiter quelque faux contretemps du derriere, que pour luy faire prendre vne iuste hauteur & proportion de ses sauts: Et pour le regard de celuy des iambes & du talon, il faut qu'il l'en accompagne du gras pour le leuer, & selon qu'il est sensible, qu'il luy face sentir le talon à trois doigts pardelà les sangles, en tirãt vers les flancs pour le faire éparer; & tout aussi tost apres le coup donné, qu'il reporte les iambes fort auancées sur le deuant pour en mieux soûtenir l'effort, & pour estre plus pres de luy en presenter l'ayde pour le rehausser, ou le parer selon son besoin, l'accompagnant aussi d'vn temps de corps si bien compasé à tel air, qu'il semble estre colé dedans la selle, sans s'auancer trop sur le deuant lors qu'il se leue, comme quelques-vns font de fort mauuaise grace, & sans aussi se ramener tant en arriere qu'il en touche l'arçon du dos, & faisant si bien ces aydes à temps, & par mesure, que l'vn n'empéche-point l'autre, à fin de monstrer son iugement & sa dexterité, & d'entretenir son cheual en vne noble & plaisante disposition.

Et attendu que les caprioles donnent ordinairement tant d'appuy au cheual, qu'elles luy rompent la bouche, & luy falsifient la iuste, ferme, & droitte posture de la teste & du col, specialement quand il s'abandonne sur les épaules, ou qu'il est foible de iambes ou de pieds, à cause qu'en éparant il faut qu'il en soutiene toute l'action & la force sur les iambes de deuant, & sur l'appuy de la main, au lieu que celle des pesades & des courbettes se ramene sur les hanches, & s'y retient par l'appuy temperé de la bouche; il faut necessairement que soit qu'il y ait vne inclination naturelle, sans beaucoup de force pour y bien reüssir, ou qu'il en ait assez, mais liée & vnie à sa volonté & fantasie, qu'auant que de le mettre aux leçons des caprioles qu'il soit biẽ asseuré de col & de teste, qu'il ait la bouche fort obeyssante à l'appuy de la main, les épaules bien allegeries à tout le moins aux pesades, & qu'il ait quitté toute sorte de crainte, d'inquietude, de colere, de fingardise, & de fougue, à fin que venant à reconnoistre sa vigueur & sa legeresse, par le moyen de ses sauts, il ne les employast à la fin à se defaire de son Caualier, & à se maintenir entier en ses caprices & boutades.

Or parce qu'il y a plusieurs moyens par lesquels on peut acheminer & tout à fait resoudre le cheual aux caprioles, ie representeray premierement le plus ancien, & que les Italiens retienent encore, qui est, qu'apres l'auoir releué du deuant aux pesades & courbettes par la voye des calates ou basses, & puis fait aux balotades, s'il est de son humeur dispos & sauteur, ils l'entreprenent par le droit, de telle sorte qu'ils l'obligent, ou pour mieux dire, le forcent à coups de gaule & d'éperons à tirer ou éparer entre ses balotades, renforçans ses aydes & ses coups selon qu'il y obeït, ne s'en departans toutesfois qu'ils n'en ayent tiré ce qu'ils en desirent pour quelque lassitude qui le puisse empécher d'y fournir brauement.

Et s'il est flegmatique & paresseux de son naturel, ils le rechauffent & le reueillent à beaux coups de chambriere, de perches, d'éperons, & d'aiguillons bien pointus, que tousiours deux garçons luy tienent aux fesses & sur la crouppe, tandis que celuy qui est dessus iouë de la gaule, de la voix, & des talons, de maniere que ce pauure animal est contraint par ce cruel traittement de deuenir éperuier, quoy qu'il ne soit qu'vne buze de nature, à la ruïne de ses iambes, & aux depens de qui qu'on voudra, tenans pour maxime, qu'on peut auoir tout cheual dresé sur quelque air & manege qu'on le veut, & de quelque temperament qu'il soit, pourueu que celuy qui le dresse ne manque point de courage ny d'instrumens pour le luy forcer, s'il n'y veut aller de son bon gré & franche volonté.

Et d'autant qu'aucun cheual ne peut bien commencer, ny par tant bien finir la capriole, s'il n'a l'appuy de la bouche bon, ou comme on dit à pleine main, & qu'il y en a toutesfois qui ont assez d'inclination & de force pour y fournir, mais qui ont la bouche si foible & delicate, qu'ils ne peuuent quasi prendre, ny s'asseurer sur l'appuy de la main, qui est cause, qu'outre ce qu'on ne leur peut soutenir la teste sans les acculer, faisans l'action du deuant trop lente & trop basse, on ne les peut encore porter auant lors qu'ils haussent le derriere, & qu'ils éparent, ny les soutenir en reprenans terre; pour leur faire prendre l'appuy conuenable à tous les mouuemens des caprioles, il leur faut faire commencer toutes leurs leçons en lieux spatieux au trot, si vigoureux & auerty, que le plus souuent ils en prenent le galop, gardant vne telle mediocrité entre le trop & le peu, qu'on luy conserue tousiours assez de force & de vigueur pour fournir tāt de sauts qu'il en sera de besoin pour la perfection de son air; & les trauaillant ainsi, on trouuera que ce continuel & délié mouuement de leurs membres leur fera en fin prendre tel appuy de bouche, que le Caualier les aura tousiours dans la main pour les soutenir, & porter à la vraye iustesse des caprioles.

Quant aux aydes du talon, on les doit presenter au cheual, selon qu'il est composé de nature; car celuy qui est de son temperament sensible, leger, impatient, & colere, est tellement ennemy de la rigueur de l'éperon, que quelques-vns veulent qu'on luy porte aux flancs pour luy faire leuer le derriere, & éparer, qu'il s'en rebutte promptement, tant aux caprioles qu'à l'air d'vn pas & vn saut, ce qui me donne sujet de dire, que l'ayde d'vne voix plaisante, le sifflement de la gaule, & l'auertissement du gras de la jambe, profitera plus à tels cheuaux estans legers, que les cris & les coups continuels de la gaule & des éperons, vrays outils de confusion, quand ils sont mal employez, & appliquez à des humeurs qui s'en auilissent plustost que de s'en allegerir: si bien, qu'estant necessaire de maintenir le cheual en la franchise de son courage, & en sa legeresse naturelle pour luy faire fournir aux airs gaillards & releuez, il faut bannir de l'école tout ce qui luy pourroit ruïner le courage & l'allegresse, & luy donner telle leçon que meritera sa force, sa disposition, son appuy, & sa bonne volonté, sans les outrepasser aucunement, puis qu'il n'est pas tenu de faire plus que sa bonne nature ne luy permet, & que c'est vne maxime, qu'on ne doit iamais mettre fin à la leçon par la fin des forces du cheual, qui doit estre maintenu en sa legeresse & gaillardise par la brieueté de l'exercice discrettement continué.

Et quoy que naturellement il s'abandonne, charge, & tire à la main, si est-ce que les con-

tinuelles & rudes flancades ne luy releueront-pas le deuant, ny ne luy feront-pas l'appuy de la bouche plus leger ; car comme le Caualier bien experimenté sçait quand le cheual se sent talonné, soit qu'il ait la bouche delicate ou rude, il tache de s'appuyer sur la main, ou d'y tirer pour auancer, qui fait, que pour l'empécher de s'en defendre, ou de se l'endurcir, il luy faut souuent lácher la bride, & le ramener à l'appuy tout doucement, & mesmes en venir quelquesfois aux ébrillades, s'il a les barres trop endormies : Mais s'il luy est force d'employer ses éperons pour luy délier ses forces, & luy faire prendre son air ; tant plus il aura d'appuy, tant moins portera-il les iambes hors les sangles, tant pour l'en ayder, que pour l'en chátier: car luy donnant des éperons en arriere, il le chassera plus en auant, & s'il les luy donne és flancs, il l'obligera d'éparer tout à fait, ou selon son humeur, de ruer seulement d'vne iambe; de sorte que pour l'allegerir de deuant, & le disposer à vn bon appuy, il les luy fera plustost sentir entre les sangles & le surfais, & vers les épaules, que non pas en arriere.

Le Caualier donc voulant faire son profit de la precipitation des Italiens, apres auoir allegery, & rendu son cheual obeïssant à la main, s'il est gaillard, nerueux, sensible, & de bonne volonté, il choisira quelque lieu étroit, égal, & bien droit, là où il le tiendra en main gaillardement, luy donnant de la gaule sur la crouppe, ou l'en fera fouëtter sur le mollet des fesses, par quelqu'vn bien entendant le temps & la mesure des caprioles, iusques à ce qu'il ait hausé le derriere, ce qu'il fera facilement ayant passé par les balotades ; & apres l'auoir caresé, il continuera au pas sans le leuer du deuant: mais en l'en empéchant s'il s'y presente, les mesmes aydes iusques à ce qu'il ait derechef hausé le derriere, puis l'obligeant de iour en iour à hausser & tirer, il voirra que peu à peu pour mieux obeyr à l'ayde de la gaule, il conuertira cette retenuë & subjection de la main de la bride en vn petit saut, la prenant pour vn doux auertissement de se leuer du deuant dés aussi-tost qu'il en sentira d'appuy, comme il aura fait le coup de la gaule pour hausser le derriere, en quoy il témoignera son bon naturel, qui par cette obeïssance obligera le Caualier de luy faire force caresses.

Et à fin de proceder sans confusion & desordre à le reduire au poinct de la perfection de cét air; le Caualier en ayant tiré par sa science & patience quelques ruades, & luy ayant si bien fait entendre l'effet de la gaule, qu'il y réponde, quand il s'en sent auerty; pour seconde leçon, il le mettra aux pesades de moyene hauteur par le droit ; & lors qu'il commencera à leuer la seconde ou troisiéme, il l'assistera au mesme instant de la gaule, en luy en donnãt sur la crouppe, & luy en faisant aussi presenter l'ayde sur les fesses, par celuy qui auparauant l'en aura recherché à releuer le derriere, & tirer; de sorte qu'apres auoir hausé le deuant, & éparé du derriere, il luy fera faire encore deux ou trois pesades bien ramenées sur les hanches, & soutenuës sur les iambes & jarrets, auant que de l'arrester tout à fait, & puis il le caressera sans partir de ce mesme lieu, s'il le tient sous vn ferme appuy; car s'il l'auoit plus dur qu'à pleine main, il faudroit qu'il le fist reculer, & l'auancer s'il estoit trop leger ; par apres, en poursuyuant cette leçon, il pourra l'attirer aussi à continuer son obeyssance par vne voix gaye & gracieuse au mesme temps qu'il le solicitera de la gaule à le releuer du deuant & du derriere, comme il aura fait auparauant, & l'ira gaignant ainsi de iour en iour iusques à ce qu'il luy réponde facilement.

Pour troisiéme leçon, dés aussi-tost que le cheual reconnoistra les aydes de la gaule & de la voix, & qu'il sçaura prendre le temps du saut, le Caualier ne luy fera plus prattiquer ny deuãt ny apres iceluy le nombre de ces deux ou trois pesades ; mais bien l'obligera il à se leuer & éparer tant que faire ce pourra, en le releuant moins haut du deuant qu'aux pesades ordinaires, à fin qu'il ait la crouppe plus libre pour répondre au temps de la capriole; & le voulant arrester, ou pour luy laisser prendre aleine, ou pour mettre fin à la leçon, il luy fera faire ordinairement vne, deux, ou trois pesades, de telle hauteur que la derniere soit la plus haute, tant pour luy conseruer le deuant libre & leger, s'il est tant soit peu pesant, ou qu'il tire à la main, que pour s'empécher de trepigner estant naturellement colere & impatient.

La quatriesme leçon sera, que le Caualier le leuera, & le soutiendra peu à peu du deuant, iusques à la vraye hauteur & proportion de la capriole qu'il luy voudra faire fournir à mesure qu'il s'allegera du derriere, laquelle il luy fera doubler & redoubler paisiblement, sans precipitation & sans châtimens, auenant qu'il ne garde-pas vne mesme mesure qu'en ses pesades, attendu que les inquietudes l'en pourront diuertir en ces commencemens, ou que la colere le transportra si fort, qu'il n'occupera son esprit qu'à sauter, sans remarquer aucune proportion; & partant suffira-il de le prendre sur le temps de la pesade, sur laquelle il se trouuera le mieux disposé à commencer & poursuyure les sauts, apres lesquels il l'arrestera tousiours par vne pesade bien ramenée sur les hanches, n'estoit que le cheual eust la bouche trop foible & delicate, ou qu'il fust ramingue ou fingard: car alors il faudroit faire l'arrest par quelque tẽps & mouuemens de galop, sans toutesfois luy abandonner l'appuy, ny luy precipiter ses forces, à fin de luy conseruer la bouche saine & entiere, & l'esquine en vne legere disposition, & par ainsi, separant les pesades des sauts, il reduira en fin son cheual à la perfection des caprioles, sans aucunement luy auilir le courage, ny sa force & vigueur par aydes & châtimens trop seueres.

Pour le regard des perches garnies d'vne molette d'éperon au bout, ou d'vn aiguillon, il n'appartient qu'aux bons maistres d'en vser; car comme elles sont causes de beaucoup de bõs effets estant bien employées, aussi font-elles faire d'estranges mouuemens au cheual à qui elles sont mal appliquées; & partant le Caualier ne s'en doit seruir qu'à l'endroit des cheuaux qui ne veulent prendre ny obeïr à l'ayde de la gaule qu'il leur fait sur la crouppe pour tirer, quoy qu'ils leuent assez le derriere, & en soient assez libres aux balotades, de sorte que cét ayde ne seruant qu'à le faire éparer, ne se doit donner qu'à ceux qui leuent assez la crouppe, & qui ont l'appuy de la bouche parfaittement bon.

Or pour bien prattiquer ce remede, le Caualier fera prendre cette perche à quelqu'vn si bien experimenté en cét art, qu'il ne manque point à l'en piquer plus sur le dehors de la cuisse qu'en dedans, dès aussi-tost que celuy qui est dessus le cheual le leue pour commencer le saut, prenant le temps si à propos, & l'effectuant si diligemment qu'il ne puisse par aucun contre-temps rencontrer la gaule de laquelle il le piquera, tantost d'vn costé, & tantost de l'autre, à fin de luy oster toute occasion de tirer plus d'vn costé que d'autre; & pour mieux l'employer sans inconuenient, il faut que celuy qui sera dessus l'anime de la voix, pour l'obliger à se leuer pour faire le saut, & que celuy qui aura la perche en main, luy en porte l'aide tout aussitost qu'il haussera les pieds de derriere, tant à fin d'éuiter le rencontre du contre-temps, que pour l'accoutumer à se hausser, & éparer dés qu'il entendra l'auertissement de la voix, & poursuyura cette methode iusques à ce qu'il obeïsse aussi-bien à l'ayde de la gaule qu'il luy donnera sur la crouppe, qu'aux auertissemens de l'aiguillon.

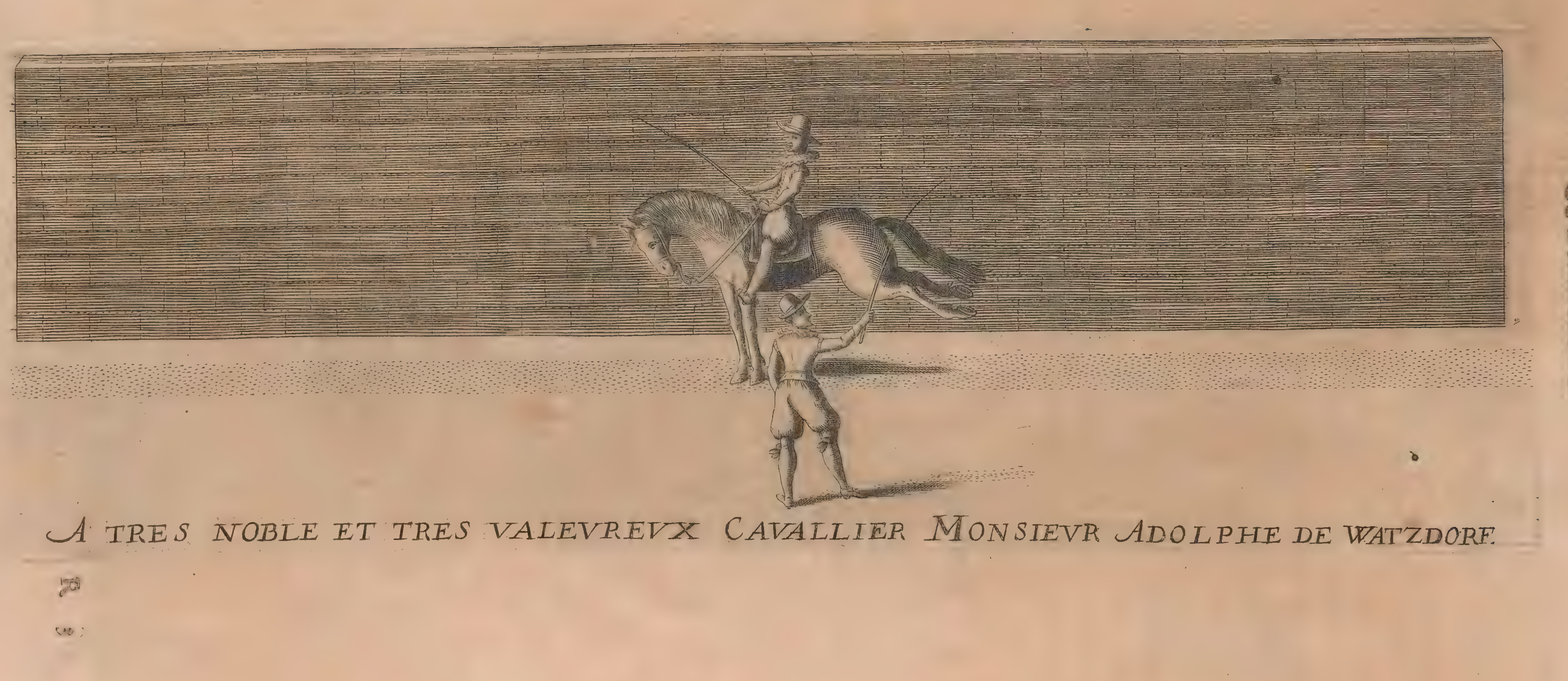
Mais s'il arriue que le cheual force la main du Caualier, & l'emporte à sa discretion, fuyant l'ayde & l'école tout ensemble, il se pourra seruir de l'encoigneure d'vne muraille pour le retenir en subjetion, luy tenant la teste face à face d'icelle, où le haussant de deuant, il sera contraint d'endurer l'effet de l'aiguillon, & d'y répondre pour n'auoir moyen de s'enfuïr, ny de s'en defendre.

Et de peur que le cheual flegmatique ne s'auilisse de courage, & de vigueur, & que la colere adust & melancholique ne se face vitieux, ou peut estre retif pour ne pouuoir éuiter la contrainte de la muraille, & les piqueures de l'aiguillon, le Caualier se pourra seruir d'vn éperon assez conneu és bõnes écoles, soit qu'il le vueille seulement hausser du derriere, ou hausser & faire éparer tout ensemble: car pour luy faire leuer le derriere, il n'a qu'à l'en piquer bien à temps sur la crouppe, & pour le faire tirer, ou éparer il le luy fera sentir en telle part des fesses, ou des flancs qu'il sçaura estre conuenable pour ce regard, & par ainsi l'aidant de la voix, & luy ostant toute sorte d'apprehension de cette precedente subjection, il luy conseruera sa vigueur, & son courage en son entier.

Pour abreger toutes ces peines susdittes, & pour hausser tant du deuant que du derriere, & faire éparer le cheual, il ne le faut mettre qu'entre deux piliers, ou entre deux murailles, où il y ait de bonnes boucles de fer de cháque costé, pour y attacher les cordes du caueſſon; car là le Caualier a moyen de le retenir sans qu'il luy puisse forcer la main, & sans le tourmenter sans sujet, en tant que si les cordes sont si bien attachées aux piliers, ou aux boucles, qu'il le puisse faire reculer trois ou quatre pas s'il est pesant, & abandonné sur les épaules, ou luy laisser prendre quelque bonne estrette s'il tire à la main, ou la force, il sera par cette douce subjetion, & ce châtiment tout à point par luy mesme rencontré, obligé de se laisser ayder, & ceder à la volonté du Caualier, qui pour ce preualoir de son artifice par temps, & mesure luy presentera l'aide de la main de la bride, & le conuiera de la voix à se leuer, & sauter dés qu'il s'y sentira conuié par la pointe de la gaule, dont il luy en donnera sur la crouppe au mesme temps qu'il le sentira prendre appuy sur la bouche pour leuer le derriere; & s'il n'y vouloit répondre, il sera fort aisé de le luy contraindre par l'aide que quelqu'vn luy fera par derriere, en l'en solicitant à coups de gaule au trauers des fesses: & si mesmes il ne se vouloit rendre par telle voye, il pourroit luy seul luy faire sentir l'éperon susdit en telle part qu'il connoistroit estre à propos, ou bien employer l'aiguillon pour le faire seulement éparer, si tant estoit qu'il eust la crouppe si libre, qu'il ne luy manquast qu'à tirer pour faire le saut en sa perfection, gardant étroittement tous les moyens susdits selon la necessité du cheual, à fin de ne le rebuter ny l'auilir par quelques châtimens trop longs, & seueres, ou par quelque trop grande subjetion.

ET le Caualier voulant éprouuer la volonté, & l'obeïssance de son cheual hors des piliers, il le mettra pres d'vne longue & droitte muraille, où le terroir soit vny, & là luy presentant les aydes à temps, tant de la main, que de la voix, de la iambe, & de la gaule, il en receura patiemment les premiers effets; & en cas qu'il sente qu'il ait tant d'appuy qu'il s'abbandonne trop sur le deuant, en haussant le derriere pour resoudre l'action du saut, lors il faudra qu'apres luy en auoir fait faire autant qu'il en faudra pour raison, qu'en l'arrestant il le face reculer trois ou quatre pas auant que de le caresser, ny luy laisser prendre aleine, qui est vn vray moyen de luy allegerir le deuant; & lors qu'il le voudra rechercher de nouueau de faire sa leçon, il le fera encore reculer vn ou deux pas auant que de le releuer; & venãt à sauter, il le soutiendra à la descente des sauts pour vn temps correspondant, par vne ferme secousse des cordes du caueſſon, à fin qu'il reconnoisse que ces caueſſades ne luy sont données que pour luy faire reprendre terre plus gaillardement sans peser plus qu'à plene main.

Que si hors des piliers il faisoit ses sauts trop auancez, il seroit à propos de le mettre par le droit face à face d'vne muraille, & le retenir le plus ferme qu'on pourroit en vne mesme place, en luy donnant des secousses du caueſſon, lors qu'on sentiroit qu'il se disposeroit d'auancer, à fin que l'apprehension de choquer la muraille l'empéchast de se tant precipiter, prenant bien garde toutesfois qu'il ne la heurte du front, de peur que la douleur qu'il en pourroit receuoir ne luy offensast le cerueau, qui estant vne fois blessé le pourroit priuer de memoire, ou de santé pour toute sa vie; pour à quoy obuier, il seroit meilleur de le remettre entre les deux piliers, ioint qu'il pourroit auec le temps reconnoistre que la muraille seroit le but de sa leçon, qui luy donneroit encore plus de sujet de forcer la main pour s'y rendre plustost, & par consequent de s'abandonner tout à fait, au lieu de s'alegerir du deuant.


A TRES NOBLE ET TRES VALEVREVX CAVALLIER MONSIEVR ADOLPHE DE WATZDORF.

Pour mettre le cheual ſur les voltes redoublées, à l'air des caprioles.

TITRE IX.



ENcore qu'il ſe trouue des cheuaux ſi legers, & gaillards, qu'il ſemble que la nature les ait faits pour vn chef d'œuure de ſes merueilles, tant ils ſautent haut, & legerement par le droit, ſans aucunement incommoder leur Caualier; ſi eſt-ce qu'il s'en rencontre parmy ces grands courages qui viennent à perdre la grace de leur diſpoſition, quand on les met ſur les voltes, à l'air des caprioles; & partant faut-il noter, que celuy qui a le col fort mol, & foible, & la bouche trop delicate, s'y reduira difficilement à cauſe qu'il n'y pourra eſtre ſoutenu par vn ferme & temperé appuy de bouche, pour l'auoir trop ſenſible, qui fera qu'il ſe couchera touſiours ſur la volte, iettera la crouppe hors d'icelle, & pliera le col, & meſme tout le corps en tournant à faute d'vn bon appuy de main.

Et d'autant que le cheual qui aura eſté allegery du deuant par toutes ſortes d'artifices, & à qui on aura fait prendre quelque mediocrement doux appuy de main, quoy qu'il fuſt naturellement fort dur de bouche pour le determiner, & faire reüſſir à l'air des caprioles par le droit occupera continuellement ſa force & vigueur, tant à hauſſer, & ſouſtenir le fais, & fardeau de ſes épaules, que pour prendre appuy conuenable à la dureté de ſa bouche, à peine prendra-il les voltes du meſme air qu'il fournira les caprioles par le droit, d'autant qu'il y aura employé toute ſa legereſſe, qui luy defaillant là où il les deuroit commencer, ne s'y mettra que par vn mouuement contraint, & par vne action generalement forcée.

Et parce qu'il me ſouuient auoir dit, qu'il n'y a air plus conuenable au mauuais naturel du cheual ramingue que les courbettes, ie dis de plus qu'il s'en trouue qui ſont ennemis des voltes releuées, qu'ils ne les prenent que pour mieux effectuer leur vilain courage, ſpecialement apres auoir eſté trauaillez, & determinez par le droit aux caprioles, ſur leſquelles ou ils ſe ſerrent, ou s'acculent tellement que le Caualier ſuë ſang & eau à le chaſſer auant, tant pour ne l'endurcir en ſon vice naturel, que pour luy conſeruer ſa vigueur, qui luy pourroit eſtre accablée par la prattique de la iuſte proportion de cét air, trop opiniatrement continuée en vn meſme lieu, où il a moyen de premediter comment il ſe pourra maintenir en ſa double & fingarde volonté, ſi le Caualier n'y preuoit en l'en portant hors dés qu'il ſent qu'il s'y retient, ou s'y accule, & luy changeant de leçon, comme de place pour vaincre ſon déloyal naturel; de ſorte qu'il ſera plus à propos de tirer ce qu'on pourra de tels cheuaux par le droit, que d'entreprendre de les faire reüſſir aux voltes de meſme air, contre toute apparence qu'ils s'y reduiſent auſſi librement, & y fourniſſent auec autant d'allegereſſe que par le droit.

Or le Caualier rencontrant vn cheual qui ait l'appuy de la bouche ferme, & bon, & doüé d'aſſez de forces pour fournir aux voltes redoublées à l'air des caprioles, il commencera à luy faire connoiſtre l'eſpace, & la rondeur d'icelles, qui doiuent eſtre plus larges que celles des courbettes, & balotades au pas reiglé, & auerry à chaque main, luy tenant la crouppe fort ſujette ſur la piſte d'icelles, & meſmement en telle ſorte qu'il puiſſe y auoir touſiours vne cuiſſe en dedans, à fin de luy tenir le col, & le corps droit, & pour l'empécher d'en falſifier la iuſte rondeur, comme il pourroit facilement faire à cauſe de la peine qu'il a d'en accompagner le deuant en éparant; & cela fait il le hauſſera, & luy fera faire vn ou deux caprioles ſuyuies d'autant de peſades, & puis marchera deux ou trois pas ſur la meſme piſte de la volte, apres

leſquels

lesquels il le releuera de mesme air, le retenant le plus ferme,& droit sur la iuste rondeur qu'il sera possible, l'empéchant d'en ietter la crouppe hors, tant auec la corde du caueßon, que de la jambe hors la volte, ne luy accroissant au surplus le nombre des caprioles entresuyuies, que selon qu'il en prattiquera bien le temps,& la mesure.

Et apres que par cét ordre bien effectué,il viendra à faire facilement toute la volte de mesme disposition, si ne faudra-il pas pour cela l'arrester dés qu'il l'aura serrée pour luy faire prendre aleine, & receuoir les caresses accoutumées, qu'auparauant il n'ait encore fait trois ou quatre pas en auant sur la mesme piste, à fin de luy oster tout moyen de premediter le lieu où on le voudra arrester, & d'en faire vn ordinaire, & pour le maintenir tousiours en volonté, & en action d'employer ses forces, également distribuées à tout ce qu'on luy voudra demander par ordre, & raison, car il ne doit non plus pour ce sujet remarquer le lieu de l'arrest, que reconnoistre celuy où il doit prendre le temps de commencer la volte.

Pour luy faire accompagner cette premiere volte d'vne seconde, dés aussi-tost qu'il l'aura fournie & serrée d'vn mesme air, au lieu de l'arrester apres les trois pas qu'il luy faisoit faire en auant sur la leçon de la premiere, il le haussera, & en tirera d'vne aleine autant qu'il pourra, & le portera tousiours sur cette volte composée & entremeslée de pas, & de caprioles, iusques à ce qu'il l'ait faite, & serrée de mesme force & vigueur que la premiere, sans interrompre la mesure de son air.

La capriole se connoist estre en sa perfection, quand le cheual est en l'air aussi haut éleué du derriere, que du deuant, qu'il est ferme & droit de teste,& de col, aussi bien en reprenant terre, qu'en se leuant, & éparant sans aucun faux mouuement; qu'il retrousse également les bras en se haussant, & nouë nerueusement l'éguillette en éparant, sans que les jambes du derriere s'écartent tant soit peu l'vne de l'autre, faisant également & en mesme temps leur action en l'air, & quand il retombe tousiours de saut en saut à vn pied & demy, ou deux pres du lieu où il se sera haussé sans ioüer aucunement de la queuë.

Et pour l'aiuster à ce manege auec moins de peine & incommodité, le Caualier le pourra mettre au pilier, par le moyen duquel il le retiendra facilement, & le fera consentir à l'appuy de la main, si tant étoit qu'il voulust fuïr l'école de fougue, & d'impatience, & l'auancera selon qu'il s'arrestera pour s'acculer, ou se serrer sans qu'il puisse éuiter les châtimens deus à sa faute; & gardant au reste toutes les susdites mesures,ordres, & proportions, il le reduira bien tost à la perfection des voltes redoublées de ce mesme air, finissant d'ordinaire sa leçon sur les bonnes caprioles, lors qu'il luy sentira la force, & le courage également disposé à les bien fournir, ou sur vn manege bas s'il manque d'aleine, & de legeresse pour la finir par sauts gaillardement releuez.

Que si le Caualier remarque que son cheual ait faute de vigueur,& soit de peu de nerf,encore qu'il ait assez bonne volonté,ce qu'il pourra reconnoistre aisément en tant que tels cheuaux ne manient qu'à force d'aide, de voix, de gaule, & de talons, il ne le pourmenera pas ny auant, ny apres son manege releué, comme on a accoustumé de passeger ceux qui sont impatiens, entiers à quelque main, ou qui ont peu de memoire, mais beaucoup d'esquine, attendu que ce pourmenement superflu luy pourroit diminuer le peu de disposition qu'il auroit, ains il le doit tenir en action tellement auertie, qu'il vienne à vnir toutes ses forces dés aussi-tost qu'il voira le lieu où il s'imaginera qu'on le recherche de son air, qui est cause qu'on doit tousiours luy faire commencer & finir sa leçon par les plus gaillards, & vigoureux mouuemens, à fin de le maintenir continuellement reueillé par le moyen des aydes & chatimens, que son obeïssance & la faute meriteront.

Que le cheual aura naturellement plus de disposition que de force, ou s'il la retient tellement liée & vnie, qu'il ne la vueille pas étendre, le Caualier le changera souuent de place, & specialement lors qu'il luy apprendra à changer de main, & en luy faisant prendre resolument &

ment &

ment & allaigrement les premiers temps de la volte, il le chassera plaisamment quelque peu en auant sur la place d'icelle, pour l'obliger à employer tout à fait sa vigueur & legeresse; mais s'il est trop fougueux, ou s'il tire à la main, il le retiendra, ou le fera vn peu reculer en attendant que sa colere se passe, ou qu'il se ramene sous vn ferme & tempeté appuy de bouche, pour bien commencer & finir son air serré & releué.

Pour faire fournir au cheual les caprioles hautes en perfection sur les voltes redoublées, le Caualier doit l'aider du gras des iambes, & luy faire sentir l'éperon du costé hors la volte, quatre petits doigts par dela les sangles, tandis que celle de dedans le retient en action, & soupçon de l'éperon de ce mesme costé s'il n'y obeït; & s'il se leue plus haut du deuant que du derriere, il luy faudra alentir l'appuy de la main, & luy augmenter l'aide de la gaule sur la crouppe, & celuy de l'éperon pour la luy faire hausser & éparer; & au contraire haussant plus le derriere que le deuant, il luy faut tenir la main haute, & vn peu plus gaillarde qu'à l'accoustumé, & luy donner les éperons sur le deuant pour la luy faire leuer, & fournir la capriole aussi haute du deuant, que du derriere, ayant tousiours égard à son courage, à sa force, à sa qualité, à sa disposition, & à sa bouche, luy tenant pour ce regard tantost la main haute, & tantost auancée sur le col, & luy en donnant l'appuy selon qu'il l'aura bonne, ou mauuaise.

En fin pour faire fin, & pour faire prendre à tous cheuaux l'air, & le temps des caprioles sur les voltes auec plus de plaisir & de liberté, le Caualier leur fera commencer leurs leçons par prises & reprises de quelques pesades, courbettes, ou croupades selon leurs deportemens; c'est à sçauoir au pas, quand ils s'abandonneront trop sur les épaules, & s'appuyeront trop sur la bride, & le caueßon, ou qu'ils tireront à la main, au trot lors qu'ils y seront libres & legers, & au galop quand ils se retiendront trop sous l'appuy, ou qu'ils auront la bouche foible & delicate; & pour mieux finir il les doit retenir sur les hanches, iustes, & droits, & fermement ramenez, sans leur permettre neantmoins de s'acculer, ou d'en faire seulement le semblant.

Pour mettre le cheual à l'air d'vn pas, & vn saut.

TITRE X.



L'AIR d'vn pas & vn saut est le plus ancien de tous les airs releuez, & qui fait paroistre le Caualier de meilleure grace à l'entrée de quelque tournoy, & mascarade, pour estre accompagné de quelque fougue, & fureur Martiale plus que les autres, & d'vne si naïue gentilesse qu'il ne laisse que du plaisir, & de l'admiration à la compagnie qui le voit gayement effectuer.

Or deuant que de commencer à mettre le cheual sur la iustesse des leçons de cét air, le Caualier le doit premierement auoir bien allegery du deuant par le moyen des pesades, & fait reconnoistre l'auertissement de la gaule qui se donne ordinairement sur la crouppe, pour la luy faire hausser, & éparer sur les croupades, & caprioles, & qui tant importe luy auoir asseuré le col, & la teste, & fait prendre vn appuy temperé; & s'il estoit naturellement fougueux, & timide, il faudroit aussi deuant que d'en venir là qu'il luy eust abattu sa colere, & fait perdre toute sorte d'apprehensions des châtimens, tant de la voix, & des coups de la gaule, que des éperons, d'autant que cét air est celuy de tous, qui le met le plustost en colere, & impatience, excepté la longue & ordinaire course pour sa grande furie & violence.

Et comme les pesades sont les fondemens de tous les autres airs releuez, aussi le sont elles encore de cétuy-cy; car apres que le Caualier a osté la fougue à son cheual, & le soupçon d'estre mal traitté, & qu'il l'a dans la main, & dans les talons sur icelles, ou sur les courbettes, balotades, & caprioles, luy voulant donner la premiere leçon du pas, & vn saut, il le mene

en vne

en vne carriere, ou le terrain soit vny & applany, dans laquelle l'ayant degourdy au pas, & au trot, & mis en bonne aleine, il commence à le leuer, & luy faire fournir quatre pesades de suite, & de telle sorte que la derniere se trouue tousiours la plus haute, & toutes bien ramenées & soustenuës sur les hanches, apres lesquelles il le fait cheminer sans l'arrester quatre ou cinq pas bien retenus, & auertis en cas qu'il le sente vn peu pesant, ou tirant à la main, & au trot s'il se retint & fait mine de s'arrester, ou de s'acculer, & puis il le rehausse encore quatre autresfois pour en tirer autant d'autres pesades, également hautes & vigoureuses, & poursuit ainsi sa carriere, en l'auançant, & le haussant de quatre ou cinq, en quatre ou cinq pas; au bout de laquelle il le tourne, & le remet dedans pour luy faire comprendre la iuste proportion de cette reigle, sur laquelle il l'entretient iusques à ce qu'il la fournisse viuement & plaisamment.

Et pour seconde leçon, il le remet en la mesme carriere, où l'ayant fait cheminer ces quatre ou cinq pas, il le hausse pour luy faire faire vne pesade seulement, & au lieu de continuer à la seconde, il la luy fait conuertir en vn saut par le moyen des aydes qu'il luy donne au mesme temps qu'il hausse le deuant, tant de la voix, que de la gaule, de laquelle il l'auertist en luy en frappant les fesses, & des éperons qu'il luy fait quelque peu sentir à quatre doigts par delà les sangles, de peur qu'il face refus de hausser la crouppe, & de tirer, & apres ce saut il luy fait faire encore deux autres pesades de suite, en quoy la premiere reigle se voit retranchée d'vne pesade qui est échangée en vn saut en cette seconde, composée par consequent d'vne pesade, d'vn saut, & de deux pesades; & pour luy mieux faire éparer le saut, il luy en presente le tẽps vn peu plus bas du deuant que celuy des pesades; la derniere desquelles doit tousiours estre plus haute & retenuë sur les hanches, que les precedentes, pour deux raisons; la premiere est, pour luy oster tout moyen de trepigner s'il estoit naturellement colere & impatient; la seconde est, à fin de le maintenir en obeïssance, & luy tenir la bouche sous vn bon & temperé appuy de main s'il y en prend trop, ou s'il est de son naturel fort chargé du deuant; mais s'il y est si leger qu'il s'y retienne trop, il le faudra lors plustost chasser & porter en auant discrettement & doucement pour le resoudre au bon appuy, que de le hausser & le soutenir par trop sur les pesades apres qu'il aura fait le saut.

Pour troisiesme leçon, estant en la mesme carriere, ou en quelque autre lieu semblable, apres luy auoir fait faire vne pesade, vn saut, & vne pesade, il l'oblige par les aydes ordinaires à fournir vn saut au lieu de la quatriesme pesade haute & retenuë qu'il faisoit pour finir la seconde reigle, apres lequel il luy fait encore faire deux autres pesades deuant que de le faire aller auant les quatre ou cinq pas precedens, au bout desquels il le recherche encore d'autant de pesades, & de sauts, & puis le remet sur ses pas accoustumez, l'entretenant sur cét ordre iusques à ce qu'il le suyue facilement sans se mettre en fougue, & sans entrer en apprehension.

Et pour le reduire à la perfection de cét air, il luy faut accroistre & augmenter les pesades, & les sauts de temps en temps, & selon qu'il y répond & les prattique, faisant tousiours la pesade d'entre les sauts plus basse du deuant, que les deux dernieres de la leçon, le haussant neantmoins, & le soutenant du deuant petit à petit, & selon qu'il s'allegerist du derriere, & qu'il épare, à fin de reduire par la prattique de ces reigles le saut à la perfection qu'il le pourra gaillardement & vigoureusement fournir, & selon le nombre conuenable à ses forces, à son courage, & à sa disposition, sans y estre aucunement pressé ny contraint.

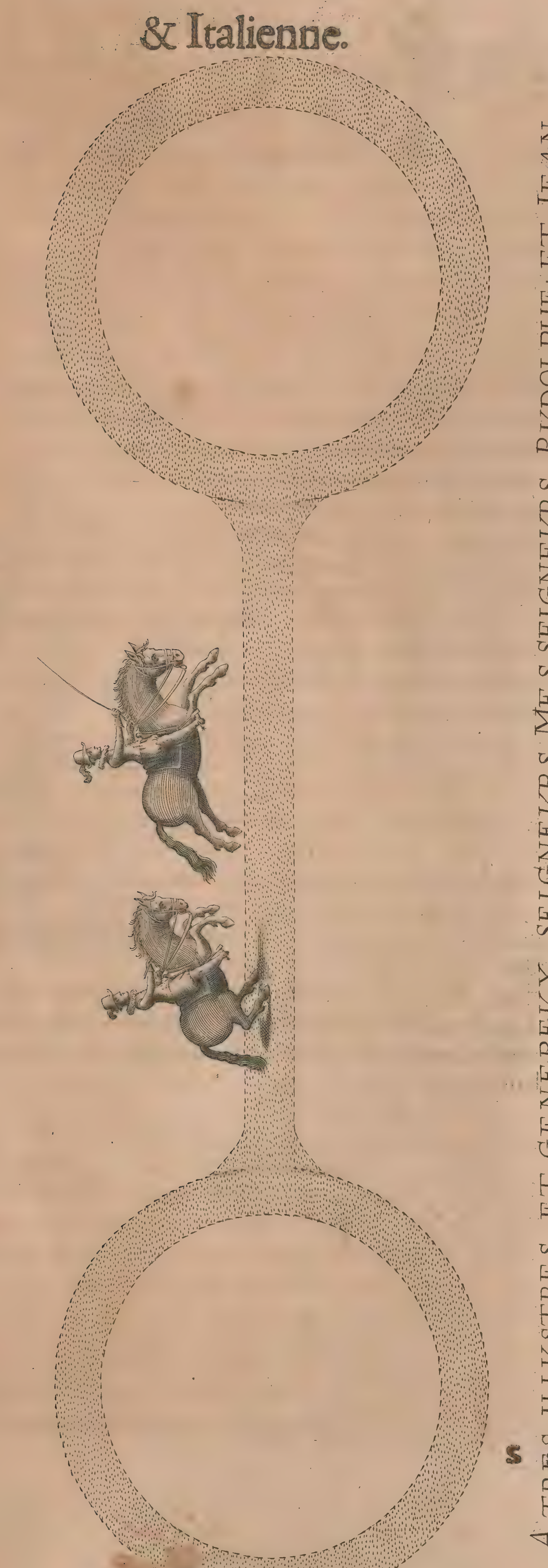
Que si l'impatience le transporte tellement qu'il tire à la main pour faire ses sauts, & s'y auãce plus que ne veut le Caualier; pour luy abattre cét ardeur, il sera à propos de le mettre entre deux piliers, à fin de luy pouuoir faire faire sans incommodité ces pesades, & ses sauts en vne mesme place; & pour ce faire il faudra que les cordes auec lesquelles il y sera attaché soyent tellement disposées, qu'il luy puisse faire faire en arriere les quatre ou cinq pas qu'il faisoit en auant pour apres le rehausser, & le faire sauter selon qu'il sera à propos, & par ce moyen il le

châtiera tellement de ſon impatience, qu'en fin il perdra meſme la volonté de tant precipiter l'ordre de ſa leçon.

APres que le cheual ſera bien aſſeûré au pas, & au trot ſur ces premieres reigles, le Caualier pourra commencer à luy donner le galop gaillard en vn lieu bien applany, & le l'y trauailler ſelon la demonſtration de ce deſſein, pour luy affiner l'air d'vn pas, & vn ſaut, & le luy faire fournir en ſa vraye perfection; & pour y paruenir il faut premierement ſçauoir, que les peſades qu'il luy a fait faire entre les ſauts de ces premieres leçons ſe doiuent conuertir en vn temps de galop, beaucoup plus preſte que celuy des caprioles, plus auancé & determiné, mais moins releué que celuy des courbettes de mezair, à cauſe qu'il luy ſert comme de courſe, tant pour le reſoudre que pour le leuer dauantage pour fournir le ſaut qui doit eſtre ſemblable à celuy des caprioles, ſinon qu'il faut qu'il ſoit quelque peu plus étendu.

Et d'autant que le vray effet de ce temps de galop dépend des mouuemens bien reiglez tât de la main, que de toute la perſonne du Caualier, il faut que toute ſon aſſiete ſoit auſſi droitte, iuſte & ferme, que s'il eſtoit planté ſur ſes pieds, à fin que tenant tout le corps en cette ferme poſture, il puiſſe touſiours auoir ſon cheual dans la main, l'appuy de laquelle pourroit eſtre faucé ou abandonné s'il eſtoit ſi foible en ſelle, qu'il fuſt contraint de conſentir aux nerueux mouuemens du cheual, ſi bien que n'en pouuant ſoutenir l'action releuée, il ſe voiroit bien-toſt vaincu du cheual, qui à cét air ne prend le temps de ſe hauſſer & ſauter, ny de ſe ſoutenir & retenir que dans la ferme main du Caualier, qui manquant à bien prendre & faire ce temps, aura touſiours ſon cheual en deſordre: Car par exemple s'il le retient trop ſur ce temps de galop qui ſe fait entre les deux ſauts, ce deuxiéme ne correſpondra point au premier, à cauſe que le cheual aura eſté empéché par telle retenuë de bien étendre ſes forces pour le faire; & d'ailleurs s'il s'abandonne auſſi trop ſous l'appuy de ſa main, pour faire ce temps de galop, qui eſt ce pas qui ſe fait auant le ſaut, il le fournira trop étendu, pour n'auoir pas eu moyen d'y retenir ſes forces vnies pour le faire à proportion du premier; & s'il le hauſſe auſſi trop du deuant pour le faire ſauter, il ne le pourra accompagner du derriere à raiſon de cette inegalité; & ſi auſſi il ne le leue pas aſſez du deuant, il pourra tellement hauſſer le derriere, que cette diſproportion le proforcera de faire quelque faux mouuement de la teſte, ou de porter le nez au vent à la deſcente du ſaut, ou de precipiter tellement le pas d'apres ce ſaut, que le ſuyuant ſera trop abandonné, ou trop appuyé ſur la bride, ſi le cheual n'eſt doüé d'vne grande diſpoſition & force de tous ſes membres.

Partant pour bien accorder & faire ioüer le tout enſemble ſans déreiglement, il faut que le Caualier conforme les actions de ſon corps, & les temps de ſa main à l'appuy de la bouche de ſon cheual; & l'aide des iambes, & des éperons ſelon ſa naturelle inclination, vigueur, & legereſſe au mouuement general de toutes ſes parties; Car s'il auoit le talon ſi friand, & ſi rude, ayant affaire à vn cheual colere, ſanguin, qu'il outrepaſſaſt le merite de ſa faute, il le pourroit reduire à quelque deſeſpoir, ou pouſſer en quelque imperfection, au lieu de ſe preualoir de ſa gentileſſe; & s'il l'auoit au contraire lâche & pareſſeux, trauaillant vn cheual peſant & endormy, ou qui retinſt malicieuſement ſes forces, ou qui fuſt ramingue, tant s'en faut qu'il le peuſt dignement châtier de ſa pareſſe, ou luy faire employer ſes forces, & le chaſſer auant au beſoin, qu'au contraire il l'entretiendroit en ſa lâcheté, & coüardiſe, & en ſon mauuais courage; de ſorte que pour bien employer ſon éperon, & à fin que le cheual en face le ſaut en ſa perfection; apres que le Caualier l'aura leué à ſa vraye hauteur par l'aide de la main, & de la gaule, il l'auertira du gras de la iambe, & des talons au coſté & pres le mitan du ventre, pour le luy faire plus vigoureuſement fournir, & pour en eſtre plus droit, & le cheual moins incommodé ſans les ouurir qu'il ne l'ait du tout fourny, & pour l'obliger auſſi à s'y porter plus gayement l'aidant des iambes, & des talons vn peu auparauant qu'il ait le deuant en ſa iuſte hauteur,



A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS MES SEIGNEVRS RVDOLPHE, ET IEAN RICHARD BARONS DE POLHAIMB. &c.

hauteur, à cause que cét auertissement luy reueillera les sens, & sollicitera son courage à le bien faire.

Et pour le regard des actions du corps, lors que le cheual leue le deuant, le Caualier doit estre droit & ferme en selle; & quand il hausse le derriere & en épare, il doit vn peu reculer les épaules en arriere s'aneruant & se roidissant fort sur les étrieux, à fin d'en soûtenir mieux la disposition du saut, n'abandonnant iamais la forme tenuë de la main, pour luy presenter l'ayde qu'il doit auoir pour faire le pas de son galop, & pour se releuer facilement à fin de continuer l'exercice de mesme ton & mesure.

Que si le cheual auoit l'appuy de la bouche plus dur qu'à pleine main, & faisoit les sauts trop étendus, & n'éparoit-pas facilement, il se faudroit seruir de l'aiguillon, ou de l'éperon sus mentionné, & les luy faire sentir sur la crouppe, ou aux fesses, ce que pourra aysément effectuer le Caualier de luy-mesme pour le regard de l'éperon, l'effect duquel est, de hausser le derriere du cheual sans partir d'vne place; & pour celuy de l'aiguillon, il s'en fera ayder par quelqu'vn bien accort, comme i'ay dit traittant des caprioles; & s'il se retenoit trop, & ne vouloit-pas auancer, il faudra qu'il se serue de la gaule ordinaire au lieu de l'éperon, ou de l'aiguillon, d'autant qu'elle a cette proprieté de hausser & chasser le cheual en mesme temps, laquelle il pourra employer en deux façons; la premiere, en luy en presentant l'ayde, tenant le bras en telle sorte qu'il luy en puisse toucher le milieu des fesses par dessus l'épaule, sans le releuer de sa droitte posture, & sans tourner la teste deçà ny delà, & pourueu que le cheual ne soit point apprehensif de son humeur, de peur que ce mouuement de bras & de gaule ne luy desordonne la droitte & ferme situation du col & de la teste, & par consequent ne l'empéche de prendre le temps & suyure l'ordre & la iustesse des leçons de cét air, par le soupçon qu'il en pourroit conceuoir d'en esperer & attendre quelque fácheux coup: la seconde, en la tenant tellement dessous le bras, que la pointe en soit auancée en arriere, à fin de l'en ayder selon la necessité & l'occasion, sans toutesfois tourner le corps de ce costé-là, pour en faire l'ayde, qui à la verité n'aura grace que celle qui partira du libre mouuement du bras du Caualier, quoy que les effets en puissent estre plus asseurez que ceux qui procedent de celuy qui se fait par dessus l'épaule.

Et pour bien faire & finir ce manege, il faut que le Caualier au commencement le conuie de prendre son air plustost que de le luy forcer, & l'oblige dés qu'il l'aura pris ainsi quasi de soy-mesme à le renforcer petit à petit, & le sentant en legere & gaillarde disposition, il le luy fera finir par deux ou trois caprioles, n'attendant iamais qu'il en soit venu à l'extremité de ses forces, ou de son aleine, pour mettre fin à l'exercice; car il en doit tousiours estre retiré plus libre que lasé; quoy que de luy-mesme il se presentast à y fournir iusques au bout d'icelles, à fin que par ce mediocre trauail il se forme vne libre volonté d'affectionner plustost la bonne école que la haïr.

Pour apprendre aux cheuaux à danſer, à fin de s'en ſeruir aux carozelz.

TITRE XI.



IE pourrois icy rapporter pluſieurs exemples des cheuaux qui ont ſi bien dansé au ſon des inſtrumens de guerre, qu'ils en mettoient tous ceux qui les voyoient en admiration; mais d'autant qu'il s'en trouue auiourd'huy és écuries des Princes, qui ne cedent-point à la gentilleſſe de ceux de l'antiquité, ie n'en parleray-pas, ſinon que i'auiſe le Caualier qu'il ne doit point y accouſtumer le cheual auec lequel il voudra combattre vn iour de bataille, ou courir la bague, d'autant que l'vn & l'autre entendant le ſon des trompettes, fifres, & tambours, ſe pourroient ſi fort imaginer qu'il ne leur demanderoit que quelque cadance bien rapportée au ton & meſure de tels inſtrumens, que quand il les voudroit pouſſer à toute bride, qu'ils ne s'en auanceroient-pas d'vn pas, & que plus qu'il les piqueroit, qui plus redoubleroient leurs trepignemens auec leurs courbettes rabattues, balotades, & caprioles, qui eſt l'exercice des cheuaux qu'on veut dreſſer aux carozelz, comme ont peu remarquer ceux qui en ont veu, & connoiſtront ceux qui en verront.

Or pour le bien reigler, & le faire bien fournir aux cheuaux, le Caualier s'en doit pouruoir de ceux qui naturellement ſont gaillards, plaiſans, bien proportionnez de tous leurs membres, de mediocre taille, bien dociles, & de bonne bouche; car les cheuaux peſans, melancholiques, & pareſſeux n'y ſont aucunement propres: Et ſupposé qu'il en ait de telle complexion, & qui ſoient deſia bien allegeris du deuant & du derriere, & bons à la main, & qu'il ne reſte-plus qu'à bien & preſtement battre la terre des quatre pieds, & à leur reigler leurs leçons, ie l'auiſe que ie ne trouue plus courte voye pour les reduire à cette perfection, que de les mettre á l'écurie, entre les deux piliers où on a accouſtumé de les mettre quelques heures du iour au filet, & leur ayant donné le caueſſon, & attachées que les cordes ſeront à l'vn & à l'autre pilier, il faut que le Caualier ſe tiene d'vn coſté, & quelque homme bien entendu de l'autre, & que chacun d'eux tenant en main quelque bout de gaule pointu comme vn aiguillon, l'en pique où on a accouſtumé de luy faire ſentir l'éperon, de telle ſorte que leurs pointures s'entreſuyuent aſſez lentement pour le commencement, à fin de luy donner le temps & le moyen de les receuoir auec quelque imagination de leurs volontez, & à meſure qu'ils connoiſtront qu'il comprendra leur intention, ils le flatteront à qui mieux mieux, & puis recommenceront à le piquer comme auparauant, haſtans peu à peu leurs coups, qui doiuent eſtre aſſez doux, à fin de luy faire auancer & doubler ſon trepignement; puis leur ayant obey pour ce iour-là ſelon qu'il a peu faire, ils le careſſeront fort, luy oſteront le caueſſon qu'ils luy ont donné ſeulement, à fin que s'il vouloit aller auant, il trouuaſt ſon châtiment tout preſt; & le laiſſeront au filet quelque heure durant, apres laquelle ils le reuiſiteront & luy preſenteront les meſmes aiguillons, puis leur ayant fait voir qu'il ſe ſouuient de ce qu'ils luy ont monſtré, ils luy oſteront le filet, & le mettront à la mangeoire.

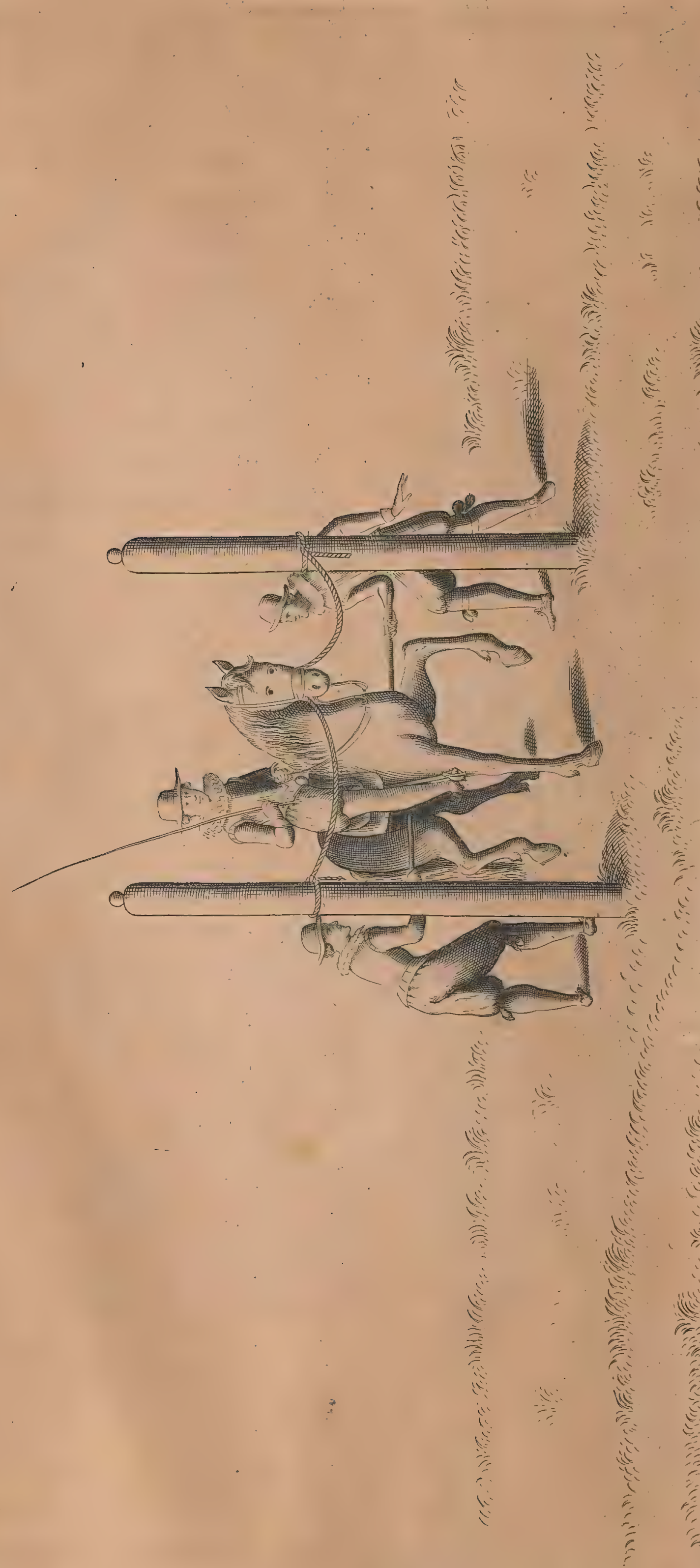
Le lendemain le Caualier le doit faire ſortir de l'écurie, & l'attacher par les cordes du caueſſon, à deux arbres, ou à deux piliers, où le tenant ferme ſous l'appuy de la main, il le fera piquer par deux hommes ſçauans en telle prattique, aſſez éloignez de ſes coſtez, à fin que ſentant les coups donnez de meſme ordre que ceux du iour precedent, il ſe mette en deuoir d'y obeyr, & dés qu'il y aura ſatisfait, il le doit luy ſeul careſſer, & puis commencer à le taſter

de ses éperons, qui pour lors doiuent plustost estre émoussez, que pointus, à fin de luy faire connoistre qu'il n'en doit point craindre la quantité, & que cela ne se fait que pour l'auertir de battre bien diligemment des quatre pieds, & aussi pour luy oster tout sujet de se mettre en fougue & impatience, & auec iceux, suyure la mesme mesure que les hommes luy auroit donnée auec leurs aiguillons; & autant de petis coups, ou pour mieux dire, de chatoüillemens d'éperon qu'il luy donnera, autant de petis mouuemens fera-il du petit doigt, à fin qu'il s'asseure la bouche, & qu'il vienne à faire le mesme trepignement dés qu'il y sentira cét auertissement, & se souuiendra de ne le forcer à luy obeyr aucunement, parce que cela se deuant faire seulement pour donner du plaisir aux compagnies, & non de necessité; il faut que le cheual y ait beaucoup d'inclination, autrement s'il failloit, le luy contraindre par la voye de rigueur; il arriueroit souuent, que pour tant bien dressé qu'on le pensast auoir, qu'au lieu de donner ferme en vn lieu, & de repondre à sa leçon, qu'il prendroit le mors à belles dents, ou feroit quelque autre desordre, qui luy feroyent receuoir vne moquerie toute entiere, sans y rien requerir; de sorte, que pour cette premiere fois, s'il refuse de faire pour les éperons ce qu'il a faict pour les aiguillons, les hommes lors recommenceront à les luy faire sentir plus viuement qu'auparauant, à fin que s'en sentant piqué plus rudement qu'il n'auoit point encore esté, qu'il s'imagine que ce traittement luy est fait pour n'auoir-pas voulu prendre en bonne part l'auertissement des éperons de son Caualier, qui doit pareillement accompagner ces coups d'aiguillon de quelques petites éperonnades; & voulant faire deporter ces hommes de luy en plus donner, il ne laissera-pas de suyure leur mesme mesure auec ses éperons quelque peu de temps, & puis luy fera force caresses en le retenant quelque peu sans luy rien demander, & lors qu'il le voudra rechercher, il commencera à l'auertir de la main de la bride, & luy faire sentir les mouuemens de son petit doigt, qu'il accompagnera de ses talons, ou du moins de la iambe, & l'obligera le plus doucement que faire se pourra d'en prendre le temps & la mesure, cõme il aura fait celle des aiguillons; & apres en auoir tiré quelque obeïssance, il le flattera fort, & le laissera seul entre ces deux piliers, luy ostant la gourmette, & luy láchant la muserolle du caueßon, & à quelque temps de là il luy fera caresse, & le renuoira à l'écurie.

Et le troisiéme iour il le remontera, & le fera attacher aux mesmes piliers, & là luy presentant les mesmes aydes, tant du petit doigt de la main de la bride, que des talons, ou de la iambe, s'il luy obeïst sans aucun refus, apres plusieurs caresses, il le fera detacher, & prendra les deux cordes du caueßon en sa main, & táchera d'en tirer la mesme obeïssance sans partir delà, & sans se voir attaché, qu'il en aura receu auparauant; & arriuant qu'il s'y rende aussi libre que s'il y estoit lié, il le flattera fort, & le conduira aupres de quelque muraille, le long de laquelle il l'ira auertissant de faire les mesmes battemens des quatre pieds qu'il aura fait entre les piliers; & y obeïssant apres l'auoir fort caressé, il le demontera, & le conuoira à l'écurie.

MAis, si se voyant sous sa foy, & hors des piliers, il se vouloit preualoir de telle liberté, & se defendre de la recherche du Caualier, lors de deux choses l'vne, où il le fera promptement rattacher à ces piliers, sçauoir est, si sa desobeïssance est trop grande, où dés qu'il y sera, il luy donnera trois ou quatre bonnes éperonnades auant que de luy presenter les auertissemens ordinaires pour faire sa leçon; & puis apres l'auoir ainsi tenu quelque temps en ceruelle, & en apprehension des mesmes chátimens, il commencera à reprendre sa premiere maniere de proceder, & le fera obeïr par force, ou par amour; & en cas que s'y voyant attaché, il commence à faire sa leçon de luy-mesme, il le laissera continuër quelque peu en cette bonne volonté, puis il l'arrestera tout court, & le flattera, & le fera détacher, à fin de sonder s'il retombera en sa mesme faute, & y retombant, il le fera derechef rattacher promptement, & luy monstrera à bons coups d'éperon, auec quelques paroles rigoureuses, que sa desobeïssance

luy


A TRES ILLVSTRE ET GENEREVX SEIGNEVR MONSEIGNEVR
IEAN GVILLAVME BARON DE KVEFSTAINER. &c.

luy déplaist, & le retiendra là iusques à ce qu'il ait obey, puis le fera détacher & s'éforcera de le faire obeïr aussi bien sans piliers, qu'auec iceux, & le demontera.

Et s'il reconnoist qu'vne gayeté luy face plustost faire quelque escapade, que mauuaise volonté qu'il ait de se defendre de sa leçon, lors au lieu de le faire rattacher au pilier, il fera seulement prendre l'vne des cordes du caueſſon à quelques hommes de pied, qui le sçachent retenir droit & ferme en vn mesme lieu, & apres il poursuyura par la mesme voye à en tirer sa raison sans le battre, ny l'inquieter aucunement. Considere que iamais il ne faut tourmenter vn cheual qui se rend libre & gaillard sous le Caualier; parce que c'est chose tres asseurée que telle gaillardise ne part que d'vn bon courage & releué, qui se dispose à faire tout ce qu'il pourra pour donner du plaisir à son maistre, & d'en tirer quelques caresses; & lors qu'il luy aura obey en cette sorte, il le flattera, & reprendra les deux cordes du caueſſon, & puis l'obligera à poursuyure sa leçon, aussi bien sous sa main, que s'il estoit encore retenu par l'vn ou par ces deux hommes, & dés aussi-tost qu'il luy aura fait preuue de sa bonne volonté, il le caressera, & le menera à la muraille, au long de laquelle il le pourmenera, en l'arrestant de trois en trois pas, & luy presentant les mesmes auertissemens qu'il luy aura donné entre les deux piliers, à fin d'experimenter quel profit il en aura receu, & auenant qu'il y face quelque trepignement de bonne volonté, il le caressera fort & le demontera.

Pour la quatriesme leçon, il le remenera à la muraille où il le l'y trauaillera selon l'ordre precedent, & connoissant qu'il trepignera librement & sans contrainte, il commencera à luy faire fournir quelques courbettes entre ces trepignemens, ce qui luy sera fort facile en luy presentant le temps & l'aide, tant de la main que des iambes, qu'on a accoustumé de luy donner pour les faire; & dés qu'il aura fait vne courbette, il le fera encore trepigner, & continuera à le hausser vne fois; puis l'ayant fait battre & hausser assez de fois, il fera fin à sa leçon. Mais s'il faisoit difficulté de se hausser parmy ces trepignemens, ou de trepigner apres s'estre haussé, lors il faudra qu'il vse de sa patience accoustumée; & auenant qu'il se rende difficile à se leuer, il le fera marcher deux ou trois pas en auant, puis il le leuera, & tout aussi-tost qu'il reprendra terre, s'il se met à battre sans qu'il l'en auertisse du petit doigt, ou des talons, il l'entretiendra quelque peu en cette volonté, pour éprouuer si elle sera bonne, ou forcée par la colere; en luy representant le temps de se hausser, ce qu'il fera s'il n'a point de fougue en teste, & en ayant, il l'en recherchera iusques à ce qu'il soit leué; & selon la difficulté qu'il y aura, si elle est grande, il le doit leuer trois ou quatre fois consecutiuement sans le laisser trepigner; mais si ce defaut ne vient qu'à faute d'habitude, au lieu de le faire battre plus diligemment, il yra plus doucement & lentement le sollicitant du talon, à fin qu'il ait plus de commodité de se disposer à se leuer dés qu'il luy en presentera l'ayde; parce que c'est chose toute asseurée, que ce manquement de promptitude ne part que d'vne difficulté qu'il a de s'imaginer comme il peut conioindre le trepignement auec la courbette; & continuant cét ordre il aura son cheual en trois ou quatre autres leçons bien determiné, & bien faisant cette courbette entre ce trepignement. Et si aussi apres s'estre haussé il se retenoit tout court sur les quatre pieds, reprenant terre, pensant deuoir faire fin de luy-mesme à l'exercice; pour luy faire entendre qu'il le doit continuer dés qu'il sent qu'il commence à se baisser pour reprendre terre, il luy doit faire sentir son talon, & à l'instant qu'il est à terre, continuer à les luy donner tous deux l'vn apres l'autre; ce que faisant, il luy ostera tout sujet de se retenir, & de vouloir finir de soy-mesme.

Quand il sçaura faire cette courbette, ou deux, ou tant qu'il en voudra entre ces trepignemens, il luy sera fort facile de les luy faire conuertir en balotades, en le solicitant de la gaule à se leuer du derriere, dés qu'il aura le deuant en l'air, parce que les sçachant desia faire, qu'il ne manque seulement que d'auertissement; & quoy que pour la premiere fois il n'y réponde pas si bien que s'il ne luy demandoit autre chose; si connoistra-il en trois iours, que ne le forçant point, il luy en fournira aussi dispostement, & autant que de courbettes; mais dés qu'il

aura

aura le derriere en l'air, soit qu'il luy en vueille demander encore vne ou deux, il faut qu'il luy presente tousiours l'aide de hausser le deuant; parce qu'à fin de reprendre il est necessaire qu'il soit asseuré du derriere, autrement tous ses mouuemens se feroyent sur les dents, qui seroit chose fort l'aide à voir.

Et d'autant que l'air & la musique des Carozels se finit tousiours à châque pause par vne note longue, & qui donne assez de loisir au Caualier de faire faire vne capriole à son cheual, il faut qu'apres qu'il y sera bien dressé aux courbettes & balotades, qu'il le face tousiours caprioler deuant que de l'arrester, soit pour luy laisser prendre aleine, soit qu'il vueille mettre fin à sa leçon: Et à fin de luy en faciliter la prattique, au commencement qu'il l'en recherchera, il l'obligera de luy en fournir à tout le moins trois de suite, & le l'y entretiendra tousiours sans en accroistre ou diminuer le nombre, iusques à ce qu'il les fournisse gaillardement, puis selon qu'il aura de force & de courage, il les luy pourra augmenter ou diminuer, à fin que quand ce viendra tout à bon escient qu'il le voudra monstrer, il le trouue mieux disposé à n'en faire qu'vne, & à reprendre terre & poursuyure ses battuës: Et pour bien maintenir son cheual en cét exercice, il ne le doit aucunement faire courir, mais bien se contenter d'en tirer son plaisir, & d'en donner à ses amis.

Comme il faut se comporter à la carriere, pour faire de belles & iustes courses à la bague.

TITRE XII.

L'VN des plus honorables exercices du Caualier, est celuy de la carriere, tant pour y rompre la lance, que pour courre la bague, attendu que c'est le lieu où il peut faire preuue de son adresse, aussi bien que de son courage, & quasi tout de mesme que s'il auoit à se battre à bon escient contre son ennemy; & partant faut-il que le Gentilhomme, qui est né pour la guerre sur tout le reste du monde, commence de bonne heure à s'y façonner, à fin que l'école le rende si adroit aux armes, qu'il semble que la dexterité soit née auec luy, fuyant tant qu'il pourra de se mettre de la partie de ceux qui font bien, que premierement il n'ait acquis par bonne & longue prattique tout ce qui est necessaire à la perfection des belles, bonnes, & iustes courses, pour éuiter que ses actions ne seruent que de trompettes pour publier le merite & la valeur de ceux à qui il se voudroit parangonner.

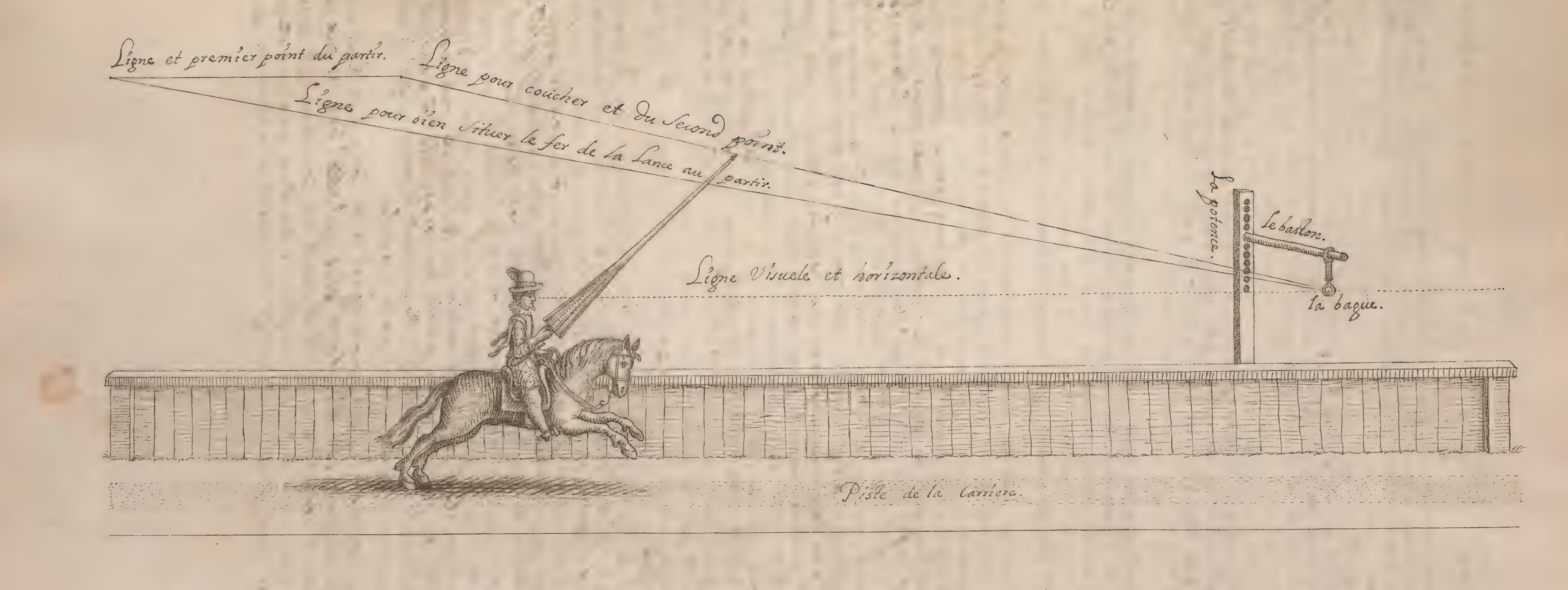
Or pour paruenir au poinct de cette perfection, le Caualier doit auoir la connoissance & l'intelligence de beaucoup de parties particulieres, qui font ce tout qu'il pourchasse constamment, pour s'en voir aussi-tost honoré & bien voulu que possesseur; & premierement, que toute carriere se fait ouuerte, ou bordée; qu'elle est courte, ou longue; haute, ou basse; & le plan en tel lieu que le cheual ne puisse aucunement reconnoistre la lance à son ombre, d'autant qu'elle le pourroit diuertir d'attendre sa volonté pour partir & aller à la bague estant sujet aux inquietudes; ou qu'elle luy donneroit tel sujet d'apprehender le lieu où il la doit rompre, qu'il ne s'y porteroit qu'en soupçon, & partant desvny, pensant plustost à s'en dérober, estant ouuerte, qu'à faire vne belle course; que la bordée doit auoir pour le moins deux grãds pieds de large, & comment qu'elle soit, qu'elle doit plustost vn peu monter que descendre, à fin que le cheual en coure plus asseurément, & que le Caualier l'ait plus libre & de meilleur appuy à la main, tant en courãt qu'en le parant; que la longueur en doit estre de quatre vingts bons pas depuis le partir iusques à la bague, & de la moytié d'autant par delà iusques à la sor-

tie; & que d'autant plus longue qu'elle sera, d'autant plus haut faut-il faire descendre le fer de la lance en la couchant, & que tant moins au contraire se doit-il tenir haut en partant, qu'elle sera courte.

Quant à la lance, que la longueur en soit proportionnée à la taille du Caualier, de sorte que s'il est gros & grand, qu'elle doit estre longue, forte & grosse au fond des canaux; & s'il est petit, courte, legere & mince au fond d'iceux, à fin qu'elle n'en découure point trop l'vn, ny n'en cache point trop l'autre dedans la carriere; & tous deux doiuent estre si proprement couuerts, que leurs habits semblent autant donner de grace à leurs courses & dexteritez, qu'eux-mesmes à l'exercice; & si bien montez, que la taille de leurs cheuaux soit mesmement correspondente à leur grandeur ou petitesse; car comme c'est chose ridicule, de voir vn grand homme sur vn petit bidet; ainsi est-ce chose de mauuaise grace de voir vn petit nain sur vn grand cheual.

TOutes ces choses presupposées en l'estat de leurs perfections, & chácun d'eux couuert & monté à son auantage, droit en selle, fermement anerué sur les étrieux également tendus, son chappeau si bien sur la teste qu'il ne luy puisse tomber à terre, & tenant les rénes si bien en main que son cheual n'en soit empéché de courir rondement, ny tant abandonnées, qu'il ne se sente tousiours sous vn bon appuy, & selon qu'il a la bouche dure, ou delicate, à fin d'en estre plus seur à la course, & de l'eparer de meilleure grace; il ira visiter la bague, qu'il ne doit pour son honneur reuétir de papier blanc à la façon de ceux qui veulent que tout le monde sçache qu'ils ont courte veuë, encore que ce soit vn grand defaut de nature en vn Caualier, consideré que quiconque fait profession des armes, doit auoir bon œil, bon bras, & bon pied; & la pendra tellement au baston de la potence qu'elle luy descende quasi iusques au haut du front, sans apprehender qu'elle le puisse offenser lors qu'il passera par dessous, d'autant que s'il fait vn dedans comme il pretend, il s'en tirera par ainsi hors du danger; & n'en faisant point, d'autant que son cheual courra viuement & furieusement, tant plus se trouuera elle plus haute que son front, qui en est éloigné par ses mouuemens étendus, ainsi qu'il se pourra facilement persuader se representant vn leurier apres vn lieure, qu'il poursuit de si grande vistesse qu'il semble froisser la terre; mais elle doit estre enuiron deux doigts hors la droitte ligne qui fend la carriere par le milieu, & retirée vers la potence, & non pas dauantage, comme font quelques vns qui la mettent si pres de la muraille, qu'il semble qu'ils ayent marchandé à l'abattre, ou y faire bréche, ou qu'ils craignent d'en estre blessez passans par dessous: & les bons Caualiers la tiendroyent tousiours droit sur le poinct de la ligne qui répond au milieu de leur front, comme diuisant leur face en deux parties sans en apprehender le rencontre, n'estoit que leurs lances se trouuent plus belles quand elles panchent quelque peu vers la potence; & cela fait il prendra la lance d'vn visage riant; & sans affaitterie il la plantera sur le milieu de sa cuisse, & de telle sorte que la pointe bien éleuée s'abbaisse vers l'oreille gauche de son cheual, comme font ceux qui veulent que toutes leurs actions les facent paroistre des autres Mars; & s'en ira droit de corps sans retirer l'épaule droitte en arriere au bout de la carriere, où il tournera son cheual pour y rentrer, le luy retenant le plus paisiblement qu'il pourra droit, ferme & attentif au temps du partir, sur lequel il luy fera faire deux ou trois pas par le droit fort doucement auant que de luy rendre la main pour le mettre au galop, à fin de le pousser à toute bride, si faire se peut; autrement il le laissera partir plaisamment dés aussi tost qu'il l'aura reprise pour éuiter toute confusion, s'empéchant bien de luy donner trop de fougue par quelque mouuement de iambe mal consideré, parce qu'outre ce qu'il en paroistroit de mauuaise grace, qu'il luy feroit aussi rompre à tout moment la iuste battuë de sa course, qui l'empécheroit aussi de porter sa lance de droit fil, à cause qu'il seroit contraint d'en hausser & rehausser, baisser & rebaisser le fer, selon que le cheual s'estendroit

pour



A tres Illustre et Genereux Seigneur Monseigneur Wolffgang Baron de Stubenberg Seigneur en Kapfenberg Stubegg et Guettenberg. &c.

pour obeïr au temps de la iambe, se sentant plus aprement talonné que sa vigueur ne le permettroit.

Pour bien mirer & faire vn dedans, il se doit imaginer les trois lignes qui se tirent du dedans de la bague, droit à droit les vnes des autres, comme en ligne perpendiculaire; comme trois rayons qui prouiennent du soleil, ou d'vn diamant, l'vne desquelles luy donnera droit dans l'œil, sans que pourtant il le doiue fermer à demy, à la façon des Canonniers, qu'il appellera pour ce regard Visuelle: l'autre répondra droit au bout du fer de sa lance, estant sur le poinct du partir; & diuisera l'autre en deux poincts, le premier desquels sera celuy du partir, auquel il donnera comme la quatriéme partie de la longueur de toute la ligne, qui est parallelle à la ligne orisontale, ou piste de la Carriere, où il suposera son second poinct, sur lequel il commencera à coucher sa lance; laquelle il doit si fermement tenir, qu'elle ne puisse estre ébranlée pour quelque furieux partir que face son cheual, à cause qu'il luy seroit impossible de se la rasseurer par apres dans la main, ny par consequent prendre la ligne droitte, qui va du second poinct iustement descendre dans le milieu de la bague, qui feroit par ainsi sa course sans grace aussi bien que sans effet.

Et d'autant que du partir, & du coucher dépend l'honneur de la Course, il faut que le Cavalier soit au partir ferme & droit de corps, & qu'il prenne soigneusement garde ostant la lance de dessus sa cuisse, que le tronc ne froisse, ny ne touche quelque chose telle que pourroit estre l'arçon de derriere, & mesmement ses chausses, qui peust l'ébranler, à fin de bien coucher son bois.

Or les vns en ce partir leuent seulement la lance assez haut tenant le fer d'icelle, comme à vn bout de ligne diagonale se terminant au milieu de la bague, iusques à ce qu'ils soyent sur le poinct du coucher, là où ils commencent de la baisser si bellement, & de si bonne grace, comme il se voit par cette ligne qui descend du poinct du cucher, iusques dans la bague, qu'vn chacun peut iuger que ce n'est qu'vne mesme ligne iudicieusement bien tirée, & bien suyuie: les autres la leuent, & tout aussi-tost la baissent, & la rehaussent pour coucher par vne certaine action de bras assez belle à voir, mais assez difficile à bien reüssir; car qui n'y est bien stylé peut plustost par hazard, que par experience faire vn dedans, attendu que cette descente merite vne grande force de bras, pour estre fermement soûtenuë, & vne grande prattique pour estre droittement, & hautement releuée iusques au poinct de la ligne, où on doit commencer à coucher: D'autres la leuent fort haut, & au poinct de cette éleuation luy font faire vn tour, par vn mouuement de bras, qui fait assez paroistre leur dexterité, la l'y retenant ferme & droitte iusques à ce qu'ils baissent leur bois; d'où ie tire vne resolution, qui est, que toutes ces façons de partir dépendent de l'adresse, & de la grace de celuy qui les prattique.

Mais parce qu'il y en a qui éleuent trop éuidemment hors de mesure le bras, & la lance à ce partir; & d'autres qui l'ouurent & l'étendent en dehors de telle sorte qu'ils ne peuuent le rapporter en sa bonne situation, que la lance n'en soit ébranlée par le violent mouuement qu'il leur faut faire de necessité pour y paruenir, il faut sçauoir que l'arrest de la lance ne doit estre que demy pied plus auancé que celuy des armes, & que le tronc d'icelle ne doit estre plus haut que de deux doigts tout au plus, que le mesme arrest, & éloigné tant du costé que du bras d'vn pouce, ou de deux doigts; d'autant que si la lance estoit soustenuë d'autre chose que du bras, & de la ferme main, ou de l'air, & que le tronc touchast le bras, le costé, ou quelque autre partie du corps, elle se pourroit égarer en dedans, ou en dehors de la carriere; & partant à mesure qu'il couchera, il ouurira & haussera vn peu le coude pour y obuier.

Quant au coucher il faut auoir égard à la longueur de la carriere, & à la vitesse du cheual; car d'autant plus qu'elle sera longue, d'autant plus haut fera-il descendre le fer de la lance en couchant; & tant plus courte qu'elle sera, tant moins le tiendra-il haut en partant & en couchant; & si le cheual court prestement, & vigourcusement en longue ou courte carriere,

d'autant

d'autant qu'estant bien fait à tel exercice il renforce de luy-meſme ſa courſe à meſure qu'il approche de la potence, il doit coucher de telle ſorte, que la ligne qui part du bout du fer de la lance aille couper le poinct du bord d'enhaut de la bague, au lieu de la trauerſer, ſur peine de ne faire le plus ſouuent qu'vne atteinte au bord d'embas, ou tout à faict paſſer ſans toucher.

Et quand il ſera pres de paſſer par deſſous le baſton de la bague, il ſe prendra bien garde d'auancer le corps ny l'épaule droitte, ny de baiſſer la teſte, ny paſsé qu'il ſera, de regarder derriere luy, ou s'il tient la bague:mais d'vne façon gentille il rehauſſera la pointe de ſon bois auſſi haut & droit qu'il pourra, & commencera à retenir plaiſamment ſon cheual pour luy faire faire l'arreſt, que mieux il ſçaura fournir, qui ſera de quatre ou cinq courbettes ou balotades, s'il les ſçait faire, ou d'vne peſade, ou point du tout, s'il auoit la bouche ſi ſenſible qu'elle peuſt eſtre offensée en le leuant & le ſoûtenant; & apres le parer, le Caualier luy doit faire faire quatre ou cinq pas par le droit, ſoit qu'il le vueille reporter au commencement de la carriere pour faire encore vne courſe, ou qu'il l'en vueille tout à faict ſortir pour s'en aller.

Pour bien rompre la lance contre le Faquin.

TITRE XIII.



CEt exercice ſe prattique és bonnes écoles, tant pour façonner le Caualier, que pour accoûtumer le cheual à partir librement de la main ſans craindre le rencôtre d'vn autre Caualier; qui pour l'effectuer de bonne grace, & en gendarme, doit porter ſa lance ferme, cõme ſi elle eſtoit en l'arreſt des armes, s'il eſt découuert, & touſiours la tenir en arreſt eſtant armé, depuis le partir iuſques à ce qu'il ait donné & rompu. Pour le regard du partir, & du parer, ils ſont ſemblables à ceux qui ſe font pour aller à la bague ; & toutes les actions de l'vne & de l'autre courſe ſe rapportent les vnes aux autres, ſinon le coucher de la lance qui ſe doit faire en croiſant d'autant plus ſur le col du cheual, que la muraille, ou la paliſſade de la carriere ſera épaiſſe, & tirant la ligne viſuelle d'entre les deux yeux du Faquin, d'autant que le Caualier y doit perpetuellement viſer, à fin d'y porter ſon coup pour bien faire, d'où auſſi il tirera vne autre ligne qui aille répondre au bout de ſa lance, comme ſi ſon œil gauche la faiſoit parallelle à celle de l'œil droict, qui eſt la viſuelle.

Il faut auſſi qu'il auiſe à faire partir ſon cheual auec moins de furie que s'il ne couroit que la bague, d'autant qu'arriuant à huict ou dix pas pres du Faquin, il luy doit donner la plus grande fougue qu'il pourra, à fin que la viuacité de la courſe luy donne moyen & force de mieux rompre, & à fin auſſi que le cheual ſe ſentant vertement talonné de chaque coſté, & en meſme temps, n'employe ſon eſprit non plus que ſes forces qu'à courir preſtement & furieuſement, & non à remarquer le lieu du rencontre: Et doit dauantage proportionner la longueur de la carriere, qui doit eſtre bordée, de peur que le cheual ne ſe jettaſt à l'écart en retournant, s'il auoit remarqué le lieu du bris, à ſa force & à ſon courage, & la luy donner plus courte, à tout le moins de dix pas que celle de la bague, depuis le partir iuſques au Faquin, à cauſe que l'effort qu'il fait en rompant, & la longueur de la courſe le fouleroyent bien toſt, & le ruineroyent peut-eſtre tout à faict, s'il eſtoit naturellement foible.

Comme



A TRES ILLVSTRE ET GENEREVX SEIGNEVR MONSEIGNEVR BALTASAR BARON DE SCHRATENBACH. &c.

E 4

Comme se doit rompre la lance de Caualier à Caualier, & pour asseurer le cheual à n'en redouter le bris ny le rencontre.

TITRE XIV.

C'EST chose tres-asseurée, que le rencontre que le Caualier fait d'vn autre bien monté, & pourueu d'vne bonne lance, est bien plus furieux & redoutable que celuy du faquin, qui ne rend point de combat, au lieu que l'autre employe sa force & sa dexterité auec la vigueur & vistesse de son cheual pour desarçonner son champion; de sorte qu'il ne faut pas s'étonner si vn cheual qui n'a iamais rompu refuse la lice & le retour, s'il a eu affaire à quelque rude Caualier la premiere fois, ce qu'il ne feroit neantmoins si auparauant que de luy en faire sentir la rigueur on luy auoit fait reconnoistre le moyen de s'y conseruer, ou de vaincre son tenant; ce que ie voudrois qui se prattiquast tous les quinze iours, & mesmes toutes les sepmaines vne fois és bonnes écoles, à fin d'y aduire l'écolier aussi bien que le cheual de guerre.

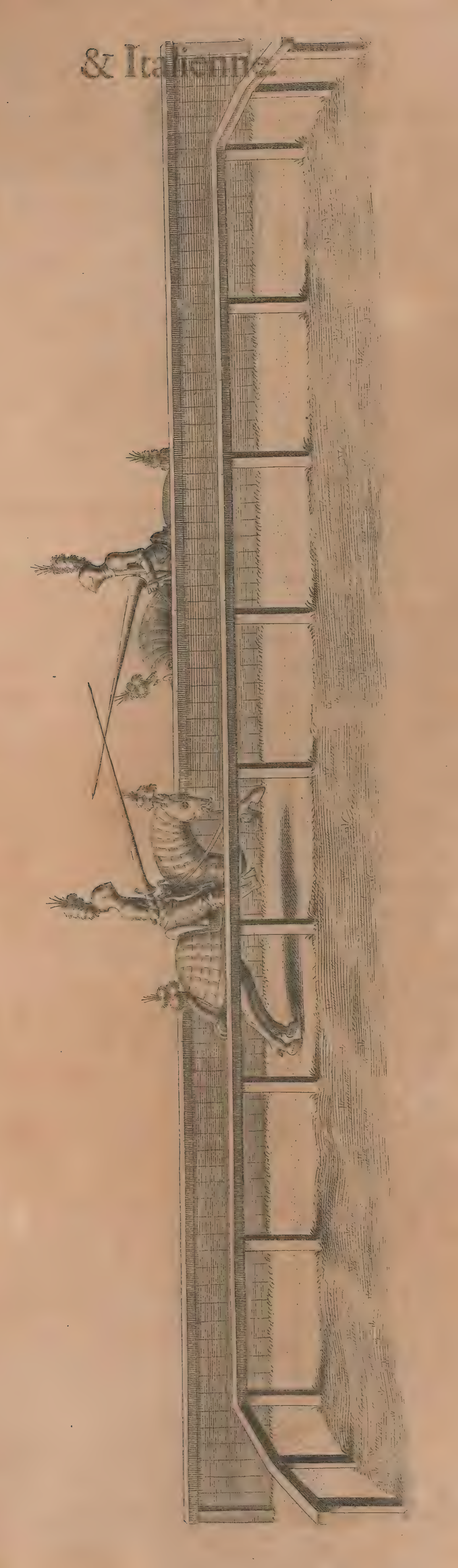
ET pour bien prattiquer cette necessité, supposé que le Caualier ait desia fait gourmander le faquin à son cheual, & qu'il y aille rompre hardiment, & y fournisse autant de courses qu'il en voudra tirer par raison; ie serois d'auis que les premieres lances des deux Caualiers fussent fort longues & foibles; à cause que l'atteinte s'en faisant de loin en estonneroit moins le cheual qu'on y voudroit asseurer, & qu'estant aussi foible que longue, qu'elle en seroit plus facile à briser, & qu'il en seroit par consequent moins incommodé.

Pour le regard de la premiere course, ie voudrois que le soûtenant courut sans porter, à fin que cette premiere rencontre eust quelque affinité & conuenance à celle du faquin, & que l'assaillant ne manquast point à rompre, ou à tout le moins de porter coup; & qu'il se fist rencontre de lances à la seconde, mais de telle sorte que le feint ennemy feignist le sien, & que le Caualier fist voler la sienne en mille éclats; & qu'à la troisiesme chacun se proforçast de rompre à qui mieux mieux: Et s'il arriuoit que le Caualier sentist son cheual étonné de ce furieux rencontre, il luy feroit faire vne quatriéme course, sans rompre autrement qu'au faquin, tant pour luy oster l'apprehension sur laquelle il le retireroit, que pour luy faire paroistre que tous coups ne se ressemblent-pas, encore qu'ils s'entresuyuent; apres laquelle il le l'y pourmenera plaisamment trois ou quatre fois en le caressant fort, pour luy témoigner qu'il en demeure maistre.

Le second iour les Caualiers rompront tous deux gaillardement par trois fois, & l'assaillant fera puis apres trois autres courses au faquin, à fin d'accroistre le cœur & le courage à son cheual: & de là en apres il luy en facilitera l'vsage tous les mois vne fois, & toutes les sepmaines vne autre au faquin, pour luy en faire receuoir l'habitude quasi cõme son ordinaire exercice.

Et quand c'est tout à bon escient que les Caualiers veulent éprouuer ce qu'ils peuuent l'vn sur l'autre, ou ils se choquent de front, ou passent si pres l'vn de l'autre, qu'ils se heurtent de telle furie, que c'est à qui fera perdre siege & arçons à son compagnon; & quoy qu'il y ait du peril par tout, si est-ce qu'il y en a plus en la premiere façon qu'en la seconde, d'autant que celuy qui a le plus fort & viste cheual, le poussant comme il faut, terrasse son ennemy, ou du moins le met en desarroy; d'autant qu'outre le coup de lance qu'il reçoit, son cheual en

reçoit



A TRES ILLVSTRE ET GENEREVX, SEIGNEVR, MONSEIGNEVR GEORGE & LOUYS BARON
DE STARENBERG ET SCHÖNBULL SEIGNEUR EN OBERBVLLACH. &c.

reçoit vn autre si impetueux, qu'il en est le plus souuent abattu, ou si fort acculé, qu'il en demeure tout éperdu & partroublé.

Et d'autant qu'il importe fort de sçauoir comme se doit maintenir & ayder le cheual tout le long de ces courses, il faut que le Caualier sçache, qu'apres que son trompette aura appellé l'autre, & qu'il en aura receu telle réponse que tous deux sonneront la charge, qu'il doit auertir son cheual de la iambe, seulement les huict ou dix premiers pas du partir de pas ou de trot, auant que de luy donner les éperons, lesquels il luy épargnera iusques à sept ou huict pas pres de son ennemy, où il les luy chaussera vertement, tant à fin de luy faire étendre ses forces, que pour l'empécher de premediter le lieu du rencontre, pour l'esquiuer à la seconde course; & dés qu'il aura passé, soit qu'il ait rompu, ou non, il ne manquera-pas à luy ayder à se disposer de faire vn bel arrest, si c'est seulement pour donner du plaisir aux Dames, & en carriere bordée: mais si c'est à bon ieu bon argent, & à la campagne, il mettra la main à l'épée tout incontinant qu'il en aura fait voler les éclats, & luy presentera le temps & l'ayde, tant de la main de la bride que de la iambe, pour le remettre sur la piste de sa passade, de peur que son ennemy ne se preualust de son coup en le trauersant de la sienne par derriere s'il l'auoit entiere, ou qu'il ne se voltast le premier pour luy sauter en crouppe.

Quant au port de lance, consideré que chácun est armé, chácun par ainsi la doit tousiours tenir en arrest, & la croiser d'autant plus qu'elle sera courte, & la tenir plus forte & ferme en main, que s'il n'auoit qu'à la rompre à la teste du faquin.

Du

Du combat d'homme à homme à l'épée blanche.

TITRE XV.

SI ceux qui viuent és cours des Princes ne se peuuent promettre à leur réueil, ny s'asseurer en se leuant de pouuoir passer la iournée sans mettre l'épée hors du fourreau leur honneur sauue, tant il faut employer de peine & d'artifice pour cõplaire aux plus petits aussi bien qu'aux plus grands, ne plus ne moins que le Patron en haute mer, qui quoy qu'au milieu d'vne bonace si grande que selon son effet, il n'en doiue esperer qu'vn bon port, qui n'oze pourtant en iurer qu'il n'y voye son vaisseau à l'ancre, tant est incertain l'éuenement de tout ce que nous nous proposons en ce monde; & que plusieurs y flattent si fort leurs ambitions, qu'ils semblent n'auoir point de vie, que pour la perdre à dessein de ruïner d'honneur & de reputation ceux qu'ils s'imaginent faire trop d'ombrage aux passions qu'ils ont de paroïstre ce qu'ils ne sont, ny ne peuuẽt estre; & s'il faut toutesfois qu'il y ait tousiours vn grand nombre de courtisans à la suitte des Princes, pour en auoir à choisir quand il est question d'y faire quelque coup d'estat; & si ce n'est encore assez à celuy qui semble y estre bien veu & voulu de tout entendre, tout y voir, & se taire de toutes choses: mais que c'est vn faire le faut, qu'il faut qu'il ait bon cœur, bon pied, bon œil, & bonne épée, pour s'y maintenir en homme de bien, & pour s'y battre fort & ferme à pied & à cheual, selon que l'occasion luy en donne de sujet. I'auise celuy qui sera proforcé d'en venir aux prises, de commencer sa defence par l'inuocation du haut & iuste Iuge de toutes nos intentions, & de qui procedent toutes sortes de victoire, à fin que se mettant en sa protection il puisse asseurément faire teste à son ennemy, à qui il ne se presentera point pour se battre, s'il m'en veut croire, qu'il n'ait auparauant tenté toute voye de reconciliation; & en cas de dény qu'il n'ait mis son cheual en estat de bien faire, pour en sondant sa volonté tirer quelque coniecture de l'issuë du combat.

Et si l'on tient que les armes soyent iournalieres, insensibles toutesfois, & qui taillent & percent à toutes heures, & à tous iours de la semaine, quand elles sont bien employées; à plus forte raison doit-on croire que le cheual est en meilleure humeur vne heure que l'autre, comme sensible & susceptible de la disgrace, aussi-bien que de la faueur des influences celestes; tout de mesme que l'homme qui se voit sain & malade, selon que le temps va: ce qui me fait dire, qu'il n'est rien tel en telles parties, que d'auoir deux, voire trois bons cheuaux, & de se tenir sur celuy qu'on trouue à telle iournée le plus doux & obeyssant à sa main.

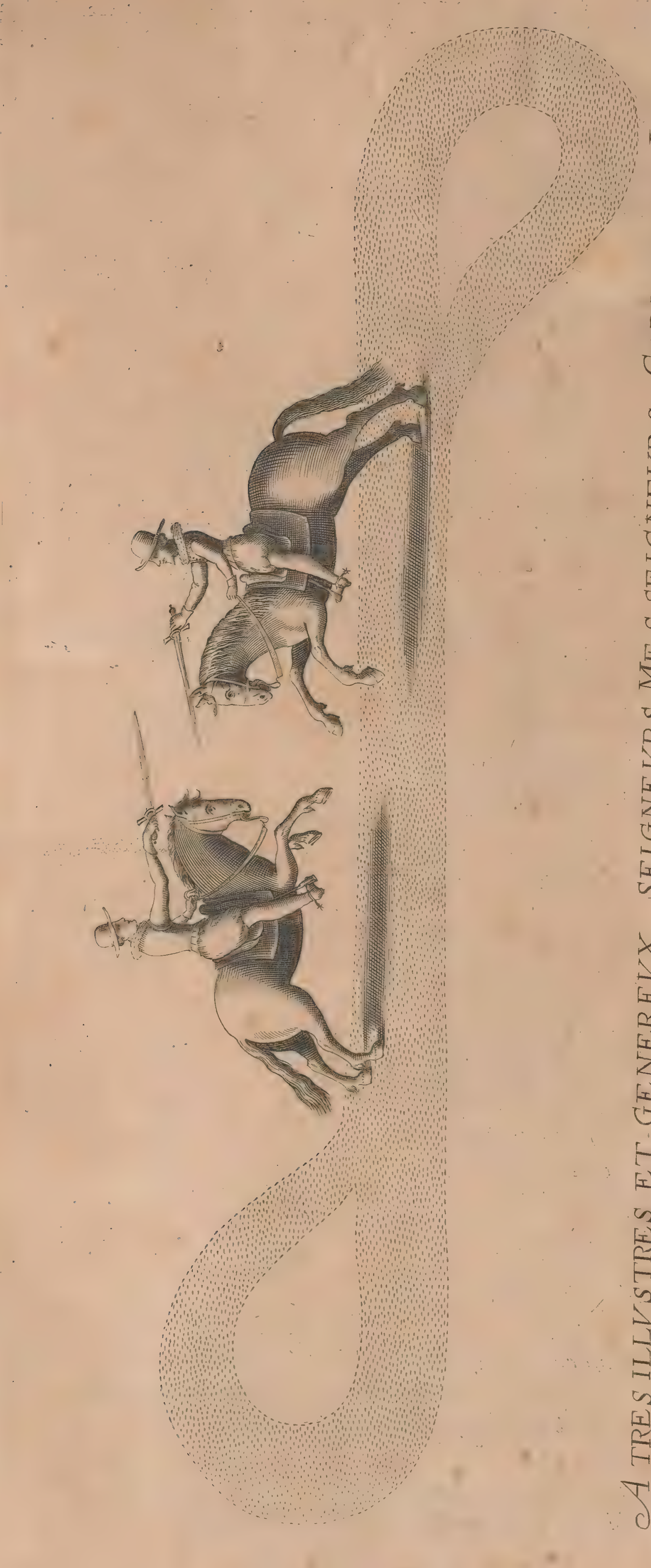
Le

LE Caualier donc s'estant monté à son auantage pour se trouuer au lieu & lict d'honneur, se doit defendre de deux coups, qui se presentent ou se donnent d'abord, l'vn, à sçauoir sur le nez du cheual, & l'autre qui luy coupe les rénes dessous la main; coups si dangereux, qu'ils luy porteront la mort en crouppe s'il ne les esquiue, parce que le nez de cét animal est vne partie si sensible, que quand il y est vne fois offensé, qu'il n'a plus d'yeux pour reuoir son ennemy; & que c'est fait de luy aussi bien que du Pilote sans gouuernail au milieu de la mer, quand vne fois il a perdu ce dont il fait aller son cheual au secours de sa necessité.

Le moyen de les preuenir depend de son iugement, de son experience, & de son adresse tout ensemble, en tant qu'il doit iuger de l'intention de son ennemy par les actions & mouuemens qu'il fait tant de la main de la bride, que de celle de l'épée, sur lesquelles pour ce regard il doit perpetuellement tenir sa veuë arrestée, à fin de luy rompre ses coups, & porter les siens par sa dexterité où il le voirra le plus découuert: Et pour se bien couurir de son épée, ie luy laisse à choisir la garde de laquelle il croira se pouuoir mieux defendre, sçachant bien que chacun en son particulier est naturellement porté plus à l'vne qu'à l'autre, & que par ainsi ce seroit mal conseiller celuy qui est né auec la quarte, de se tenir en seconde, ou en tierce, ou en premiere, me contentant de l'auertir de porter la main de la bride si pres des crins de son cheual, que son ennemy ne luy en puisse faire tomber les rénes, & d'ayder à son cheual à prendre la demie volte, qui se fait ordinairement au bout des passades, dés aussi-tost qu'il sera passé, pour éuiter en tournant bride & visage le coup de la mort, qu'indubitablement il receuroit s'il se laissoit gaigner la crouppe, ainsi que les bons Caualiers sçauent; ce qui me donne sujet de faire fin, priant le Dieu des armes & armées de cœur & d'ame. de combler de felicité le Regne & les Royaumes, Païs, & Seigneuries des Princes, qui font, & feront inuiolablement garder leurs Defenses & Edicts, tant sur le faict des rencontres premeditées, que sur celuy des duels, qui n'enrichissent que le fils de perdition.

A Dieu seul soit gloire & honneur.

FIN.



A TRES ILLVSTRES ET GENEREVX SEIGNEVRS MES SEIGNEVRS GABRIEL; ET LVC SZEMETH BARONS DE IELNA &c.



TABLE DES TRAICTEZ, ET DES TITRES CONTENVS EN ce premier Tableau de Caualerie.

PREMIER TRAICTÉ.

Titres du susdit Traicté.

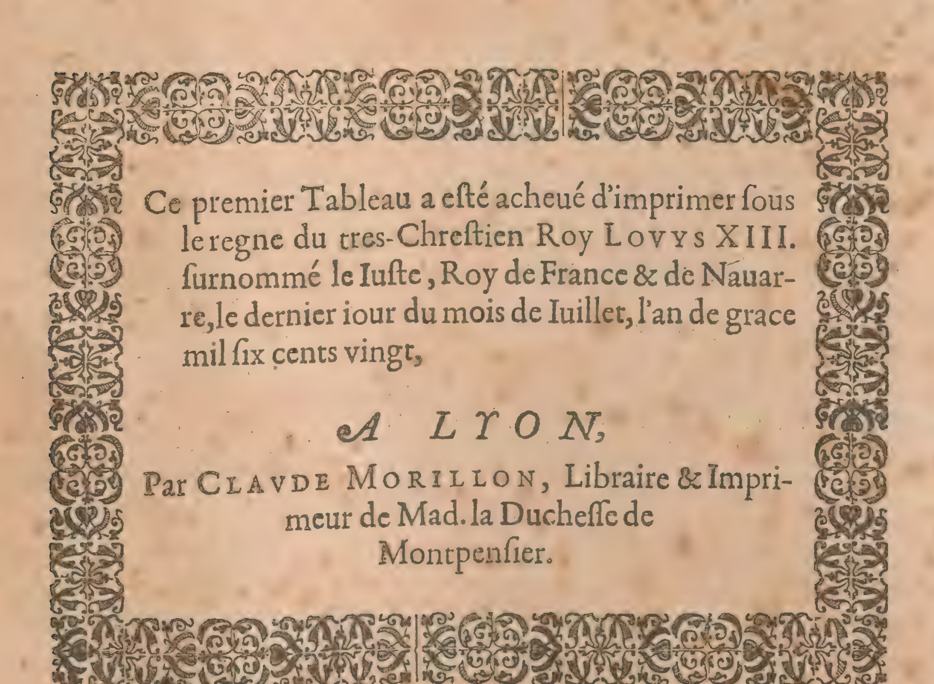


Second Traicté.

Comme

Troisiesme Traicté.

FIN.



Ce premier Tableau a esté acheué d'imprimer sous le regne du tres-Chrestien Roy LOVYS XIII. surnommé le Iuste, Roy de France & de Nauarre, le dernier iour du mois de Iuillet, l'an de grace mil six cents vingt,

A LYON,

Par CLAVDE MORILLON, Libraire & Imprimeur de Mad. la Duchesse de Montpensier.

PRIVILEGE DV ROY.

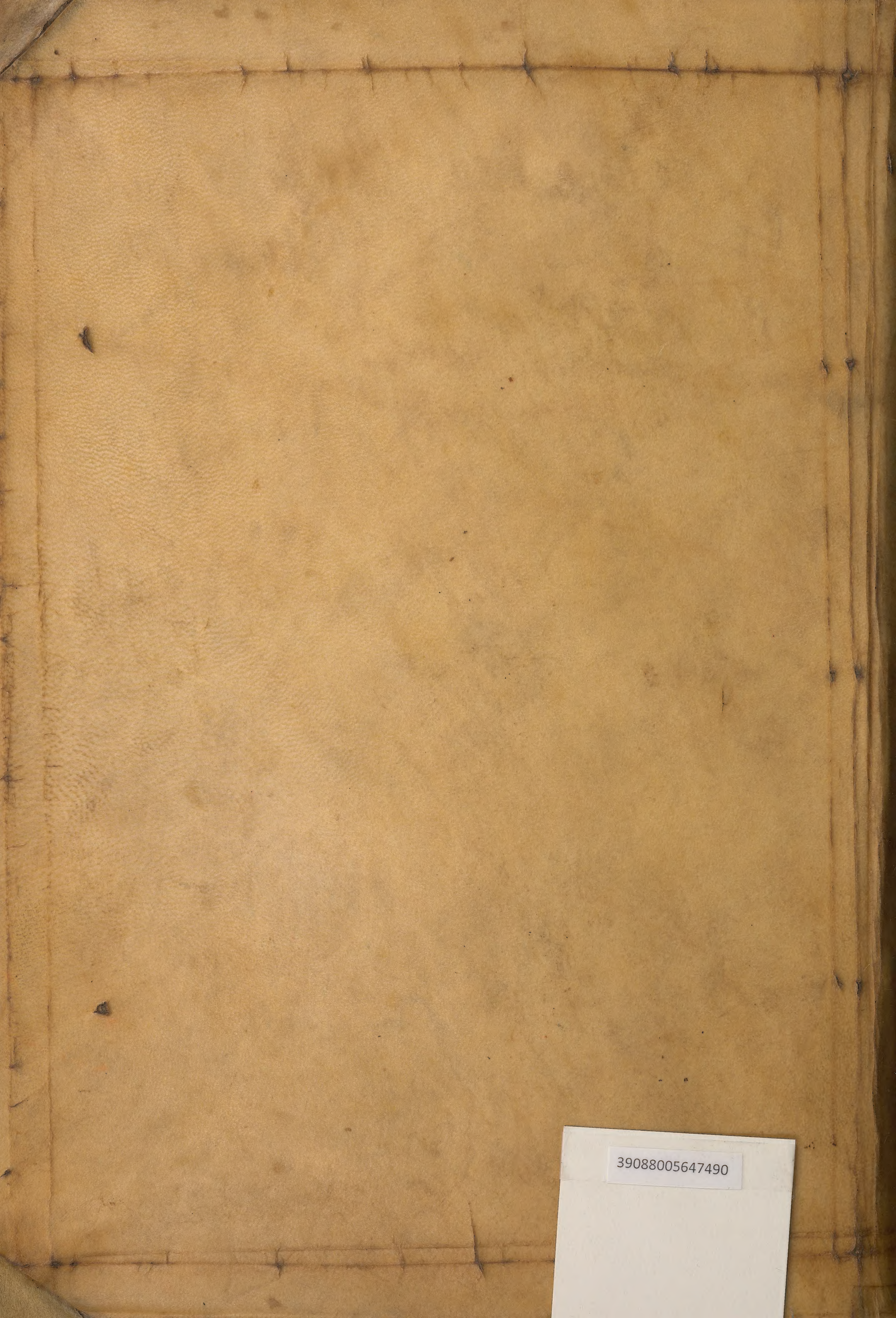


OVYS, par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Baillifs, Seneschaux, Preuosts, ou leurs Lieutenants, & autres nos Iusticiers & Officiers, & à chascun d'eux ainsi qu'il appartiendra, Salut. Nostre bien amé Claude Morillon, marchand Libraire & Imprimeur demeurant à Lyon, Nous a faict remonstrer, qu'il a recouuert vn Liure, intitulé : *La Caualerie Françoise & Italienne, diuisee en quatre Tableaux : Le premier est, l'Art de bien dresser les Cheuaux, tant pour le plaisir de la Carriere, & des Carozels, que pour le seruice de la Guerre : Le second, Des Bouches & Emboucheures des Cheuaux : Le troisiesme est, Des Haras : Et le quatriesme est, De l'Anatomie du Cheual, auec les remedes pour le guerir de toutes les maladies dont il est subjet : Composé par le Sieur de la Noue, Gentilhomme François.* Lequel il desireroit mettre en lumiere s'il auoit sur ce nos Lettres à ce requises & necessaires : A ces causes desirant bien & fauorablement traitter ledict exposant, & qu'il ne soit frustré des fruicts de son labeur, luy auons permis & octroyé, permettons & octroyons de grace speciale par ces presentes, imprimer, ou faire imprimer, conioinctement ou separément ledict Liure ; iceluy mettre & exposer en vente, & distribuer durant le temps de dix ans, à commencer du iour qu'il sera acheué d'imprimer : Deffendant à tous Libraires, Imprimeurs, Estrangers, & autres personnes, de quelque qualité qu'ils soyent, d'imprimer, ou faire imprimer, ny mettre en vente durant ledict temps ledict Liure, sous couleur de fausses marques, & autres desguisemens, sans le consentement & permission dudict exposant, ou de celuy ayant charge de luy, sur peine de confiscation d'iceux, de trois mil liures d'amende, & de tous despens, dommages, & interests enuers luy ; à la charge d'en mettre deux exemplaires en nostre Bibliotheque publique, à present gardée au Conuent des Cordeliers de cette Ville, auant que les exposer en vente, suyuant nostre reglement, à peine d'estre descheu du present Priuilege. Si vous mandons, que du contenu en ces presentes, vous faciez, souffriez, & laissiez iouyr ledict Morillon plainement & paisiblement, & à ce faire souffrir & obeyr tous ceux qu'il appartiendra. Et en mettant au commencement, ou à la fin dudict Liure ces presentes, ou vn bref extraict d'icelles, Voulons qu'elles soyent tenues pour deuëment signifiées ; & qu'à la collation foy soit adioustée comme au present Original. Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le sixiesme iour de Feurier, l'an de grace mil six cents vingt. Et de nostre regne le dixiesme.

Par le Roy en son Conseil,

RENOVARD.

Et scellees du grand Seau en cire iaune, en simple queuë pendant.


39088005647490